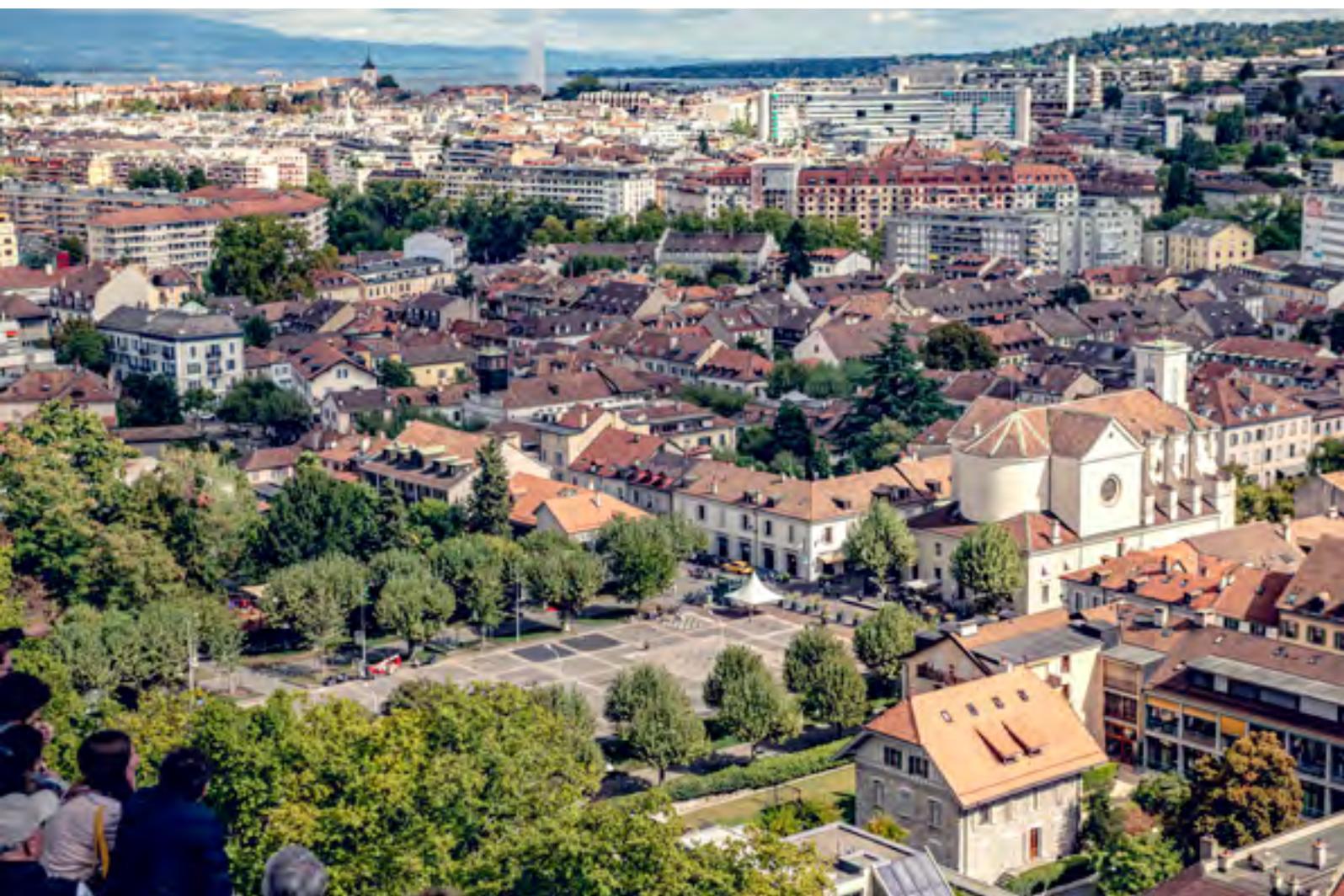


VILLE  
DE  
CAROUGE



**Rapport administratif 2022**







# **Rapport administratif annuel 2022 de l'administration municipale de Carouge**

*Le Conseil administratif*

Sonja MOLINARI, maire

Stéphanie LAMMAR, vice-présidente

Anne HILTPOLD, conseillère administrative

Automne 2023



# SOMMAIRE

---

<b>Administration municipale 2022</b> . . . . .	<b>5</b>
<b>Conseil administratif</b> . . . . .	<b>6</b>
<b>Conseil municipal</b> . . . . .	<b>7</b>
<b>Commissions et Fondations</b> . . . . .	<b>8</b>
<b>Secrétariat général et administration</b> . . . . .	<b>11</b>

---

<b>Dicastère de M<sup>me</sup> Sonja Molinari</b> . . . . .	<b>13</b>
<b>Urbanisme, travaux et énergie et durabilité</b> . . . . .	<b>14</b>
Urbanisme – planifications directrices et aménagement de l'espace public	14
Génie civil . . . . .	17
Énergie et durabilité . . . . .	20
Délibérations . . . . .	32
Motions . . . . .	34
Pétitions . . . . .	34
<b>Voirie, espaces verts et matériel</b> . . . . .	<b>35</b>
Contexte de la guerre en Ukraine . . . . .	35
Administration . . . . .	35
Économat et conciergerie . . . . .	37
Transports et voirie . . . . .	38
Espaces verts . . . . .	42
Ateliers et manifestations . . . . .	46
<b>Finances</b> . . . . .	<b>52</b>
2022, une volonté de renforcer les relations avec les entreprises et de développer l'attractivité du centre-ville . . . . .	52
Messages du Conseil administratif . . . . .	56
Synthèse . . . . .	58
Revenus . . . . .	61
Fiscalité . . . . .	63
Taxe professionnelle communale . . . . .	69
Charges . . . . .	70
Amortissements . . . . .	76
Dette . . . . .	78
Provisions comptables et estimations fiscales . . . . .	80

<b>Dicastère de M<sup>me</sup> Stéphanie Lammar</b> . . . . .	<b>83</b>
<b>Constructions, entretien et sports.</b> . . . . .	<b>84</b>
Grands projets . . . . .	84
Délibérations . . . . .	86
Sports . . . . .	87
Conciergerie. . . . .	92
Énergie bâtiments . . . . .	93
<b>Affaires culturelles et de la communication</b> . . . . .	<b>98</b>
Culture . . . . .	98
Bibliothèques de Carouge . . . . .	104
Musée de Carouge . . . . .	114
Archives . . . . .	122
Communication . . . . .	123
Manifestations institutionnelles. . . . .	138
<b>Service informatique, logistique et protection de la population</b> . . . . .	<b>147</b>
Informatique et logistique . . . . .	147
Protection de la population . . . . .	147
Carouge à votre service . . . . .	150
<hr/>	
<b>Dicastère de M<sup>me</sup> Anne Hiltpold.</b> . . . . .	<b>151</b>
<b>Personnel et ressources humaines</b> . . . . .	<b>152</b>
Actions et projets RH. . . . .	152
Évolution du personnel fixe . . . . .	155
Indicateurs au 31.12.2022 . . . . .	157
<b>Affaires sociales.</b> . . . . .	<b>161</b>
Secteur Solidarité, prestations sociales individuelles . . . . .	161
Secteur Petite enfance. . . . .	166
Secteur Jeunesse, aîné-e-s et action citoyenne . . . . .	170
Secteur Citoyenneté et état civil . . . . .	176
<b>Police municipale</b> . . . . .	<b>179</b>
<hr/>	
<b>Comptes et tableaux</b> . . . . .	<b>185</b>
<b>Bilan au 31 décembre 2022</b> . . . . .	<b>186</b>
<b>Présentation échelonnée du compte de résultat 2022</b> . . . . .	<b>187</b>
<b>Compte de résultat 2022.</b> . . . . .	<b>188</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie 2022.</b> . . . . .	<b>195</b>

# Administration municipale 2022

**Conseil administratif**

**Conseil municipal**

**Commissions et Fondations**

**Secrétariat général et administration**

# CONSEIL ADMINISTRATIF

(dès le 1<sup>er</sup> juin 2022)

Sonja MOLINARI, *maire*  
Stéphanie LAMMAR, *vice-présidente*  
Anne HILTPOLD, *conseillère administrative*

## M<sup>me</sup> Sonja MOLINARI

(suppléante : M<sup>me</sup> Stéphanie LAMMAR)

**Aménagement, urbanisme, travaux et domaine public :** plans directeurs, acquisitions foncières, autorisations de construire et des chantiers, développement urbain, assainissement et génie civil, aménagement des routes et maçonnerie (cimetière) [SURB]

**Environnement et développement durable, énergie et mobilité :** Agenda 21, protection de l'environnement, transports et mobilité [SURB]

**Voirie, espaces verts et matériel :** nettoyage du domaine public, aménagement et entretien des espaces verts, levée et tri des déchets, transports et support aux manifestations ; Centrale d'achats communale [SVEM]

**Finances et promotion économique :** analyse, planification et tenue des finances, assurances, suivi des contrats et redevances, taxe professionnelle communale, promotion des activités économiques de proximité [SFIN]

## M<sup>me</sup> Anne HILTPOLD

(suppléante : M<sup>me</sup> Sonja MOLINARI)

**Enfance et jeunesse :** petite enfance, écoles, parascolaire et restaurants scolaires, Projets Emploi Jeunes, travail social hors murs [SAS]

**Solidarités, citoyenneté et collectivités :** service social communal, centre d'action sociale, aînés, établissements médico-sociaux, IMAD, état civil et cimetière, intégration et aide humanitaire, associations et vie associative, contrat de quartier, Maison de quartier, naturalisations [SAS]

**Ressources humaines :** recrutements, développement et formation, réglementation et suivi administratif, santé au travail, commission du personnel [SRH]

**Police municipale :** police de proximité, contrat local de sécurité, patrouilles scolaires [SPM]

## M<sup>me</sup> Stéphanie LAMMAR

(suppléante : M<sup>me</sup> Anne HILTPOLD)

**Affaires culturelles, communication et information :** activités et manifestations culturelles, bibliothèques, musée, archives, théâtres, manifestations communales, communication digitale et journal *Vivre Carouge*, tourisme [SACC]

**Bâtiments et logements :** planification, construction des bâtiments publics, régie communale (nettoyage, entretien, transformation et amélioration des bâtiments, énergies, baux et loyers) [SCES]

**Sports :** promotion du sport, exploitation et développement des installations sportives, associations et clubs sportifs [SCES]

**Informatique, logistique et protection de la population :** informatique, bureautique et téléphonie, mesures de santé et sécurité au travail, protection civile, sapeurs-pompiers, sauveteurs auxiliaires, samaritains ; **Carouge à votre service :** réception – accueil, occupation du domaine public et autorisations (hors chantiers), marchés [SILPP]

# CONSEIL MUNICIPAL

*(Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022)*

Jean-Marc ANTONIOLI [PLR]  
Loïc ANTONIOLI [PLR]  
Pierre BAERTSCHI [S]  
Dominique BARBUZZI [PDC-VL]  
Julien BARRO [PDC-VL]  
Alice BERTHOLON [V]  
Philippe CALAME [V]  
Elvia CAMBIER [S]  
Marie-France CHÂTELAIN [PDC-VL]  
David CHERIX [V]  
Katia DE CONTI KALONJI [V]  
Arnaud DUCELLIER [PLR]  
Alain ÉTIENNE [S]  
Raffaele FRAOMENE [PLR]  
Jean-Jacques GERSTER [PLR]  
Axel GUBLER [PLR]  
Dominique JACOT [PLR]  
Elif KAYTAK [PDC]  
Christiane KOLLA (-BARNES) [V]  
Didier LAURET [S]  
Brigitte LEUZINGER [S]  
Emmanuelle MERLE [PDC-VL]  
Matthias MEYER [S]  
Claude MOREX [PLR]  
Louise MORISOD [S]  
Patrick MUTZENBERG [S]  
Léo PETERSCHMITT [V]  
Didier PROD'HOM [V]  
Céline SANA-OPPLIGER [V]  
Jülide TURGUT BANDELIER [V]  
Laurence ULDRY [PLR]  
Alain VOIGNIER [PLR]  
Dominique VON BURG [S]

## BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

*(Dès le 1<sup>er</sup> juin 2022)*

Raffaele FRAOMENE, président  
Didier LAURET, vice-président  
Emmanuelle MERLE, secrétaire  
Léo PETERSCHMITT, vice-secrétaire

# COMMISSIONS ET FONDATIONS

(Composition au 31 décembre 2022)

## Affaires sociales

Elvia CAMBIER  
Marie-France CHÂTELAIN  
Katia DE CONTI KALONJI  
Arnaud DUCELLIER  
Axel GUBLER  
Dominique JACOT  
Elif KAYTAK  
Didier LAURET  
Brigitte LEUZINGER  
Louise MORISOD  
Léo PETERSCHMITT  
Céline SANA-OPPLIGER  
Jülide TURGUT BANDELIER  
Laurence ULDRY  
Alain VOIGNIER

## Culture et communication

Loïc ANTONIOLI  
Julien BARRO  
Alice BERTHOLON  
Philippe CALAME  
Elvia CAMBIER  
Katia DE CONTI KALONJI  
Arnaud DUCELLIER  
Alain ÉTIENNE  
Raffaele FRAOMENE  
Jean-Jacques GERSTER  
Christiane KOLLA (-BARNES)  
Didier LAURET  
Brigitte LEUZINGER  
Emmanuelle MERLE  
Laurence ULDRY

## Entretien domaine public

Jean-Marc ANTONIOLI  
Loïc ANTONIOLI  
Dominique BARBUZZI  
Marie-France CHÂTELAIN  
David CHERIX  
Alain ÉTIENNE  
Christiane KOLLA (-BARNES)  
Didier LAURET  
Matthias MEYER  
Claude MOREX  
Patrick MUTZENBERG  
Didier PROD'HOM  
Jülide TURGUT BANDELIER  
Laurence ULDRY  
Alain VOIGNIER

## Constructions et logements

Loïc ANTONIOLI  
Pierre BAERTSCHI  
Dominique BARBUZZI  
Julien BARRO  
Philippe CALAME  
Elvia CAMBIER  
David CHERIX  
Alain ÉTIENNE  
Jean-Jacques GERSTER  
Claude MOREX  
Patrick MUTZENBERG  
Léo PETERSCHMITT  
Didier PROD'HOM  
Laurence ULDRY  
Alain VOIGNIER

## Développement durable

Jean-Marc ANTONIOLI  
Julien BARRO  
Alice BERTHOLON  
Elvia CAMBIER  
Marie-France CHÂTELAIN  
Katia DE CONTI KALONJI  
Arnaud DUCELLIER  
Axel GUBLER  
Dominique JACOT  
Didier LAURET  
Brigitte LEUZINGER  
Matthias MEYER  
Claude MOREX  
Céline SANA-OPPLIGER  
Jülide TURGUT BANDELIER

## Finances

Jean-Marc ANTONIOLI  
Pierre BAERTSCHI  
Dominique BARBUZZI  
Alice BERTHOLON  
Philippe CALAME  
Elvia CAMBIER  
Arnaud DUCELLIER  
Raffaele FRAOMENE  
Axel GUBLER  
Elif KAYTAK  
Matthias MEYER  
Claude MOREX  
Patrick MUTZENBERG  
Léo PETERSCHMITT  
Didier PROD'HOM

## Naturalisations

Marie-France CHÂTELAIN  
Katia DE CONTI KALONJI  
Arnaud DUCELLIER  
Axel GUBLER  
Dominique JACOT  
Christiane KOLLA (-BARNES)  
Didier LAURET  
Brigitte LEUZINGER  
Emmanuelle MERLE  
Matthias MEYER  
Louise MORISOD  
Léo PETERSCHMITT  
Céline SANA-OPPLIGER  
Laurence ULDRY  
Alain VOIGNIER

## Sécurité

Jean-Marc ANTONIOLI  
Pierre BAERTSCHI  
Alice BERTHOLON  
David CHERIX  
Raffaele FRAOMENE  
Jean-Jacques GERSTER  
Axel GUBLER  
Dominique JACOT  
Elif KAYTAK  
Christiane KOLLA (-BARNES)  
Emmanuelle MERLE  
Louise MORISOD  
Patrick MUTZENBERG  
Léo PETERSCHMITT  
Dominique VON BURG

## PAV

Jean-Marc ANTONIOLI  
Loïc ANTONIOLI  
Pierre BAERTSCHI  
Julien BARRO  
Alice BERTHOLON  
Philippe CALAME  
Marie-France CHÂTELAIN  
Alain ÉTIENNE  
Raffaele FRAOMENE  
Jean-Jacques GERSTER  
Dominique JACOT  
Christiane KOLLA (-BARNES)  
Matthias MEYER  
Patrick MUTZENBERG  
Léo PETERSCHMITT

## Pétitions

Jean-Marc ANTONIOLI  
Pierre BAERTSCHI  
Philippe CALAME  
Katia DE CONTI KALONJI  
Axel GUBLER  
Dominique JACOT  
Elif KAYTAK  
Brigitte LEUZINGER  
Emmanuelle MERLE  
Louise MORISOD  
Céline SANA-OPPLIGER  
Jülid TURGUT BANDELIER  
Laurence ULDRY  
Alain VOIGNIER  
Dominique VON BURG

## Sports et loisirs

Loïc ANTONIOLI  
Dominique BARBUZZI  
Elvia CAMBIER  
David CHERIX  
Katia DE CONTI KALONJI  
Raffaele FRAOMENE  
Dominique JACOT  
Elif KAYTAK  
Didier LAURET  
Louise MORISOD  
Céline SANA-OPPLIGER  
Jülid TURGUT BANDELIER  
Laurence ULDRY  
Alain VOIGNIER  
Dominique VON BURG

## Intégration

Lauren ADLER  
Maria GASPAR  
Elena GIARIO  
Soledad GUARDIA SEVILLA  
Rocco GUERRAZZI<sup>[a]</sup>  
Anne HILTPOLD  
André LEITNER  
Catherine MARTI<sup>[b]</sup>  
Rosy N'KOUSSEE  
Isabelle PASQUIER  
Christiane PAWELLEK  
Jean-Michel ROULET  
Jodie ROUSSEL<sup>[c]</sup>  
Nassourou TAMBOURA  
Ion UNGUREAN  
Dominique VON BURG

## Règlements et administration

Alice BERTHOLON  
Arnaud DUCELLIER  
Alain ÉTIENNE  
Raffaele FRAOMENE  
Jean-Jacques GERSTER  
Axel GUBLER  
Elif KAYTAK  
Emmanuelle MERLE  
Claude MOREX  
Louise MORISOD  
Patrick MUTZENBERG  
Léo PETERSCHMITT  
Didier PROD'HOM  
Céline SANA-OPPLIGER  
Dominique VON BURG

## Urbanisme – mobilité – aménagement

Loïc ANTONIOLI  
Pierre BAERTSCHI  
Dominique BARBUZZI  
Julien BARRO  
Philippe CALAME  
Arnaud DUCELLIER  
Alain ÉTIENNE  
Jean-Jacques GERSTER  
Christiane KOLLA (-BARNES)  
Matthias MEYER  
Claude MOREX  
Didier PROD'HOM  
Jülid TURGUT BANDELIER  
Alain VOIGNIER  
Dominique VON BURG

## APED

Françoise DEFFERRARD  
Olivier DUFOUR  
Maria GASPAR  
Soledad GUARDIA SEVILLA  
Anne HILTPOLD  
Marc HUFTY<sup>[d]</sup>  
Lievin KALALA  
André LEITNER  
Catherine MARTI  
Matthias MEYER  
Marianne PERRENOUD  
Safiatou SIMPORE DIAZ  
Katia TALA NIKONOVA  
Marie-Françoise (DE) TASSIGNY  
Jülid TURGUT BANDELIER<sup>[e]</sup>  
Ion UNGUREAN

<sup>[a]</sup> Démission avril 2022  
– siège à repourvoir

<sup>[b]</sup> Depuis avril 2022

<sup>[c]</sup> Jusqu'en mars 2022

<sup>[d]</sup> Depuis le 25 mars 2022

<sup>[e]</sup> Jusqu'au 25 mars 2022

### **Fondation immobilière de la Ville de Carouge** *(art. 97)*

Jean-Pierre AEBI  
Rafael ANCHISI  
Pierre BAERTSCHI  
Arnaud DUCELLIER  
Jean-Jacques GERSTER  
Daniel GUBLER  
Jean-René HULMANN  
Stéphanie LAMMAR  
Didier LAURET  
André LEITNER  
Pierre MAULINI  
Marco MICELLO  
Michèle MONTORFANO  
Aurèle MULLER  
Daniel OESCH  
Denis THEVENOZ

### **Fondation du Vieux-Carouge** *(art. 98)*

Julien BARRO  
Stéphane BARTHASSAT  
Catherine FRISCHKNECHT  
Rose-Marie JEANBOURQUIN<sup>[a]</sup>  
Claudine KASPER  
Patrick MONNEY  
Caroline MORAND  
Louise MORISOD  
Daniel MOUCHET  
Aurèle MULLER  
Tobias NOLLI  
Stéphane RIEM  
Valérie STEINMESSE  
Vincent STOHLER<sup>[b]</sup>  
Jülide TURGUT BANDELIER  
Céline ZUBER

### **Fondation carougeoise pour le logement des personnes âgées** *(art. 99)*

Michel BEUCHAT  
Bernard BOCQUET<sup>[c]</sup>  
Camille GOBET<sup>[d]</sup>  
Bertrand GOLLUT  
Anne HILTPOLD  
Jean-Pierre ISABELLA<sup>[e]</sup>  
Isabelle JUAN-MILBERT  
Catherine MARTI<sup>[f]</sup>  
Gabrielle MAULINI  
Patrick MONNEY  
Claude MOREX  
Patrick MÜTZENBERG  
Philippe PELLISSIER<sup>[g]</sup>  
Marianne PERRENOUD  
Jodie ROUSSELL<sup>[h]</sup>  
Stéphane SAUGE  
Marie-Françoise (DE) TASSIGNY  
Jean-Philippe TERRIER  
Alain VOIGNIER<sup>[i]</sup>

### **Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique** *(art. 100)*

Yvan AGNESINA  
Françoise DEFFERRARD  
Isabelle JUAN MILBERT  
Stéphanie LAMMAR  
Brigitte LEUZINGER  
Catherine MARTI  
Marceau SCHROETER  
Valérie STEINMESSE

### **Fondation intercommunale pour le logement des personnes âgées** *(EMS Drize) (art. 101)*

Anne HILTPOLD  
Brigitte LEUZINGER  
Jean MÉTRAILLER  
Matthias MEYER  
Philippe PELLISSIER  
Jülide TURGUT BANDELIER  
Nicolas WALDER

### **Fondation du Cinéma Bio** *(art. 102)*

Cécile BARRO  
Jérémy BOUVIER  
Jean-Michel FARINE  
Stéphanie LAMMAR  
Caroline MORAND  
Sophie SALLIN  
Vincent STOHLER  
Nicolas WALDER

<sup>[a]</sup> Jusqu'au 25 février 2022

<sup>[b]</sup> Depuis le 25 février 2022

<sup>[c]</sup> Jusqu'en novembre 2022

<sup>[d]</sup> Depuis décembre 2022

<sup>[e]</sup> Jusqu'en août 2022

<sup>[f]</sup> Depuis avril 2022

<sup>[g]</sup> Jusqu'en août 2022

<sup>[h]</sup> Jusqu'en mars 2022

<sup>[i]</sup> Depuis septembre 2022

# SECRETARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION

## Secrétariat général

### Désignation et séances des autorités politiques

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2022, le Conseil administratif a désigné M<sup>me</sup> Sonja Molinari comme présidente du Conseil administratif, avec le titre de maire pour l'année 2022-2023, et M<sup>me</sup> Stéphanie Lammar comme vice-présidente.

Le 19 mai 2022, le Conseil municipal a élu comme suit son bureau pour l'année administrative 2022-2023 :

<i>Président</i>	M. Raffaele FRAOMENE
<i>Vice-président</i>	M. Didier LAURET
<i>Secrétaire</i>	M <sup>me</sup> Emmanuelle MERLE
<i>Vice-secrétaire</i>	M. Léo PETERSCHMITT

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, le Conseil municipal a tenu 9 séances plénières. Les séances du Conseil municipal sont disponibles durant quelques jours pour un visionnement par internet. Le Conseil administratif s'est réuni à 40 reprises en séance ordinaire et une dizaine de fois en séance thématique extraordinaire. Le bureau du Conseil municipal a siégé 9 fois et les commissions 52 fois en séances simples ou doubles, soit :

Affaires sociales	2	Pétitions	2
Constructions et logements	6	Règlements et administration	3
Culture et communication	2	Sécurité	0
Développement durable	1	Sports et loisirs	5
Entretien domaine public	3	Urbanisme – mobilité – aménagement	13
Finances	5	APED (extraparl.)	2
Naturalisations	0	Intégration (extraparl.)	2
PAV	1	Toutes commissions réunies	5

## Administration

### Support du Conseil municipal

Une fois n'est pas coutume, l'année 2022 n'a donné lieu à aucun changement au sein du Conseil municipal. Les travaux des commissions ont été intenses, notamment au sein de la commission de l'urbanisme fortement sollicitée pour la révision du Plan directeur communal. Durant l'année 2022, ce sont environ 50 objets qui ont été traités auxquels s'ajoutent 74 questions orales ou écrites. Le support administratif a été renouvelé et réorganisé au sein du secrétariat général afin d'assurer la continuité de la prestation. Une équipe de 4 à 5 étudiant-e-s chargé-e-s des procès-verbaux des commissions a pris en charge cette tâche essentielle au bon déroulement des séances.

### Support du Conseil administratif

Les conditions organisationnelles et temporelles permettant le positionnement du Conseil administratif au niveau politique et stratégique demeurent au cœur de l'attention administrative afin d'offrir le service attendu.

L'activité est cadencée par un rythme hebdomadaire enchaînant les séances du Conseil administratif, la transmission et mise en œuvre des décisions prises dès le lendemain par le secrétariat général en séance avec les chefs de service, puis enfin la préparation par les services des objets à présenter à la conseillère administrative déléguée en vue d'une séance ultérieure du Conseil administratif. La séance

hebdomadaire des autorités est également l'occasion de nombreuses rencontres avec des partenaires de tous ordres sollicitant une audience auprès du Conseil administratif. Les séances hebdomadaires du mercredi sont complétées par des séances thématiques spécifiques pour traiter de dossiers nécessitant une approche collective plus en profondeur.

Le pilotage du secrétariat général au niveau stratégique et en support subsidiaire opérationnel a été renforcé par l'entrée en activité de la secrétaire générale adjointe. Elle est désormais responsable de l'équipe administrative, du support pour le Conseil municipal ainsi que de divers dossiers thématiques ou transversaux. Le support du Conseil administratif a été renouvelé avec deux nouvelles personnes et porte prioritairement autour de l'organisation documentaire, la préparation de séances, la gestion du courrier et des courriels, l'accueil, la coordination avec les services du dicastère, ainsi que la gestion complexe des agendas et délais. La séance mensuelle du « Conseil administratif à votre écoute » rencontre une affluence variable mais soutenue.

### Administration générale

Les principaux axes de travail pour l'année 2022 ont été les suivants :

- Mise en place du suivi du plan de législature avec les services. Ce premier exercice structuré a conduit à un premier monitoring et ouvre des perspectives pour une version plus précise en indicateur pour la prochaine législature.
- De grands chantiers ont été ouverts, notamment celui du plan de continuité des activités, rendu nécessaire par la survenance d'interruptions informatiques dans d'autres administrations. Carouge a donc participé activement aux travaux d'un groupe technique de l'ACG puis défini pour elle les activités essentielles à maintenir. Cette structuration se poursuivra en 2023.
- Les réflexions et travaux de fond entrepris depuis 2019 (Carouge 20-25) se sont poursuivis par la phase de diagnostic approfondi et la mise en place de transformations et évolutions progressives. Des groupes de travail participatifs ont été activés autour de différentes thématiques proposées par le personnel et sous forme d'actions rapides à réaliser (analyse des horaires d'ouverture, lunchs thématiques, accueil des collaborateur-trice-s, tenue des séances, adaptation des seuils décisionnels, etc.). Ces travaux se poursuivront avec l'instauration de nouvelles modalités de travail (formalisation du mode projet) et l'établissement, en 2023, d'une feuille de route pour les différents chantiers ou axes de travail.
- En 2022, les travaux relatifs à l'avenir financier de la commune, à ses besoins d'investissement et à ses prévisions de recettes se sont poursuivis et devraient déboucher en 2023 sur des modalités permettant au Conseil administratif d'opérer ses choix stratégiques et politiques à moyen et plus long terme également, avec l'inexorable difficulté consistant à choisir, et donc à renoncer.

Le secrétaire général est entouré d'une équipe constituée de la secrétaire générale adjointe et du secrétaire général suppléant, d'une assistante et de trois secrétaires de direction assurant le support des conseils administratif et municipal.

### Population (source OCSTAT) (au 31 décembre)

1999	16'892	2007	19'114	2015	21'741
2000	17'425	2008	19'525	2016	22'216
2001	17'929	2009	19'745	2017	22'631
2002	18'144	2010	19'904	2018	22'768
2003	18'479	2011	20'210	2019	23'019
2004	18'777	2012	20'701	2020	22'911
2005	18'987	2013	20'958	2021	22'727
2006	19'155	2014	21'204	<b>2022</b>	<b>22'694</b>

# Dicastère de M<sup>me</sup> Sonja Molinari

Maire

## **Urbanisme, travaux et énergie et durabilité**

Planification directrice et localisée

Aménagement de l'espace public

Mobilité

Génie civil

Énergie et durabilité

Énergie

## **Voirie, espaces verts et matériel**

Nettoyage du domaine public

Aménagement et entretien des espaces verts

Aménagement et entretien du cimetière

Levée et tri des déchets

Transports et support aux manifestations

## **Finances**

# URBANISME, TRAVAUX ET ÉNERGIE ET DURABILITÉ

## Fonctionnement du service : nouvelles pratiques et accent sur la communication

Une **responsable énergie et durabilité** a rejoint l'équipe du service pour coordonner et piloter les travaux de l'équipe anciennement Agenda 21 ainsi que la stratégie énergie au niveau de la commune (en lien avec le SCES) et la concevoir et mettre en œuvre à l'échelle du territoire. Une nouvelle impulsion est donnée dans tout le service sous l'angle des transitions écologiques, énergétiques et solidaires. **Une urbaniste** a également rejoint l'équipe, ce qui permet au service de lancer et suivre de nombreuses démarches liées au développement urbain en cours sur la commune et d'y contribuer.

La **cellule de coordination interservice SCES-SVEM-SURB** s'est renforcée avec la participation du CAVS. Et, sur l'impulsion du Conseil administratif dans le cadre du plan de législation, **un groupe « participation » composé du SAS et du SURB** se penche sur un référentiel commun et un monitoring des démarches participatives en cours.

Afin de fluidifier le travail de **Communauté des communes urbaines**, association rassemblant les trois communes du PAV (Genève, Lancy et Carouge), un Assistant à maître d'ouvrage (AMO) a été engagé et travaille en particulier sur les conditions de mise à disposition des équipements publics et leur planification, ainsi que sur la planification financière des infrastructures et espaces publics. L'appel d'offres pour l'attribution de la **nouvelle concession pour l'affichage commercial** a été lancé à la suite de la finalisation du **concept directeur de l'affichage**. Cette démarche a été menée avec le concours des nombreux services concernés par cette thématique (SVEM-SACC-CAVS).

Plusieurs chantiers visant à améliorer drastiquement la qualité de vie et de déplacement des Carougeois-es, notamment **le tronçon carougeois de la voie verte d'agglomération** ou les **cheminements dans la Moraine**, vont bon train et seront finalisés en 2023.

## Urbanisme – planifications directrices et aménagement de l'espace public

### PDCoM et planification transversale

La démarche de **révision du plan directeur communal** est lancée au printemps 2022 avec une série de conférences, ateliers participatifs et séances de commission UMA pour esquisser la vision territoriale souhaitable pour Carouge à l'horizon 2035-2040, en adéquation avec les objectifs cantonaux liés notamment au plan Climat. Les multiples enjeux auxquels va faire face Carouge – augmentation importante de la population, transition écologique, énergétique et solidaire, et changements sociétal et démographique – ont été abordés, ce qui a permis au groupe de mandataires d'effectuer un premier diagnostic territorial.

En marge du PDCoM, une démarche visant la priorisation et l'échelonnement des planifications sur le territoire carougeois a été menée avec l'urbaniste cantonale sous la forme **d'une feuille de route**.

Le lancement de différentes études pour **le renforcement de l'offre à destination des cycles** permettra d'améliorer le réseau, les accroches aux carrefours, les ronds-points, mais aussi l'offre en stationnement proche des grands générateurs de déplacement (établissements scolaires, équipements publics sportifs ou culturels, centres commerciaux, etc.).

## Carouge sud

Une vision et une planification ont ensuite été définies pour le secteur sud de Carouge, en lien notamment avec la **stratégie d'évolution de la zone 5** (ou zone villa) à la suite d'une injonction cantonale obligeant les communes à identifier les «périmètres de densification accrue» et à établir un guide d'évolution de la zone 5 d'ici à juin 2023. Ce secteur, cumulant de fortes vellétés de développement, des qualités écologiques (biodiversité, pleine terre, canopée), du patrimoine arboré (forêt et arbres remarquables) et du patrimoine paysager et bâti (nouvelles fiches ISOS sur Carouge et recensement architectural cantonal mis à jour), a exigé une approche fine et complexe. En parallèle, de nombreux projets de densification avec ou sans dérogation aux indices de densité ont été accompagnés ou préavisés par le service.

Le **quartier de Battelle-Tambourine** a fait l'objet d'un projet d'aménagements extérieurs à la suite de la démarche participative sur les espaces ouverts menée en 2019. Ces aménagements pourront être réalisés dès que les cessions au domaine public communal seront entérinées.

Dans le secteur, le passage du **BHNS sur le chemin de Pinchat**, visant à relier le futur quartier des Grands-Esserts (Veyrier) à la gare Lancy-Pont-Rouge, a fait l'objet d'un fin travail du point de vue de la géométrie du tracé et de la localisation des arrêts, notamment sur le Rondeau. Ces adaptations du projet permettront de concilier les objectifs de mobilité dans un patrimoine paysager et arboré sensible.

## Carouge centre

La piétonnisation de la **zone piétonne sur la rue Saint-Joseph** a été finalisée et les usager·ère·s et commerces font remonter leurs suggestions afin de faire évoluer l'aménagement de la rue. Un travail participatif est mis en place afin d'ajuster l'aménagement aux besoins conciliant les nombreux usages de la rue – déambulation, marchés, terrasses, projet artistique, livraisons et accès riverains, etc. Une étude sur la **mise à simple sens de la rue Victor-Amé** a été lancée pour améliorer l'attractivité de la rue et réduire les nuisances dues au trafic. Une étude pour améliorer **l'offre en stationnement deux-roues et deux-roues motorisés** a été faite en interne et sera réalisée en 2023 sur le même mode que l'augmentation de l'offre de 2021. Le projet de la **rue du Collège** apportera confort à tous les modes grâce à une piste cyclable et un trottoir ombragé par de nouvelles plantations, tout en garantissant la vitesse commerciale du bus 11.

## Carouge est

Le plan guide de Carouge est continue de se déployer. Le **PLQ Cardinal-Mermillod** (périmètre rue Cardinal-Mermillod, rue Vautier, rue de Veyrier et rue de la Fontenette) a fait l'objet d'une démarche participative rassemblant usager·ère·s, voisin·e·s et propriétaires. Le **quartier des Horlogers** a vu son espace extérieur se transformer à la suite d'une démarche participative rassemblant les habitant·e·s afin de définir les envies et besoins pour des aménagements extérieurs temporaires: des arbres en jauge, du mobilier et des illustrations au sol ont été déployés afin d'améliorer le confort et l'aspect de la rue en attendant les aménagements finaux qui prendront place dès la finalisation de la Cité Léopard et des immeubles attendus le long de la rue du Trusquin. Le chantier de la **Cité Léopard** va bon train et le projet des aménagements finaux et provisoires attenants est à bout touchant. Le **PLQ Menuisiers-Trusquin** est également en cours de finalisation du côté de l'Office de l'urbanisme. Les démarches pour les **PLQ Tir-au-Canon et Guillocheurs** sont en cours d'élaboration.

À la suite du concours European mené en 2021 qui s'est penché sur **l'évolution souhaitable du territoire du Val-d'Arve**, une exposition sur site a été organisée, et une démarche interservice communale et cantonale a été lancée pour concilier les projets considérés comme «coups partis», les besoins sportifs de la population, les ambitions de renforcement du maillage des espaces publics et ouverts ainsi que le

renforcement des qualités écologiques du site en lien avec l'espace de protection des rives de l'Arve et la forêt de protection de la Moraine, et dans la perspective du départ du Bureau des autos à l'horizon 2030.

### **Carouge nord et PAV Étoile**

Carouge nord, et plus particulièrement le quartier des Noirettes, est situé dans l'aire d'influence du **quartier de l'Étoile** dont le premier chantier a été lancé en 2022 (**Campus Pictet de Rochemont**). Ce projet accueillera le siège de la Banque Pictet ainsi que des logements, une crèche privée et des commerces et restaurants. Une grande attention est portée à l'impact de ce chantier en termes de trafic sur les quartiers alentour, en particulier le quartier des Noirettes, et des mesures sont prises pour en réduire les nuisances en orientant le trafic et en assurant des mesures d'accompagnement pour garantir les parcours des piétons et des cycles et l'accessibilité aux riverains. En parallèle, le travail sur les **aménagement extérieurs** du secteur se fait de manière resserrée avec la Commune qui récupérera à terme les aménagements pour son domaine public. Le **projet de remise à ciel ouvert de la Drize**, dont la première partie a été déposée en autorisation de construire fin 2022, fait partie de ces aménagements. Le travail avance avec le projet qui prendra place de l'autre côté de la rivière et qui accueillera également des activités et des logements.

Une grande démarche menée de concert avec la Fondation PAV sur la **programmation des rez-de-chaussée de l'Étoile** a été lancée avec de nombreux expert-e-s afin de planifier au mieux et d'inscrire les bons principes dans les différents outils de planification à disposition : image directrice, PLQ, droits de superficie, etc. et également d'assurer le bon monitoring permettant de garantir cette qualité d'activation des rez et leur diversité répondant aux aspirations des multiples usager-e-s sur la durée.

En parallèle, les **prochains PLQ** sont en cours d'élaboration et le projet de tunnel sous le domaine public desservant tous les sous-sols de l'Étoile pour le stationnement et la logistique permettant de libérer la surface du quartier de la voiture se poursuit sur les plans techniques, fonciers et juridiques.

Afin de piloter l'ensemble de ces démarches sur ce secteur extrêmement dynamique, une **direction technique** a été mise en place par la Commune et copilotée avec la DPAV.

Un peu plus loin, le **projet de végétalisation de la rue des Pervenches** va bon train et améliorera sensiblement la qualité de vie des habitant-e-s et usager-e-s du quartier.

### **Grand Parc et Grosselin**

Dans le cadre du Grand Parc, à la suite des études-tests menées en 2021, lancées par la Communauté des communes urbaines (CCU) explorant les potentiels d'évolution et d'accueil programmatique du site et les ambitions d'un parc de 8 hectares au cœur du PAV, la DPAV réfléchit à une démarche requestionnant le maintien des bâtiments en place dans le projet futur, en tant que ressource plutôt qu'une démolition reconstruction.

Quant au quartier Grosselin, un groupe de mandataires a été sélectionné à l'issue d'un appel d'offres lancé par le Canton pour l'élaboration du premier PLQ sur la base du plan guide validé en 2021 (plan guide comandaté par la Commune et la DPAV). Ce mandat a été mis en pause à l'été 2022, dans le cadre d'une démarche de requestionnement de l'image d'ensemble par la DPAV, sans que la Commune n'y soit associée.

### **Requêtes en autorisation de construire**

En 2022, Carouge a préavisé 32 requêtes définitives en autorisation de construire (DD), 8 requêtes en démolitions (M), 30 autorisations en procédure accélérée (APA), 2 demandes préalables (DP) et 1 demande de renseignements (DR).

## Génie civil

Le secteur Génie civil de la Ville de Carouge est responsable de la coordination des travaux sur l'ensemble du domaine public. Cela inclut les travaux réalisés par des tiers, les interfaces avec le domaine privé, ainsi que les projets qu'il supervise en tant que maître d'ouvrage ou en comaîtrise d'ouvrage avec d'autres partenaires externes.

Sur le plan opérationnel, cette coordination implique la gestion des occupations du domaine public liées aux chantiers, y compris les demandes de déménagement. En 2022, plus de 146 dossiers ont été traités, avec un nombre équivalent d'autorisations délivrées et environ une centaine de factures associées. Afin d'optimiser l'impact sur la mobilité (stationnement et circulation) tout en minimisant la durée des chantiers, le secteur Génie civil coordonne des réunions avec les partenaires responsables de la gestion de la circulation. Son objectif est de garantir une utilisation optimale du domaine public et de défendre les intérêts de la Ville de Carouge. Toutes ces informations sont centralisées et communiquées au public via le site internet de la Commune, dans la rubrique «Chantiers».

Pour assurer l'entretien et l'amélioration constante des espaces publics, le secteur Génie civil effectue les réparations nécessaires et apporte les améliorations à l'aménagement, y compris sur le mobilier urbain. En 2022, le Génie civil a traité 34 cas de vandalisme, comprenant la collecte de preuves, les réparations et la facturation correspondante. De plus, une trentaine de zones identifiées en collaboration avec l'OCT (Office cantonal des transports), la Police municipale, la Fondation des Parkings et des citoyen-ne-s ont bénéficié de modifications de marquage et/ou de signalisation verticale pour améliorer leur utilisation.

L'atelier maçonnerie s'est occupé principalement de l'entretien et des améliorations des aires de jeux, ainsi que des réparations courantes des revêtements de chaussée et des trottoirs. En plus de ces tâches, le Génie civil a piloté une trentaine de chantiers externalisés, tels que le remplacement des dalles sur la place de Sardaigne ou la place de l'Octroi, ainsi que la réfection des trottoirs, des pistes cyclables et de la chaussée (ex.: avenue Vibert, giratoire MParc, rue Jacques-Grosselin, trottoirs rue des Moraines, place du Marché 6...).



Création d'une nouvelle place PMR place du Temple

L'entretien courant englobe non seulement les aménagements de surface, mais aussi l'ensemble des réseaux souterrains appartenant à la Commune. À cet égard, le secteur Génie civil est chargé de gérer les contrats d'entretien pour assurer leur exploitation. Par conséquent, il supervise l'entretien du réseau secondaire d'assainissement ainsi qu'un linéaire important de canalisations situées sur le domaine privé communal. De plus, le Génie civil est responsable de l'entretien de l'éclairage public, du réseau incendie et des bornes escamotables.

Dans le but de rationaliser et d'optimiser les coûts liés à ces interventions, un marché spécifique d'entretien pour les travaux plus importants de chaussée et de trottoir a été établi. Ce contrat, d'une durée de deux ans (2022 et 2023), a été attribué à l'entreprise SCRASA. Toutefois, il sera soumis à un processus d'appel d'offres en 2024 afin de relancer la concurrence.



Travaux de réfection des enrobés à l'avenue Vibert

Le secteur Génie civil assume également la responsabilité de la gestion et de l'entretien du cimetière en étroite collaboration avec l'Office de l'état civil. En 2022, 40 sépultures ont été réalisées, 96 urnes ont été déposées, 27 monuments existants ont été retirés et évacués, et 2 exhumations ont été effectuées. Le Génie civil assure également une présence régulière au cimetière, accueille les familles et attribue les emplacements pour les nouvelles sépultures. En collaboration avec le SAS (Service des affaires sociales) et le SVEM (Service voirie, espaces verts et matériel), un stand d'information a été installé le 29 octobre 2022 à l'entrée du cimetière afin de répondre aux questions des visiteurs.

En plus de l'entretien courant, le secteur Génie civil est responsable de la gestion des grands chantiers communaux. Parmi ceux-ci figure le réaménagement des chemins pour les déplacements doux le long des Moraines, entre la passerelle Sigismond et le cycle de Pinchat, ainsi qu'entre la passerelle Sigismond et la crèche du Val-d'Arve. Le secteur pilote également le renouvellement de l'éclairage public dans le cadre du plan Lumière, l'étude d'optimisation du stationnement pour les vélos et les motos dans les secteurs de Carouge est et centre, la réalisation de deux écopoints enterrés (devant le cimetière et au chemin Charles-Poluzzi), le raccordement des collecteurs sur la rue des Horlogers, ainsi que les aménagements prévus sur cette même rue.



Amélioration du stationnement des 2R et 2RM rue du Pont-Neuf

Le secteur Génie civil a continué de mettre en œuvre les grands projets municipaux, tels que la Voie verte d'agglomération, l'OPB (Ordonnance sur la protection contre le bruit), la piétonnisation de la rue Saint-Joseph et les travaux liés au développement du chauffage à distance sur le boulevard des Promenades (voir page 27). Au besoin, il organise des réunions publiques pour les chantiers de grande envergure. Le Génie civil est chargé de la gestion administrative, y compris les appels d'offres et les contrats, ainsi que de la gestion financière, comprenant l'établissement et le suivi du budget, ainsi que l'obtention de subventions du FIA (Fond intercommunal d'assainissement) et de l'OPB.



Travaux collecteurs et chauffage à distance (CAD) sur le boulevard des Promenades

En plus de sa fonction de coordination opérationnelle, le secteur Génie civil apporte un soutien technique aux urbanistes pour les projets d'aménagement de toutes tailles. Il fournit également une expertise en matière de dépollution et de décontamination pour les sites concernés sur le territoire.

Le secteur élabore chaque année des planifications quinquennales qu'il fournit aux différentes entités cantonales. Il a établi une planification territoriale englobant l'ensemble des projets communaux (mise en conformité des réseaux secondaires, mise en conformité OPB, grands projets d'aménagement et de construction), cantonaux (projet d'agglomération, PAV, BHNS sur le chemin de Pinchat, SIG CAD réseaux structurant et secondaire) et externes.

En 2022, conformément à cette planification, le secteur Génie civil a porté les délibérations relatives au réaménagement de la rue du Collège et à la création de la nouvelle aire de jeux «Noie-tes-Puces».

## Énergie et durabilité

Depuis 2007, l'Agenda 21 s'attache à trouver un équilibre à long terme auquel participent une économie saine et efficiente, une société équitable et solidaire et un environnement respecté de sorte que nous puissions y puiser les ressources dont nous avons besoin.

Plus concrètement, le but est d'impulser des changements d'habitudes dans différents domaines pour se diriger vers un développement durable. Dans ce cadre, de nombreuses actions reconduites ou nouvelles ont été menées pour les habitant-e-s, les écoles et les entreprises essentiellement dans les domaines de la mobilité, de l'énergie, de la consommation responsable et de la biodiversité.

2022 est marqué par l'élaboration d'un plan d'actions communal favorisant la biodiversité qui démontre l'engagement de la Ville dans cette problématique majeure.

À noter également l'arrivée, en fin d'année, d'une cheffe de secteur Énergie et durabilité qui portera conjointement ces enjeux au niveau du territoire. De nombreuses synergies sont à créer au sein du Service de l'urbanisme et plus largement dans l'administration et avec les acteurs du territoire pour construire une politique climatique pour la ville de Carouge. Les premières actions se sont concentrées sur la prévention du risque de pénurie énergétique.

### ***Une administration limitant son impact environnemental et soutenant des initiatives de partenaires externes***

À l'interne, l'Agenda 21 prodigue des conseils et des recommandations sur demande des autres services, non relatés dans ces lignes, par exemple en termes de critères d'achats responsables. Il est par ailleurs reconnu comme initiateur et coordinateur d'actions transversales – et parfois participatives – à la limite du domaine d'action des autres services, à l'exemple du programme Carouge Zéro Déchet.

### **Préavis pour demande de soutiens financiers (subventions)**

La Ville de Carouge encourage la concrétisation d'un développement durable en octroyant des subventions aux sociétés et associations communales, cantonales, voire transfrontalières, actives en la matière sur le territoire communal.

En 2022, l'Agenda 21 a versé un total de CHF 20'000 à 23 organismes différents.

### **Bike to Work**

L'administration carougeoise a participé cette année encore à la campagne de promotion du vélo Bike to Work organisée par Pro Velo. Les 10 équipes inscrites ont totalisé plus de 7'000 km à vélo au mois de juin et économisé 1 t de CO<sub>2</sub>, en favorisant le vélo pour leurs trajets domicile-bureau. L'action sera reconduite en 2023 avec l'objectif d'augmenter le nombre d'équipes participantes.

### **Plan d'actions favorisant la biodiversité**

Face au recul dramatique et préoccupant de la biodiversité dans le monde, la Confédération, puis le Canton de Genève ont adopté ces dernières années stratégie et plan d'actions. La Ville de Carouge souhaite prendre ses responsabilités à son échelon et agir au plus vite pour amoindrir le recul de la biodiversité sur son territoire.

Après la validation du crédit d'études de CHF 31'500 par le Conseil municipal en automne 2021, un plan d'actions favorisant la biodiversité a été réalisé avec le mandataire ATNP. Il se base largement sur la stratégie cantonale tout en adaptant les missions et objectifs au territoire communal. Au niveau local, il faut surtout redonner de la place au vivant, aux milieux naturels en les connectant ensemble, et sensibiliser les habitant-e-s à ses enjeux. Les priorités sont de :

- végétaliser ;
- réduire la **pollution lumineuse** ;
- inclure la biodiversité au cœur des **aménagements** ;
- inciter les acteurs **privés** aux bonnes pratiques.

## ***Des établissements scolaires et espaces de vie enfantine mobilisés pour un développement durable***

### **Prix de l'Agenda 21 pour les travaux de fin de formation du CECG Madame de Staël**

Le prix de l'Agenda 21 pour les travaux de fin de formation du CECG Madame de Staël, décerné chaque année, vise à encourager les élèves à aborder une thématique liée au développement durable dans leur travail de fin de formation. Chaque prix s'élève à un montant maximal de CHF 300.

En 2022, la Ville de Carouge a délivré ce prix à quatre lauréat-e-s du CECG Madame de Staël pour des travaux de maturité portant sur la question des terres rares, l'alimentation locale et de saison et le développement d'un magazine recensant des initiatives peu connues basées en Suisse.

### **Sensibilisation aux questions climatiques**

En 2022, 9 classes du CO de Pinchat et du CECG Madame de Staël ont suivi le programme eCO<sub>2</sub>profil qui sensibilise les élèves à la protection du climat en les accompagnant dans la réalisation de leur bilan de gaz à effet de serre et de projets ciblés. La personnalisation des résultats leur a permis de s'approprier cette thématique.

### **Sensibilisation à l'environnement**

Les établissements du CO de Drize, du CO de Pinchat et du CECG Madame de Staël ont proposé la projection du film *Frère des arbres*, un plaidoyer du chef papou Mundiya Kepanga pour la sauvegarde de la forêt de Papouasie-Nouvelle-Guinée et la défense de l'environnement, dans le cadre de sa tournée internationale.

### **Sensibilisation aux déchets plastiques**

En 2022, 8 classes de l'École des Promenades ont suivi le projet «Sensibilise» proposé par l'association Tricrochet, active dans la revalorisation des matières plastiques et la sensibilisation à la réutilisation. Il s'agissait pour les élèves de suivre des ateliers qui abordent de manière ludique les impacts négatifs du plastique sur la santé et l'environnement et les initiatives zéro-déchet, et de développer des astuces pour réduire leur consommation de plastique, le recycler ou le récupérer.

### **Exposition sur l'infrastructure écologique de Birdlife**

Afin de montrer l'engagement de la Ville de Carouge en matière de biodiversité et sensibiliser classes et grand public à ses enjeux, l'exposition itinérante et interactive élaborée pour les 100 ans de Birdlife – présentant l'infrastructure écologique ainsi que deux simulateurs de vols de papillon – a été accueillie à la salle du Rondeau du 15 au 21 novembre. Elle a été inaugurée le 14 novembre en présence de la maire Sonja Molinari et d'une quarantaine de personnes. Quatorze classes de primaire et du cycle ainsi qu'une quinzaine d'enfants de la Maison de quartier ont pu profiter d'une visite guidée de l'exposition et presque 300 personnes l'ont découverte durant le week-end. Les simulateurs de vol, permettant de se mettre dans la peau d'un papillon et de ses besoins, ont constitué le clou de cet événement.

## **Une société civile encouragée à agir dans le sens d'un développement soutenable**

### **Carouge Zéro Déchet : bilan après trois ans d'actions**

Carouge Zéro Déchet, le programme novateur en Suisse issu d'un partenariat entre l'association Zero Waste Switzerland et la Ville de Carouge, a terminé sa phase pilote fin 2021.

Pour rappel, un objectif ambitieux a été communiqué à dessein (-30% d'incinérables des ménages), afin de faire savoir à toutes et tous que nous visons un changement majeur dans la réduction des déchets – un changement de paradigme qui va bien au-delà du recyclage – et d'inspirer le plus grand nombre de personnes.

Quels sont les résultats aujourd'hui? Avant tout, il faut rappeler que le contexte de la pandémie est venu chambouler nos habitudes (télétravail, vente en ligne et à l'emporter notamment) et rend les chiffres compliqués à interpréter.

Mais voici les principales conclusions qu'il nous semble possible de tirer de ces premiers trois ans.

1. Il y a eu une excellente participation aux nombreuses activités du programme, et une réduction importante des déchets (jusqu'à 90%!) a été observée parmi ces personnes, les premières ouvertes au changement:
  - 6'500 personnes ont participé aux 175 activités organisées et aux 340 séances de coaching;
  - 6 des 14 institutions scolaires ou de la petite enfance carougeoises ont rejoint le programme Mon École Zéro Déchet;
  - 80 commerces et cafés/take-aways/stands du marché ont affiché l'autocollant «Ici on accepte vos propres contenants»;
  - 17 associations ou groupes locaux ont figuré sur les affiches «Geste Zéro Déchet du mois»;
  - le site web du projet a reçu 75'000 visiteurs en trois ans.
2. En 2022 (comparé à 2018), les incinérables des ménages à l'échelle de la ville ont diminué de 8,4%, passant de 176,5 kg à 164,5 kg par an et par habitant; ce qui représente une baisse de 12 kg/an/habitant. Il s'agit là d'un excellent résultat qui nous rapproche de l'objectif cantonal de 160 kg/habitant/an à atteindre d'ici fin 2024. La production des déchets des entreprises a, quant à elle, diminué en moyenne de 15%, portée par l'introduction de la facturation au poids réel en 2018 ([voir page 38](#)).



© Alyssa Busoni

Il y a bien d'autres impacts positifs observés durant cette première phase du programme comme des achats plus locaux, une consommation plus durable (moins de viande, moins de gaspillage...) et un effet positif sur la santé mentale des individus.

Au niveau de l'Administration carougeoise, de nombreuses actions ont été entreprises avec succès, portant essentiellement sur la réduction de la consommation de papier (-2 t par rapport à 2018), la mise en place de la filière du tri des déchets de cuisine et le remplacement des gobelets compostables au profit de ceux réutilisables dans les services et pour les événements internes (voir page 145). Par ailleurs, un test de couches réutilisables a été effectué dans deux crèches carougeoises (voir page 168). La Ville de Carouge soutient en termes de réseau et de communication le projet pilote de produits consignés lancé par les SIG, et permet de diminuer la quantité de déchets et de soutenir l'économie locale. J'la ramène travaille avec 5 distributeurs carougeois qui, en proposant des contenants consignés, font bénéficier des producteurs locaux de contenants réutilisés.

Finalement, ce programme a inspiré des entreprises grandes et petites à lancer une démarche Zéro Déchet à l'interne et à susciter un énorme intérêt au-delà des frontières communales, comme l'illustre par exemple la présentation faite lors de la Journée annuelle des villes de l'Union des villes suisses.

Un programme régulier et sur plusieurs années, un discours positif et orienté solutions, une large communication font partie des clés de ce succès.

La Ville de Carouge et Zero Waste Switzerland poursuivent leur collaboration et leurs efforts afin de faire en sorte que les bonnes habitudes ne soient plus un choix, mais une évidence, pour le plus grand nombre.

### **Lunchbox et carte fidélité : pour simplifier votre repas avec le Défi Lunch Zéro Déchet**

Face à tous ces enseignements et résultats encourageants, et étant donné l'urgence d'une transition écologique, la Ville de Carouge et Zero Waste Switzerland ont poursuivi leur action. Un « Défi Lunch Zéro Déchet » a été proposé aux entreprises carougeoises. Des affiches et cartes répertoriant les nombreux établissements acceptant les contenants de leur clientèle leur ont été envoyées afin d'inciter leurs collaborateur-trice-s à y apporter leur contenant lors de leurs achats à l'emporter.

En automne, des affiches de rue ont invité chacun-e à prendre ses propres contenants pour son repas à l'emporter. Cent vingt boîtes repas reCircle et 20 boîtes pizzas réutilisables ont été offertes aux habitant-e-s ou aux personnes travaillant à Carouge, en écho à la campagne « Emportons malin ! » de l'État de Genève, de la Ville de Genève et de SIG-éco21, qui vise à promouvoir la vaisselle réutilisable, et surtout consignée, dans la restauration à l'emporter.

Finalement, jusqu'au printemps 2023, une carte fidélité est proposée aux habitant-e-s et travailleur-euse-s : elle permet de recevoir un sixième repas gratuit (jusqu'à un montant maximum de CHF 25) lorsqu'on amène son propre contenant pour l'emporter dans l'un des 23 établissements partenaires, que nous remercions chaleureusement ici. L'idée est de donner un avantage à celles et ceux qui contribuent à diminuer les déchets sur la commune et à encourager les autres à faire de même. Le sixième repas est financé par la Ville de Carouge.

Avec toutes ces actions, nous espérons poursuivre la diminution des déchets incinérables communaux en 2023.

### **Semaine du goût : grand brunch participatif et durable**

En 2022, la Ville de Carouge – en collaboration avec les équipes de Fair Trade Town et de Carouge Zéro Déchet – a réinvité ses habitant-e-s à venir « bruncher » en famille ou entre ami-e-s, ainsi qu'à participer à des activités pédagogiques le dimanche 18 septembre 2022 sur l'esplanade de la Salle des fêtes.

Tout a été étudié afin de générer le moins possible de déchets : chaque famille apporte un plat « fait maison » – à base de produits de saison et locaux pour le partager avec les autres participant-e-s – et sa propre vaisselle réutilisable. Boissons

issues du commerce équitable et spécialités locales et artisanales ont été offertes, et des ateliers découvertes gratuits sur le thème du zéro déchet et de la conservation des aliments ont été mis en place pour petits et grands.

Toute la décoration de la journée a été réfléchi en tenant compte du zéro déchet et du vrac. Par ailleurs, en proposant des boissons dans des bouteilles consignées de la filière J'la ramène des SIG dont la Ville de Carouge est partenaire, la quantité de verre trié s'est réduite à 2 bouteilles. Il n'y a eu ni déchet de PET, ni alu et la quantité d'organiques s'est élevée à environ 16 kg.

L'idée est de montrer qu'il est possible de diminuer drastiquement les déchets lorsque tout est organisé en ce sens en amont. Pari réussi: le Brunch du goût qui s'est déroulé avec environ 200 personnes a généré seulement 400 g d'incinérables contre 1,6 kg l'année dernière pour le même nombre de personnes.

### **Atelier participatif sur la transition énergétique**

La Ville de Carouge a collaboré avec l'Institut de recherche sociologique de l'Université de Genève dans le cadre de son projet de recherche «Wellbeing, energy futures and everyday lives (WEFEL)», pour proposer un atelier participatif sur le futur énergétique de personnages fictifs. L'atelier «À quoi ressemblera la vie à Genève en 2035» a réuni 24 participant·e·s autour de scénarios énergétiques et de personnages du futur vivant dans une transition énergétique à Genève en 2035. Les participant·e·s ont ainsi pu se projeter dans la vie quotidienne de ces personnages et échanger sur des notions telles que bonheur, bien-être, besoins fondamentaux et moyens de les satisfaire, ainsi que la relation entre transition énergétique et bonne vie.

### **«Légumes urbains» de ProSpecieRara : atelier de semis et repiquage**

Dans le cadre de la campagne «Légumes urbains» de ProSpecieRara visant à faire comprendre l'utilité et la nécessité de conserver la diversité génétique et culturelle, un atelier sur la culture de variétés rares à cultiver sur une plate-bande ou un balcon a été proposé le 6 avril. La quinzaine de participant·e·s a pu apprendre comment faire pousser des plantons et les entretenir pour en obtenir de beaux légumes pour l'été. Ils sont repartis avec leurs pots de plantules de variétés fixées qui, contrairement aux variétés hybrides F1, conservent leurs propriétés et peuvent se ressemer d'une année à l'autre: la base de l'autonomie paysanne et de la souveraineté alimentaire.

### **Conférence sur la pollution lumineuse**

Le vendredi 25 mars, la Ville de Carouge, en partenariat avec la Société astronomique de Genève, a eu le plaisir d'inviter deux spécialistes, MM. Achkar et Moeschler, afin de découvrir les impacts de la pollution lumineuse sur notre environnement. Cette conférence gratuite a apporté une vision globale sur cette thématique et a proposé des solutions concrètes. Le public était malheureusement clairsemé, probablement à cause des suites de la pandémie.

### **Fête de la nature : sortie à l'affût du castor**

Le soir du 20 mai, dans le cadre de la Fête de la nature, 17 personnes ont eu la chance de pouvoir observer deux castors sur l'île aux Castors à Carouge et bénéficier des explications des naturalistes de l'association de la Libellule. Très appréciées, d'autres sorties seront organisées en 2023.

### **Ateliers de réparation multimédia**

Depuis 2014, la Ville de Carouge met en place, via l'Agenda 21, des ateliers de réparation d'appareils multimédia gratuits, en collaboration avec l'école d'électronique du Petit-Lancy (CFPT). Les ateliers ont retrouvé en 2022 le rythme de croisière d'avant le Covid et presque 60 personnes ont participé aux 4 ateliers organisés en 2022,

amenant plus d'une soixantaine d'appareils dont la majorité a été réparée grâce à l'ingéniosité des élèves. Il s'agit souvent d'appareils ayant plusieurs années, de petits électroménagers ou des jouets, à savoir des objets qui n'auraient vraisemblablement pas été réparés (plus de disponibilité des pièces de rechange ou réparation en magasin coûteuse).

Les élèves électroniciens en multimédia ainsi que l'enseignant sont satisfaits de l'expérience qui leur permet d'avoir un contact direct avec la clientèle. Nous profitons pour les remercier chaleureusement de leur implication sans laquelle ces ateliers tant appréciés n'auraient pas eu lieu.

Vu le succès rencontré, ces ateliers se poursuivront en 2023.

### **Collecte et récupération de téléphones portables**

Pour favoriser la réutilisation et le recyclage, la Ville de Carouge poursuit son soutien en 2022 à l'association NoOPS.ch, qui combat l'obsolescence programmée en Suisse, et invite les Carougeois-es à déposer leurs smartphones usagés dans les boîtes prévues à cet effet, au guichet Carouge à votre service et à l'antenne La Manivelle de Carouge.

En partenariat avec l'entreprise «réalise», les téléphones collectés sont soit reconditionnés et remis en vente, soit démontés pour recycler les matériaux. Les données sont effacées selon les procédures strictes établies par réalise.

(NoOPS.ch prend le relais de la collecte de téléphones portables usagés organisée par Terre des Hommes, Solidarcomm ayant pris fin en 2020.)

### **Animations déchets écopoints**

Afin de répondre aux questions des usager·ère·s et de fournir du matériel pour faciliter le tri et la réduction des déchets, 6 animations devant 6 écopoints ont eu lieu le samedi 26 mars, avec des ambassadeur·trice·s de SIG-éco21. À cette occasion, plus de 380 personnes ont été sensibilisées et 103 p'tites poubelles vertes distribuées.

### ***Une mobilité moins impactante***

#### **Cours «À vélo en toute sécurité»**

Le vélo est un moyen idéal de déplacement dans notre contexte urbain, mais les familles avec de jeunes enfants peuvent avoir certaines craintes à l'adopter. Pour allier sécurité et plaisir, le cours «À vélo en toute sécurité» a été proposé gratuitement par la Ville de Carouge pour la dixième année consécutive aux familles carougeoises lors de deux éditions, les 14 mai et 10 septembre 2022.

En tout, 30 personnes (parents et enfants) ont profité des conseils pratiques et théoriques prodigués par PRO VELO. Une sortie sur route était chaque fois réalisée afin de mettre en pratique les connaissances acquises. Ces cours, qui connaissent une très bonne affluence et un taux de satisfaction élevé parmi les participant·e·s, seront reconduits en 2023.

### **Deux vélos-cargos en location à Carouge**

Depuis septembre 2018, 20 vélos-cargos électriques sont mis à disposition de la population genevoise, dont 2 à Carouge. Particuliers ou entreprises peuvent les louer pour une heure ou plusieurs jours.

L'objectif de cette offre, lancée par l'Académie de la mobilité et le TCS, est de permettre d'accéder simplement et à prix modique à des vélos de transport électriques. La Ville de Carouge, via l'Agenda 21, participe financièrement à ce projet afin d'encourager chacun·e à passer à une mobilité douce dans le cadre d'un contrat portant jusqu'en 2024.

En 2022, 170 prêts ont été effectués. Les deux hôtes, l'Épicerie du Marché et l'Auberge communale, connaissent un succès similaire.

## **Le réseau cantonal de vélos en libre-service VéloPartage**

Depuis 2020, le réseau cantonal de vélos en libre-service VéloPartage permet à tout un chacun de louer et de rendre des vélos mécaniques et des vélos à assistance électrique dans n'importe quelle station du canton. À Carouge, le réseau s'étoffe depuis 2020, grâce à la demande grandissante pour ce mode de déplacement. La Ville de Carouge fait partie du Comité de pilotage et du Comité technique de VéloPartage et recherche régulièrement des façons d'améliorer l'offre sur son territoire et au-delà.

VéloPartage est le fruit de la collaboration du canton de Genève et de 20 communes participantes – Bardonnex, Bernex, Carouge, Céligny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Cologny, Confignon, Genève, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Satigny, Thônex, Troinex, Vernier et Versoix. Depuis 2021, il prend le relais du programme Carougeroule.

## **Opération «Lumières à vélo» pour une meilleure visibilité à vélo**

Afin de continuer à pédaler en toute sécurité à l'arrivée de l'hiver, la Ville de Carouge a souhaité encourager ses habitant-e-s cyclistes à vérifier leurs équipements lumineux et à veiller encore plus prudemment à leur visibilité à vélo. L'adage «voir et être vu» est particulièrement important à rappeler dans un contexte de diminution de l'éclairage public. Un stand d'information et un atelier de réparation ont donc été installés en novembre 2022 sur le parvis de l'église de Sainte-Croix en partenariat avec l'association PRO VELO. Ce fut l'occasion de sensibiliser au respect des usager-ère-s de la route et à la sécurité routière et de donner des conseils pour l'entretien des vélos ainsi que du matériel réfléchissant.

## **Promotion de l'usage du vélo et de la réparation**

Consciente des enjeux de la mobilité douce, mais aussi de la réparation dans le cadre d'une consommation responsable, la Ville de Carouge souhaite encourager l'allongement de la durée de vie des vélos en rendant leur réparation plus attractive financièrement auprès de ses habitant-e-s.

À la suite du succès de cette action ces deux dernières années, la Ville de Carouge, via l'Agenda 21, a offert des bons de réparation pour les vélos dans les magasins partenaires carougeois. Deux types de bons différents étaient disponibles : des bons de CHF 50 valables sur une petite réparation «standard» et des bons de CHF 250 valables sur le remplacement d'une batterie ou d'un moteur de vélo à assistance électrique (VAE). L'objectif était de tester une incitation à la réparation d'un élément clé, mais cher, sur les VAE.

Cette année, 181 réparations ont ainsi pu être effectuées dans des ateliers locaux. La Ville de Carouge envisage de reconduire cette action en 2023.

## **Caddie Service**

Créée en 2009, l'association Caddie Service propose la livraison, à vélo électrique, des achats effectués dans certains commerces partenaires. L'association, dont la Ville de Carouge est membre fondatrice, est une concrétisation des principes du développement durable. Elle vise dans le même temps la promotion des modes de transport doux, la réinsertion de personnes travaillant dans le cadre d'une mesure de placement de l'Hospice général et d'emplois de solidarité, ainsi que le maintien d'un tissu économique et commercial de proximité.

Face à des difficultés financières depuis plusieurs années, l'avenir de Caddie Service s'est finalement scellé en juillet 2022 par sa fusion avec l'association Genève-roule. La Ville de Carouge continue sa collaboration avec la nouvelle entité dans le cadre des services proposés en 2022.

## Un « nano-hub » urbain pour le transport de marchandises

Afin d'aider au développement de mobilités alternatives et de réduire les nuisances dues aux transports de marchandises dans les zones habitées, la Ville de Carouge s'est associée à l'Office cantonal des transports, les villes du Grand-Saconnex et de Meyrin, l'entreprise de livraison OVO Logistique Urbaine et le programme éco21 des SIG pour tester une solution de logistique urbaine inédite en Suisse: des nano-hubs (ou micro-dépôts) urbains et mobiles. Ces petits containers, installés dans des endroits stratégiques, servent de point de livraison aux camions qui déposent en une seule fois une marchandise qui est ensuite livrée par vélo-cargo dans un rayon de 1 ou 2 km. Ce système réduit l'impact des tournées de camion dans un quartier ou une commune et améliore l'efficacité de la logistique du dernier kilomètre.

À noter que celui-ci a été sélectionné par le Bureau de coordination pour la mobilité durable (COMO) de la Confédération, qui soutient financièrement des projets de mobilité innovants.

Un de ces micro-dépôts a pris ses quartiers en mai 2022 sur la place Sigismond pour une phase test de quinze mois.



©Valérie Page-Hamilton, 2022

## ***Pour une utilisation raisonnée de l'énergie renouvelable et locale***

### **Planification énergétique et réseaux thermiques structurants**

Avec la révision du Plan directeur communal et du Plan directeur communal de l'énergie (PDCoME) qui l'accompagne, Carouge entame une réflexion transversale et coordonnée sur son avenir énergétique. Le PDCoME déclinera notamment les objectifs ambitieux du Plan directeur de l'énergie du canton et ceux du Plan climat 2030 à l'échelle de la commune, en y intégrant les spécificités de Carouge.

Aujourd'hui, 90% des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire du canton sont couverts par des énergies fossiles. Pour faire face à l'urgence climatique et accélérer la transition énergétique, les SIG déploient les réseaux thermiques structurants avec l'objectif d'atteindre 80% d'énergie renouvelable pour nous chauffer à l'horizon 2030. La planification du développement du chauffage à distance sur le territoire communal se poursuit en collaboration avec les SIG et le Canton. Sa réalisation a déjà débuté avec l'installation de premiers tronçons de conduite (par exemple au boulevard des Promenades cette année et à la route de Veyrier lors de sa réfection). La mise en service partielle est prévue par les SIG dès 2026-2027 et son alimentation à 80% par de l'énergie renouvelable pour 2030 ([voir page 19](#)).

L'arrivée de ce réseau structurant implique un travail important de coordination avec les acteurs de la Commune et les projets de développement prévus pour maximiser les synergies entre les différents acteurs et projets et dans un souci de minimiser les nuisances pour tout le monde.

## Une démarche pour orienter les projets de rénovation de bâtiments locatifs

La démarche Commune-Rénove aide les propriétaires et régies à rénover leurs bâtiments résidentiels locatifs construits entre 1946 et 1990. Il est proposé par les villes de Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin et Versoix en collaboration avec SIG-éco21. Des séances d'information, des rencontres bilatérales ou encore des workshops et des webinaires avec les principaux acteur-trice-s de la rénovation permettent d'orienter au mieux les projets de rénovation grâce aux conseils personnalisés d'expert-e-s.

La Ville de Carouge a hébergé un workshop à la Salle des fêtes le 10 novembre, réunissant 29 porteur-euse-s de projets réparti-e-s sur l'ensemble du territoire cantonal. Au fil de l'année, 20 projets carougeois représentant une surface de plus de 55'000 m<sup>2</sup> ont bénéficié de conseils personnalisés d'expert-e-s.



## Programme Nouvelle Lumière dans le quartier Gabelle

En partenariat avec SIG-éco21, le programme Nouvelle Lumière a déployé une nouvelle édition en septembre-octobre 2022, cette fois-ci adressée aux habitant-e-s du secteur de la Gabelle. Deux cent trente-huit ménages ont ainsi profité d'une visite effectuée par un ambassadeur formé à conseiller et installer une gamme d'appareils peu gourmands en électricité, comme des ampoules LED et des économiseurs d'eau. La distribution de flyers informatifs, de sacs compostables et de p'tites poubelles vertes aux ménages visités a complété cette action.

Une économie électrique de 43'402 kWh/an est attendue en fin d'année à la suite de cette opération, soit 182 kWh/an économisés en moyenne par logement visité (ce qui correspond à près de 10% d'une facture moyenne d'un ménage en appartement). Cette économie globale est équivalente à la consommation électrique d'environ 26 logements de cette catégorie.

L'économie thermique associée à cette opération devrait permettre de réduire les émissions liées au chauffage de l'eau chaude sanitaire de 99,5 t de CO<sub>2</sub> sur dix ans.

## Diminuer l'éclairage public dans un contexte de crise énergétique

La Commune de Carouge souhaite diminuer l'impact de la pollution lumineuse tant pour des raisons énergétiques que pour celles favorisant la biodiversité. Depuis trois ans, la Cité sarde participe à l'opération La Nuit est belle! en questionnant l'usage de la lumière sur son territoire et en organisant des événements de sensibilisation. Cet engagement s'est concrétisé de façon accélérée avec le contexte de crise



énergétique, avec la diminution des décorations de Noël et la suppression des illuminations des bâtiments communaux et du patrimoine ou avec l'extinction nocturne de l'éclairage public de certaines rues (voir pages 50-51). Au total, ce sont près de 10% des points lumineux qui sont dorénavant éteints au cœur de la nuit. La population semble bien s'adapter à ce nouveau paysage urbain nocturne, aucune plainte ni incident n'ayant été signalés.

### **Promouvoir l'efficacité auprès des PME à La Praille**

L'opération Efficacité PME a été menée par SIG-éco21 en partenariat avec la Ville de Carouge. Elle vise les PME dont la consommation électrique annuelle est inférieure à 100 MWh. Cette opération a eu lieu du 16 mai au 30 juin dans le quartier de La Praille. L'objectif de l'opération est de visiter sur une durée limitée toutes les très petites entreprises du périmètre sélectionné, indépendamment de leur secteur

d'activité, afin de proposer un diagnostic énergétique des installations, un plan d'action personnalisé indiquant les potentiels d'économie d'énergie sur l'ensemble des usages ainsi qu'un soutien dans les démarches liées à la réalisation d'actions de performance énergétique. Les visites sont effectuées par des conseiller-ère-s énergie partenaires du programme SIG-éco21.

L'opération s'est bien déroulée avec un taux d'ouverture de porte de 80% – soit 112 entreprises visitées – et un très bon accueil des conseiller-ère-s énergie par ces dernières. Le taux de passage à l'action est de 14% pour des économies s'élevant à 42'794 kWh électriques et 6,63 t de CO<sub>2</sub>. L'opération a été prise en charge financièrement par SIG-éco21. Nous tenons à remercier chaleureusement SIG-éco21 pour cela, et son implication dans la réalisation des différentes opérations menées ensemble.

### ***Des commerces de proximité partenaires d'une consommation responsable***

#### **Campagne « Réparer plutôt que jeter »**

En 2016, la Ville de Carouge a rejoint la campagne « Réparer plutôt que jeter », lancée en 2014 par la Ville de Genève et la Fédération romande des consommateurs (FRC). Cette campagne encourage les consommateur-trice-s à prolonger la durée de vie de leurs objets en répertoriant des adresses de commerces et d'artisans locaux actifs dans la réparation sur un site web dédié : <http://www.ge-repare.ch/>. Carouge ne compte pas moins de 33 réparateur-trice-s.

L'action remplit son objectif d'encourager la réparation au sein de la population. Le répertoire d'adresses de réparateur-trice-s en ligne connaît en effet toujours une bonne fréquentation annuelle. Une partie de ces recherches débouche très probablement sur des réparations auprès des réparateur-trice-s répertoriés.

#### **Bons pour la réparation d'appareils électriques et électroniques**

Depuis 2016, 200 bons de réparation d'une valeur de CHF 50 – valables sur la réparation d'appareils électriques et électroniques auprès de 10 commerces carougeois partenaires – sont proposés chaque année aux habitant-e-s.

L'objectif est de faire connaître les lieux de réparation de proximité et de redonner le réflexe d'aller au moins demander un devis avant de se débarrasser d'un objet. Les habitant-e-s bénéficient d'un seul bon par an afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

La demande a trouvé un rythme de croisière avec une septantaine de bons utilisés chaque année (79 en 2022) et reste appréciée, en plus des ateliers de réparation très prisés.

Les commerces partenaires sont satisfaits de cette offre qui les fait connaître et promeut leurs services. Cette action importante en termes d'économie circulaire se poursuivra en 2023.

#### **Campagne « ge-réutilise »**

À la suite du succès de la campagne « Réparer plutôt que jeter », les partenaires du projet ont décidé de lancer un projet similaire dans le domaine de la réutilisation. Est ainsi né le projet « ge-réutilise », qui encourage la population à réutiliser des objets existants en acquérant du deuxième main ou en louant des objets depuis 2021. À cette fin, un site web spécifique a été développé, [www.ge-reutilise.ch](http://www.ge-reutilise.ch), avec un répertoire d'adresses d'entreprises, de commerces et d'associations actives dans l'échange, la revente ou la location d'objets et basés sur le territoire des communes partenaires (Bernex, Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates et Ville de Genève). Carouge compte 11 adresses proposant un vaste choix d'objets de deuxième main, à louer ou à acheter.

# LOUER PLUTÔT QU'ACHETER



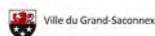
[www.ge-reutilise.ch](http://www.ge-reutilise.ch)



Le répertoire de la seconde main et de la location d'objets à Genève



en partenariat avec



## Campagne Fair Trade Town

Distinguée Fair Trade Town depuis 2018, la Ville de Carouge et ses partenaires ont poursuivi leurs actions en faveur du commerce équitable. La Ville a notamment continué sa participation au groupe de travail régional Genève équitable et les réflexions qui y ont lieu sur la place du commerce équitable et de la durabilité dans les choix de consommation.

## Délibérations

### Législature 2020-2025

#### DA 068-2022

*Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 4'754'000 TTC (dont CHF 226'380 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal), destiné au réaménagement de la rue du Collège*

Pour faire suite à la délibération n° 182-2019 relative aux études du réaménagement des rues du Collège, des Moraines et de la Fontenette, la Commune souhaite réaménager entièrement la rue du Collège en intégrant un nouvel aménagement de l'espace rue et des espaces publics, l'optimisation du réseau de mobilité douce, la mise en conformité du gabarit routier notamment pour les bus, le déploiement du plan Lumière, la pose de fibre optique carougeoise et la construction d'un collecteur d'eau pluviale en conformité avec le plan général d'évacuation des eaux.

Par ailleurs, le projet prévoit d'améliorer la résilience climatique de la Commune en limitant les îlots de chaleur et en proposant des trottoirs ombragés par la création de nouveaux espaces arborisés. Les travaux seront coordonnés avec les Services industriels de Genève (SIG) qui en profiteront pour construire la suite du réseau de chauffage à distance (CAD) qui traversera Carouge pour relier les HUG.

Cette délibération vise l'ouverture d'un crédit de construction pour réaliser ces aménagements. À noter que ce crédit comporte une part d'activation de prestations effectuées par le personnel communal.

Le CM a approuvé cette délibération le 22.09.2022.

#### DA 069-2022

*Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 251'725.33 TTC (dont CHF 12'000 TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal), destiné à couvrir les travaux complémentaires et les frais de suivi associés de la rénovation du pont de Carouge*

Ce crédit est destiné à couvrir le dépassement correspondant aux différentes offres complémentaires pour des travaux requis à la suite d'imprévus découverts en cours de réalisation, ainsi qu'aux honoraires de suivi rattachés.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 19 mai 2022.

#### DA 070-2022 Cheminements MD

*Crédit complémentaire de CHF 284'430 TTC (dont CHF 14'430 TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné à la poursuite des études sur les cheminements à travers la Moraine et à la Vigne-Rouge, ainsi qu'un crédit de réalisation de CHF 1'735'270 TTC (dont CHF 81'770 TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) permettant l'amélioration du cheminement qui reliera la crèche du Val-d'Arve au chemin des Moraines et l'accès au site de l'administration du Val-d'Arve*

Le crédit d'études complémentaires permet de poursuivre les études déjà engagées sur les cheminements de mobilité douce à travers la Moraine et le quartier de la Vigne-Rouge afin d'intégrer de la façon la plus optimale possible les préoccupations de préservation des milieux naturels et de lutte contre les îlots de chaleur notamment, cela dans la perspective d'offrir une liaison continue longitudinale de qualité entre le Val-d'Arve et le Bachet.

Le crédit de réalisation, quant à lui, permet d'entamer les travaux de réaménagement du chemin qui donne accès à l'EVE du Val-d'Arve à travers la forêt, dans un contexte agréable et confortable pour les usager·ère·s.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 23 juin 2022.

#### **DA 073A-2022**

*Dérogation au rapport des surfaces, pour le projet de construction sous forme d'habitat groupé DP 317'241, sur la parcelle 688, sise en 5<sup>e</sup> zone, au chemin Fillion 3, avec un indice d'utilisation du sol de 51,5%*

La Ville de Carouge a été appelée à se prononcer sur un projet de construction de 3 habitats groupés faisant l'objet d'une demande préalable (DP) n° 317'241 et prévoyant un indice d'utilisation du sol de 51,5% (THPE), sur la parcelle 688, sise chemin Fillion 3, classée en 5<sup>e</sup> zone. Le projet nécessitant une dérogation à l'indice de densité maximal de 0,3 normalement autorisé en zone villas et conformément à la Loi sur les constructions et les installations diverses (LCI), le préavis du Conseil municipal sous forme d'une délibération municipale a été nécessaire (art. 59, al. 4, lettre b LCI). La délibération proposait de refuser l'octroi d'une dérogation au rapport des surfaces pour ledit projet.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 23 juin 2022.

#### **DA 081A-2022 Place de jeux Noie-tes-Puces**

*Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'études et de réalisation de CHF 908'300 TTC (dont CHF 43'300 TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal), destiné à l'amélioration et à l'agrandissement de la place de jeux au lieu-dit Noie-tes-Puces*

Ce crédit permet d'améliorer la place de jeux existante (qui était initialement destinée à être réaménagée telle quelle après les travaux de la VVA). Un périmètre plus généreux a été envisagé pour accueillir la nouvelle place de jeux, de pair avec la modernisation des jeux et l'amélioration qualitative des aménagements paysagers.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 20 octobre 2022.

#### **DA 083-2022**

*Proposition du Conseil administratif relative à la cession gratuite à la Ville de Carouge de la sous-parcelle 637B, sise route de Veyrier 42 et constitution de diverses servitudes*

La dérogation de recourir à un PLQ, accordée par le Conseil administratif, a été assortie de quelques contreparties, notamment une cession de terrain en faveur du préau de l'école et une cession au domaine public le long de la route de Veyrier.

Ces cessions nécessitent d'être entérinées par une délibération ad hoc du Conseil municipal. Elles sont, par ailleurs, assorties de servitudes permettant de compléter le dispositif foncier mis en œuvre pour permettre cette opération et garantir le bon voisinage en termes d'usages et de droits.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 20 octobre 2022.

#### **DA 088-2022 Mesures cyclables**

*Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'études de CHF 426'666 TTC (dont CHF 20'300 TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal), destiné à l'étude d'un plan d'actions cyclables, à l'étude de l'amélioration du stationnement des cycles autour des grands générateurs de déplacements et à l'étude d'un contresens cyclable à l'avenue Cardinal-Mermillod, entre la place de l'Octroi et la rue de la Filature*

Dans le cadre de la politique de promotion de la mobilité douce, trois volets peuvent être étudiés grâce à ce crédit d'études afin d'améliorer le réseau (création de bandes et pistes cyclables, amélioration des accroches aux ronds-points, implantation de sas et départs anticipés aux feux, contresens, etc.) et les infrastructures de stationnement cyclables. Cette démarche permet d'encourager la pratique du vélo par la sécurisation des usager-ère-s, l'amélioration des infrastructures existantes et une meilleure lisibilité du réseau cyclable.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 24 novembre 2022.

## Motions

### **MO 027-2022A**

#### **Aménagement de la rue Saint-Joseph (interpartis)**

Cette motion a été déposée le 17.11.2022 et traitée lors du Conseil municipal du 27.04.2023.

Cette motion demande au Conseil administratif de s'atteler à la résolution de conflits d'usages ayant lieu dans la récente zone piétonne du vieux Carouge et la rue Saint-Joseph en particulier.

Cela nécessitera de procéder par étapes pour assurer notamment des aménagements transitoires dès l'été 2023 et de trouver des solutions concertées à moyen terme pour résoudre les questions de stationnement, d'accès ou de mobilité avant un aménagement définitif qui ne devrait pas avoir lieu avant plusieurs années.

La motion est acceptée par 28 oui, 0 non et 0 abstention, soit à l'unanimité.

## Pétitions

### **PE 009-2022A**

#### **Stop au trafic de transit à travers Carouge nord et les Acacias**

Cette pétition a été déposée le 15 septembre 2022 et traitée lors du Conseil municipal du 27 avril 2023.

Le texte de la pétition demande au Conseil municipal et au Conseil administratif de mettre en place un nouveau plan de circulation pour empêcher le trafic de transit important au cœur des quartiers d'habitations de Carouge nord et des Acacias, garantir l'accès motorisé local et favoriser les mobilités actives et les transports publics. À noter que la pétition a été adressée conjointement au Grand Conseil et aux autorités municipales de la Ville de Genève.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le renvoi au Conseil administratif.

# VOIRIE, ESPACES VERTS ET MATÉRIEL

Le Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM) se structure en quatre domaines opérationnels, à savoir : l'Administration englobant également l'économat et la conciergerie, les secteurs Transports et voirie, Espaces verts et Ateliers et manifestations. Le présent rapport met en exergue les moments phares et les projets majeurs qui ont jalonné l'année 2022 au sein de ces domaines. Cette vue d'ensemble permet de saisir les enjeux inhérents à l'évolution de la Ville de Carouge.

Comme chaque année, le SVEM tient à exprimer sa profonde gratitude envers l'ensemble de ses collaborateurs et collaboratrices, pour leur dévouement et leur contribution essentielle. Les réalisations de l'année 2022, marquées par une série de projets fructueux, ont été rendues possibles grâce à leur travail assidu et à leur engagement infatigable.

## Contexte de la guerre en Ukraine

Les répercussions de la guerre en Ukraine ont eu un impact sur l'économie mondiale se traduisant par des augmentations de tarifs et des difficultés en matière d'approvisionnement. En effet, un certain nombre de nos partenaires fournisseurs de biens et de services ont procédé à des ajustements tarifaires, particulièrement pour des éléments tels que les carburants, le bois, les équipements électriques, les métaux et les produits agricoles.

## Administration

### Projets majeurs réalisés

#### Facturation des frais d'élimination des déchets urbains incinérables des entreprises

En 2022, le secrétariat du SVEM a émis un total de 3'336 (versus 3'039 en 2021) factures concernant la collecte et l'élimination des déchets incinérables des entreprises, pour un montant total de CHF 985'844, dont 69 % correspondent aux 342 entreprises équipées de leurs propres conteneurs et taxées au poids, et 31 % correspondent aux 1'810 microentreprises taxées au forfait.

#### Formations

Au cours de l'année 2022, une proportion de 94 % des membres de l'équipe du SVEM, soit 82 collaborateurs, ont participé à un total de 1'247 heures de formation. Parmi ces heures, les domaines suivants se distinguent : 36 % étaient consacrées à des formations en gestion destinées aux cadres, 33 % à des formations spécifiques aux métiers, et 26 % portaient sur des mesures de santé et de sécurité au travail.

L'analyse détaillée des heures de formation par secteur révèle que les collaborateurs du secteur des Espaces verts ont enregistré le plus grand nombre d'heures de formation, atteignant un total de 453 heures. Ils ont été suivis par ceux du secteur Ateliers et manifestations, avec 295 heures de formation, ainsi que par les équipes des Transports et voirie, ayant accumulé 274 heures de formation. Le secteur de l'administration a également participé activement, cumulant 226 heures de formation.

### Réhabilitation des mâts à drapeaux des Tours de Carouge

À la suite du postulat déposé en mai 2019 par le PLR concernant l'état dégradé des mâts des Tours de Carouge, notre service a engagé des démarches pour la rénovation de cette infrastructure. Malheureusement, les fournisseurs sollicités n'ont pas accepté le mandat pour diverses raisons, telles que la hauteur, la complexité et le risque lié à ces travaux.

Fin 2020, le SVEM a mandaté un bureau d'ingénieurs-conseils carougeois pour une étude de faisabilité, dont les résultats ont été présentés en février 2021. Parmi les deux options envisagées (remplacement ou rénovation), le Conseil administratif a choisi la rénovation comme solution la plus prudente et économique.



En mai 2021, le projet a reçu un financement de la part du Conseil municipal, par le biais d'une délibération. La rénovation et la mise en conformité des mâts ont été effectuées en juillet 2022. Les mâts ont été démontés à l'aide d'un camion-grue, transportés jusqu'à l'usine pour réparation (traitement de surface, peinture et remplacement des systèmes de hissage) via un convoi spécial.

La coordination et la planification précises des interventions ont été essentielles, impliquant des déviations temporaires du trafic routier et piétonnier, l'occupation de l'espace public, les autorisations pour les travailleurs en hauteur, ainsi que l'évacuation des habitants du dernier étage sous la zone de levage lors de chaque opération.

### Validation des factures

En 2022, le secrétariat du service a géré 1'492 factures fournisseurs, totalisant environ CHF 3,6 millions. Cette gestion est cruciale car elle influe directement sur l'image de la Commune en termes de respect des délais de paiement envers ses fournisseurs. De plus, sur le plan technique, accomplir cette tâche demande une excellente compréhension des procédures d'achat et une solide connaissance du plan comptable de la Ville de Carouge.

### Projet européen Naïades

Entre 2019 et 2022, la Ville de Carouge a participé, aux côtés d'Alicante en Espagne et de Braila en Roumanie, au projet européen Naïades, qui s'inscrit dans le cadre de Smart City. Celui-ci ambitionne d'augmenter l'efficacité de la gestion de l'eau dans les villes et est porté par le SVEM. Dans un contexte de changement climatique et d'une augmentation des périodes de fortes chaleurs, les villes font face toujours plus régulièrement à des pénuries d'eau et doivent alors rendre plus efficiente et durable leur gestion de l'eau.

Le projet Naïades à Carouge est intervenu plus spécifiquement dans deux domaines, l'arrosage des plantes et le suivi de la qualité de l'eau des fontaines et pataugeoires. Dans ce contexte, ce projet a servi de laboratoire pour de nouvelles technologies qui s'appuyaient sur l'intelligence artificielle (IA) pour combiner différentes données, météo, humidité des sols, etc., relevées par 12 capteurs installés à Carouge.

L'année 2022 a vu la clôture du projet au niveau européen et deux jalons particuliers pour Carouge.

Premièrement, au mois de juin, Carouge a accueilli la dernière réunion plénière du projet Naïades, qui a rassemblé toutes les parties prenantes, soit 23 participants, pour finaliser les différentes recherches et faire le point sur l'avancement du projet. Ce fut l'occasion pour Carouge de faire découvrir à ses hôtes son territoire et de renforcer les liens avec les partenaires du projet.

Deuxièmement, afin de présenter le projet dans un format accessible au grand public, une vidéo a également été produite, disponible sur la chaîne Youtube de la Ville de Carouge (lien <https://youtu.be/yYPuRduAR8Q>).

## **Économat et conciergerie**

L'atelier Économat et conciergerie joue un rôle crucial dans la gestion des achats, des livraisons et de la mise à disposition de l'équipement pour nos employés, notamment les vêtements de travail et les outils. L'équipe est composée de deux concierges, un magasinier et un chef d'atelier, travaillant en harmonie pour soutenir nos opérations quotidiennes.

### Restructuration de l'équipe conciergerie

En juin 2022, M. José Salgueiro, qui a dévoué vingt-deux années en tant que concierge, a pris une retraite bien méritée. Son départ a été l'occasion d'une réorganisation minutieuse de l'équipe en charge de la conciergerie au 92, route du Val-d'Arve. Une réévaluation approfondie de nos besoins a conduit à une adaptation judicieuse de nos ressources, ce qui a permis de réduire notre effectif de 3 à 2 équivalents temps plein (ETP).

Cette restructuration a eu pour bénéfices de clarifier davantage le champ d'intervention et d'optimiser la répartition des tâches en fonction des compétences et capacités spécifiques de chaque concierge. Depuis la mise en place de ces changements, nous avons observé une amélioration significative du niveau d'autonomie, de l'engagement et une réduction du taux d'absentéisme au sein de l'équipe.

Nous sommes fiers des progrès réalisés grâce à cette réorganisation, qui a renforcé notre capacité à soutenir efficacement les activités de notre commune et à offrir un environnement de travail encore plus positif pour nos employés.

### Acquisitions par la Centrale d'achats

L'économat a participé aux récentes avancées et acquisitions qui contribuent à l'amélioration de notre cadre communal. Un appel d'offres a été lancé pour moderniser les pupitres utilisés lors des conférences organisées par la Ville de Carouge et nous sommes très satisfaits de l'acquisition de deux pupitres (dont un dédié exclusivement à la Salle des fêtes) de haute qualité avec un micro et une liseuse intégrés.

Dans le secteur des patrouilleuses scolaires, nous avons investi dans un tout nouveau vélo électrique, spécialement adapté pour répondre aux besoins uniques de cette mission essentielle. Ses caractéristiques soigneusement choisies garantissent une mobilité améliorée et une efficacité accrue dans le service que nous rendons à notre communauté.

Du côté de nos équipes dédiées à la voirie et aux ateliers, nous avons entrepris des démarches pour moderniser notre équipement. Après dix-neuf années de loyaux services de notre nacelle araignée, une visite attentive chez différents fournisseurs en Valais a abouti à une décision prometteuse. Nous sommes enthousiastes de vous annoncer qu'un nouvel achat sera finalisé en 2023, offrant ainsi une nouvelle dimension à nos activités.

En parallèle, nous avons également cherché une solution pour remplacer la remorque, dont le châssis avait subi des déformations. Notre recherche fructueuse en Valais nous a permis de trouver une alternative idéale, qui facilitera le transport de nos deux nacelles. Cette acquisition, prévue également pour 2023, démontre notre engagement envers l'efficacité et la sécurité de nos opérations.

Enfin, nous sommes ravis de partager le résultat d'une collaboration exemplaire avec la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) de la Ville de Genève. Grâce à cette synergie fructueuse, nous avons attribué le marché des sacs-poubelles à un nouveau fournisseur avec lequel un contrat a été signé jusqu'en 2027.

Ces développements témoignent de notre détermination à moderniser nos ressources et à répondre aux besoins de notre Commune de manière efficiente et responsable.

## Transports et voirie

Le secteur Transports et voirie s'occupe de gérer et d'entretenir les espaces communaux, qu'ils soient privés ou publics. Cela inclut la collecte des déchets, le nettoyage du domaine public, le déneigement et la gestion des incivilités.

En ce qui concerne la quantité de déchets ramassés par ce service, on a constaté une diminution globale de 5,6% (7'807 tonnes en 2022 contre 8'300 tonnes en 2021). De la même manière, la quantité de déchets urbains incinérés par habitant (165 kg/habitant) a également baissé de 9% en 2022 par rapport à l'année précédente (182 kg/habitant).

Le pourcentage de déchets urbains incinérés a également enregistré une amélioration, passant de 52,3% en 2021 à 50,3%. De plus, le taux de recyclage, calculé comme la part des déchets recyclés par rapport à l'ensemble des déchets urbains produits, a augmenté de 47,7% à 49,7%. Cela reflète une meilleure implication des habitants de Carouge dans le tri des déchets ([voir page 22](#)).

## Projets majeurs réalisés

### Poubelle de rue solaire autocompactante (test à la place du Marché)

Notre secteur a voulu tester une poubelle de rue solaire auto-compactante. Ce test s'est basé sur le constat d'une augmentation de la fréquentation des espaces publics, ce qui a entraîné une explosion des volumes de déchets de type littering pour lesquels les poubelles de rue n'étaient pas adaptées.

Dans ce contexte, le secteur Transports et voirie s'est équipé provisoirement d'une poubelle à compaction solaire afin d'étudier la possibilité d'en implanter à plus grande échelle sur notre territoire.

Après un premier constat positif, au vu de l'excellente capacité de stockage de cette dernière, il s'est avéré que la majeure partie des déchets contenus dans la machine était des bouteilles en verre ainsi que des emballages de nourriture très volumineux. D'autre part, le système de logistique en véhicule électrique ne permettait pas d'effectuer la vidange du contenant par les collaborateurs à cause du poids excessif à soulever lors des opérations de collecte.

Par ailleurs, son large encombrement au sol ainsi que la grandeur limitée d'ouverture de la trappe d'alimentation ne faisaient pas l'unanimité au sein des utilisateurs (car non idoine avec la typologie de déchets récoltés lors du confinement). C'est pourquoi, après une phase test d'un mois, la décision a été prise de ne pas poursuivre avec ce type d'équipement, mais de positionner des bacs roulants de 240 litres supplémentaires avec auge d'alimentation spéciale «écope» si le besoin se faisait sentir à l'avenir.



### Optimisation de la collecte dans les éco-points de la commune

Afin d'améliorer la qualité des déchets organiques dans les éco-points, la Ville de Carouge a mis en place une collecte en bacs roulants avec opercules. Ces opercules permettent d'éviter les dépôts insalubres dans les bacs et d'améliorer la qualité du déchet récolté.

Les conteneurs terriers organiques ont été modifiés pour réceptionner la fraction de déchets susceptibles de subir des débordements dus à de gros volumes. Il s'agit ici essentiellement du papier et du carton.



### Nouvelles corbeilles urbaines – remplacement des anciens modèles obsolètes

Le déploiement des nouvelles corbeilles urbaines sur le territoire de la Ville de Carouge a été conduit en suivant une approche fondée sur les habitudes et comportements des résidents. À l'heure actuelle, l'état d'avancement de ce projet atteint 70%, avec une perspective d'achèvement de l'ensemble du programme de déploiement de ces nouvelles poubelles d'ici à 2023.

### Suivi des déchets urbains des entreprises

En 2022, il y a eu 200 nouvelles entreprises soumises à la taxe forfaitaire annuelle et 16 nouveaux emplacements quantifiables (ceux dont les déchets sont mesurables et collectés par la Ville de Carouge). Depuis la mise en circulation des camions équipés du système de pesée embarquée (en 2018), le nombre d'emplacements produisant des déchets quantifiables a augmenté de 33%.

Courant 2022, lors de nos enquêtes sur le terrain, une trentaine d'associations sportives opérant dans les bâtiments communaux ont été identifiées. Certaines d'entre elles n'étaient pas répertoriées dans le Registre des entreprises du Canton de Genève et, grâce à notre action, elles s'y sont inscrites, permettant ainsi une application équitable de la taxe forfaitaire pour toutes les associations de Carouge.

Par ailleurs, nos outils statistiques performants assurent un suivi précis des déchets d'entreprises, permettant de détecter des anomalies ou infractions. De plus, ils aident les entreprises à améliorer leur tri des déchets, réduisant ainsi les coûts liés aux déchets incinérables.

### Transformation de deux éco-points communaux hors sols en terriers

En novembre 2022, la Ville de Carouge a inauguré ses deux nouveaux éco-points enterrés. Les cabines hors sols ont fait place à de nouveaux conteneurs terriers flambant neufs.



Chemin Charles-Poluzzi



Place Sigismond

### Gestion des incivilités et des tags sur le territoire de la Ville de Carouge

Notre système de fonctionnement est optimal. Notre équipe est désormais renforcée et compte trois employés formés et professionnels. Nous utilisons également des produits respectueux de l'environnement et élaborés à Carouge. Ces derniers ont évolué, sont très efficaces et plus économiques en quantité pour obtenir des résultats probants.

En parallèle, sur un emplacement stratégique fortement touché par des dégradations, une fresque a été réalisée par Sevenlab, un artiste faisant partie de l'association « Walls' Street »; ceci dans le cadre d'une collaboration interservices avec le SACC. Ce dernier a piloté le projet sous l'égide du Crédit cadre d'art contemporain de la Ville de Carouge qui l'a financé (voir p. 116).

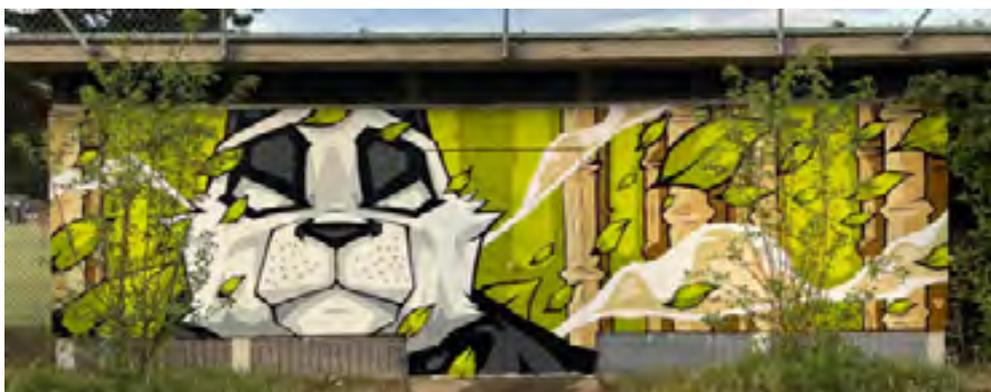
Dans ce milieu très codifié du street-art, il est important de respecter diverses étapes afin d'éviter à nouveau des sinistres. Typiquement, la belle fresque a été vandalisée immédiatement après sa réalisation car l'un des vandales qui avait tagué le mur auparavant n'avait pas compris qu'il s'agissait d'une fresque sous mandat communal. L'artiste a pu restaurer avec succès la fresque, redonnant ainsi sa beauté à ce mur. L'individu responsable de cet acte de vandalisme demeure toujours inconnu.



Avant la fresque – un nettoyage hebdomadaire était nécessaire



La fresque vandalisée par l'un des taggers qui s'était approprié ce mur



La fresque terminée et récupérée par l'artiste (Sevenlab)

### Mise en conformité des équipements pour le tri des déchets dans les immeubles

La Ville de Carouge poursuit ses démarches auprès des régies et propriétaires pour faire respecter l'obligation d'équiper les immeubles avec les conteneurs pour les ordures ménagères, le papier et les déchets organiques. Cette tâche se déroule de manière optimale, malgré les difficultés architecturales rencontrées dans le vieux Carouge.



### Espaces verts

Le secteur Espaces verts s'occupe de la mise en valeur du territoire par l'entretien des espaces verts de la commune. Le secteur compte 17 collaborateurs, y compris 2 apprentis, organisés en 3 ateliers (atelier fleurs, atelier arbres, atelier taille et tonte). Par ailleurs, la Ville de Carouge dispose de sa propre serre dans laquelle sont cultivées 95% des plantes qui ornent les bacs à fleurs.



### Canicule

L'année 2022 a été marquée par des excès de chaleur durant l'été et plus globalement par un manque d'eau dès le printemps. Trois périodes de canicule ont été marquantes : mi-juin, mi-juillet et début du mois d'août. Malheureusement, des conséquences visibles sur la nature et les espaces verts de la commune ont été constatées telles que :

- Consommation d'eau d'arrosage en hausse.
- Chutes de branches d'arbres, notamment les platanes. En effet, par fortes chaleurs la sève cesse de circuler, n'alimente plus les vaisseaux ligneux et le bois se rétracte fragilisant les branches qui cèdent sous leur propre poids.
- De nombreuses plantes ayant vécu sur leurs réserves durant les chaleurs se sont épuisées et donnent des signes de faiblesse au printemps suivant.

Le secteur Espaces verts constate avec regret qu'un risque de pertes de plantes dans les années à venir est élevé à la suite de ces événements.

## Projets majeurs réalisés

### Formation continue

Les collaborateurs du secteur ont suivi des formations ciblées sur les problèmes environnementaux. Celles-ci sont en lien avec la conversion bio de la serre de production. Cela implique des changements radicaux de nos techniques de culture où le sol devient l'élément clé de la résistance des plantes face aux maladies et ravageurs.

Nous essayons de déceler les blocages en amont plutôt que de devoir traiter au curatif et utiliser des produits phytosanitaires.

Aussi, une approche a été organisée autour de la mise en place de l'entretien différencié afin d'aider les collaborateurs du secteur à évaluer les différentes surfaces et leur utilisation. L'important est de pouvoir adapter l'entretien des diverses surfaces en fonction de la fréquentation et de l'utilisation.

### Protection de l'ail des ours

En raison d'une forte fréquentation de la forêt de Pinchat et notamment à proximité du canapé forestier à l'extrémité du parc du Val-d'Arve, nous avons constaté un fort piétinement d'une plante appelée ail des ours.

En collaboration avec le service des forêts de l'OCAN, nous avons délimité des zones de protection afin que les plantes puissent se régénérer.



### Plantation place de l'Octroi

En poursuivant l'aménagement provisoire de l'été 2021, dans le but de répondre à la demande des habitants et aussi pour lutter contre les îlots de chaleur, le secteur a planté différentes espèces énumérées ci-dessous afin de compléter l'alignement existant et créer des zones d'ombre supplémentaires.

- Trois Liquidambar styraciflua (copalme d'Amérique).
- Un cerisier à fleurs également pour la diversité végétale.
- Des arbustes à fleurs dont une partie en indigène afin d'amener de la diversité végétale, isoler les bancs des nuisances de la route. Ceux-ci sont destinés également à remplacer les haies de buis qui étaient souvent attaquées par un ravageur très vorace, la pyrale du buis, contre laquelle il est difficile de lutter sans insecticide.

En accord avec la politique cantonale en faveur d'une arborisation de qualité adaptée aux espaces urbains, les nouvelles espèces n'ont pas été choisies au hasard, mais en fonction de leur emplacement, du mode de plantation, des réseaux souterrains en place, de leur résistance à la pollution inhérente à un centre-ville et aussi pour garantir une variété végétale permettant de lutter contre les parasites et d'éviter une disparition en masse.

Les arbres majeurs vont atteindre une hauteur moyenne d'au maximum 10 mètres, pour ne pas créer une barrière devant les habitations et pour respecter la séparation végétale avec l'avenue Cardinal-Mermillod.



Quant à l'ensemble de l'alignement des arbustes, son choix a répondu à des critères esthétiques mais surtout à sa capacité d'évapotranspiration afin de créer une sensation de fraîcheur à leur contact.

Dans la conception du plan de replantation, nous avons pris en compte les exigences de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), selon lesquelles les nouveaux arbres devaient avoir un développement libre pour augmenter la canopée existante, amener de l'ombre et de la fraîcheur dans l'environnement immédiat, et renforcer la biodiversité en zone urbaine en proposant un accueil mieux adapté aux oiseaux et aux insectes.

Un autre objectif poursuivi était d'ouvrir l'espace afin de donner un sentiment de grandeur à ce petit parc.

De plus, un partenariat avec l'EVE des Menuisiers a été mis en place pour accueillir des enfants spécialement durant ces plantations.

L'équipe des espaces verts a pu montrer diverses techniques de plantation dans le but de susciter le respect de la nature et les éveiller aux besoins des végétaux en ville.

### Plantation bacs été/hiver

En hiver (à gauche), le but recherché était un style pur. Ainsi, l'arrangement des bacs et massifs était principalement alimenté par des pensées, des pavots, des choux ornementaux et différentes plantes adaptées selon les lieux.



Durant l'été, le thème choisi était «les sous-bois» et notre équipe de jardiniers a planté principalement des bégonias, des dichondras, des échinacées et des pileas.

### Projet Naïades : une gestion intelligente de l'eau pour un futur durable

Comme cité en page 37, le projet Naïades a été finalisé en 2022. L'utilisation de capteurs testés lors du projet a permis, grâce à l'intelligence artificielle, de produire des prévisions en termes de besoin d'arrosage permettant une gestion plus fine de l'eau par l'équipe des espaces verts, ce qui a permis d'économiser plusieurs centaines de litres d'eau.

La Ville de Carouge a pu constater, grâce à un changement de paradigme dans sa gestion de l'eau, plusieurs améliorations tangibles. Le passage à une gestion orientée données et monitoring en temps réel de plusieurs paramètres, et ce à distance grâce aux capteurs, a notamment permis de mieux planifier le travail du secteur Espaces



verts et de diminuer la quantité d'eau d'arrosage de 40 % des bacs à fleurs concernés par le projet, sur une période observée de trois semaines.

Ainsi, les bacs ont été arrosés sur la base de ces paramètres sachant que chacun des secteurs d'arrosage a ses particularités et que les besoins en eau diffèrent en fonction de l'exposition au soleil et au vent. Par ailleurs, ce nouveau dispositif a permis de gagner du temps et d'optimiser la tournée d'arrosage du fait que les bacs étaient arrosés selon leurs besoins. Par ailleurs, avec des quantités d'eau ajustées, les plantes ne souffrent d'aucun excès et ont une meilleure résistance aux attaques extérieures (ravageurs ou champignons).

### Arbres rue Saint-Joseph

Dans le but de rendre la rue Saint-Joseph plus agréable et adoucir son côté minéral, les espaces verts ont installé 6 arbres de grandeur moyenne :

- 1 Liquidambar styraciflua (copalme d'Amérique)
- 1 Koelreuteria paniculata (savonnier)
- 1 Cercidiphyllum japonicum (arbre à caramel)
- 1 Prunus serrulata (cerisier du Japon)
- 1 Acer campestre (érable champêtre)
- 1 Lagerstroemia indica (lilas des Indes)

### Nichoirs

Dans le cadre de l'entretien différencié mentionné précédemment et mis en œuvre dans la commune depuis 2021, des nichoirs ont été fabriqués par les menuisiers de la Commune avec du bois local, sans solvant ni peinture pour ne pas nuire aux oiseaux. Ces abris, qui apportent une contribution supplémentaire à la biodiversité en ville, ont été installés dans des sites favorables, avec l'aide d'un ingénieur en gestion de la nature.

Les nichoirs suivants ont été installés :

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| • 12 pour gros cavernicole/<br>pigeon colombin | • 44 pour mésange bleue      |
| • 3 pour moineau domestique                    | • 1 pour sitelle torchepot   |
| • 4 pour rouge-queue noir                      | • 2 pour étourneau sansonnet |
| • 6 pour rouge-queue à front blanc             | • 2 pour grimpereau          |
|  | • 1 pour martinet noir       |



## Arbres plantés

Par ailleurs, les espaces verts ont planté cette année :

- Dans le secteur de Carouge centre :
  - 2 Prunus avium (merisier)
- Dans le secteur des Tours :
  - 1 Prunus avium (merisier)
  - 1 Tilia platyphyllos (tilleul à grandes feuilles)
  - 2 Morus alba (mûrier blanc)
  - 1 Malus (pommier)
  - 1 Cercis siliquastrum (arbre de Judée)
- Dans le secteur Grosselin :
  - 1 Aesculus x carnea (marronnier)
  - 2 Prunus avium (merisier)
  - 1 Tilia platyphyllos (tilleul à grandes feuilles)
- Dans le secteur de Carouge est :
  - 1 Pyrus communis (poirier)
  - 1 Sorbus aria (alisier blanc)
  - 1 Quercus frainetto (chêne de Hongrie)

## Ateliers et manifestations

Le secteur Ateliers et manifestations s'occupe principalement de l'entretien technique des biens et des bâtiments communaux, de la maintenance du parc de véhicules et de la logistique pour toutes les manifestations qui ont lieu sur le territoire de la commune. Le secteur est composé de 21 collaborateurs (y compris 2 apprentis) regroupés en 6 ateliers : peinture, menuiserie, mécanique, serrurerie, électricité, sanitaire et matériel pour les manifestations.

## Projets majeurs pour lesquels le service est engagé

### Principaux événements communaux

- Vide-grenier
- Fête de la musique et 1<sup>er</sup> Août
- Fête des écoles
- Inauguration de la zone piétonne
- Printemps carougeois
- Brunch du goût
- Festival Murs du son
- Concerts d'automne
- Vide-grenier en automne
- Fête de l'escalade dans les écoles de Carouge
- Marché de Noël
- 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe suisse au stade de la Fontenette (Étoile Carouge vs Saint-Gall)
- Journée mondiale des aîné-e-s à la Salle des fêtes
- 200 ans du temple de Carouge
- 10 ans de l'école de la Vigne-Rouge
- 100 ans de l'association des jardins familiaux
- Visite de M. le conseiller fédéral Guy Parmelin à la salle du Rondeau



Inauguration de la zone piétonne



Brunch du goût



1<sup>er</sup> Août

### Entretien, dépannage, nettoyage et suivi des fontaines communales

Dans le cadre du projet Naiades, un dispositif a été mis en place à la fontaine des Tours permettant d'accéder à une analyse en temps réel et prévisionnelle de la qualité de l'eau et de signaler, par une alerte, une dégradation, avant que celle-ci n'intervienne (voir page 37).



© Loris von Siebenthal

### Zone piétonne de la rue Saint-Joseph

Montage, démontage et gestion des aspects techniques. Participation active au groupe de travail interservices en charge des décorations (SACC, SURB, SVEM) pour la conception des installations saisonnières.

En 2022, durant la période estivale, la rue a été décorée de drapeaux reprenant des dessins des élèves carougeois, réalisés pour le concours de la Fête des écoles sur le thème du Printemps carougeois. Puis dès l'hiver, les *Hanabis*, luminaires conçus par le collectif Pitayas, ont enchanté la zone piétonne.



© David Wagnières



© JulieAuContraire

### Atelier peinture

C'est avec plaisir que nous vous informons de la réussite aux examens de CFC de peintre de notre apprenti, M. Alexis Feola. Ce dernier a obtenu le meilleur résultat à l'examen du CFC et a reçu le prix de la Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève (GPG).

### Atelier électricité

L'atelier électricité s'attache depuis toujours à promouvoir l'efficacité énergétique et les économies. Ainsi, il installe et ajuste les temps d'éclairage des capteurs crépusculaires et des minuteurs en les adaptant aux différents lieux, usages et saisons. En fait, dès que l'occasion se présente, une attention particulière est portée à la révision des modèles de luminaires et des sources lumineuses, dans l'objectif de maximiser leur rendement énergétique.

Face à la réalité de la crise énergétique, causée en 2021 par la forte reprise économique mondiale après la récession liée à la pandémie de Covid-19, puis amplifiée à partir de mars 2022 par la guerre en Ukraine, l'atelier électricité a mobilisé sa réflexion autour de solutions novatrices visant à optimiser la consommation énergétique des bâtiments communaux. Ainsi, nous avons mis en place une transition progressive vers l'éclairage LED dans certaines parties de nos édifices publics, ou même de manière globale lorsque c'était possible ([voir page 29](#)).

Travaillant main dans la main avec le Service constructions, entretien et sports, notre équipe d'électriciens n'a pas ménagé ses efforts pour scruter attentivement la consommation énergétique de chaque bâtiment dans le but d'identifier d'éventuelles surconsommations et mettre en place des actions correctives ciblées. En parallèle, une démarche d'examen systématique de la consommation énergétique des manifestations est également entreprise, afin de réaliser des comparaisons d'année en année.

### Illuminations de Noël

Le groupe de travail interservices en charge des décorations (SACC, SURB, SVEM) s'est efforcé de proposer de belles illuminations en tenant compte du contexte énergétique relaté précédemment, ce qui a fortement impacté le programme initial. Le groupe de travail a évalué plusieurs options afin de réduire considérablement (-90%) la consommation électrique.



Voici quelques mesures concrètes définies par le groupe de travail et mises en œuvre par notre service :

- Marquer en priorité les entrées de la ville.
- Réduire le nombre d'installations et se concentrer sur les lieux/places emblématiques.
- Décorer les écoles.
- Réduire si possible les quantités de luminaires par installation, sans péjorer l'effet escompté.
- Rentabiliser le stock existant en privilégiant les luminaires les moins énergivores.
- Réduire la période d'allumage (moins trois à cinq semaines selon les cas). Dans les écoles, de la fin des vacances scolaires d'automne au 27 décembre, et partout ailleurs, du 25 novembre jusqu'au 15 janvier.

### Rondeau de Carouge

Cette installation acquise par le Crédit cadre d'art contemporain peu énergivore (équipée d'ampoules LED avec une consommation de 7 Wh par oiseau) a été adaptée de manière à réduire le nombre d'oiseaux par arbre (8 au lieu de 10, pour un total de 88 oiseaux au lieu de 110) tout en maintenant un environnement lumineux agréable.



### Route de Veyrier

La Ville de Carouge a renoncé à cette installation, ce qui a permis de réduire la consommation énergétique de 2'990 W.



### Maison Delafontaine

Une nouvelle installation uniquement lumineuse avait été prévue pour ce lieu emblématique. Elle a été reportée à une date ultérieure et a été remplacée par une décoration de gros nœuds rouges, en stock, fixés sur tous les volets.



# FINANCES

## 2022, une volonté de renforcer les relations avec les entreprises et de développer l'attractivité du centre-ville

### Création du poste de déléguée aux entreprises et aux commerces

Cette année a été marquée par l'engagement d'une déléguée à la promotion économique, nouvelle collaboratrice de notre Commune, qui agira notamment comme facilitatrice des échanges entre les entreprises et l'administration.

À travers des rencontres en direct avec les entreprises, mais également avec les groupements professionnels ainsi qu'avec les partenaires cantonaux, l'un des objectifs est notamment d'accroître encore les liens avec la Commune, en développant les occasions de contacts (événements par exemple) pour les accueillir, les informer et les guider tant au niveau communal que cantonal.

Ce nouveau poste permet de renforcer encore les actions qui avaient été menées par le Service des finances et de la promotion économique vis-à-vis du tissu économique.

### Inauguration de l'extension de la zone piétonne rue Saint-Joseph

Dans le cadre de l'inauguration de l'extension de la zone piétonne de la rue Saint-Joseph, la population a été invitée à partager un moment de convivialité avec les autorités ainsi qu'à profiter de ce nouveau lieu de vie pendant toute la journée du samedi 18 juin.

Après la partie officielle, plusieurs animations ont été proposées au public :

- animation musicale : plusieurs concerts durant l'après-midi ;
- stands des commerces devant leur arcade/organisation d'ateliers ;
- animation en partenariat avec les commerces – quiz avec lots à gagner ;
- animation pour les familles/enfants : grands jeux en bois et métalliques, ainsi que les jeux proposés par les travailleur·euse·s sociaux·ales hors mur.

Cette inauguration a permis au public de (re)découvrir la rue Saint-Joseph et ses commerces à travers des activités ludiques et des animations pour petits et grands.



© Audrey Leclerc

## Promotion touristique et commerciale

### Bienvenue ailleurs, Carouge magique et visites guidées des illuminations de Noël

En collaboration avec le Service des affaires culturelles et de la communication, le Service des finances et de la promotion économique a contribué à la diffusion des campagnes touristiques d'été avec «Bienvenue ailleurs» et d'hiver avec «Carouge magique», notamment sur la diffusion de spots radio durant ces périodes.

Afin de contribuer à la promotion touristique, artisanale et économique de Carouge pendant «Carouge magique», il a également été décidé de reconduire les visites guidées des illuminations d'hiver avec ILLICO Travel. Celles-ci s'adressaient aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

En plus de la dimension artistique de ces installations décoratives, cette année, deux attentions toutes particulières ont été portées au narratif de ces visites :

- Les économies d'énergie : dans le contexte actuel de sobriété énergétique, les illuminations hivernales ont été intégralement repensées et leur consommation réduite de 90%.
- La promotion des commerces et de l'artisanat : il a été communiqué aux visiteurs l'ouverture des magasins tous les dimanches jusqu'à Noël, le Marché de Noël le week-end du 16 au 18 décembre et la possibilité d'acheter des Bons cadeaux des Intérêts de Carouge.

Huit visites, gratuites pour le public, ont été organisées.

### Chasse aux glaces et Rallye Vin-Tage

L'opération «Chasse aux glaces et Rallye Vin-Tage» dans les rues et commerces de Carouge a été ouverte pendant quatre mois durant les beaux jours de mai à septembre, et a été un franc succès pour la troisième année consécutive. Pour rappel, il s'agit de deux jeux de piste en plein air.

La Chasse aux glaces a pu compter sur 464 participant-e-s contre 446 en 2021 : 46% des participant-e-s résidaient en Suisse – dont 38% à Genève, 19% à Carouge et 2% à Fribourg – et 33% des participant-e-s étaient originaires de France voisine.

Le Rallye Vin-Tage a quant à lui accueilli 215 participant-e-s dont 33% venaient de Genève, 23% de Carouge et 10% du canton de Vaud. Nous avons également eu 8 participant-e-s venant de France voisine.

L'accessibilité pour tous a été maintenue grâce à un tarif avantageux ainsi qu'au soutien de la Commune :

- CHF 10 pour la Chasse aux glaces ;
- CHF 25 pour le Rallye Vin-Tage.

La contribution financière de la Ville de Carouge a notamment permis de garantir la présence d'animateur-trice-s sur place durant toute l'opération, de financer les brochures et stylos utilisés par les participant-e-s pour les jeux ainsi que la communication et la promotion de ces jeux sur les différents médias.

De plus, cela a également permis d'apporter une visibilité supplémentaire à nos commerces.

Les retours ont été très positifs. Le soutien de la Ville de Carouge a largement contribué à la réussite de cet événement et à son bon déroulement.

### Organisation d'une première conférence sur la création d'entreprise

Le premier événement sur la création d'entreprise a été organisé le mardi 4 octobre en collaboration avec Genilem.

Le thème choisi pour cette première conférence était «Je transforme mon idée en entreprise». Les participant-e-s ont pu découvrir ou approfondir les principales étapes clés pour démarrer un projet d'entreprise.

Grâce à l'expertise de Genilem – acteur incontournable de la création d'entreprise sur le canton de Genève et de Vaud depuis plus de vingt-cinq ans –, et grâce au témoignage très concret d'un entrepreneur carougeois (Hoppbox SA), le public a découvert les points essentiels pour comprendre son marché, s'assurer de la désirabilité de son offre et optimiser la viabilité de son entreprise.

Après cet événement, les participant-e-s ont également pu s'inscrire à une séance individuelle et personnalisée de quarante-cinq minutes avec un coach de Genilem pour approfondir la création de leur entreprise.



© Magali Girardin

## Messages du Conseil administratif

### Introduction

Les comptes 2022 de la Ville de Carouge sont positifs et bouclent avec un excédent de produits de CHF 1,4 mio, ce qui est particulièrement réjouissant au vu de l'incertitude de l'année écoulée et en considérant les prévisions fiscales annoncées par l'administration cantonale lors de l'établissement du budget 2022. Ce dernier prévoyait en effet un déficit de CHF 2,9 mio.

Ce résultat positif est dû à plusieurs facteurs qu'il convient de souligner :

- des revenus fiscaux<sup>1</sup> en forte hausse de CHF 16,1 mio par rapport au budget ;
- des charges d'exploitation<sup>2</sup> maîtrisées en baisse de CHF 3,8 mio par rapport au budget, avec notamment des amortissements en baisse de CHF 2,3 mio en raison des amortissements complémentaires comptabilisés lors du bouclage des comptes 2021.

Le tableau ci-après résume le résultat 2022 :

CHF/mio	Budget 2022	Réel 2022	Écart en mio	En %
Charges	119,9	142,2*	+22,3	+19 %
Revenus	117,0	143,6	+26,6	+23 %
<b>Résultat</b>	<b>-2,9</b>	<b>+1,4</b>	<b>+4,4</b>	

\* incluant CHF 14 mio d'amortissements complémentaires votés durant l'année 2022.

Ci-après quelques éléments spécifiques que nous souhaitons souligner :

### État des charges

Comme depuis de nombreuses années, les charges communales sont maîtrisées et ce malgré des charges contraintes en augmentation, la croissance des tâches administratives et activités portées par les communes.

Les économies sur les dépenses du budget de fonctionnement ont été au total de CHF 3,8 mio (soit -3,2%) par rapport au budget 2022 initialement prévu.

Ces économies se composent notamment des éléments suivants :

- Les amortissements<sup>3</sup> de CHF 11,9 mio ont diminué de près de CHF 0,6 mio par rapport aux comptes 2021 et de CHF 2,3 mio en comparaison au budget 2022. Cette différence entre le réel et le budget s'explique principalement par les amortissements complémentaires comptabilisés sur l'exercice 2021 qui ont diminué les amortissements 2022 (et des années suivantes).
- Les charges de biens et de services et marchandises<sup>4</sup> courantes sont inférieures au budget de CHF 1,3 mio.
- Les charges de personnel<sup>5</sup> sont en diminution de CHF 0,6 mio en comparaison du budget. Cela s'explique principalement par une économie de CHF 1,1 mio sur les charges de personnel au sens strict (traitements et charges sociales) d'une part, et d'un dépassement des charges de CHF 0,5 mio pour le personnel intérimaire d'autre part.

Au total, les charges présentent une augmentation de CHF 22,3 mio, après la comptabilisation d'amortissements complémentaires de CHF 14 mio votés par le Conseil municipal durant l'année 2022.

1 Voir ci-dessous «Évolution des revenus de la fiscalité», p. 62.

2 Voir ci-dessous «Variation des charges par analyse des écarts», p. 59.

3 Voir ci-dessous «Évolution des amortissements (investissements)», p.75.

4 Voir ci-dessous «Variation des charges nature 31 par analyse des écarts», p. 71.

5 Voir ci-dessous «Traitement du personnel (nature 30)», p. 69.

Il est à noter que, en raison d'un changement de calcul des provisions fiscales<sup>6</sup> PP/PM, les dépréciations sur créances fiscales augmentent (de façon exceptionnelle) de CHF 5,4 mio les charges. Enfin la réévaluation du patrimoine financier pour CHF 6,7 mio de charges et CHF 9,1 mio de revenus ont significativement impacté les comptes en 2022.

## État des revenus

Les revenus fiscaux<sup>7</sup> enregistrent, avec une hausse de 16,1 mio (soit 17%), une forte augmentation entre le budget et les comptes 2022.

Comme expliqué dans la partie en lien avec la fiscalité<sup>8</sup> des personnes physiques (PP) et des personnes morales (PM), cette hausse des revenus provient (pour deux tiers) de corrections de taxation des années antérieures à hauteur de CHF 10,9 mio soit :

- CHF 3,1 mio pour les personnes physiques et CHF 2,1 mio pour les personnes morales ;
- à ces correctifs s'ajoutent les rattrapages pour un montant de CHF 4,5 mio pour l'impôt à la source (IS), dont CHF 1,6 mio de recettes supplémentaires en lien avec un changement de méthode de comptabilisation de l'IS en 2019 ;
- des revenus provenant d'années antérieures à hauteur de CHF 1,2 mio pour la taxe professionnelle communale (TPC).

Ces éléments expliquent principalement la hausse annuelle des revenus fiscaux et ne relèvent donc pas uniquement de la production fiscale au sens strict pour l'année 2022. Enfin, si les revenus fiscaux sont favorables pour l'année 2022, il ne faut pas négliger le fait qu'ils sont encore constitués par des estimations et donc à prendre avec prudence. Ce qui précède impose par conséquent de prendre avec précaution les bons résultats des comptes 2022.

À noter aussi qu'en 2022 les revenus de la taxe professionnelle (TPC)<sup>9</sup> ont été de CHF 17,8 mio, ce qui représente une partie essentielle, soit 16% des rentrées fiscales de notre commune. Dans le cadre des discussions en cours avec le Département des finances du canton (DF) et l'ACG (ainsi que l'UVG) sur le remplacement de la TPC par un centime cantonal PM reversé aux communes, la Ville de Carouge travaille activement afin que le niveau des recettes actuelles soit maintenu à l'avenir.

Enfin, en raison de la situation économique actuelle toujours fragile, du contexte politique international (avec des implications sociales et économiques encore difficiles à appréhender), ainsi que de la volatilité des rentrées fiscales, le taux de provision<sup>10</sup> sur les estimations a été conservé à 4%.

## Les investissements

La crise sanitaire depuis 2020 ainsi que la guerre en Ukraine ont impliqué un ralentissement dans la mise en œuvre de certains investissements, principalement en raison de difficultés d'approvisionnement et de raréfaction des matières premières. Par ailleurs, certains projets connaissent un retard en relation avec les procédures d'autorisation plus longues qu'attendues ou avec l'étude de variantes de projets (en lien avec des demandes du Conseil municipal, notamment pour la piscine de la Fontenette et le parking Vibert-Sardaigne). À noter que les investissements bruts<sup>11</sup> se montent à CHF 19 mio et que la Commune a bénéficié de subventions à hauteur de CHF 12 mio (Théâtre de Carouge et FIDU), ce qui représente un investissement net de CHF 7 mio.

6 Voir ci-dessous «Provisions comptables et estimations fiscales», p. 79.

7 Voir ci-dessous «Répartition des revenus de la fiscalité», p. 62.

8 Voir ci-dessous «Fiscalité», p. 62.

9 Voir ci-dessous «Taxe professionnelle communale (TPC)», p. 68.

10 Voir ci-dessous «Provisions comptables et estimations fiscales», p. 79.

11 Voir ci-dessous «Évolution des investissements nets et taux de réalisation», p. 76.

Néanmoins, les investissements bruts représentent un taux d'effort considéré comme moyen selon l'indicateur financier (MCH2) qui est de 25,83.

L'année 2022 a vu la concrétisation d'investissements importants<sup>12</sup> pour la Ville de Carouge avec la fin de plusieurs chantiers marquants, en particulier :

- Théâtre de Carouge et Salle des fêtes ;
- parking du Centre communal ;
- étude pour la réalisation de la piscine de la Fontenette ;
- étude pour la rénovation complète du centre scolaire des Pervenches.

Ces investissements ont été autofinancés puisque la Commune n'a pas eu recours à l'emprunt. Elle a même diminué sa dette en 2022. La dette brute passe de CHF 121,5 mio à CHF 111,5 mio, soit une diminution de CHF 10 mio.

Il est à noter que les liquidités de la Ville de Carouge se montent au 31 décembre 2022 à CHF 12,8 mio. En fonction des investissements futurs ainsi que de l'évolution des taux d'intérêts, la liquidité disponible pourra servir à rembourser les emprunts selon les échéances et/ou à autofinancer les projets en cours.

Nous pouvons encore relever que la dette nette<sup>13</sup> est passée de CHF 1'530 à CHF 626 par habitant, soit une diminution de CHF 904 par personne. Ce ratio est considéré comme un endettement moyen.

Nous ne saurions terminer ce message du Conseil administratif sans remercier sincèrement l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour le travail effectué avec diligence et engagement, ce qui a permis de délivrer des prestations appréciées et de grande qualité.

De plus, nous adressons nos remerciements spécifiques au Service des finances pour la préparation de ces documents de clôture.

## Synthèse

### Évolution des charges et des revenus depuis cinq ans

CHF/mio	2018	2019	2020	2021	2022
Charges	102,0	103,0	107,9	121,6	142,2
Revenus	102,0	103,1	108,3	125,1	143,6
<b>Résultat</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>3,5</b>	<b>1,4</b>

En 2022, les charges présentent un total de CHF 142,2 mio pour CHF 143,6 mio de recettes, soit un résultat positif de CHF 1,4 mio.

Depuis de nombreuses années, les comptes de la Ville de Carouge sont bénéficiaires. Cela est notamment dû cette année encore à une fiscalité en forte hausse (dont une part importante est due à des correctifs d'années antérieures). Au vu des résultats et des délibérations d'amortissements complémentaires (pour un montant total de CHF 14 mio) proposées par le Conseil administratif et votées par le Conseil municipal en 2022, il a été possible d'amortir la totalité de ce montant, ce qui implique une augmentation des charges.

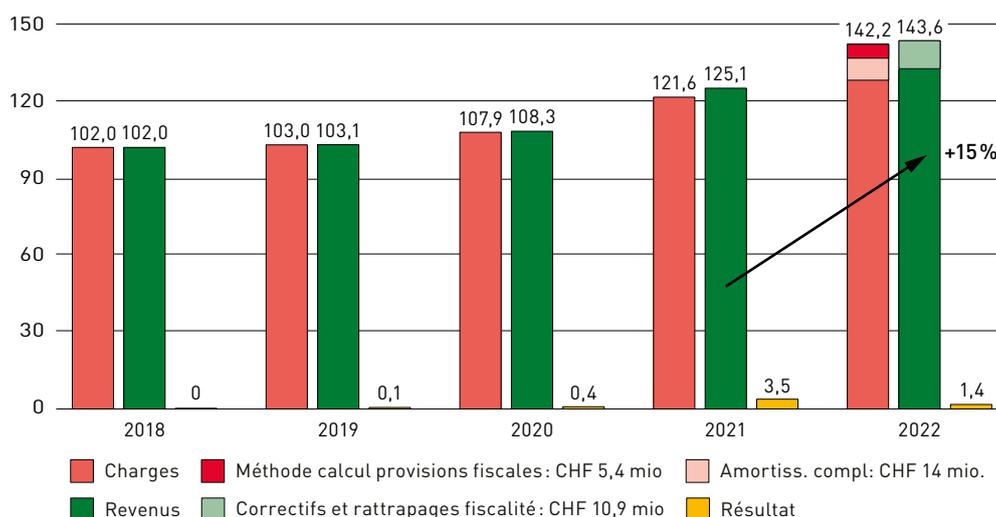
Les revenus ont augmenté de plus de CHF 18,5 mio en un an (dont CHF 10,9 mio de correctifs fiscaux des années antérieures), soit +15% par rapport à l'exercice 2021 (pour les explications détaillées voir la section « Estimations fiscales – total de la production annuelle »), le résultat étant par conséquent positif de CHF 1,4 mio.

À noter que les amortissements complémentaires pour un total de CHF 14 mio permettent de diminuer les amortissements des années à venir (comme lors du bouclage des comptes 2021), et ce dès 2023, pour environ CHF 3,2 mio.

<sup>12</sup> Voir ci-dessous « Principales dépenses d'investissements durant l'année », p. 77.

<sup>13</sup> Voir ci-dessous « Intérêts de la dette et dette par habitant », p. 77.

## ÉVOLUTION DES CHARGES ET REVENUS EN MIO CHF



### Évolution des charges et des revenus après neutralisation

CHF/mio	2018	2019	2020	2021	2022	
<b>Total des charges</b>	<b>102,0</b>	<b>103,0</b>	<b>107,9</b>	<b>121,6</b>	<b>142,2</b>	
Amortissements compl.				11,1	14,0	26,1
Méthode prov. fiscale 30%					5,4	
Réévaluation du PF (charges)					6,7	
Charges d'exp. et financières	102,0	103,0	107,9	110,5	116,1	
<b>Total des revenus</b>	<b>102,0</b>	<b>103,1</b>	<b>108,3</b>	<b>125,1</b>	<b>143,6</b>	
Correctifs fiscaux	1,0	4,1	4,3	10,2	9,3	20,0
Dissolution prov. CCPVC				1,9	-	
Dissolution prov. IS 2019					1,6	
Réévaluation du PF (recettes)					9,1	
Revenus d'exp. et financiers	101,0	98,9	104,4	113,0	123,6	
<b>Résultat après neutralisation</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>	<b>3,5</b>	<b>7,5</b>	
(±) variation des autres recettes (hausse)					-2,3	
(±) variation des autres charges (baisse)					-3,8	
<b>Résultat final</b>					<b>1,4</b>	

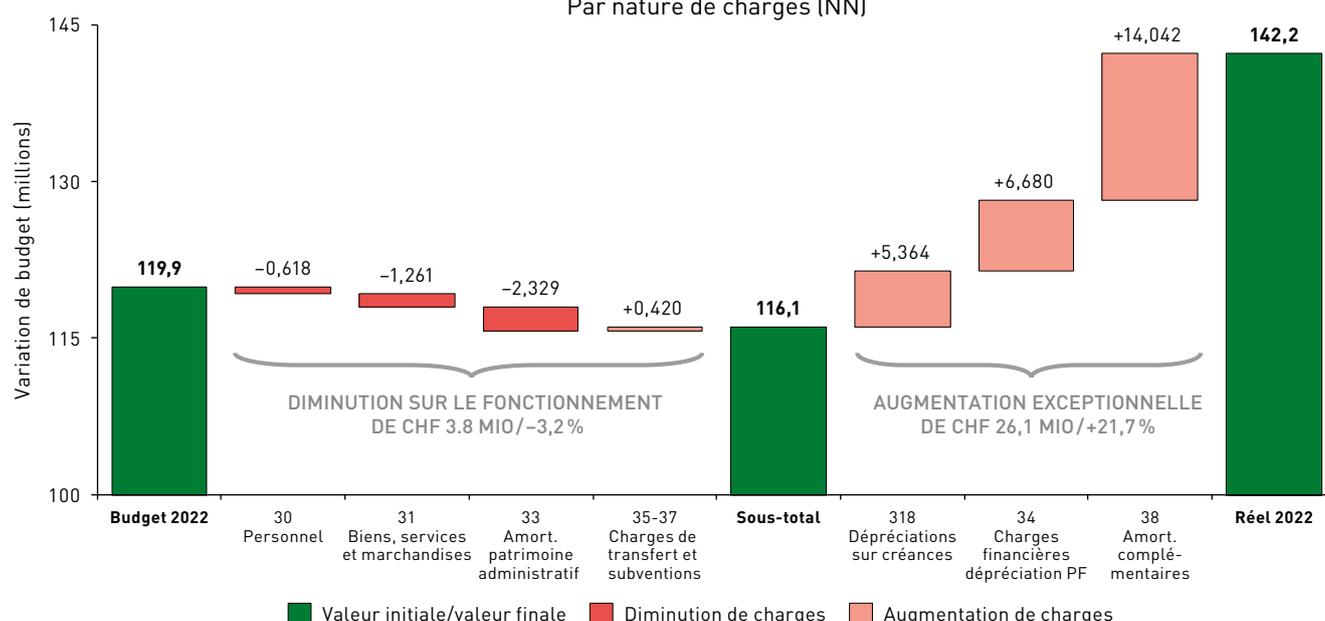
Les **variations de charges** ci-dessus (CHF 26,1 mio) et des recettes exceptionnelles ou non récurrentes (CHF 20,0 mio) de ces dernières années, notamment les correctifs fiscaux des années antérieures, ont contribué de manière importante à l'équilibre des comptes comme le montre le tableau ci-dessus.

Trois éléments ressortent concernant la **variation des revenus** :

- une dissolution de provision technique qui « rentre » dans les recettes fiscales suite au changement de méthode de comptabilisation de l'impôt à la source (CHF 1,6 mio) ;
- la réévaluation du patrimoine financier (PF) qui a un impact net pour CHF 2,5 mio (recettes: CHF 9,1 mio/charges: CHF 6,7 mio) ;
- le changement de méthode de calcul des provisions sur créances fiscales qui se justifie par la forte augmentation en 2022 de ces dernières (CHF +9 mio en un an) implique une augmentation des provisions et donc des charges de l'ordre de CHF 5,4 mio (voir le tableau « Taux de provisions des estimations de créances fiscales PP + PM »).

## VARIATION DES CHARGES PAR ANALYSE DES ÉCARTS (B22 vs R22)

Par nature de charges (NN)



Par rapport au budget, les charges de fonctionnement sont en baisse de CHF 3,8 mio (soit 3,2%). Ce sont dès lors les charges exceptionnelles et notamment les amortissements complémentaires de CHF 14 mio qui expliquent l'augmentation totale des charges par rapport au budget voté. Aux amortissements complémentaires s'ajoutent la réévaluation du patrimoine financier (CHF 6,7 mio) ainsi que les dépréciations sur créances fiscales (CHF 5,4 mio).

À noter que les autres charges de transfert comprennent les charges en lien direct avec les frais de perception de la fiscalité ainsi que les compensations aux communes françaises.

- Nature 31 – Charges de biens et services d'exploitation (hors nature 318) : la plupart des natures de charges de biens et services d'exploitation ont diminué (voir ci-dessous «Variations des charges de biens, services et marchandises»);
- Nature 33 – Amortissements du patrimoine administratif : les amortissements ordinaires sont inférieurs au budget (voir ci-dessous «Amortissements complémentaires»);
- Nature 30 – Charges de personnel : la baisse est essentiellement liée à une diminution sur les charges de personnel au sens strict, par un décalage temporel de recrutement (voir ci-dessous «Traitement du personnel»);
- Nature 318 – Dépréciations sur créances : les dépréciations sur créances ont sensiblement augmenté en raison du changement de méthode de provisions fiscales;
- Nature 34 – Les charges de réévaluation au patrimoine financier (PF) sont à mettre en relation avec les recettes (nature 44);
- Natures 35 à 37 – Autres charges financières, fonds, transferts : celles-ci ont augmenté (voir ci-dessous «Variations des charges de transfert»);
- Nature 38 – Amortissements complémentaires : total de CHF 14 mio votés en 2022 pour constater les charges de façon anticipée pour les années futures (CHF 11,1 mio en 2021).

## Revenus

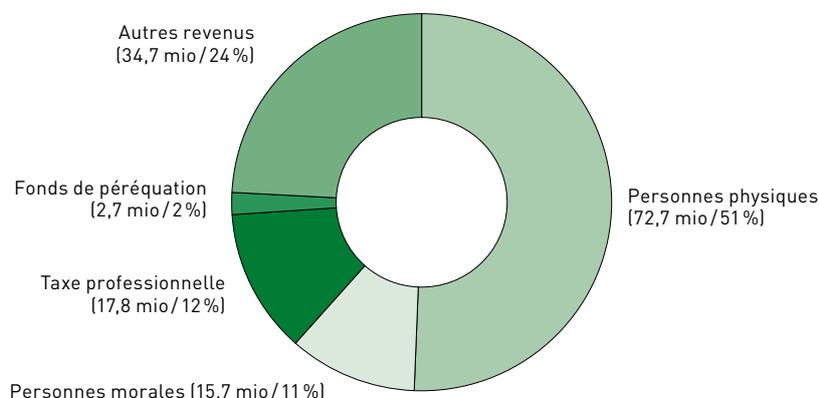
### Répartition des revenus

	Budget 2022		Réal 2021		Réal 2022		Δ R21-R22	%
	CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
Personnes physiques	59,2	51	62,7	50	72,7	51	10,0	16
Personnes morales	14,4	12	17,0	14	15,7	11	-1,3	-8
Taxe professionnelle	17,1	15	17,5	14	17,8	12	0,3	2
Fonds de péréquation	2,1	2	2,6	2	2,7	2	0,1	4
Autres revenus*	24,2	21	25,4	20	34,7	24	9,3	37
<b>Total des revenus</b>	<b>117,0</b>	<b>100</b>	<b>125,1</b>	<b>100</b>	<b>143,6</b>	<b>100</b>	<b>18,4</b>	<b>15</b>

\* Voir ci-dessous « Répartition des autres revenus ».

- Le tableau sur la répartition des revenus en 2022 indique que les revenus liés à la fiscalité (personnes physiques, personnes morales et TPC) sont plus importants que ceux initialement prévus au budget. Les dernières estimations cantonales prudentes ainsi que les correctifs des années antérieures sont favorables aux finances communales.
- Par ailleurs, la tendance à la hausse de la production de la taxe professionnelle depuis les précédents exercices se confirme en 2022. Elle est supérieure au budget prévu de CHF 0,7 mio.
- On note des rentrées fiscales des PM en hausse (CHF +1,3 mio) par rapport au budget 2022. Pour rappel la hausse annuelle entre 2020 et 2021 était exceptionnellement élevée pour les revenus issus de la fiscalité PM (CHF +8,9 mio). En 2022, elle est en baisse de CHF 1,3 mio par rapport à 2021, mais se maintient à un niveau élevé.

#### RÉPARTITION DES REVENUS EN MIO CHF



### Répartition des autres revenus

La répartition des autres revenus se fait de la manière suivante :

NN	Autres revenus	Budget 2022		Réal 2021		Réal 2022		Δ R21-R22	%
		CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
42	Taxes*	7,1	30	7,6	31	7,6	22	0,1	1
43	Revenus divers	2,2	9	3,2	13	1,4	4	-1,8	-56
44	Revenus financiers	8,5	35	7,7	32	18,8	54	11,1	145
46	Revenus de transfert	6,3	26	7,0	29	6,9	20	-0,1	-1
47	Subventions à redistribuer	-	0	0,1	0	0,1	0	0	58
	<b>Total des autres revenus</b>	<b>24,1</b>	<b>100</b>	<b>25,4</b>	<b>100</b>	<b>34,7</b>	<b>100</b>	<b>9,3</b>	<b>37</b>

\* 421 Émoluments administratifs – 424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services – 425 Recette sur ventes – 426 Remboursements – 427 Amendes – 429 Autres taxes.

- Nature 42 – Taxes: les revenus de taxes et émoluments administratifs (facturation des déchets, repas scolaires, activation de prestations internes, amendes, etc.), les activations de frais de personnel (API) et les remboursements des EVE à la Ville de Carouge sont en légère augmentation par rapport au budget 2022.
- Nature 43 – Revenus divers: deux éléments contribuent à la variation:
  - 1) le décalage en 2023 de la vente de la parcelle CEVA;
  - 2) la dissolution de la provision de la Caisse de pension en 2021 pour CHF +1,9 mio, événement unique qui ne s'est donc pas répété en 2022.
- Nature 44 – Revenus financiers: la variation par rapport au budget initial de CHF +11,1 mio s'explique notamment par la réévaluation du patrimoine financier (PF) (CHF 9,1 mio) ainsi que par des recettes supplémentaires concernant les locations de salles, les revenus et dividendes (BCGE), ainsi que des parkings publics.
- Nature 46 – Revenus de transferts: stable par rapport à 2021, la variation s'explique par la participation IFD aux communes genevoises (RFFA) plus importante de CHF 0,6 mio en faveur de la Commune.

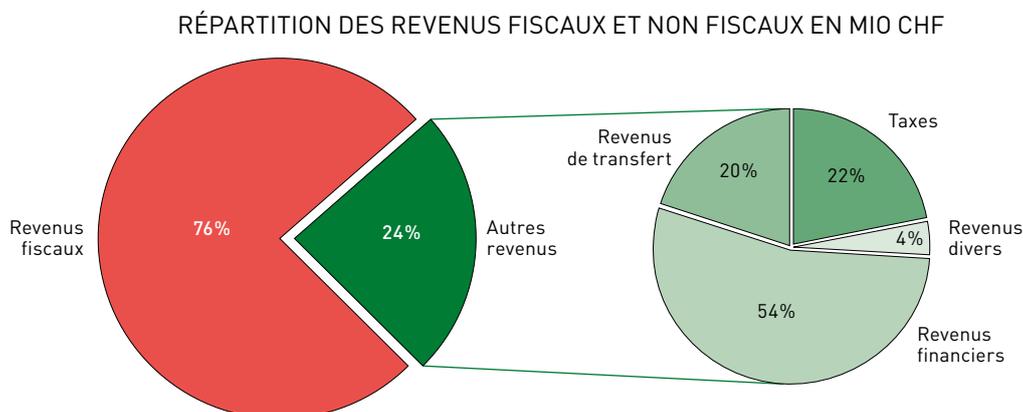
### Répartition des revenus fiscaux sur le total des revenus

NN	Autres revenus	Budget 2022		Réal 2021		Réal 2022		Δ R21-R22	%
		CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
40	Revenus fiscaux	92,8	79	99,7	80	108,9	76	9,2	9
42-47	Autres revenus	24,1	21	25,4	20	34,7	24	9,3	37
<b>Total des revenus</b>		<b>116,9</b>	<b>100</b>	<b>125,1</b>	<b>100</b>	<b>143,6</b>	<b>100</b>	<b>18,5</b>	<b>15</b>

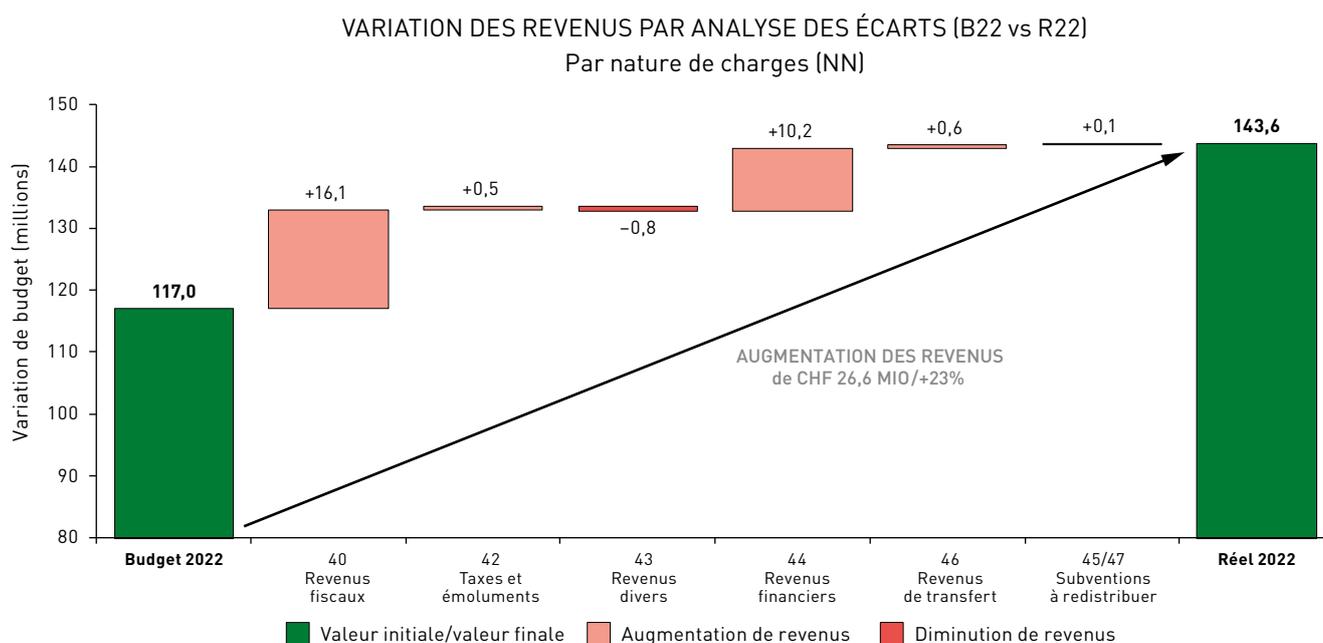
**Les recettes fiscales sont les principales sources de revenus pour la Ville de Carouge, totalisant 76% des revenus en 2022 pour près de CHF 109 mio – soit une augmentation de CHF +9 mio en un an.**

La hausse des revenus fiscaux s'explique notamment par:

- la révision des estimations fiscales cantonales des personnes physiques (PP);
- les corrections des estimations de l'impôt à la source en forte hausse (et ce pour la troisième année consécutive), en relation avec un changement de méthode de comptabilisation de l'administration fiscale cantonale et de l'augmentation des revenus;
- la révision des estimations fiscales cantonales des personnes morales (PM), avec des corrections des années antérieures particulièrement élevées et l'arrivée de nouveaux contribuables dans l'assiette;
- des recettes provenant de la taxe professionnelle communale en augmentation ainsi que des rattrapages de dossiers antérieurs à l'exercice courant;
- l'augmentation des autres revenus détaillés dans la section « Répartition des autres revenus ».



## Évolution des revenus par rapport au budget



La hausse des revenus entre le budget 2022 qui prévoyait CHF 117 mio et le réel 2022 qui s'établit à CHF 143,6 mio s'explique principalement par deux phénomènes :

- des estimations fiscales plus importantes de la part de l'AFC pour l'année 2022, principalement pour les revenus de la fiscalité des personnes physiques (PP), y compris pour l'impôt à la source (IS), mais également des correctifs d'années antérieures pour les personnes morales (PM), y compris des recettes fiscales issues de la taxe professionnelle communale (TPC) en hausse pour CHF 0,6 mio ;
- des revenus financiers (nature 44) globalement en hausse (CHF +10,2 mio par rapport au budget), notamment en raison de la réévaluation du patrimoine financier (9,1 mio) et d'autres augmentations de recettes expliquées dans la section « Répartition des autres revenus ».

Finalement, ce sont donc CHF 26,7 mio de revenus supplémentaires qui portent le total des recettes au plus haut niveau que la Ville de Carouge n'a jamais atteint, soit CHF 143,6 mio.

## Fiscalité

### Évolution des revenus de la fiscalité (PP, PM, TPC)

CHF/mio	2018	2019	2020	2021	2022
Budget fiscalité	82,7	82,2	82,3	85,1	92,8
Réel fiscalité	80,6	82,8	88,0	99,7	108,9
Écart	-2,1 -3%	+0,6 1%	+5,7 +7%	+14,7 +17%	+16,1 +17%

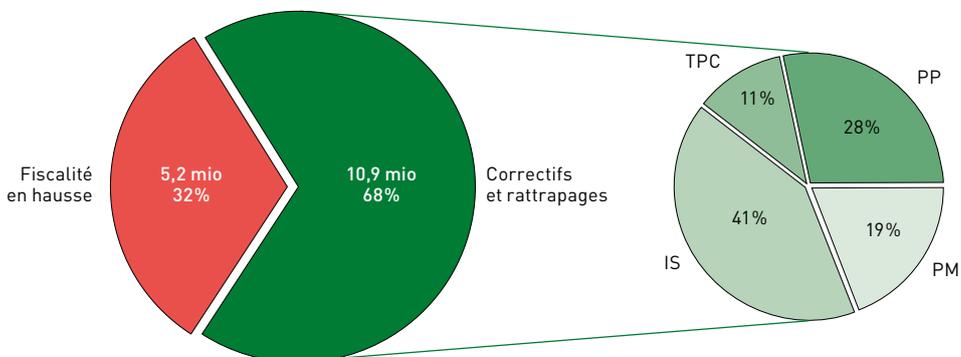
**En 2022, les revenus de la fiscalité pour la Ville de Carouge ont dépassé les CHF 100 mio pour atteindre CHF 108,9 mio, soit une augmentation de près de CHF +9 mio en un an.** C'est par rapport au budget 2022 CHF 16,1 mio de plus que ce qui était prévu et estimé (dont CHF 10,9 mio de correctifs et rattrapages des années antérieures).

Cette augmentation ne relève pas de la production annuelle uniquement, en hausse, puisque 68% (soit CHF 10,9 mio) en 2022 sont dus aux correctifs et rattrapages (10,2 mio en 2021).

De plus, si les recettes fiscales sont très favorables pour l'année 2022 (en hausse de CHF 5,2 mio par rapport au budget), il ne faut pas négliger le fait qu'elles sont constituées d'estimations et sont donc à prendre avec prudence.

Cela concerne des augmentations dans les principales natures de recettes fiscales: personnes physiques (PP), impôts à la source (IS), personnes morales (PM) et taxe professionnelle communale (TPC).

#### RÉPARTITION DE LA VARIATION DES REVENUS DE LA FISCALITÉ R22 VS BU22 EN MIO CHF



#### Valeur du centime additionnel (PP, PM)

Montants en CHF	2022		Valeur de production		Valeur du centime	
	2022	%	Centimes additionnels	par centime	Population en 2022	par habitant
Personnes physiques	72'664'743	82	40	1'816'619	22'694	80,05
Personnes morales	15'736'264	18		393'407		17,34
<b>Total</b>	<b>88'401'007</b>	<b>100</b>	<b>2'210'025</b>		<b>97,38</b>	
Variation N <sup>-1</sup>	+11,0%		+11%		-33	+11,2%

Montants en CHF	2021 <sup>N-1</sup>		Valeur de production		Valeur du centime	
	2021 <sup>N-1</sup>	%	Centimes additionnels	par centime	Population en 2021	par habitant
Personnes physiques	62'629'086	79	40	1'565'727	22'727	68,89
Personnes morales	16'998'759	21		424'969		18,70
<b>Total</b>	<b>79'627'844</b>	<b>100</b>	<b>1'990'696</b>		<b>87,59</b>	
Variation N <sup>-1</sup>	+15,9%		+15,9%		-184	+16,8%

La valeur du centime additionnel passe de CHF 2,0 mio en 2021 à plus de CHF 2,2 mio en 2022. Cela s'explique principalement par la forte augmentation des revenus de la fiscalité des personnes physiques (PP) dont ceux de l'imposition à la source (IS). Pour rappel, la valeur du centime était en 2020 de CHF 75 par habitant, en 2021 de CHF 88, elle est désormais de CHF 97 par habitant.

#### Statistiques de l'OCSTAT pour le calcul de la valeur du centime additionnel

La croissance de la population du canton de Genève a augmenté en 2022. Elle se fixe à +1,1%, soit +5'881 habitants supplémentaires pour le canton. Cependant, **une très légère baisse de 33 résidents a été enregistrée à Carouge (-0,15%)**.

À la fin 2022, la population résidente du canton s'établit à 517'802 habitants, **dont 22'694 résidents à Carouge, soit l'équivalent de 4,38% de la population cantonale**.

Le mouvement intercommunal observé montre que **86 habitants ont quitté Carouge en 2022** (soit 213 départs de moins qu'en 2021), pour s'installer dans une autre commune. À noter que de nouveaux quartiers et programmes immobiliers ont été inaugurés depuis 2021 dans plusieurs villes du canton de Genève.

## Explications concernant les estimations fiscales (PP, PM)

### Mode de taxation

Depuis l'introduction du mode de taxation postnumerando, les impôts périodiques de l'année courante sur les personnes physiques (PP) imposées au barème ordinaire et sur les personnes morales (PM) ne sont pas disponibles au moment de la préparation des comptes.

Selon ce système, l'impôt de chaque contribuable est prélevé sur la base des revenus et de la fortune, ou des bénéfices et du capital de l'exercice en cours. Compte tenu des délais octroyés aux contribuables pour remettre leur déclaration d'impôt, les revenus réels ne peuvent être déterminés ni sur la base des taxations effectives opérées par l'administration fiscale cantonale, ni sur la base des déclarations des contribuables remises après la préparation des comptes. Ainsi, l'administration fiscale cantonale est contrainte, chaque année, d'estimer les recettes fiscales, ce qui constitue un facteur d'incertitude important.

Depuis le bouclage des comptes communaux 2019, l'impôt à la source des personnes physiques (PP IS) est également établi sur la base d'estimations comme pour les revenus de la fiscalité PP/PM.

### **Estimations fiscales – méthodologie – personnes physiques (PP)**

L'estimation de l'impôt des PP et des PM est effectuée sur la base des éléments concernant l'année fiscale précédente et d'hypothèses de croissance pour l'année en cours (N). Les éléments concernant l'année fiscale antérieure (N<sup>-1</sup>) sont assemblés de manière à fournir à la Ville de Carouge un chiffre le plus proche possible de la réalité et exploitent plusieurs sources d'information :

- Prise en compte des bordereaux déjà notifiés, récupération de l'information sur l'impôt revenant à chacune des communes ; la part de la production réelle déterminée de cette manière assure un meilleur degré de fiabilité.
- Calcul d'un impôt pour les contribuables restants sur la base des éléments de la déclaration fiscale antérieure (N<sup>-1</sup>) avant la validation définitive. Cette source d'information introduit un degré d'incertitude dans les résultats, étant donné le caractère non définitif de l'assiette fiscale pour ces contribuables.
- Prise en compte, sur la base des éléments concernant les années fiscales antérieures, de l'impôt des contribuables dont la déclaration fiscale antérieure (N<sup>-1</sup>) n'est pas encore parvenue à l'administration. Cette source d'information génère davantage d'incertitude.

Le degré de fiabilité de la production des années antérieures (N<sup>-1</sup> à N<sup>-5</sup>) pour la commune donnée est d'autant plus élevé que le pourcentage de l'impôt notifié par années restantes est important.

Afin d'estimer l'impôt de l'année en cours (N), l'évaluation de la production précédente (N<sup>-1</sup>) est projetée sur l'année en cours (N) à l'aide d'hypothèses de croissance.

Pour les PP IBO, les hypothèses émanent de la synthèse d'hiver du Groupe de perspectives économiques (GPE) et des statistiques fournies par la Banque nationale suisse (BNS) sur la valeur de la fortune mobilière. L'estimation de l'impôt sur l'année en cours (N) tient également compte des modifications des centimes additionnels communaux ou des taux des parts privilégiées.

L'estimation de l'impôt à la source concernant l'année fiscale en cours (N) est également effectuée sur la base de l'observation des données antérieures et de l'évolution prévue au niveau cantonal.

### Les facteurs de volatilité

Certains facteurs influençant l'impôt des communes sont extrêmement difficiles à appréhender. **Pour les PP IBO, il s'agit notamment des changements de lieu de domicile, de lieu de travail, des changements d'état civil, des décès, des arrivées ou des départs de contribuables intervenus dans le courant de l'année fiscale.** Dans la plupart des cas, ils ne sont connus qu'au moment de la taxation et pourraient avoir un fort impact financier pour certaines communes. Néanmoins, lorsque l'information est disponible, il en a été tenu compte par les autorités fiscales cantonales.

### **Estimations fiscales – méthodologie – personnes morales (PM)**

**L'impôt des PM est, quant à lui, totalement exposé aux mouvements conjoncturels avec une volatilité parfois vertigineuse.** Afin d'essayer d'anticiper ces fluctuations, l'administration fiscale cantonale a constitué un échantillon d'entreprises qui répondent, deux fois par année (en janvier et septembre), à des questions portant sur l'anticipation de l'évolution de leur bénéfice pour les années fiscales faisant l'objet d'estimations. Il est composé d'environ 150 entreprises du canton, dont l'impôt cumulé représente près de la moitié de l'impôt total. L'impôt des PM est déterminé en appliquant à chaque entreprise de l'échantillon son propre taux de croissance, communiqué par l'intermédiaire du questionnaire de janvier. Pour les entreprises hors échantillon, le taux de croissance appliqué est celui résultant de la moyenne des entreprises répondant au questionnaire.

### L'impact de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises en lien avec la RFFA

**Dès l'année fiscale 2020, l'estimation de l'impôt des PM tient compte de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises en lien avec la RFFA.** Les effets de cette réforme ont été évalués par simulation sur la base des informations concernant les années fiscales antérieures. **Cet élément constitue une source d'incertitude supplémentaire dans l'estimation des recettes fiscales.**

**La perte due à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises en lien avec la RFFA avait été évaluée lors des discussions sur la votation pour la Ville de Carouge à plus de CHF 6 mio.**

En 2022, les compensations financières suivantes à cette perte pour la Ville de Carouge ont été reçues :

- par le biais de Fonds d'accueil à la petite enfance (FDAP), pour un montant de **CHF 1,5 mio** ; et
- par le biais du canton via la ligne de répartition de la perception de l'impôt fédéral direct, pour un montant de **CHF 1,6 mio**.

Ces compensations ne couvrent donc pas l'entier de la perte estimée. De plus, elles vont diminuer de 25% par an d'ici à 2025 – pour complètement disparaître.

D'ici à 2027 au plus tard, le budget de la Commune devra cependant être à l'équilibre.

## Estimations fiscales – taux de notification (PP IBO)

### PP IBO – Taux de notification et correctifs

Année fiscale (CHF/mio)	Évaluation de la production		Correctif d'estimation		Taux de notification (%)
	2021	2022	2022	%	
2017	39,29	39,36	+0,065	+0,2	99,8
2018	41,56	41,61	+0,052	+0,1	98,8
2019	44,10	44,47	+0,372	+0,8	97,8
2020	43,44	43,95	+0,503	+1,2	91,7
2021	41,24	43,12	+1,880	+4,6	64,9

### Suivi de la production fiscale et des correctifs d'estimation

La production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. C'est la raison pour laquelle des correctifs d'estimation, positifs ou négatifs, viennent alimenter les comptes. Ces correctifs tiennent compte des modifications apportées par l'administration fiscale cantonale au gré de l'avancement de la taxation. Ils sont obtenus, pour chaque année fiscale, en soustrayant la production évaluée lors du dernier bouclément à l'évaluation qui est faite lors du bouclément courant.

Depuis le bouclément des comptes 2014, la production de l'impôt d'une année fiscale continue d'être estimée au cours des cinq exercices suivants. Après ces six années d'estimations successives, la production PP et PM est suivie de manière exacte sur la base des bordereaux notifiés aux contribuables. Après ce délai, le passage de l'estimation à la production comptable fait dans ce cas l'objet d'un correctif effectif (soit il est comptabilisé directement).

## Estimations fiscales – taux de notification (PM)

### PM – Taux de notification et correctifs

Année fiscale (CHF/mio)	Évaluation de la production		Correctif d'estimation		Taux de notification (%)
	2021	2022	2022	%	
2017	11,07	10,99	-0,072	-0,7	70,3
2018	12,51	12,53	+0,027	+0,2	71,7
2019	13,51	13,66	+0,147	+1,1	56,9
2020	13,65	13,78	+0,125	+0,9	76,8
2021	13,58	13,78	+0,195	+1,4	33,5

## Estimations fiscales – total de la production annuelle

CHF/mio	Évaluation de la production		Variation	
	2021	2022	2022	%
PP IBO	43,12	42,93	-0,186	-0,4
PP IS	20,58	21,95	+1,372	+6,7
PM	13,78	13,74	-0,042	-0,3
<b>Total</b>	<b>77,48</b>	<b>78,62</b>	<b>+1,144</b>	<b>+1,5</b>

Depuis l'année 2021, les contribuables imposés à la source peuvent faire une demande de taxation ordinaire ultérieure (TOU). Le cas échéant, les recettes fiscales de ces contribuables ne sont plus comptabilisées au titre de l'impôt PP IBO mais au titre de l'impôt des PP IS.

## Fiscalité personnes physiques (PP) – sources de revenus

Montants en CHF	2018	2019	2020	2021	2022
Barème ordinaire (IBO)	39'367'519	43'250'929	42'880'047	41'240'987	42'934'727
Prestation en capital (fortune)	815'559	609'402	871'265	1'006'946	727'798
Impôt à la source (IS)	11'757'486	12'347'000	13'222'000	17'654'000	21'950'422
<b>Sous-total</b>	<b>51'940'564</b>	<b>56'207'331</b>	<b>56'973'312</b>	<b>59'901'933</b>	<b>65'612'947</b>
Exercices précédents effectifs	-1'072	-28'707	-31'276	632'163	-217'201
Exercices précédents estimés	950'150	2'155'292	1'144'168	2'151'200	5'797'074
IF à la charge de la Commune*	-32'294	-767'578	-42'188	-56'210	-93'449
<b>Production annuelle nette</b>	<b>52'857'348</b>	<b>57'566'338</b>	<b>58'044'016</b>	<b>62'629'086</b>	<b>71'099'371</b>
Nouvelles créances (PP)	636'262	-1'788'830	70'916	-1'179'544	8'066'752
<b>Créances au bilan (PP)</b>	<b>24'746'417</b>	<b>22'957'587</b>	<b>23'028'603</b>	<b>21'849'059</b>	<b>29'915'811</b>

Impôt barème ordinaire = IBO = s/revenu et fortune; impôt prestation en capital = IPC = par exemple versement 2<sup>e</sup> pilier = taxation séparée; \* Imputation forfaitaire non remboursée par la Confédération – à charge de la Commune, selon l'ordonnance 672.201 relative à l'imputation forfaitaire d'impôt concernant la non-double imposition, et conventions fiscales relatives.

La production annuelle nette 2022 de CHF 71'099'371 est en forte hausse par rapport aux deux derniers exercices. **Cela est dû notamment à l'augmentation des revenus de l'impôt à la source de plus de CHF 10 mio ces quatre dernières années. Tandis que les revenus de l'impôt IBO ont augmenté de CHF 3,5 mio.**

Dès l'année fiscale 2021, l'impôt des contribuables imposés à la source dans le canton de Genève et faisant l'objet d'une taxation ordinaire ultérieure (TOU) n'est plus comptabilisé au titre d'impôt des PP IBO mais au titre de l'impôt des PP IS. Cette modification a pour objectif de faciliter la lecture des comptes fiscaux cantonaux et communaux en délimitant les impôts des personnes physiques de manière claire et pérenne en fonction du type de contribuable (IS ou IBO) et non plus en fonction du mode de taxation comme précédemment. Il s'agit d'un transfert sans aucune conséquence sur les recettes fiscales totales, mais qui génère une augmentation de l'impôt des PP IS et une diminution équivalente de l'impôt des PP IBO.

**À noter qu'environ 30% des revenus de la fiscalité PP (soit CHF 22 mio sur CHF 71 mio) proviennent de personnes imposées à la source.** Rentrant dans cette catégorie non seulement les travailleurs frontaliers, mais aussi certains travailleurs étrangers qui résident à Genève (par exemple avec un permis de séjour depuis moins de cinq ans).

## Fiscalité personnes morales (PM) – sources de revenus

Montants en CHF	2018	2019	2020	2021	2022
Exercice courant	11'015'777	11'026'054	8'661'642	13'583'906	13'736'606
Exercices précédents	-447'893	933'098	2'706'448	3'727'853	2'064'410
IF à la charge de la Commune*	-35	-247'325	-683'574	-313'000	-64'751
<b>Production annuelle nette</b>	<b>10'569'867</b>	<b>11'713'846</b>	<b>10'686'536</b>	<b>17'000'780</b>	<b>15'736'265</b>
Exercice suivant	-26'676	-584'959	96'548	-138'134	-1'016'324
Nouvelles créances (PM)	611'635	-488'411	-234'682	-878'191	399'994
<b>Créances au bilan (PM)</b>	<b>584'959</b>	<b>96'548</b>	<b>-138'134</b>	<b>-1'016'325</b>	<b>-616'331</b>

\* Imputation forfaitaire non remboursée par la Confédération – à charge de la Commune, selon l'ordonnance 672.201 relative à l'imputation forfaitaire d'impôt concernant la non-double imposition, et conventions fiscales relatives.

Il y a une hausse des revenus de la fiscalité des personnes morales sur l'exercice estimé pour 2022 de CHF +152'000, soit CHF 13,7 mio. Cependant les correctifs des années antérieures sont moindres que ceux préalables, ce qui diminue la production annuelle nette. Cela s'explique par des rattrapages relativement importants par rapport à la production annuelle, pour les années précédentes (en particulier un correctif sur l'année 2015).

Cet événement ponctuel de rattrapage n'est pas prévisible lors de l'établissement du budget.

## Taxe professionnelle communale (TPC)

### Fiscalité de la taxe professionnelle (TPC) – sources de revenus

Montants en CHF	2018	2019	2020	2021	2022
Exercice courant	14'413'688	15'568'310	15'953'453	16'438'090	16'571'514
Exercices précédents	580'510	2'071'800	1'228'220	1'024'017	1'178'930
<b>Production annuelle nette</b>	<b>14'994'198</b>	<b>17'640'110</b>	<b>17'181'673</b>	<b>17'462'107</b>	<b>17'750'444</b>
Nouvelles créances (TPC)	4'818'599	-5'724'569	207'442	42'147	8'679'483
<b>Créances au bilan (TPC)</b>	<b>7'085'444</b>	<b>1'360'875</b>	<b>1'568'317</b>	<b>1'610'464</b>	<b>10'289'946</b>

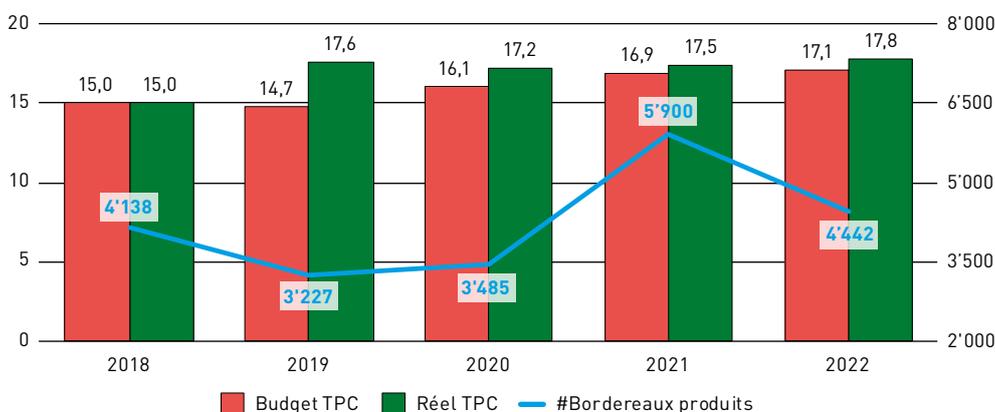
Le montant total de la taxe pour l'année 2022 est de CHF 17,8 mio, ce qui représente 12% du total des revenus communaux.

La production fiscale de la taxe professionnelle observée en 2022 au sens strict, hors rattrapages et correctifs, est la plus importante depuis 2015.

### Évolution de la production annuelle de la taxe professionnelle (TPC)

CHF/mio	2018	2019	2020	2021	2022
Budget TPC	15,0	14,7	16,1	16,9	17,1
Réel TPC	15,0	17,6	17,2	17,5	17,8
Écart	=	+2,9	+1,1	+0,6	+0,7
	=	+20%	+7%	+3%	+4%
#Bordereaux produits	4'138	3'227	3'485	5'900	4'442
		-22%	+8%	+69%	-25%

#### ÉVOLUTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (TPC) EN MIO CHF



En 2021, nous avons dû rattraper une production fortement diminuée par les mesures prises pour soutenir les entreprises pendant la situation sanitaire (Covid) en 2020. Les ressources stoppées dans leur exercice de taxation ont été réaffectées au plan de solidarité communal et à la permanence entreprise, et pour la logistique de la Hotline Covid.

Le traitement des dossiers a retrouvé un rythme plus proche d'une année dite normale en volume, néanmoins la production totale reste tout de même élevée et portée par le secteur banques et assurances.

Le rattrapage des années antérieures a ainsi pu être largement résorbé (en relation avec le nombre de bordereaux), notamment concernant les déclarations 2021 et antérieures.

Il est important de noter que le nombre de bordereaux produits n'a pas d'impact direct démultiplicateur sur les recettes fiscales. À noter aussi que 1'400 contribuables par an bénéficient de la taxation minimale de CHF 30 (soit une entreprise sur trois) à Carouge.

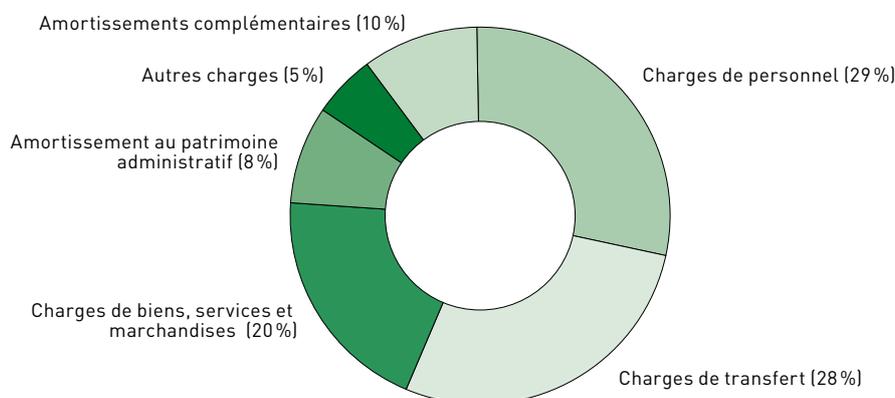
## Charges

### Répartition des charges par deux natures (NN)

NN	Charges	Budget 2022	%	Réel 2021	%	Réel 2022	%	Δ R21-R22	%
30	Charges de personnel	41,4	35	38,8	32	40,8	29	2,0	5
36	Charges de transfert	39,6	33	37,4	31	39,8	28	2,4	6
31	Charges de biens, services et marchandises	23,9	20	20,8	17	28,0	20	7,3	35
33	Amortissements au patrimoine administratif	14,2	12	12,8	11	11,9	8	-0,9	-7
34, 35, 37	Autres charges	0,8	1	0,7	1	7,6	5	7,0	n/a
38	Amortissement complémentaires	-	-	11,1	9	14,0	10	2,9	26
	<b>Total des charges</b>	<b>119,9</b>	<b>100</b>	<b>121,6</b>	<b>100</b>	<b>142,2</b>	<b>100</b>	<b>20,6</b>	<b>17</b>

- Parmi les charges, deux diminutions importantes par rapport au budget 2022 sont à noter :
  - charges de personnel inférieures au budget prévu CHF -0,6 mio ;
  - amortissements de CHF 11,9 mio au lieu de CHF 14,2 mio, soit une diminution de CHF 2,3 mio en lien avec les amortissements complémentaires 2021.
- La répartition des charges (en %) en comparaison avec l'exercice précédent est en mutation :
  - les charges de personnel (nature 30) passent de 32% en 2021 à 29% en 2022 ;
  - les amortissements (nature 33) passent de 11% en 2021 à 8% en 2022 (hors amortissements complémentaires) ;
  - les autres charges sont en augmentation de 1 à 5%. Cela concerne principalement la réévaluation du patrimoine financier (PF) (qui représente CHF 6,7 mio de charges sur les CHF 7 mio).

#### RÉPARTITION DES CHARGES EN MIO CHF



### Traitement du personnel (nature 30)

CHF/mio	2018	2019	2020	2021	2022
Budget du personnel	35,1	35,4	37,2	39,8	41,4
Réel du personnel	35,0	34,7	35,9	38,8	40,8
Écart	-0,1 -0,3%	-0,7 -2,0%	-1,3 -3,5%	-1,0 -2,5%	-0,6 -1,5%

Les charges de personnel sur l'ensemble de la nature 30 indiquent globalement une économie de CHF 0,618 mio. Considérant les économies liées aux charges de personnel (remboursements des assurances sociales), un résultat positif global de CHF 1,3 mio se dégage.

Ce résultat se décompose majoritairement comme suit :

- Les charges de personnel sur les natures 301 à 309 montrent une économie de CHF 0,611 mio.
- Les remboursements des assurances sociales (nature 42600.410) montrent un excédent de revenus de CHF 0,631 mio.

L'économie des natures 301 à 309, de CHF 0,611 mio, s'explique principalement par une économie de CHF 1,1 mio sur les charges de personnel au sens strict, soit les traitements et les charges sociales (natures 301, 304, 305) d'une part et d'un dépassement de charges de CHF 0,512 mio pour le personnel intérimaire (nature 303) d'autre part.

Il est à noter que la rubrique « personnel intérimaire » est prévue pour les remplacements vacances des concierges, pour les missions spéciales prévisibles en cours d'année et pour les remplacements des absences maladies/accidents. Ainsi, en fonction des absences, cette rubrique augmente en parallèle avec les remboursements des indemnités journalières des assurances. Il sied donc de la mettre en relation avec la nature « remboursement APG » 42600.410 qui présente un excédent de revenus (80 % du salaire assuré sans les charges sociales).

Pour rappel, peuvent également être imputés dans la rubrique du personnel intérimaire les éventuels engagements, par le biais d'agences de placement, pour couvrir temporairement des vacances de poste. Dans ce cas, le montant est couvert par un disponible à tout le moins équivalent dans la nature 301 (traitement du personnel). Il est à noter que ce résultat positif global est dû principalement à :

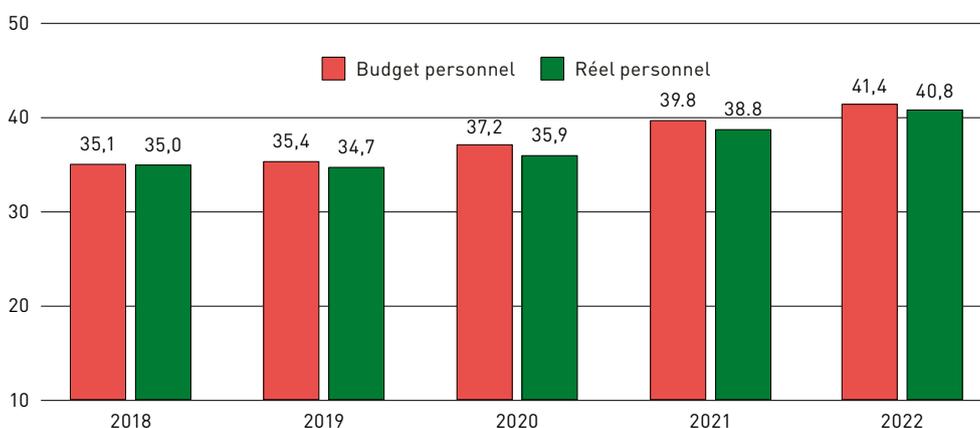
- des vacances de postes, des reports d'engagements et des processus de recrutement rallongés par manque de candidats au profil souhaité ;
- certaines absences, dans des postes spécifiques, non remplacées ou remplacées partiellement ;
- des postes fixes occupés par du personnel non permanent.

### Évolution du traitement du personnel

Si l'on compare l'évolution du total des revenus sur les cinq dernières années [2018-2022], l'augmentation des revenus a été de CHF +41,6 mio, **soit plus que le budget total annuel consacré au traitement du personnel** (+41 %). Cela est principalement expliqué par la hausse des recettes fiscales. Cette dynamique se retrouve également de façon similaire au total des charges, en raison notamment d'amortissements complémentaires. Cependant, en comparaison des charges de personnel, cette forte augmentation n'est pas proportionnelle.

En effet, en comparaison, le traitement du personnel a été maîtrisé, car sur la même période [2018-2022] celui-ci comptabilise CHF +5,8 mio, soit une augmentation annuelle moyenne de +4 %.

ÉVOLUTION DU TRAITEMENT DU PERSONNEL EN MIO CHF



## Évolution des charges après neutralisations comptables

CHF/mio	2018	2019	2020	2021	2022
Total des charges	102,0	103,0	107,9	121,6	142,2
Gratuités	-1,3	-1,4	-0,8	-1,3	-2,5
LRT (répartition des tâches)	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Amortissements compl.	-	-	-	-11,1	-14,0
<b>Sous-total 1 des charges</b>	<b>97,7</b>	<b>98,6</b>	<b>104,1</b>	<b>106,2</b>	<b>122,7</b>
Charges incompressibles	-5,2	-5,8	-5,9	-6,5	-6,8
<b>Sous-total 2 des charges</b>	<b>92,5</b>	<b>92,8</b>	<b>98,2</b>	<b>99,7</b>	<b>115,9</b>
Réévaluation du PF (charges)	-	-	-	-	-6,7
<b>Sous-total 3 des charges</b>	<b>92,5</b>	<b>92,8</b>	<b>98,2</b>	<b>99,7</b>	<b>109,2</b>

Charges – sous-total 1: après neutralisation des charges ci-dessus, qui résultent d'écritures comptables non monétaires, on constate que sur une période de cinq années, entre le réel 2018 et le réel 2022, les charges d'exploitation augmentent de CHF 38,7 mio, soit +43% pour le sous-total 1, après retraitement des gratuités et LRT. La variation est en forte hausse du fait des amortissements complémentaires de 2022, mais également en lien avec la réévaluation du patrimoine financier (PF).

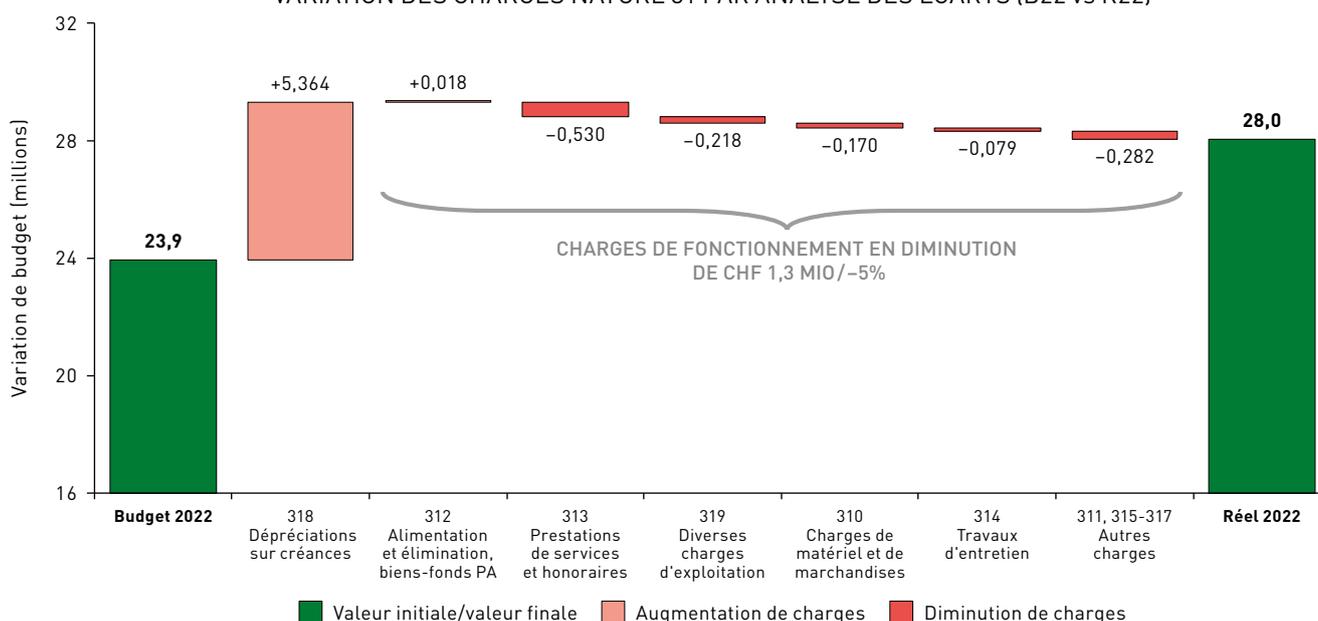
Charges – sous-total 2: en 2022, après retraitement des charges incompressibles au sous-total 2, on remarque que les charges diminuent de CHF 6,8 mio, s'établissant à CHF 115,9 mio.

Pour rappel, les charges incompressibles représentent toutes les charges des SIS et de la FASE, mais aussi celles pilotées par l'Association des communes genevoises (ACG), soit le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), le Service intercommunal d'informatique (SIACG), le Centre intercommunal des déchets carnés (CIDEK).

L'ACG s'occupe entre autres, en plus de son activité de représentation des communes auprès du Canton, du pilotage pour les communes genevoises, du Fonds intercommunal (FI), du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), du Fonds intercommunal d'équipement (FIE) et du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

Charges – sous-total 3: en 2022, après retraitement des charges non monétaires de réévaluation du patrimoine financier, le sous-total des charges est diminué de CHF 6,7 mio, s'établissant à CHF 109,2 mio.

### VARIATION DES CHARGES NATURE 31 PAR ANALYSE DES ÉCARTS (B22 vs R22)



En 2022, quasiment toutes les natures de charges de biens et services de fonctionnement ont diminué pour un total de CHF 1,3 mio (soit -5%) en comparaison du budget 2022, essentiellement en relation avec les éléments suivants :

- Nature 318 – Le changement de méthode de calcul des provisions sur créances fiscales, qui se justifie par la forte augmentation en 2022 de ces dernières (CHF +9 mio en un an), implique une augmentation de charges de l'ordre de CHF 5,4 mio.
- Nature 312 – Alimentation (énergies), CHF +0,018 mio : dans cette nature est comprise l'électricité qui a subi une augmentation du tarif au kWh en été 2022. L'augmentation des coûts prévus en 2022 ne se fait pas ressentir dans le résultat des comptes car l'augmentation des coûts de l'énergie a pu être compensée en partie par des mesures importantes d'économies d'énergie. Grâce au plan de sobriété énergétique mis en place par la Ville de Carouge, des mesures d'économie d'énergie ont permis de réduire la consommation et l'impact sur le budget (ex. : exploitation limitée de la patinoire, extinction des éclairages extérieurs, etc.).
- Nature 313 – Prestations de services et honoraires : cette diminution de CHF 0,530 mio correspond à :
  - CHF 130'000 d'économies dues à la baisse de la quantité de déchets ménagers, incinérables et encombrants ;
  - CHF 130'000 d'économies sur les prestations honoraires du secrétariat général ;
  - CHF 70'000 d'économies en raison de l'annulation de la Fan Zone de la coupe du monde ;
  - CHF 37'000 de report de charges concernant une exposition du musée déplacée à début 2023 ;
  - CHF 50'000 d'économie sur les frais bancaires car il n'y a pas eu de renouvellement d'emprunts.
- Nature 319 – Diverses charges d'exploitation : sur les CHF -0,218 mio de baisse par rapport au budget, CHF 0,206 mio concernent les gratuités. Celles-ci diminuent en raison de la baisse de l'occupation éphémère du domaine public.
- Nature 310 – Charges de matériel et de marchandises, CHF -0,170 mio : les trois principaux postes d'économies sont les suivants :
  - fournitures et produits de nettoyage : CHF -80'000 ;
  - report de charge de la 3<sup>e</sup> exposition du musée sur 2023 : CHF -46'000 ;
  - budget non dépensé sur les animations de la bibliothèque : CHF -30'000.
- Nature 314 – Travaux d'entretien, CHF -79'000 :
  - CHF -180'000 d'économies sur l'entretien et nettoyage des bâtiments ; et
  - un dépassement de CHF 100'000 sur l'entretien courant, dont CHF 30'000 imprévus qui concernent le paramétrage des extinctions des candélabres sur le domaine public dans le cadre des mesures d'économies d'énergie.

## Variations des charges de biens, services et marchandises (nature 31)

NNN	Charges de biens, services et marchandises	Budget 2022	%	Réel 2021	%	Réel 2022	%	Δ R21-R22	%
310	Charges de matériel et de marchandises	1,7	7	1,5	7	1,6	6	0,05	3
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	0,7	3	0,6	3	0,5	2	-0,04	-6
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	2,2	9	2,0	10	2,3	8	0,28	14
313	Prestations de services et honoraires	9,2	38	8,2	39	8,7	31	0,50	6
314	Travaux d'entretien	4,5	19	3,8	18	4,4	16	0,61	16
315	Entretien des biens et immo. incorporelles	0,4	2	0,3	2	0,4	1	0,03	9
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1,5	6	1,5	7	1,5	5	-	-
317	Dédommagements	0,2	1	0,1	0	0,2	1	0,11	161
318	Dépréciations sur créances	0,4	2	0,8	4	5,7	20	4,88	578
319	Diverses charges d'exploitation	3,0	13	2,0	10	2,8	10	0,84	42
<b>Total des charges NNN 31</b>		<b>23,9</b>	<b>100</b>	<b>20,8</b>	<b>100</b>	<b>28,0</b>	<b>100</b>	<b>7,3</b>	<b>35</b>

### Autres charges

- Nature 311 – Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif, CHF -158'000: les deux principaux postes d'économies expliquant la diminution de charges sont les suivants:
  - acquisition de machines, mobilier et outils: CHF -75'000;
  - acquisition d'appareils informatiques et logiciel: CHF -54'000.
- Nature 315 – Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles, CHF -33'000:
  - CHF -26'000 pour l'entretien de machines, appareils, véhicules et outils; et
  - une économie de CHF 5'000 pour l'entretien des équipements sportifs.
- Nature 316 – Loyers de bâtiments communaux en location, notamment les EVE, CAVS, Poste de police, ainsi que les leasings de matériels et outillages (ex.: photocopieuses, machines, etc.). Les dépenses 2022 sont en dessous du budget pour CHF -57'000.
- Nature 317 – Dédommagements, CHF -33'000 d'économie avec notamment une diminution des frais liée au voyage du Conseil municipal pour CHF -20'000.

## Variation des charges financières (nature 34)

NNN	Charges financières	Budget 2022	%	Réel 2021	%	Réel 2022	%	Δ R21-R22	%
340	Charges d'intérêts	0,33	43	0,24	40	0,30	4	0,07	29
343	Charges pour biens-fonds du PF	0,39	50	0,27	47	0,44	6	0,17	62
344	Dépréciations, immobilisations PF	-	0	-	0	6,67	89	6,67	n/a
349	Différentes charges financières	0,06	7	0,08	13	0,05	1	-0,03	-42
<b>Total des charges NNN 34</b>		<b>0,80</b>	<b>100</b>	<b>0,60</b>	<b>100</b>	<b>7,50</b>	<b>100</b>	<b>6,90</b>	<b>1'168</b>

Les charges financières en nature 34 augmentent cette année en raison de la réévaluation du patrimoine financier effectuée en 2022.

Cette nature est composée essentiellement de quatre types de charges financières:

- les charges d'intérêts inférieures au budget de CHF -0,032 mio;
- les charges pour l'entretien des biens-fonds du patrimoine financier de CHF +0,055 mio;
- les dépréciations des immobilisations du patrimoine financier de CHF +6,670 mio;
- les autres charges financières en diminution de CHF -0,013 mio.

Pour rappel, depuis 2020, la comptabilisation des données issues des décomptes de gestion des régies pour nos bâtiments du patrimoine financier est présentée avec les recettes et les charges de manière séparée.

Concernant les dépréciations des immobilisations du patrimoine financier de CHF +6,670 mio, celles-ci découlent de la réévaluation périodique des biens du patrimoine financier selon la circulaire envoyée par le Département de la cohésion sociale et le Service des affaires communales. La réévaluation en recette à mettre en relation avec les charges s'élève à CHF 9,126 mio, ce qui conduit à un résultat net de réévaluation en 2022 de CHF 2,5 mio. Le nombre de biens réévalués en 2022 dans le premier lot est de 11 sur un total de 43 biens.

Selon l'art. 38 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC – B 6 05.01), tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du patrimoine financier doivent faire l'objet d'une réévaluation lors de la clôture du bilan. Les biens ont été réévalués en 2018 lors du passage à MCH2.

En 2022, la Commune a procédé à l'élaboration d'un échéancier afin de réévaluer périodiquement les immobilisations corporelles du patrimoine financier et cela sur 5 lots. Le premier lot a été réévalué en 2022, le deuxième sera réévalué en 2023, le dernier lot est prévu en 2026. Cette pratique est conforme aux modalités définies dans la circulaire de la SAFCO du 14 avril 2022 relative à ces réévaluations périodiques.

### Variation des charges de transfert (nature 36)

NNN	Charges financières	Budget 2022	%	Réel 2021	%	Réel 2022	%	Δ R21-R22	%
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	5,12	13	4,92	13	5,28	13	0,36	7
361	Dédommagements à des collectivités publiques	10,70	27	10,28	27	10,97	28	0,69	7
362	Péréquation financière et compensation	1,45	4	1,23	3	1,45	4	0,22	18
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	21,97	56	20,72	55	21,71	55	0,99	5
364	Dépréciations, prêts PA	0,05	0	0,05	0	0,10	0	0,06	118
365	Dépréciations, participations PA	0,02	0	0,02	0	0,02	0	-	-
366	Amortissements, subventions d'investissements	0,25	1	0,21	1	0,25	1	0,04	19
<b>Total des charges NNN 36</b>		<b>39,60</b>	<b>100</b>	<b>37,40</b>	<b>100</b>	<b>39,80</b>	<b>100</b>	<b>2,40</b>	<b>6</b>

La nature 36 (charges de transfert) est stable par rapport au budget 2022, soit CHF +0,2 mio, ce qui correspond à +0,6%.

- Nature 360 – Compensations financières aux communes françaises: en légère hausse de +3%, soit CHF +160'000. Cette hausse de charge est non proportionnelle à l'augmentation des recettes IS (+20%).
- Nature 361 – Dédommagements à des collectivités publiques: CHF +376'000 qui correspondent aux frais de perception sur les impôts PP/PM du canton. Cette augmentation est proportionnelle à l'augmentation des recettes fiscales 2022 (frais de 3%).
- Nature 362 – Les charges liées à la nature de péréquation financière et compensation de charges au canton de CHF 1,452 mio sont équivalentes au budget.
- Nature 363 – Subventions à des collectivités et à des tiers – quelques exemples des principales diminutions de charges de subventions:
  - abonnements jeunesse TPG: CHF –100'000;
  - subventions du secteur Agenda 21 en diminution de CHF 30'000;
  - subventions jeunesse réduites de CHF –12'000 (Tour de plage, street park, camps, FASe, etc.);
  - subventions sportives: CHF –76'000 par rapport au budget initial; cela s'explique par une revue des besoins avec chaque association, une analyse fine des comptes, ainsi que l'annulation de l'événement de l'Eurofoot ou l'annulation de manifestations sportives.
- Nature 364 – Dépréciations, prêts PA: CHF +55'000 de charges, en raison du renoncement au remboursement du prêt accordé à l'Étoile Carouge Football Club, voté par le Conseil municipal.
- Nature 366 – Amortissements de subventions, dont le FIDU et le plan d'aménagement SCV, qui sont équivalents au budget de CHF 0,254 mio.

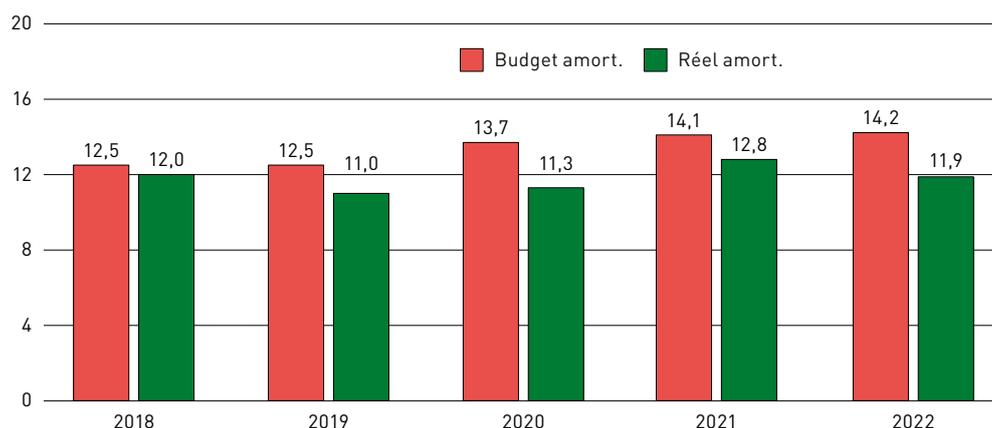
## Amortissements

### Évolution des amortissements (investissements)

CHF/mio	2018	2019	2020	2021	2022
Budget amort.	12,5	12,5	13,7	14,1	14,2
Réel amort.	12,0	11,0	11,3	12,8	11,9
Écart	-0,4 -4%	-1,5 -12%	-2,4 -18%	-1,3 -9%	-2,3 -16%

La diminution des amortissements entre 2021 et 2022 s'explique en grande partie par l'impact des amortissements complémentaires comptabilisés en 2021.

ÉVOLUTION DES CHARGES D'AMORTISSEMENT EN MIO CHF



### Amortissements complémentaires

Les amortissements complémentaires ont pu être comptabilisés intégralement au vu du résultat, conformément aux deux délibérations votées en cours d'année 2022, pour un montant de CHF 14 mio.

Ces amortissements augmentant ponctuellement les charges de façon extraordinaire en 2022, ils sont comptabilisés dans la nature 38 (charges extraordinaires).

Cela permet de réduire les amortissements futurs. Comme l'illustre le tableau ci-après, les amortissements complémentaires votés en 2021 ont réduit de CHF 1,6 mio les amortissements dès 2022, tandis que les CHF 14 mio votés en 2022 permettront de réduire, de CHF 1,7 mio, les amortissements annuels dès 2023.

### Impact des amortissements complémentaires en mio CHF

CHF/mio	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Amort. compl. 2021: 11,1	-1,6	-1,6	-1,6	-1,5	-1,5	-1,2
Amort. compl. 2022: 14,0	0,0	-1,7	-1,7	-1,7	-1,7	-1,7
<b>Total estimé</b>	-1,6	-3,2	-3,2	-3,2	-3,1	-2,9

En 2023, les amortissements seront réduits, au total, de CHF 3,2 mio.

## Évolution des investissements nets et taux de réalisation

CHF/mio	2018	2019	2020	2021	2022
Plan invest.	56,3	59,5	95,5	52,5	80,7
Réel dépensé	42,9	23,1	32,7	19,8	7,1
Écart	-13,4	-36,4	-62,8	-32,7	-73,6
Taux de réalisation	76%	39%	34%	38%	9%

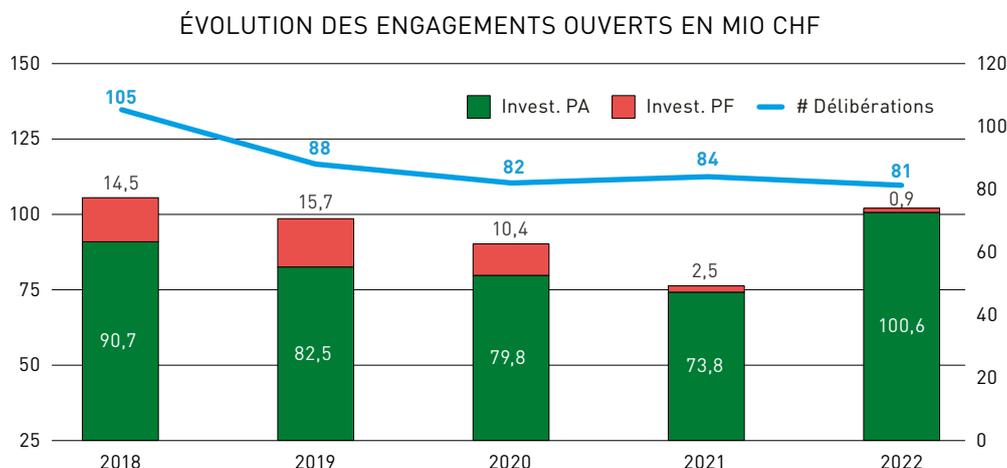
Le taux de réalisation des investissements correspond à ce qui est réellement dépensé, soit un peu moins d'un dixième (9%) par rapport à ce qui était prévu dans le plan des investissements au budget 2022.

Cela s'explique, d'une part, par le décalage de deux projets phares en cours d'étude: la nouvelle piscine de la Fontenette et le projet de rénovation du parking Vibert-Sardaigne dont le démarrage des travaux était prévu en 2022. D'autre part, la réception de subventions cantonales pour le Théâtre de Carouge ainsi que du fonds FIDU pour près de CHF 11 mio a réduit le montant net des investissements dépensés en 2022.

## Évolution des engagements ouverts (investissements)

Les délibérations administratives (DA) votées, et restant ouvertes au 31.12 pour les projets en cours, se répartissent entre investissements au patrimoine administratif (PA) et investissements au patrimoine financier (PF).

CHF/mio	2018	2019	2020	2021	2022
Invest. PA	90,7	82,5	79,8	73,8	100,6
Invest. PF	14,5	15,7	10,4	2,5	0,9
#Délibérations	105	88	82	84	81



Au 31.12.22, il restait CHF 100,6 mio de crédits d'investissements ouverts, relatifs à 81 délibérations administratives.

Pour les crédits de construction votés en 2022, le plus important est celui qui concerne la rénovation de l'École des Pervenches pour un montant de CHF 35 mio, ce qui explique principalement la variation au total des crédits ouverts. D'autres crédits ont été votés, par exemple pour la requalification de la rue du Collège.

## Principales dépenses d'investissements durant l'année

En 2022, **87 projets** ont donné lieu à des dépenses ou recettes d'investissements. Les 10 principaux projets ci-dessous représentent pour CHF 15,6 mio., soit **80 % des investissements** bruts durant l'année.

DA	Bien	Description des principaux projets d'Investissement	Montants
2017-066		Théâtre de Carouge	4'905'045
	390/9	Théâtre de Carouge – subvention Fondation Théâtre de Carouge – bâtiments	4'428'743
	390/11	Théâtre de Carouge – subvention Fondation Théâtre de Carouge – mobilier et équipements	476'302
2021-045	1014/1	Étude pour la réalisation d'un centre aquatique	2'660'130
2017-065	638/1	Salle des fêtes – rénovation	1'524'106
2019-154	975/0	Plan directeur lumière – mise en œuvre deuxième étape	1'522'517
2021-058	782/5	Contribution annuelle au Fonds intercommunal pour le développement (FIDU)	1'395'100
2020-195	921/1	Rénovation et mise en conformité sécurité/énergie du centre – crédit d'étude	1'136'971
2021-026	1068/0	Rénovation et mise en conformité du parking du Centre communal – rue Joseph-Girard	720'730
2021-048	643/2	Cité Léopard – réalisation d'une ludothèque et d'une arcade commerciale	598'426
2020-205	1021/0	Tronçon parcelle Sigismond/chemin Charles-Poluzzi – crédit de réalisation	597'248
2019-184	986/0	Extension de la zone piétonne – travaux de piétonnisation	494'911
		<b>Total dépenses en 2022 (top 10)</b>	<b>15'555'183</b>

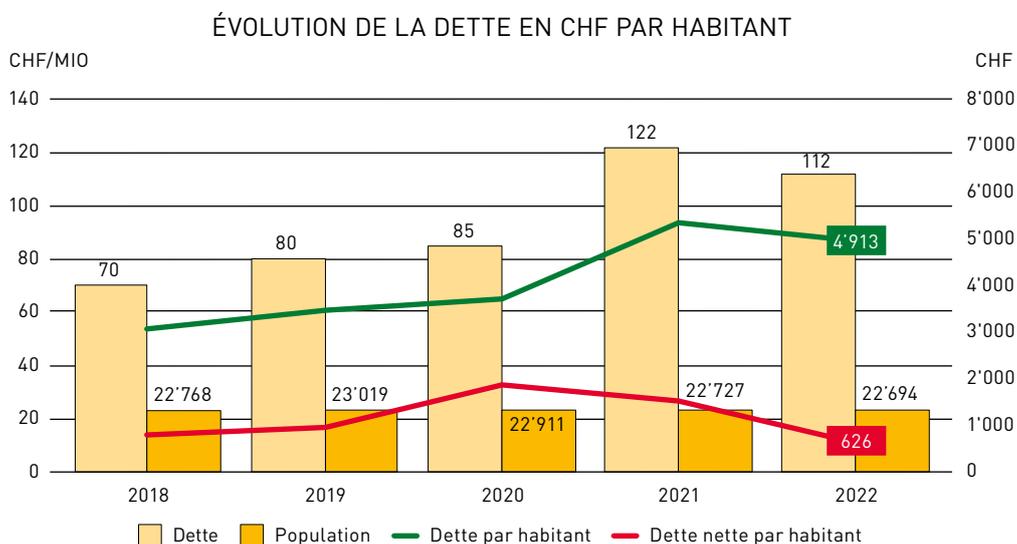
## Dette

### Intérêts de la dette et dette par habitant

Les charges d'intérêts s'élèvent en 2022 à seulement **CHF 0,282 mio** pour un total d'endettement de CHF 112,5 mio (emprunts).

En 2022, la dette nette par habitant s'élève à CHF 626 contre CHF 1'530 en 2021.

En 2022, la dette par habitant est de CHF 4'913 contre CHF 5'346 en 2021.



Sur le long terme, la Ville de Carouge poursuit ses investissements et prévoit une forte croissance de sa population (démographie) ces prochaines années. Le fait de répondre aux besoins et de les anticiper se traduit par un endettement haussier. Le taux d'endettement est lié à ces investissements (en relation avec la section «Amortissements» ci-dessus) et n'est pas lié à un besoin en trésorerie à court terme.

La dette se répartit de la manière suivante :

- Court terme, amorti sur un an  
Engagements financiers à court terme 15'000'000
- Moyen terme, amorti sur cinq ans  
Engagements financiers à moyen terme 46'500'000
- Long terme, amorti sur plus de cinq ans  
Engagements financiers à long terme 50'000'000.

### Évolution des intérêts de la dette

CHF/milliers	2018	2019	2020	2021	2022
Budget	148	141	212	218	321
Réel	78	155	144	229	282

Les charges d'intérêts sont inférieures au budget 2022. Cette diminution s'explique notamment par plusieurs facteurs : le non-renouvellement d'emprunt, des dépenses d'investissements qui ont été moindres et ne nécessitant pas le recours à de nouveaux emprunts.

À noter que le taux global de l'intérêt de la dette pour la Ville de Carouge se situe en moyenne à 0,25%, ce qui reste très compétitif au vu des taux appliqués sur le marché en 2022.

### Évolution de l'endettement net (après déduction des liquidités)

Au 31.12.2022, la dette nette de la Ville de Carouge est de CHF 111,5 mio.

La diminution par rapport à 2021 s'explique par le remboursement d'un emprunt de CHF 10 mio en fin d'année pour les raisons suivantes :

- un niveau de liquidités suffisant ;
- un compte courant auprès de l'État de Genève en notre faveur (en lien avec la fiscalité) ;
- des dépenses d'investissements moindres en fin d'année.

CHF/milliers	2018	2019	2020	2021	2022
Dette	70'000	80'000	85'000	121'500	111'500
Liquidités	3'846	8'812	3'839	17'461	12'801
Endettement net	66'154	71'188	81'161	104'039	98'699

## Provisions comptables et estimations fiscales

Depuis 2001, avec l'entrée en vigueur du système postnumerando, les communes sont confrontées à un procédé d'estimation cantonale sur les revenus fiscaux.

La majorité des recettes fiscales sont des estimations des personnes physiques (y compris l'impôt source) et des personnes morales de l'année (soit **une estimation non notifiée pour 2022 de CHF 102,1 mio** sur une production annuelle de CHF 86,8 mio), **il y a donc un risque de non-recouvrement**.

Dès lors, **nous devons nous prémunir et nous couvrir contre ce risque** et c'est là qu'interviennent les provisions sur l'estimation de l'État.

C'est pourquoi **nous constituons une provision** pour l'année et, au fur et à mesure que le Département des finances nous informe de l'avancement des taxations des années antérieures, nous procédons à la dissolution de ces provisions. Ces montants, une fois que le risque ou une partie du risque a disparu, seront réintégrés dans nos comptes. Les provisions sont en accord avec les règles comptables du modèle comptable harmonisé 2, avec nos réviseurs et bien évidemment avec le Service de surveillance des communes.

### Variation des provisions fiscales

Exercice courant	PP	PM	Total
<b>Constitution provisions 2022</b>	<b>1'715'000</b>	<b>549'000</b>	<b>2'264'000</b>
Dissolution/constitution provisions 2021	-1'045'000	8'000	-1'037'000
Dissolution/constitution provisions 2020	-238'000	-346'000	-584'000
Dissolution/constitution provisions 2019	-122'000	-123'000	-245'000
Dissolution/constitution provisions 2018	-75'000	-131'000	-206'000
Dissolution/constitution provisions 2017	-27'000	-16'000	-43'000
Dissolution/constitution provisions antérieures	-6'000	-7'000	-13'000
<b>Total des variations au 31.12.2022</b>	<b>202'000</b>	<b>-66'000</b>	<b>136'000</b>

### Situation des provisions fiscales au bilan (règle des 4%)

Bilan	PP	PM	Total
<b>Pour 2022</b>	<b>1'715'000</b>	<b>549'000</b>	<b>2'264'000</b>
Pour 2021	604'000	551'000	971'000
Pour 2020	145'000	128'000	273'000
Pour 2019	39'000	236'000	275'000
Pour 2018	20'000	142'000	162'000
Pour 2017	3'000	131'000	134'000
Pour les années antérieures	0	0	0
<b>Total des provisions au 31.12.2022</b>	<b>2'526'000</b>	<b>1'553'000</b>	<b>4'079'000</b>

La situation des provisions fiscales au bilan est en corrélation avec la mise à jour annuelle des données fournies par le Département des finances. Les reliquats sont la conséquence des variations possibles, à savoir de nouveaux correctifs, des recouvrements plus rapides que prévu et des corrections rétroactives selon les dossiers restant à taxer depuis 2014.

La provision pour reliquat sur les personnes physiques et les personnes morales reste stable par rapport à 2021. Pour rappel, le taux de couverture est au maximum, soit de 4% depuis l'exercice 2020.

- **L'estimation des recettes fiscales non notifiées sur les personnes physiques (PP) restantes entre 2017 et 2022 se monte à un total de CHF 63,3 mio.**
- **L'estimation des recettes fiscales non notifiées sur les personnes morales (PM) restantes entre 2017 et 2022 se monte à un total de CHF 38,8 mio.**

## Soldes des reliquats (PP) et (PM)

Personnes physiques (PP)		
	2021	2022
IBO ≤ 2000	4'609,11	4'609,11
IBO 2001	15'062,30	15'062,30
IBO 2002	8'368,85	8'368,85
IBO 2003	21'536,94	20'802,07
IBO 2004	59'638,33	58'915,03
IBO 2005	29'942,26	26'679,48
IBO 2006	26'460,73	25'691,06
IBO 2007	36'726,31	45'245,17
IBO 2008	38'383,28	58'113,07
IBO 2009	48'187,06	35'395,52
IBO 2010	53'951,68	38'067,12
IBO 2011	77'576,44	57'241,96
IBO 2012	130'033,54	87'301,12
IBO 2013	102'842,87	91'966,47
IBO 2014	120'807,86	104'483,00
IBO 2015	168'416,03	128'820,72
IBO 2016	223'653,01	135'792,80
IBO 2017	555'121,62	251'517,21
IBO 2018	1'237'195,16	543'226,74
IBO 2019	2'057'766,56	1'035'812,99
IBO 2020	4'287'548,14	2'069'102,81
IBO 2021	14'121'635,54	7'289'136,54
IBO 2022		15'833'710,65
≤ IPC 2021	24'198,33	20'439,90
IPC 2022		41'156,10
<b>Total</b>	<b>25'498'770,92</b>	<b>28'026'657,79</b>

Personnes morales (PM)		
	2021	2022
2000	0	
2001	0	
2002	0	
2003	0	
2004	0	
2005	0	
2006	2'301,20	2'301,20
2007	88'720,75	88'689,55
2008	63'742,89	63'742,89
2009	104,94	109,76
2010	5'819,60	435,44
2011	30'756,06	1'537,35
2012	22'553,29	2'576,73
2013	2'218,40	3'682,91
2014	4'464,01	6'167,25
2015	21'081,94	5'163,60
2016	83'889,17	4'070,96
2017	16'394,06	4'158,05
2018	20'031,36	30'414,89
2019	96'358,78	136'688,92
2020	40'974,29	44'153,49
2021	247,58	119'025,81
2022	-1'515'982,61	78,40
2023		-1'129'327,87
<b>Total</b>	<b>-1'016'324,29</b>	<b>-616'330,67</b>

Impôt barème ordinaire = IBO = s/revenu et fortune.

Impôt prestation en capital = IPC = par exemple versement 2<sup>e</sup> pilier = taxation séparée.

## Soldes des reliquats (IS)

Impôt à la source (IS)		
	2021	2022
IS 2019	-28'818,63	-50'799,09
IS 2020	-2'005'888,11	-24'075,82
IS 2021	-1'615'005,15	477'728,17
IS 2022		1'486'300,04
<b>Total</b>	<b>-3'649'711,89</b>	<b>1'889'153,30</b>

## Taux de provisions des estimations de créances fiscales (PP) et (PM)

2021	2022
100 % pour les créances dès 2017	30 % pour les créances
50 % pour les créances de 2018	
25 % pour les créances de 2019	
5 % pour les créances de 2020	
0 % pour les créances de 2021	



# Dicastère de M<sup>me</sup> Stéphanie Lammar

*Vice-présidente*

## **Bâtiments**

Constructions et entretien

Occupation des bâtiments publics

Gestion des droits de superficie

Gestion des mandats de régies et de coopératives de logements

## **Sports**

Promotion du sport

Installations sportives

Associations et clubs sportifs

## **Énergie bâtiments**

Monitorings énergétiques

Risque pénuries d'énergies

Certifications énergétiques

## **Affaires culturelles et communication**

Culture

Communication

Bibliothèques

Musée

Manifestations communales

Archives

## **Informatique, logistique et protection de la population**

Informatique et logistique

Protection de la population : protection civile – corps des sapeurs-pompiers

Gestion de l'occupation du domaine public

# CONSTRUCTIONS, ENTRETIEN ET SPORTS

## Grands projets

### Centre communal de Carouge

Le théâtre est opérationnel depuis janvier 2022, date de lancement de sa nouvelle saison.

Les travaux de la Salle des fêtes s'achèvent durant le premier trimestre de 2022. Ils sont consacrés essentiellement au rodage des installations techniques. Le bâtiment entre en fonction à Pâques.

Les associations prennent possession de leurs locaux à la rentrée scolaire 2022.

### Centre aquatique de la Fontenette

Durant l'année 2022, les mandataires développent le projet du Centre aquatique.

En février, des scénarii de planification des deux chantiers piscines, Fontenette et Pervenches, sont présentés en commission du Conseil municipal pour déterminer si la mise à disposition d'un bassin provisoire durant les fermetures de chantiers serait nécessaire. Face aux contraintes, notamment financières, d'une telle opération, la commission préfère renoncer au bassin provisoire et demande que les travaux du Centre sportif des Pervenches soient repoussés au-delà de l'achèvement du Centre aquatique de la Fontenette. De la sorte, une offre minimum sera assurée durant le chantier de la Fontenette avec l'ouverture à l'année du bassin des Pervenches.

La phase d'avant-projet est achevée et présentée pour validation au Conseil administratif en juin 2022.

Des contacts sont établis avec les SIG et l'OCEN en début d'année pour développer une chaufferie d'appoint pour le réseau de chauffage à distance susceptible de fournir l'énergie de chauffage à la piscine. C'est durant le second semestre que les études de coordination s'engagent pour donner corps au projet. L'État conditionne la possibilité de maintenir le préchauffage des bassins extérieurs au recours obligatoire au chauffage à distance. Les études pour le déploiement du réseau de chauffage s'engagent parallèlement à celles de la piscine. Cette dernière sera un consommateur prépondérant justifiant l'intérêt de développer rapidement le réseau dans le secteur et de positionner la chaufferie SIG sur le site du projet.

Le maintien du restaurant de la piscine dans sa position actuelle est décidé en octobre 2022. Le programme est cependant revisité. Outre la fonction buvette qui sera maintenue sur le parc de la piscine, une salle de restauration, avec une cuisine agrandie, sera créée au bénéfice d'une clientèle indépendante de la piscine.

Les objectifs fixés aux mandataires prévoient la dépose de la requête en autorisation en début d'année 2023 et la remise du devis général à l'été 2023, permettant ainsi de solliciter le crédit de construction à la suite auprès du Conseil municipal.

### Parking Vibert-Sardaigne

Les nouvelles analyses entamées à la fin de l'année 2021 se poursuivent pendant le premier semestre de 2022.

Plusieurs variantes ont été étudiées et présentées en juin 2022 devant le Conseil municipal pour répondre aux questions évoquées lors des différentes commissions.

En novembre 2022, le projet de base est voté avec certaines conditions techniques qui devront être étudiées par les services de l'administration carougeoise.

Un retour du Conseil administratif auprès du Conseil municipal est attendu dans un délai maximal de six mois.

## **Ludothèque et arcade commerciale (Cité Léopard)**

Dans le cadre de l'opération de la nouvelle Cité Léopard, la Commune de Carouge a cédé une partie de son droit à bâtir à la Fondation immobilière de la Ville de Carouge (FIVC) pour construire 26 logements en HLM.

L'îlot de logements, à l'angle des rues de la Fontenette et des Moraines, accueillera aussi une ludothèque et un restaurant au service de l'intégration socioprofessionnelle des jeunes.

En décembre 2022, une demande de crédit de construction pour la réalisation des aménagements intérieurs, d'équipements et de mobilier pour cette ludothèque est présentée au Conseil municipal.

## **Carrefour du mouvement**

Lancé en 2021, le projet d'un vaste espace dans la zone du boulo-drome favorisant l'activité physique et la cohésion sociale continue de se déployer.

En janvier 2022 commence la réalisation de la phase 1 de la première étape. Une zone pour la pratique de la danse urbaine réalisée en pierre naturelle, un street-workout construit sur un revêtement amortissant écologique et des tables de ping-pong et de teqball ont été installées au profit de la population carougeoise.

En mai 2022, le projet de la phase 1 de la deuxième étape est présenté devant le Conseil municipal. Ce projet propose à la fois un parc sportif et un parc d'agrément. Des équipements sportifs (pump-parc, skate urbain, piste de danse, street-workout, piste de pétanque couverte, ping-pong, escalade, parcours Vita, etc.) seront installés dans des poches végétales largement plantées.

## **Rénovation et mise en conformité sécurité-énergie du centre des Pervenches (groupe scolaire et centre sportif) – École provisoire**

Déposée en juin 2021, l'autorisation de construire pour la rénovation du centre des Pervenches est délivrée en mars 2022.

En parallèle, l'instruction de la procédure de mise à l'inventaire de l'École des Pervenches, entreprise par l'Office du patrimoine et des sites, aboutit en mai 2022.

Pendant l'année 2022, les mandataires poursuivent leur travail sur le volet complexe des coordinations techniques de l'école et du centre sportif et affinent encore le projet sur les aspects des usages et des équipements nécessaires à l'exploitation.

Dans l'avancement des projets connexes, les études sur la faisabilité et les coûts d'une piscine provisoire pour pallier la fermeture simultanée des plans d'eau de la Fontenette et des Pervenches pendant la période de chantier sont présentés en COLOG le 22 février.

Une nouvelle COLOG est agendée le 29 mars pour apporter des réponses aux questions des commissionnaires sur la consommation énergétique de la piscine provisoire et pour évaluer un scénario de phasage des chantiers, dissociant la rénovation de l'école de celle du centre sportif.

À la suite de ces diverses études et analyses et en pondérant les avantages et inconvénients liés, le Conseil municipal opte pour une réalisation des travaux du centre des Pervenches par étapes, en reportant les travaux du centre sportif à la suite des travaux de réalisation du nouveau centre aquatique de la Fontenette.

Cette option permet de maintenir une offre en plan d'eau dans la continuité pour l'ensemble des bénéficiaires, sans avoir recours à une piscine provisoire.

Le projet de l'école provisoire, quant à lui, se poursuit en étroite collaboration avec le DIP (Département de l'instruction publique). Après validation du programme et des plans par les utilisateur-trice-s, la Ville de Carouge lance, en mai, un appel d'offres pour la mise en place et location d'une structure provisoire pendant deux ans, pour accueillir l'ensemble des effectifs scolaires de l'École des Pervenches. La société lauréate est ERNE AG Holzbau.

En septembre, une demande de crédit de construction (délibération 090-2022) est déposée au Conseil municipal pour la rénovation et mise en conformité sécurité-énergie du groupe scolaire des Pervenches ainsi que pour la réalisation et location

de l'école provisoire connexe. La délibération est entérinée au Conseil municipal du mois d'octobre 2022.

Du fait de la situation inédite du milieu de la construction alliant une forte demande et une difficulté persistante d'approvisionnement en matières premières, la société ERNE ne peut assurer la réalisation du pavillon provisoire dans les délais impartis et la mise à disposition des locaux doit être reportée à l'été 2024. En corrélation, le début du chantier de rénovation de l'École des Pervenches est décalé d'une année.

À l'automne 2022, afin d'assurer la sécurité des élèves sur le parcours entre leurs lieux d'habitation et l'école provisoire, un mandat d'étude est attribué au bureau CITEC, ingénieurs en mobilité, pour revoir l'organisation du carrefour Baylon/J.-Grosselin adjacent à la parcelle qui accueillera le bâtiment temporaire.

## Délibérations

### **063-2022**

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction complémentaire de CHF 86'300 TTC (dont CHF 4'110 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) pour les frais de dépollution des parcelles n° 2501 et n° 2504 sises au 3, route de Saint-Julien à Carouge. Cette délibération est votée le 24 février 2022.

### **064-2022**

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction complémentaire de CHF 497'000 TTC (dont CHF 23'652,50 d'activation de prestations du personnel communal) pour les frais de dépollution et de réalisation du bâtiment communal du Triangle des Pervenches, parcelle n° 3301, sise au 6, rue des Pervenches à Carouge. Cette délibération est votée le 24 mars 2022.

### **065-2022**

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction complémentaire de CHF 122'000 TTC (dont CHF 5'782,70 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) pour le réaménagement de l'École du Val-d'Arve et la reconstruction du bâtiment parascolaire existant, parcelle n° 3649, sise aux 11-13, rue Daniel-Gevril à Carouge. Cette délibération est votée le 24 mars 2022.

### **066-2022**

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 561'000 TTC (dont CHF 26'212 d'activation de prestations du personnel communal) pour l'installation d'un système d'accès électronique des bâtiments communaux de la Ville de Carouge. Cette délibération est votée le 24 février 2022.

### **067-2022**

Proposition du Conseil administratif relative à la modification du droit de superficie distinct et permanent n° 2128, feuille 51, par donation de M<sup>me</sup> Laurence Rieben d'une part de ½ au profit de MM. Olivier et Nicolas Rieben sur la parcelle n° 2127 de la commune de Carouge, sise aux 23-25, rue Jacques-Grosselin. Cette délibération est votée le 24 mars 2022.

### **090-2022**

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 35'560'000 pour la rénovation et mise en conformité sécurité-énergie du groupe scolaire des Pervenches, sis au 4, rue Louis-de-Montfalcon, parcelle n° 815, propriété de la Ville de Carouge, et pour la réalisation et location pendant vingt-cinq mois de l'école provisoire connexe, sise au 2, rue Baylon, parcelle n° 2010, en copropriété CPEG-Ville de Carouge. Cette délibération est votée le 20 octobre 2022.

### **091-2022**

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 557'000 pour la réalisation d'une Structure d'accueil pour la petite enfance (SAPE) sise dans l'îlot A, quartier de l'Étoile à Carouge. Cette délibération est votée le 15 décembre 2022.

### 092-2022

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'études de CHF 190'100 pour la rénovation énergétique et mise aux normes de la Swiss Football League (SFL) des éclairages du stade de la Fontenette, sis au 51, route de Veyrier, parcelle n° 3507. Cette délibération est votée le 15 décembre 2022.

### 096-2022

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 1'629'500 destiné à l'acquisition de matériel et d'équipements d'exploitation et aux travaux extraordinaires d'entretien. Cette délibération est votée le 15 décembre 2022.

### 100-2022

Proposition du Conseil administratif relative à la suppression de la dette de l'association Étoile Carouge envers la Ville de Carouge. Cette délibération est votée le 15 décembre 2022.

## Sports

### Gouvernance

En décembre 2021, le Conseil fédéral nous a rappelé que la crise sanitaire n'était pas terminée en adoptant de nouvelles recommandations avec son lot de mesures à prendre (2G+ dès 12 ans ainsi que port du masque dans tous les lieux clos). Ce n'est que le 17 février 2022 que le Conseil fédéral abrogera les mesures de protection s'appliquant au sport. Les dernières mesures sanitaires seront quant à elles levées au 1<sup>er</sup> avril.

Les associations ont été durement éprouvées par la pandémie. La baisse d'adhérent-e-s et de pratiquant-e-s en est la partie la plus visible.

Le Département de la cohésion sociale, le Département de la sécurité et des sports de la Ville de Genève (DSSP) ainsi que le Fonds cantonal de l'aide au sport, en partenariat avec l'Association genevoise des sports (AGS), ont ainsi voulu déployer une **campagne de communication** pour inciter la population à reprendre, voire à commencer, une activité sportive au sein d'un club.

La Ville de Carouge a soutenu cette campagne [trouvetonclub.ch](http://trouvetonclub.ch). Celle-ci avait pour objectif de voir le public, des jeunes aux seniors, pratiquer à nouveau une discipline sportive, dans une démarche de **promotion de la santé par le sport et de cohésion sociale**. Le site offre une visibilité pour les clubs et facilite les recherches des personnes qui souhaitent trouver un sport près de chez elles.

L'invasion russe en Ukraine a eu pour conséquence, entre autres, l'envol des prix de l'énergie à l'automne 2022 couplé à un fort risque de pénurie. La Confédération a annoncé qu'elle n'excluait pas l'activation du plan OSTRAL. Le 7 septembre le Canton de Genève se dote d'une task force. Un plan d'action est adopté le 28 septembre. Les communes définiront des recommandations supplémentaires en matière de sport dès le 4 octobre. Dans les installations sportives, les mesures suivantes sont prises :

- La température de l'eau des piscines intérieures sera de 26 °C, soit une diminution de 1 °C par rapport aux conditions de chauffage habituelles pour la Ville de Carouge.
- Le chauffage sera fixé à 17 °C dans les salles de sport.
- Les patinoires extérieures saisonnières seront ouvertes avec une ouverture coordonnée et raccourcie de début décembre à fin janvier.
- Pas de prolongation de l'éclairage au-delà de l'activité sportive.
- Comme lors de la pandémie, le maintien des accès aux infrastructures sportives est essentiel car il représente l'expression du principe de continuité du service public.

L'optimisation énergétique, figurant comme un des quatre axes du plan de législation, devient un enjeu majeur de gouvernance. Elle passe par des transformations/rénovations lourdes d'infrastructures sportives anciennes qu'il faut aujourd'hui mettre à niveau.

La crise sanitaire a démontré que le sport n'est pas accessoire et ne peut être considéré comme quantité négligeable. Développer et obtenir des équipements sportifs exemplaires, structurant et qui participent au bon développement de la ville est une réponse au besoin d'une cité accueillante et harmonieuse (axe 1 du plan de législature) ainsi qu'à un développement territorial de qualité (axe 3).

### Chiffres 2022

 <p><b>2'334</b> participant-e-s au Carrefour du mouvement</p>	 <p><b>27'000</b> entrées à la patinoire</p>	 <p><b>20</b> associations soutenues financièrement</p>	 <p><b>5'415</b> heures de location des salles de gym/ rythmique pour des activités sportives</p>
 <p><b>125</b> cours organisés sur les bancs actifs</p>	 <p><b>141'398</b> entrées aux piscines Fontenette et Pervenches</p>	 <p><b>CHF 517'438</b> de subventions financières distribuées</p>	 <p><b>400</b> participant-e-s à Urban Training</p>

### Infrastructures sportives en chiffres

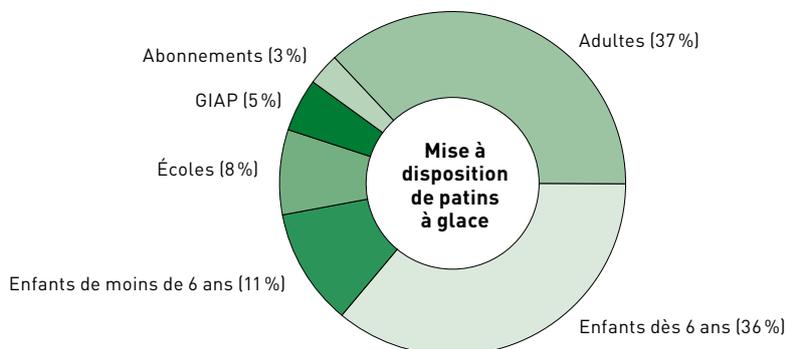
#### Patinoire, saison 2022-2023

<b>600 m<sup>2</sup></b> de surface pour la patinoire	<b>27'000</b> visiteur-euse-s	<b>19'000</b> locations de patins
<b>780</b> heures d'exploitation	<b>1'100</b> heures de petits jobs	<b>800</b> personnes, pic de fréquentation
<b>9 animations :</b> <b>5</b> Disco Time, <b>3</b> journées thématiques, <b>1</b> soirée Karaoké sur glace		



### Collaborations :

- HCC : club loisir/formateur, 45 membres de 4 à 18 ans, 4 catégories, 7 matchs amicaux organisés
- Écoles : 14 écoles différentes, 81 classes, 1'534 élèves et 165 encadrant-e-s
- GIAP : entre 25 et 30 enfants accueillis les midis



### Piscines – Pervenches et Fontenette

<p><b>10'505</b> entrées à la piscine des Pervenches</p>
<p><b>130'893</b> entrées à la piscine de la Fontenette</p>
<p><b>5'664</b> personnes aux matinales Fontenette</p>



© Nathalie Mastail-Hirosawa

### Temps forts

<b>Carrefour du mouvement / Activités estivales</b>				
<p>Cette nouvelle destination grandit, les activités organisées dans le parc du boulodrome ayant connu un beau succès avec un nombre de participant-e-s qui a presque triplé.</p> <p>Les objectifs ? Encourager la population au mouvement et ainsi promouvoir les bénéfices liés à une activité physique en groupe ; bien-être physique et mental, ainsi que promotion de la cohésion sociale sont les premiers leitmotifs du Carrefour du mouvement.</p> <p>Cette année 2022, un animateur sportif auxiliaire a été présent pour accueillir les usager-e-s du parc, les conseiller et les orienter à travers les différents équipements sportifs, les animations et cours de sport donnés tout au long de l'été. Nous pouvons affirmer que nos objectifs 2022 ont été atteints, à travers le développement des activités du Carrefour du mouvement et le taux de participation.</p>				
<p><b>275%</b> d'augmentation du nombre de participant-e-s</p>	<p><b>350%</b> d'augmentation du nombre d'abonné-e-s Instagram</p>	<p><b>130</b> activités organisées</p>	<p><b>2'334</b> participant-e-s aux cours et animations</p>	<p><b>43</b> coachs locaux</p>



### Binômes jeunes seniors / Autour des bancs actifs

Le projet a été lancé en 2021 dans le cadre du développement du Carrefour du mouvement et la collaboration avec l'entreprise InspoweredBy, mais s'est vu réellement mis en place en 2022.

Le concept est simple, des binômes sont formés, entre des jeunes coachs et une personne âgée souhaitant bénéficier d'une séance de gymnastique douce hebdomadaire autour des bancs actifs, présents dans différents lieux de Carouge.

En plus de promouvoir l'activité physique régulière et adaptée parmi les seniors participants, le projet contribue également au développement de jeunes coachs, sensibilisés et formés à dessein.

Huit binômes ont ainsi pu être créés, et certains ont pu effectuer en 2022 plus d'une trentaine de cours ensemble.

<p style="text-align: center;"><b>3</b> bancs actifs (Tour de Carouge, Tambourine, Carrefour du mouvement)</p>	<p style="text-align: center;"><b>125</b> cours organisés sur les bancs actifs</p>	<p style="text-align: center;"><b>66-84</b> âge des participant-e-s</p>	<p style="text-align: center;"><b>9</b> jeunes formés sur les bancs actifs</p>
--	--	---	--



**Liste des événements ponctuels organisés en plus des séances de sport quotidiennes :**

- Archery squads
- Slackline
- Clown et musique
- Astroyoga
- Initiation au Pump-track
- Jonglerie
- Combat médiéval
- Mobilité et pétanque avec les EMS
- Parcours pédestres et ateliers nutrition
- Mêlée de pétanque
- Parc de châteaux gonflables

**Soutien aux associations**

<b>CHF 517'438</b> de subventions financières distribuées	<b>20</b> associations soutenues financièrement	<b>34</b> disciplines sportives différentes dans les infrastructures sportives de la Ville de Carouge
--	--	--

Associations et clubs carougeois	Nombre de membres	Subvention 2023
Basket Club Latino	70	5'000,00 CHF
Boule Lyonnaise (Boule Ferrée Carougeoise)	18	1'000,00 CHF
Carouge Natation	618	60'000,00 CHF
Club Alpin Suisse – Section carougeoise	1'365	2'000,00 CHF
Club des Lutteurs de Carouge	93	4'000,00 CHF
Club Pugilistique de Carouge	199	7'000,00 CHF
Club Tennis de Table de Carouge	80	15'000,00 CHF
École d'Échecs de Genève	81	200,00 CHF
Étoile Carouge F.C.	582	592'028,00 CHF
Étoile Carouge FootGolf Club	26	2'000,00 CHF
FSG Carouge	389	20'000,00 CHF
Judo Club de Carouge	289	5'000,00 CHF
Lions Carouge Basket Club	362	45'000,00 CHF
Société de Tir au Canon de Carouge	150	2'500,00 CHF
Tchoukball Club Carouge	49	1'500,00 CHF
US Carouge FC	80	15'000,00 CHF

## Conciergerie

### Politique «Zéro déchet» – Gestion des déchets au sein de l'administration

Poursuite de l'application de la politique «Zéro déchet» par les gestionnaires de bâtiments suivant les recommandations de l'Agenda 21 ([voir page 22](#)).

### Coronavirus (Covid-19)

Poursuite du plan Covid selon les recommandations fédérales et celles du DIP mises en place en 2020 avec les adaptations nécessaires et réactualisées tous les trois mois.

### Salle des fêtes

À la suite de la réouverture de la Salle des fêtes après rénovation, nous avons renouvelé l'équipe par l'embauche de quatre collaborateurs comme suit : un concierge responsable à 100%, deux concierges à 75% et un auxiliaire à 50%, et réorganisé la planification pour une phase de test d'une année.

### Musée

Le musée a rouvert après rénovation et, avec une programmation de trois expositions par an contre deux précédemment, nous avons dû augmenter le taux de travail de notre collaboratrice de l'entretien de 35% à 50%.

### La Rippe

La Ville de Carouge est propriétaire d'un bâtiment sur la commune de la Rippe (VD) dédié aux colonies de vacances des Carougeois-es et à la location d'une salle des fêtes.

L'entretien et la gestion des locations étaient gérés jusqu'en 2021 par un concierge de cette municipalité qui nous refacturait ses heures de travail sur une base d'environ 50% annualisées, mais la Commune de la Rippe a souhaité réintégrer son employé à 100% aux tâches communales.

En conséquence, la Ville de Carouge a lancé un appel d'offres public à la fin 2022 pour la gestion et l'entretien de cette salle par une entreprise locale avec phase de test d'un an.

### Crèches

La fin du contrat d'entretien de l'ensemble des crèches arrivant à terme fin août 2022, la Ville de Carouge a lancé un appel d'offres public et une société carougeoise, Omniservice SA, a remporté le marché pour une durée de quatre ans.

### Centre sportif des Charmettes

Au déclenchement de la guerre en Ukraine fin février, les premiers réfugiés (une vingtaine) sont arrivés à Carouge début mars.

Les différents services de Carouge ont collaboré dans l'urgence pour apporter l'aide nécessaire à ces personnes. Ainsi les dortoirs et la salle polyvalente des Charmettes ont été mis à disposition et transformés en cuisine et lieu de vie d'urgence.

Après reclassement de ces personnes dans différentes familles, une demande d'entraide de la part de l'Hospice a entraîné une mise à disposition du bâtiment des Charmettes pour d'autres réfugiés dès octobre 2022 et ce pour une période de longue durée exigeant une réorganisation du service conciergerie pour ce bâtiment.

## Énergie bâtiments

### Risque de pénuries d'énergies

La fin d'année 2022 a été marquée par un niveau d'alerte inédit concernant le risque de pénuries d'énergies (gaz et électricité essentiellement) pour la période hivernale 2022/2023.

Bien qu'aucune mesure contraignante (contingentement ou délestage) n'ait été émise par les autorités fédérales, un premier niveau d'alerte a été enclenché visant à réaliser des mesures volontaires d'économies d'énergies.

Comme l'ensemble des communes genevoises, la Ville de Carouge s'est conformée aux recommandations cantonales et fédérales émises. Les autorités carougeoises et l'ensemble des services de l'administration se sont mobilisés et engagés pour économiser l'énergie.

### Monitorings énergétiques

#### École des Promenades

Un suivi énergétique de l'ensemble de l'École des Promenades est réalisé depuis 2019 par un bureau d'ingénieur spécialisé afin d'optimiser l'usage des énergies et la maîtrise des coûts associés.

Par ailleurs, avec la mobilisation en octobre 2022 face au risque de pénuries d'énergies (voir ci-après), un plan de contingentement de l'électricité (réduction volontaire significative de la consommation) a été effectué afin d'identifier les mesures effectives qui pourraient être rapidement mises en œuvre.

#### Centre sportif de la Fontenette

Un mandat de suivi énergétique et d'assistance à exploitation de l'ensemble du centre sportif de la Fontenette est réalisé depuis 2021 par un bureau d'ingénieur spécialisé afin d'optimiser l'usage des énergies et la maîtrise des coûts associés.

Les premiers gains d'énergies significatifs (en chaleur) ont pu être observés en 2022, notamment lors de la mise en chauffe des bassins de la piscine.

De plus, l'installation de batteries de compensation de l'énergie réactive (électricité « non utile » générée notamment par des charges inductives telles que les pompes de la piscine) a permis d'abaisser significativement les pénalités associées facturées par les SIG.

Les données issues de ce suivi énergétique permettent, par ailleurs, d'alimenter les études techniques de l'extension du centre aquatique.

Enfin, le site de la Fontenette étant considéré comme un « grand consommateur d'énergie » au sens de la législation cantonale, un plan d'assainissement énergétique de celui-ci a été élaboré en vue de la mise en place d'une convention d'objectifs cantonale (COC) avec l'OCEN.

#### Théâtre et Salle des fêtes

À la suite des travaux de rénovation de l'ensemble Théâtre + Salle des fêtes, un mandat de suivi énergétique et d'assistance à exploitation a été mis en place avec un bureau d'ingénieur spécialisé.

D'une durée de deux ans à partir des mises en service, ce mandat permet à la fois de corriger les « défauts de jeunesse » de fonctionnement des installations techniques, mais également d'apporter des solutions d'améliorations.

Voici quelques mesures ayant été activées :

- optimisation des chaufferies des bâtiments communaux (y compris écoles primaires) avec un report du démarrage de la saison de chauffe et réglage du chauffage à 20 °C au maximum (17 °C pour les locaux sportifs) ;
- baisse du chauffage durant le week-end et pendant les vacances sauf exceptions ;
- suppression de la distribution d'eau chaude sanitaire dans les lieux de travail et les lieux publics, sauf exception nécessitée par l'exploitation ;
- communication des écogestes aux utilisateur-trice-s des infrastructures communales (employé-e-s, locataires, sociétés et associations usagères) afin d'adopter de nouvelles habitudes permettant de limiter la consommation d'énergie ;
- limitation de l'intensité de l'éclairage dans certains locaux ;
- extinction totale des éclairages extérieurs des bâtiments communaux ainsi que des éclairages décoratifs ([voir page 49](#)) ;
- patinoire extérieure : durée d'exploitation limitée à la période décembre-février et réduction des éclairages ;
- piscines des Pervenches : température de l'eau abaissée à 26 °C ;
- tentes chauffées : suppression totale, y compris de la fan-zone durant le mondial de football.

La plupart de ces actions de sobriété énergétique seront appelées à être pérennisées dans le temps au sein des bâtiments communaux, le risque de pénuries d'énergies restant toujours d'actualité pour les prochains hivers.

### **Certifications énergétiques**

Un mandat de certification énergétique type CECB ou rapport OFEN a été réalisé pour une vingtaine de bâtiments communaux par un bureau d'ingénieur spécialisé.

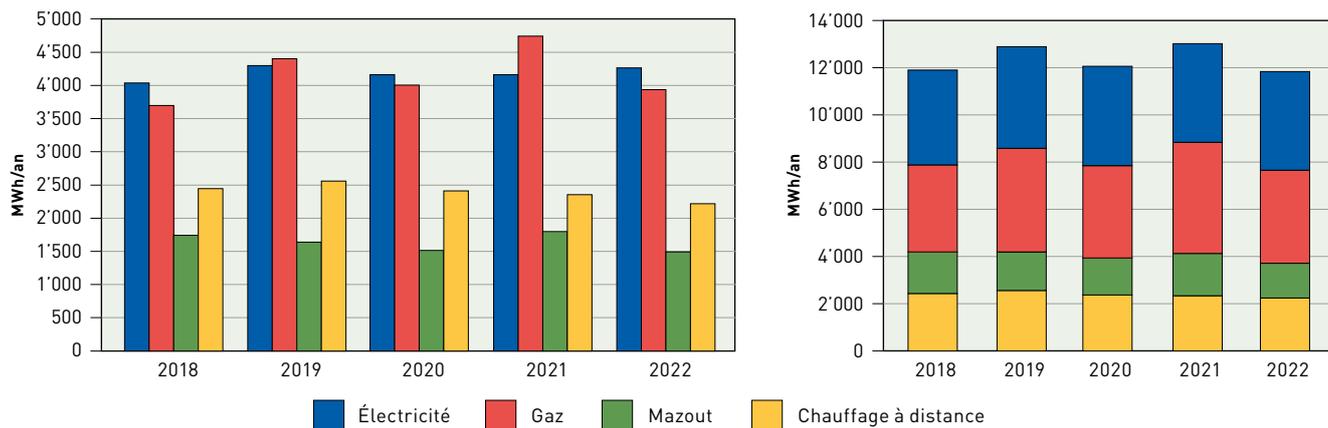
Cette démarche permet d'attester de la performance énergétique globale actuelle de ces adresses, ainsi que d'identifier les mesures d'améliorations potentielles.

Des études approfondies devront toutefois être menées pour permettre la mise en œuvre d'actions concrètes de rénovations énergétiques.

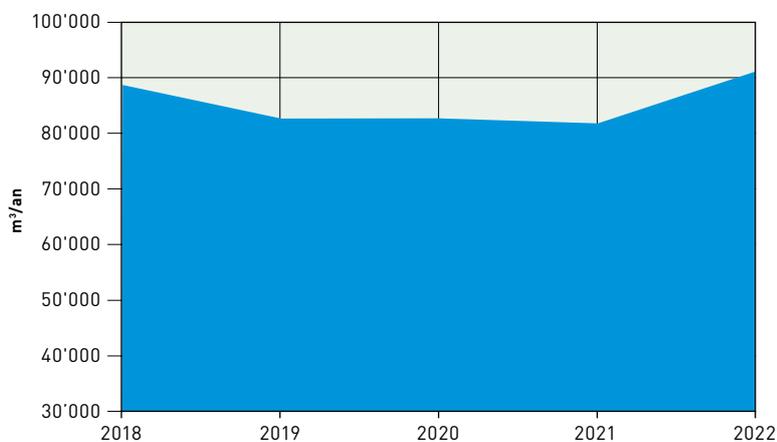
## Statistiques et consommations

	2022	2021
<b>Bâtiments communaux</b>		
Électricité <i>dont production électricité solaire (Tambourine et Promenades)</i>	2'021'507 kWh <i>160'911 kWh</i>	1'970'283 kWh <i>166'031 kWh</i>
Eau	37'176 m <sup>3</sup>	35'282 m <sup>3</sup>
Huile de chauffage	137'127 l	164'282 l
Chauffage (gaz)	2'055'564 kWh	2'224'515 kWh
Fourniture de chaleur (salle du Rondeau, École des Promenades, Centre des Promenades et restaurant scolaire, Bibliothèque municipale, Maison des enfants, Centre social, École et centre sportif des Pervenches, Triangle des Pervenches)	2'220 mWh	2'577 mWh
<b>Installations sportives</b>		
<b>1) Piscine des Pervenches</b>		
Électricité	232'478 kWh	228'376 kWh
Eau	13'357 m <sup>3</sup>	12'163 m <sup>3</sup>
Chauffage	(inclus dans l'école)	(inclus dans l'école)
<b>2) Piscine de la Fontenette</b>		
Électricité	369'485 kWh	369'472 kWh
Eau sanitaire	2'442 m <sup>3</sup>	2'072 m <sup>3</sup>
Eau de pompage nappe	43'301 m <sup>3</sup>	38'250 m <sup>3</sup>
Chauffage (gaz) (incluant stade et boulodrome)	1'266'524 kWh	1'890'216 kWh
<b>3) Stade de football</b>		
Électricité	184'457 kWh	159'583 kWh
Eau	1'843 m <sup>3</sup>	1'669 m <sup>3</sup>
<b>4) Boulodrome</b>		
Électricité	122'679 kWh	119'463 kWh
Eau	888 m <sup>3</sup>	646 m <sup>3</sup>
<b>5) Tennis du Val-d'Arve (halle gonflable)</b>		
Chauffage (gaz)	262'163 kWh	287'369 kWh
<b>6) Patinoire saisonnière</b>		
Électricité	—	63'945 kWh
<b>Parkings (électricité)</b>		
Sardaigne	153'476 kWh	151'577 kWh
Octroi	181'497 kWh	185'861 kWh
Centre communal	135'249 kWh	137'737 kWh
Route de Veyrier	101'212 kWh	91'947 kWh

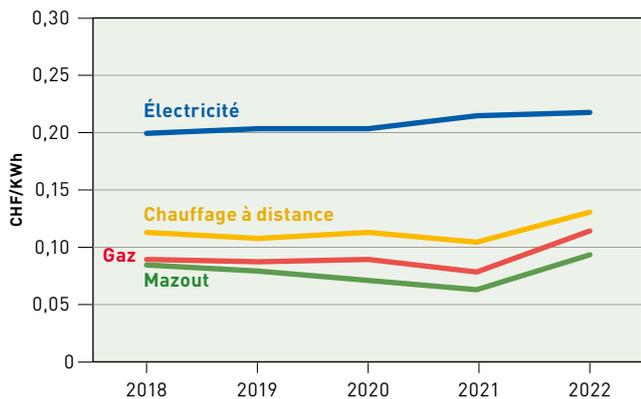
### VARIATIONS ANNUELLES PAR AGENT ÉNERGÉTIQUE



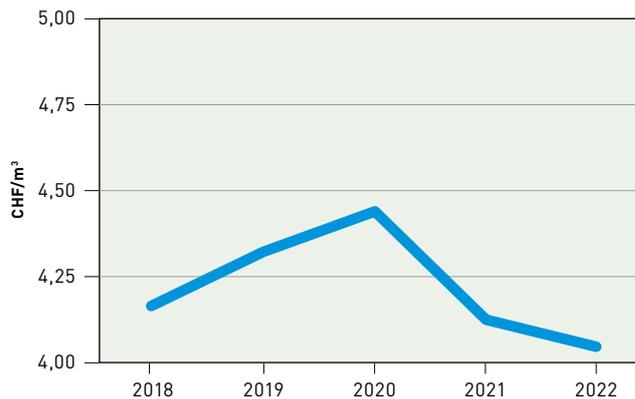
### CONSOMMATION D'EAU : VARIATION ANNUELLE



### ÉVOLUTION DU PRIX DU kWh

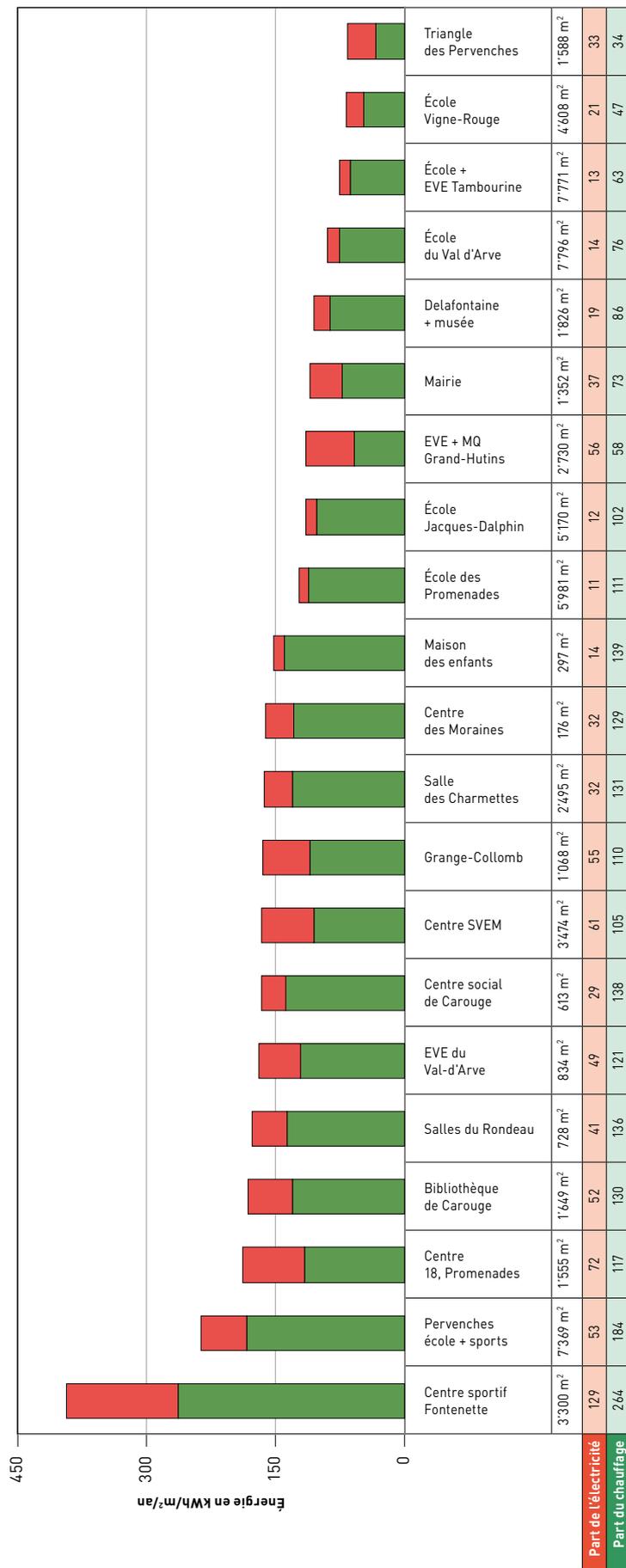


### ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU



N.B. : La Ville de Carouge a changé son choix d'électricité en 2017 pour du SIG Vitale Horizon (40% Vitale Vert).

## INDICES ÉNERGÉTIQUES DES PRINCIPAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX



Note: Les sites de l'Auberge communale, du Tennis club de Carouge et de la SGIPA, propriété de la Ville de Carouge, ne font pas partie du suivi énergétique, leurs consommations étant prises en charge par les exploitants.

# AFFAIRES CULTURELLES ET DE LA COMMUNICATION

## Culture

### Activités et manifestations

#### Danse en famille 2022

Le temps d'un atelier, l'association +Dense réunit en duo enfant et parent ou ami. Ensemble, petits et grands explorent des espaces corporels de manière sensible et ludique en se laissant guider par 2 danseur-euse-s-pédagogues. Deux ateliers se sont tenus à L'espace Grange-Collomb et 50 personnes y ont participé. Les enseignant-e-s de cette année étaient Sarah Waelchli, Paul Girard et Alain Chamard.



#### Printemps carougeois 2022

Cette 57<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 13 au 22 mai. Le prix d'entrée des spectacles payants variait entre CHF 8 et CHF 15.

Le programme sur le thème de la conquête de l'espace s'est donc décliné sur dix jours et a rencontré un grand succès. En effet, le public, au sortir de la pandémie, était ravi de retrouver la proposition culturelle phare de la Ville de Carouge.

Le festival s'est ouvert avec le désormais traditionnel concours de courts métrages CourtsCarouge pour lequel 57 participant-e-s ont soumis leurs films. Vingt-trois films ont été montrés lors de la soirée de projection et les prix attribués sont :

- Premier prix: Damien Rossini pour *Mumu au cinoche* d'un montant de CHF 2'000
- Deuxième prix: Zoé Meuwly et Nina Frey pour *Vtecha* d'un montant de CHF 1'200
- Troisième prix: Vittorio Ventrice pour *Calculs de puissance* d'un montant de CHF 800
- Prix d'animation ex aequo: Maylin Lepék et Johnc pour *Étoile dans l'œil* d'un montant de CHF 1'000
- Prix d'animation ex aequo: Valentin Perroud, Léonard Felder et Lucien Aubert pour *Bain de minuit* d'un montant de CHF 1'000
- Prix génération Léman Bleu: Maroussia Liechti, Lucien Ott, Claudio Pinto Almeida, Lena Rossel et Luc Morier-Genoud pour *El Pentamor* d'un montant de CHF 500



Cette année, la programmation a fait une place toute particulière au jeune public. En effet, une dizaine de propositions lui était adressée. Deux spectacles théâtraux, le premier – *Une fusée pour pépé* – se donnait la mission de répondre avec sérieux, intelligence et malice aux questions des tout-petits: Pourquoi le ciel est bleu? Où peut bien mener la voie lactée? Le deuxième spectacle, d'objets et de marionnettes – *Rumba sur la Lune* – invitait les enfants dès 2 ans à partir à l'aventure vers une belle Lune, ronde et appétissante comme un fromage...



D'autre part, les enfants ont pu participer à un atelier pour recréer le système solaire et à un autre autour de la mythologie égyptienne; ils ont pu goûter à de la nourriture destinée aux astronautes, assister à une lecture de contes en pyjama ou encore simuler la vie durant vingt-quatre heures sur l'ISS. En dernier lieu, c'est avec leurs magnifiques dessins que les artistes en herbe ont pu participer activement à cette édition du Printemps carougeois en voyant leurs œuvres exposées à la rue Saint-Joseph durant plusieurs semaines.



Chloé Carrière, alias Galactic Chloé, nous a fait le plaisir de venir présenter deux conférences. La première interrogeait la question qui anime certains sur la réalité de la conquête de la lune par les humains et la seconde questionnait les bienfaits ou non de la conquête de l'espace. C'est un regard et des réponses éclairées et scientifiques que Galactic Chloé a pu apporter.

Une belle collaboration a été mise en place avec la Fête de la danse dans l'organisation d'un bal, le Bal Cosmi-X. Toute la soirée, le public a pu se déhancher sur les chorégraphies menées par le Collectif du feu de Dieu.



Pendant trois jours, l'artiste Jean-Pierre David nous a invités à une joyeuse intrusion dans l'espace! Cela grâce à l'installation sur la place de Sardaigne d'un ciel étoilé de nuit comme de jour, ainsi qu'au spectacle aérien *Intersidéral* qui, deux soirs de suite, a réuni une foule compacte de spectateur-trice-s.





Le spectacle *Cosmolitude 2021*, combinant musique, mapping et, beaucoup plus rare sur scène, la sérigraphie en direct, a réuni l'ensemble musical Jakez Orkeztra, le plasticien Yann Le Borgne et le sérigraphe genevois Christian Humbert-Droz.

L'ensemble Cosmos, quant à lui, nous a emmenés au travers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles grâce à leur répertoire vocal polyphonique.

On peut estimer qu'environ 2'000 personnes ont pu assister aux événements payants et gratuits.

## Fête de la musique 2022

Sur la lancée des années Covid, c'est à nouveau une édition légère qui s'est déroulée sur deux jours, les 24 et 25 juin.

Cette année, la programmation a été confiée à l'Association pour la musique vivante (ASM).

Différents lieux ont pu accueillir des concerts : le temple de Carouge, le parc Cottier, la cour de la mairie et une scène installée devant l'Espace de pratique instrumentale.

Les groupes suivants se sont produits : MIMOJI – Musiques latines, Lily Gasc – Pop-Électro, Roxane – Folk, June Milo – Chanson-Pop, Ô Débit – Rap, Zizlow Music – Hip-hop-Dancehall, Jerrycan – Concert pour enfants, The Snappers – Acapela Vocal Performances, Dance Mix – Danse, Les Voix de la Lyre – Chœur.

Chaque soir, une after était proposée au Chat noir.

D'autre part, une nouvelle édition des Pianos égarés a donné l'occasion au public carougeois de venir écouter le groupe Hector ou Rien dans les locaux de la voirie et ainsi découvrir ce lieu rarement ouvert au public.



## Concerts d'automne 2022

Les trois derniers week-ends de novembre, le temple de Carouge a accueilli les traditionnels Concerts d'automne.

Comme chaque année, le tarif d'entrée est de CHF 15 (plein tarif) et de CHF 8 (tarif réduit). Le concert des lauréat-e-s est quant à lui gratuit.

### 13.11.2022 – Lauréat-e-s de la bourse Marescotti – Ville de Carouge

Créée en 1975 par André-François Marescotti, la fondation éponyme octroie, chaque année, une bourse de CHF 8'000 à un-e jeune musicien-ne, compositeur-trice, interprète ou musicologue de talent, âgé-e entre 18 et 25 ans, lié-e à Genève et qui se destine à une carrière professionnelle. Cette année, la bourse a été attribuée à Maria Jurca (violon) et à Panagiotis Giannakas (clarinette). Ce dernier a également obtenu le prix spécial du Festival Puplinge Classique, partenaire de la bourse. Par ailleurs, la Fondation Marescotti a attribué un prix d'encouragement à Axelle Richez (violoncelle). C'est un programme issu de leur première collaboration qui a été proposé par les lauréat-e-s.

### 20.11.2022 – Alice et les sortilèges, Compagnie du Rossignol

Ce concert est un opéra destiné au jeune public (dès 4 ans) : *Alice et les sortilèges*. Inspiré de l'œuvre *Alice au pays des merveilles*, le spectacle est interprété par la Compagnie du Rossignol avec, dans les rôles-titres, Capucine Keller (Alice) et Robert Clerc (Monsieur Lapin) et un ensemble instrumental de solistes, tous membres de l'Orchestre de la Suisse romande.

### 27.11.2022 – L'Orchestre de Chambre de Genève

Les solistes de L'Orchestre de Chambre de Genève ont pris leurs quartiers au temple. De Bach au tango, ils ont emmené le public à travers un véritable voyage musical dans le temps et dans l'espace. Du tragique et superbe *Quintette* de Mozart à la passion du célèbre *Por una Cabeza* de Carlos Gardel, de la noblesse de *Air* de Bach à la fougue irrésistible des compositions de Piazzolla : ce programme a exalté toute la palette des émotions humaines et n'a laissé personne indifférent.

## Accès à la culture

Pour la dix-septième année consécutive et afin de favoriser une culture pour tous, la Ville de Carouge est partenaire du chéquier culture : un carnet de chèques individuel, nominatif et annuel, contenant 6 chèques de CHF 10 valables pour l'année civile. Il s'adresse à toutes les personnes domiciliées à Carouge, âgées entre 21 et 64 ans – ni étudiantes, ni au chômage, ni à l'assurance invalidité –, qui bénéficient d'un subside à l'assurance maladie A, B ou 100%. Ce chéquier est remis gratuitement aux ayants droit qui se présentent à la mairie. En 2022, 35 habitant-e-s de la commune de Carouge les ont sollicités et ont ainsi pu en bénéficier.

## Subventions culturelles

En 2022, 27 entités ont bénéficié d'une subvention annuelle, 32 projets ont été soutenus par des subventions culturelles ponctuelles pour un montant de CHF 60'800 (budget annuel de CHF 60'000).

Deux festivals de cinéma (FIFDH et Filmar en America Latina), la Fondation Cinéforum et 10 projets audiovisuels (film d'animation, clip musical, série web, court métrage et documentaire) ont reçu une subvention en faveur de la création et de la diffusion cinématographique et audiovisuelle pour un budget de CHF 30'000.

# Bibliothèques de Carouge

## Chiffres clés de l'exercice 2022 et fonctionnement

- **56'623** personnes ont fréquenté la Bibliothèque de Carouge (site des Promenades), soit une augmentation de 16,3% par rapport à l'année précédente (+7'921 entrées).
- **198'230**: le nombre total de documents prêtés durant l'année par les deux bibliothèques, soit une diminution de 25,37% par rapport à l'année précédente (-7'091 prêts).
- **1'228**: le nombre de livres numériques prêtés durant l'année, soit une augmentation de 52,7% par rapport à l'année précédente (+424 prêts).
- **2'169**: le nombre de consultations de magazines numériques durant l'année, soit une augmentation de 7,5% par rapport à l'année précédente (+153 consultations).
- **1'086**: le nombre de nouvelles inscriptions, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente (+142 nouvelles inscriptions).

En 2022, nos bibliothèques ont retrouvé un rythme quasi normal. La pandémie n'a affecté les horaires d'ouverture qu'en début d'année. Au total, la Bibliothèque de Carouge (BC) a été ouverte au public 1'621 heures et la BiblioQuartier des Grands-Hutins (BQ) 892 heures. Sur une semaine normale, la BC ouvre 35 heures sur 6 jours et la BQ 20 heures sur 5 jours. Pendant les vacances d'été, un horaire réduit est proposé, à savoir 22 heures hebdomadaires pour la BC et 12 heures pour la BQ.

Suivant une initiative lancée par l'École des Promenades, la section «jeunes» de la Bibliothèque de Carouge invite dorénavant les enfants à partager leurs recommandations de lecture avec les autres enfants, au moyen de signets mis à disposition. Les documents recommandés sont repérables par un autocollant sur la couverture.

Les bibliothécaires partagent également désormais leurs coups de cœur sur le site internet des bibliothèques de Carouge. Un autocollant permet au public de retrouver les documents concernés dans les rayons.

Les bibliothécaires ont concocté plusieurs bibliographies durant l'année 2022 (romans engagés pour les ados, romans feel good/feel bad, BD ados, CD best of) ainsi que des sélections sur le portail des bibliothèques (romans historiques et romans policiers historiques, sagas familiales, cozy mystery, LGBTIQA+, auteurs et autrices suisses et prix littéraires).

Tout au long de l'année, la vitrine à l'entrée de la Bibliothèque de Carouge change d'allure au gré des saisons et des activités de la bibliothèque. En 2022 ont été mis à l'honneur les spectacles jeune public avec des marionnettes prêtées par la Compagnie Les Croquettes, le développement durable en parallèle du Festival du Film Vert, les étoiles et l'espace lors du Printemps carougeois, le jeu de rôle, les robots et le codage en lien avec nos animations automnales.

## Animations

Les bibliothèques de Carouge ont proposé un riche programme d'animations pour les enfants et les adultes en 2022:

### Pour le jeune public

- Les séances d'éveil au livre et à la lecture «Né pour lire» ont été proposées à trois reprises à la Bibliothèque de Carouge et à trois reprises à la BiblioQuartier des Grands-Hutins.
- Deux cycles de trois ateliers parent-enfant «Comptines et jeux de doigts» ont été proposés en 2022 à la Bibliothèque de Carouge. Pour chaque cycle, il y a deux groupes d'âge: un groupe est constitué d'enfants âgés de 18 mois à 2 ans et l'autre d'enfants âgés de 3-4 ans. Au total, ce sont donc 12 ateliers qui ont été programmés.

- Les traditionnels spectacles jeune public organisés les mercredis après-midi de janvier à mars à l'Espace Grosselin ont eu lieu. Il y a eu 9 spectacles (11 séances au total) pour faire découvrir le spectacle vivant aux enfants avec des marionnettes, des comptines, des berceuses, de la danse et du théâtre. Au programme, des adaptations de contes traditionnels comme *La soupe au caillou* et de livres comme *La petite casserole d'Anatole* ou des lectures d'albums par Tralala Lita pour promouvoir la littérature jeunesse et la diversité.
- Dans le cadre du Printemps carougeois ayant pour thème «la tête dans les étoiles», les enfants sont venus en pyjama à la Bibliothèque de Carouge – s'ils le souhaitent – et accompagnés de leurs parents et de leur doudou pour des «contes en pyjama»! Gilles Decorvet a raconté des contes grecs inspirés par «Le soleil, la lune et les étoiles».
- La BiblioQuartier a animé avec la Maison de quartier deux rencontres au Val-d'Arve. Un «coin biblio» a été constitué. Les enfants ont été pris en photo avec un livre choisi, à différents endroits (dans un arbre en cochon pendu, dans l'herbe, dans un parc...). Ensuite, les enfants ont peint et décoré des cadres pour mettre en valeur leur photo. La BiblioQuartier a également animé avec la Maison de quartier deux rencontres aux Moraines. Un «coin biblio» a été constitué. Plusieurs histoires ont été lues. Puis, les enfants ont créé en pâte à sel et peint des personnages issus des histoires. À la suite de ces activités, les groupes d'enfants sont venus en visite à la BiblioQuartier.
- Le samedi 5 novembre, à la Bibliothèque de Carouge, Kidimake a emmené des enfants dès 10 ans à la rencontre d'*Alice au pays des merveilles* tout en les initiant au codage.
- Afin de célébrer l'hiver et l'approche de Noël, le traditionnel Calendrier de l'Avent des bibliothèques de Carouge a retrouvé le Coin des petits et a accueilli les conteuses Adriana Conterio, Casilda Regueiro, Deirdre Foster et Vanessa Gressin, ainsi que les musiciennes de la Bulle d'Air, Alexandra Tundo et Marine Pelletreau, qui ont raconté des jeux de doigts et chanté des comptines en lien avec l'hiver et Noël. Au total, ce sont 8 moments de contes et 4 séances de comptines et jeux de doigts qui ont eu lieu à la Bibliothèque de Carouge.

### Pour les adolescents

- Le 11 novembre 2022 a marqué la naissance du Groupe Ados. Ouvert aux jeunes de 12 à 18 ans, le groupe se réunit une fois par mois à la BiblioQuartier des Grands-Hutins. Dans un cadre accueillant et bienveillant, les adolescent-e-s peuvent partager leurs dernières découvertes et coups de cœur pour tous les types de documents (romans, bandes dessinées, mangas, jeux vidéo, séries télévisées, films, etc.).

### Tout public

- Pour la première édition du BiblioWeekend (événement national) ayant pour thématique «décrocher la lune», les bibliothèques de Carouge ont organisé une animation réunissant une dizaine de comédiennes qui ont lu des extraits des livres *Histoires du soir pour filles rebelles* lors d'une déambulation dans la Bibliothèque de Carouge, le vendredi 25 mars 2022. Et le lendemain, deux ateliers d'écriture ont permis de raconter la vie de femmes qui ont elles aussi «décroché la lune». Le matin, à la BiblioQuartier des Grands-Hutins, l'atelier était destiné à des enfants accompagnés d'un parent et l'après-midi aux adultes à la Bibliothèque de Carouge. Quelques dessins tirés des deux volumes ont été exposés à la Bibliothèque de Carouge sur le mur du Café actualité.

- Dans le cadre du Printemps carougeois ayant pour thème «la tête dans les étoiles», les enfants ont été invités à dessiner la planète du Petit Prince, telle qu'ils se la représentaient. Cette animation inspirée par le personnage d'Antoine de Saint-Exupéry a été organisée conjointement par la BiblioQuartier des Grands-Hutins et la Maison de quartier de Carouge. Une sélection de dessins a été affichée dans le Café actualité de la Bibliothèque de Carouge en octobre à l'occasion de la venue de Philippe Campiche et de «son» Petit Prince.
- Des animations *Tintamarre et Gazouillis* ont été proposées devant la Bibliothèque de Carouge et devant la BiblioQuartier des Grands-Hutins dans le cadre de la Journée de la lecture à voix haute le mercredi 18 mai 2022. Au programme, lecture d'albums et comptines.
- Les 5 et 12 octobre, Kidimake a animé des ateliers «Robots en tout genre» pour des duos parents-enfants, en s'inspirant du roman *Robot mais pas trop* d'Éric Simard.
- Pour vivre l'Avent de manière créative, deux ateliers autour des livres désherbés ont eu lieu le samedi 17 décembre, l'un le matin pour parents-enfants à la BiblioQuartier et l'autre l'après-midi pour les adultes à la Bibliothèque de Carouge.

### Pour les adultes

- Le 15 février 2022, la Bibliothèque de Carouge a organisé son premier Book Dating ! Sept personnes ont pu partager leur coup de cœur sur un format «speed-dating».
- Le jeudi 24 février 2022, Jean Liermier, directeur du Théâtre de Carouge, est venu partager son expérience de metteur en scène et plus particulièrement de son interprétation de *La fausse suivante* de Marivaux.
- Dans le cadre du Printemps carougeois ayant pour thème «la tête dans les étoiles», un atelier créatif à partir de livres désherbés a été proposé à la Bibliothèque de Carouge le 21 mai.
- Le jeudi 2 juin 2022, c'est Françoise Courvoisier, directrice des Amis musiquethéâtre à Carouge, qui a partagé son amour des mots et expliqué comment on passe du texte à la scène, notamment avec Grisélidis Réal et Nancy Huston.
- Le 13 octobre, la Bibliothèque de Carouge a accueilli Philippe Campiche venu nous raconter *Le Petit Prince*, de Saint-Exupéry.
- Le 4 novembre, le Projet XVII a envoûté le public avec des lectures en musique de textes de Charles Baudelaire, à l'Espace Grosselin.
- Le premier Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen a été décerné à Damien Murith pour son livre *Dans l'attente d'un autre ciel*. En l'absence de l'auteur, le prix a été remis à son éditeur le mercredi 9 novembre 2022, en présence de Stéphanie Lammar, conseillère administrative en charge du Service des affaires culturelles et de la communication, et de Sonja Molinari, maire de Carouge. À cette occasion, la comédienne Pascale Vachoux a lu des extraits de l'œuvre.
- Le 10 novembre, les frères Tom et Michel Tirabosco ont offert un concert dessiné pour un voyage sonore et visuel, en compagnie de Gabriel Scotti.
- Ces soirées nous ont amenés à lancer les Rencontres du jeudi : un rendez-vous mensuel intime et convivial, pour rencontrer et échanger avec des passionné-e-s qui parlent littérature, écriture, théâtre, expérience de vie... Jean Liermier est revenu le 17 novembre, cette fois pour nous parler du *Malade imaginaire* de Molière. Le 15 décembre, c'est Corinne Jaquet qui a partagé son expérience de journaliste et d'écrivaine pour montrer comment on peut passer de la fiction à la réalité entre roman et fait divers.

### Hors murs

- Du 20 au 24 juillet, les bibliothèques de Carouge ont participé aux Chapiteaux enchantés. Des bibliothécaires ont lu des histoires aux tout-petits et à leurs familles avec les croc'lectrices de Irenjeu et de La Bulle d'Air, en plein air, dans le quartier des Auréas.
- Deux séances «Né pour lire» ont eu lieu, en plein air, près des Fontaines des Tours de Carouge dans le cadre du Tour de plage, les 21 et 28 juillet.
- Il est difficile de comptabiliser le nombre de participant-e-s durant les animations en plein air.

### Visites

- Accueil des enfants qui fréquentent les crèches et les écoles primaires carougeoises.
- Accueil des jeunes âgés de 15 à 18 ans inscrits aux cycles 2 et 3 de l'École Sgipa, sise à la route de Veyrier. Depuis la rentrée scolaire en août 2022, la Bibliothèque de Carouge n'accueille plus de groupes de la Sgipa car cette institution a quitté Carouge pour aller s'installer à Conches.

### Sélections mystères

- Fin février, les «kits évasion» ont promis le dépaysement! Il s'est agi de 17 sélections de documents pour découvrir une ville, une région, un pays d'une manière différente grâce à des romans, des bandes dessinées, des DVD, des CD musicaux. Ce projet est librement inspiré du livre de Sarah Baxter *Voyage autour des lieux littéraires: une ville, une œuvre, un écrivain* (extrait de la quatrième de couverture: «Explorez les paysages et les lieux qui ont inspiré les plus grands romans [...] ce livre vous transportera dans des destinations littéraires du monde entier»).
- «Une photo, un roman» pour les enfants dès 10 ans qui ont pu choisir un roman en se basant uniquement sur une photo Polaroid, sans en connaître le résumé ni pouvoir le feuilleter.
- La sélection «Emoji books project» s'adresse aux enfants à partir de 8 ans. Il s'est agi d'une sélection de 32 romans dont l'intrigue est évoquée uniquement par des messages 100% émoticônes.
- En avril, les tout-petits ont eu droit à leur première sélection mystère! Il s'agissait de 30 albums emballés ne comportant qu'une illustration d'un-e protagoniste de l'histoire pour donner envie de découvrir le contenu. Ces 30 albums étaient répartis en trois catégories: dès 2 ans, dès 3-4 ans, dès 5-6 ans.
- «Les kits de survie pour l'été»: comme ces dernières années, 65 sélections de documents (romans, BD, magazines, DVD et CD) présentés dans des *tote bags* avec un kit «famille» (choix pour les enfants jusqu'à 11 ans et pour leurs parents) et un kit «adultes» (entre juin et août).
- «Livres mystères de l'Avent»: sélection de 60 romans et BD mystères dont l'intrigue est évoquée uniquement par des mots-clés (en décembre).

### Expositions

- Le Café actualité de la Bibliothèque de Carouge est désormais un lieu d'expositions temporaires d'illustrations. Ainsi, en février-mars, notre public a pu découvrir une sélection des *Croquis carougeois* du peintre Émile Chambon et emprunter des ouvrages de Louise de Vilmorin, à l'occasion de l'exposition qui leur était consacrée au Musée de Carouge.
- En marge du Printemps carougeois, la Bibliothèque de Carouge s'est associée à la librairie-galerie carougeoise La ligne pour présenter une sélection d'œuvres consacrées à un imaginaire science-fiction et réalisées par trois artistes romands:

Povlaka, une dessinatrice de BD autodidacte, Krum, un auteur de BD, et Reynald Aubert, un artiste-illustrateur (mai-juin).

- À l'occasion de la soirée Bulles d'automne réunissant les frères Tirabosco, nous avons proposé une promenade à travers Carouge avec l'exposition d'une sélection de dessins de Tom Tirabosco. Connu pour son œuvre d'illustrateur de presse et de bande dessinée, il a été mandaté par la Ville de Carouge, de 1998 à 2004, pour réaliser chaque année cinq dessins d'instantanés de la vie carougeoise. Les originaux avaient été exposés au Musée de Carouge du 25 octobre 2004 au 23 janvier 2005, à l'occasion du vingtième anniversaire du musée.
- Pour finir l'année de façon clinquante, nous avons présenté une sélection de photos des œuvres primées et d'un florilège de la diversité créative exposée au Musée de Carouge dans le cadre de la 18<sup>e</sup> édition du Concours international de céramique autour d'un thème imposé: Bling-Bling ?

## Mouvements du personnel

- M<sup>me</sup> Mélissa Beauclercq a mis un terme à son contrat de bibliothécaire 2 au 31 janvier 2022.
- M<sup>me</sup> Célestine Nguyen a été engagée le 1<sup>er</sup> août 2022 comme bibliothécaire 2.
- Le poste de stagiaire pré-HES a été occupé par M. Luca Corvaglia (janvier-août).
- M<sup>me</sup> Marion Mermet a occupé un poste de stagiaire pré-Master du 20 avril au 31 août 2022.
- M. Valentin Viquerat, étudiant à la HEG-ID, a travaillé comme aide-bibliothécaire les samedis jusqu'au 2 juillet 2022.
- M. Sebastian Zelada, étudiant à la HEG-ID, travaille comme aide-bibliothécaire les samedis depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022.
- M<sup>me</sup> Aurélie Brasey a entamé un apprentissage d'AID le 22 août 2022.
- M. Théo Chapotat a entamé un apprentissage d'AID le 22 août 2022. Il a mis un terme à son contrat au 31 décembre 2022.
- Onze jeunes ont été accueillis pour des stages découvertes ou dans le cadre de leur apprentissage pour des durées allant de deux jours à deux mois.

## Statistiques annuelles

### a) Statistiques 2022 de fréquentation du site des Promenades

Nombre d'entrées	2022	2021	Écart
Janvier	4'018	3'274	744
Février	4'440	3'089	1'351
Mars	5'345	4'707	638
Avril	4'508	4'418	90
Mai	4'914	4'166	748
Juin	5'210	4'660	550
Juillet	3'198	3'955	-757
Août	4'520	3'620	900
Septembre	5'474	4'826	648
Octobre	4'996	3'955	1'041
Novembre	5'787	4'576	1'211
Décembre	4'213	3'456	757
<b>Total</b>	<b>56'623</b>	<b>48'702</b>	<b>7'921</b>

La borne Technis permettant de comptabiliser les entrées dans la bibliothèque a été installée en janvier 2021 lors de la crise sanitaire.

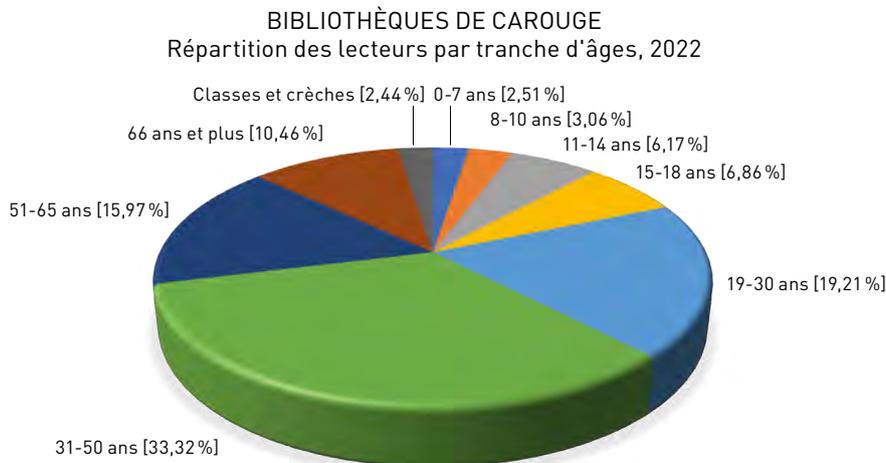
## b) Statistiques 2022 sur le prêt

Nombre de documents prêtés		2022	2021	Écart	2020
Site des Promenades	Section «adultes»	78'596	79'287	-691	73'149
	Section «jeunes»	102'389	99'722	2'667	88'182
	<b>Total Promenades</b>	<b>180'985</b>	<b>179'009</b>	<b>1'976</b>	<b>161'331</b>
	Prolongations	34'898	30'467	4'431	10'444
Site des Grands-Hutins		<b>13'848</b>	<b>23'492</b>	<b>-9'644</b>	<b>7'660</b>
Fonds numérique – Livres		1'228	804	424	617
Fonds numérique – Magazines*		2'169	2'016	153	1'433
<b>Total numérique</b>		<b>3'397</b>	<b>2'820</b>	<b>577</b>	<b>2'050</b>
<b>Total général</b>		<b>198'230</b>	<b>205'321</b>	<b>-7'091</b>	<b>171'041</b>

\* Pour les magazines numériques, il s'agit du nombre de consultations.

## c) Statistiques 2022 sur les usagers

Nombre de lecteurs inscrits		2022	2021	Écart	2020
Section «adultes»	66 ans et plus	2'039	1'871	168	1'709
	51-65 ans	3'114	2'858	256	2'674
	31-50 ans	6'496	6'107	389	5'803
	19-30 ans	3'746	3'626	120	3'481
	<b>Total</b>	<b>15'395</b>	<b>14'462</b>	<b>933</b>	<b>13'667</b>
Section «jeunes»	15-18 ans	1'337	1'261	76	1'190
	11-14 ans	1'203	1'206	-3	1'193
	8-10 ans	596	589	7	624
	0-7 ans	489	455	34	422
	<b>Total</b>	<b>3'625</b>	<b>3'511</b>	<b>114</b>	<b>3'429</b>
Classes et crèches		476	462	14	456
<b>Total général</b>		<b>19'496</b>	<b>18'435</b>	<b>1'061</b>	<b>17'552</b>



Nombre de nouvelles inscriptions		2022	2021	Écart	2020
Section «adultes»	66 ans et plus	50	40	10	24
	51-65 ans	98	63	35	64
	31-50 ans	406	351	55	296
	19-30 ans	121	105	16	94
	<b>Total</b>	<b>675</b>	<b>559</b>	<b>116</b>	<b>478</b>
Section «jeunes»	15-18 ans	33	33	0	27
	11-14 ans	85	82	3	64
	8-10 ans	116	105	11	75
	0-7 ans	158	149	9	94
	<b>Total</b>	<b>392</b>	<b>369</b>	<b>23</b>	<b>260</b>
Classes et crèches		19	16	3	13
<b>Total général</b>		<b>1'086</b>	<b>944</b>	<b>142</b>	<b>751</b>

## d) Statistiques 2022 sur le fonds

### Site des Promenades

Nouvelles acquisitions			2022	2021	Écart	2020	
<b>Adultes</b>	Fiction	Romans	948	873	75	997	
		BD et mangas	928	1'026	-98	938	
		Langues étrangères	82	81	1	122	
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>1'958</i>	<i>1'980</i>	<i>-22</i>	<i>2'057</i>	
	Documentaires	Classes 00 à 93 et guides touristiques	953	608	345	854	
	Multimédias	DVD	259	220	39	131	
		Livres lus	35	58	-23	45	
		CD musique	186	109	77	222	
		Jeux vidéo	79	78	1	63	
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>559</i>	<i>465</i>	<i>94</i>	<i>461</i>	
<b>Sous-total section «adultes»</b>			<b>3'470</b>	<b>3'053</b>	<b>417</b>	<b>3'372</b>	
<b>Jeunes</b>	Fiction	Tout-petits	838	909	-71	758	
		Romans et contes	545	721	-176	609	
		Bandes dessinées	531	371	160	251	
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>1'914</i>	<i>2'001</i>	<i>-87</i>	<i>1'618</i>	
	Documentaires	Classes 00 à 93	267	226	41	107	
	Multimédia	DVD	83	61	22	0	
		Livres-CD	92	59	33	38	
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>175</i>	<i>120</i>	<i>55</i>	<i>145</i>	
	<b>Sous-total section «jeunes»</b>			<b>2'356</b>	<b>2'347</b>	<b>9</b>	<b>1'870</b>
	Livres numériques			<b>951</b>	<b>1'018</b>	<b>-67</b>	<b>368</b>
<b>Total général</b>			<b>6'777</b>	<b>6'418</b>	<b>359</b>	<b>5'610</b>	

Depuis 2020, la collection de CD musicaux a rejoint la section «adultes».

Depuis 2022, la collection de livres numériques contient des livres pour les adultes et pour les jeunes.

État des collections au 31 décembre 2022			2022	2021	Écart	2020
<b>Adultes</b>	Fiction	Romans	7'980	9'080	-1'100	8'615
		Romans gds caract.	444	405	39	329
		Romans policiers	2'727	2'597	130	2'395
		Science-fiction	1'285	1'132	153	975
		Bandes dessinées	7'586	7'642	-56	7'417
		Mangas	5'674	5'372	302	5'155
		Jeux de rôles	146	68	78	5
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>25'842</i>	<i>26'296</i>	<i>-454</i>	<i>24'891</i>
	Documentaires	Classes 00 à 93	10'445	10'561	-116	12'733
		Guides de voyage	792	765	27	757
		Récits vécus	579	674	-95	658
		Fonds local I	568	560	8	557
		Fonds ancien	1'085	1'085	0	1'084
		<i>Sous-total documentaires</i>	<i>13'469</i>	<i>13'645</i>	<i>-176</i>	<i>15'789</i>
		<i>y compris</i>	Fonds local II	0	0	0
		Livres illustrés XIX <sup>e</sup>	163	163	0	163
		Manuscrits	17	17	0	17
	Multimédia	DVD fiction et documentaires	4'091	3'711	380	4'864
		Livres lus fiction et documentaires	531	435	96	672
		CD musique	3'267	3'131	136	2'994
Livres numériques		2'862	2'219	643	1'424	
Jeux vidéo		655	592	63	494	
<i>Sous-total multimédia</i>	<i>11'406</i>	<i>10'088</i>	<i>1'318</i>	<i>10'448</i>		
Presse (nombre de titres)			184	189	-5	188
<b>Sous-total section «adultes»</b>			<b>51'081</b>	<b>50'218</b>	<b>863</b>	<b>51'316</b>

État des collections au 31 décembre 2022			2022	2021	Écart	2020
<b>Jeunes</b>	Fiction	Albums [ALB]	6'587	6'581	6	6'691
		Premières lectures	1'814	1'644	170	1'626
		Livres jeux	126	127	-1	122
		Kamishibai	90	92	-2	87
		Contes [C]	272	264	8	263
		Romans 7+ [Re]	2'205	2'012	193	2'010
		Romans 10+ [R]	1'486	1'380	106	1'364
		Romans Ados [Rj]	1'150	1'136	14	1'066
		Romans policiers	458	417	41	400
		Science-fiction	1'147	1'072	75	1'064
		Bandes dessinées	2'946	2'692	254	2'402
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>18'281</i>	<i>17'417</i>	<i>864</i>	<i>17'095</i>
		Documentaires	Classes 00 à 93	4'540	3'004	1'536
	Albums documentaires		1'204	1'130	74	1'083
	<i>Sous-total documentaires</i>		<i>5'744</i>	<i>4'134</i>	<i>1'610</i>	<i>4'365</i>
	Multimédia	DVD fiction et documentaires	1'925	1'895	30	1'872
		Livres-CD	1'480	1'522	-42	1'502
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>3'405</i>	<i>3'417</i>	<i>-12</i>	<i>3'374</i>
	Presse (nombre de titres)		50	50	0	53
	<b>Sous-total section «jeunes»</b>		<b>27'480</b>	<b>25'018</b>	<b>2'462</b>	<b>24'887</b>
<b>Total général</b>		<b>78'561</b>	<b>75'236</b>	<b>3'325</b>	<b>76'203</b>	

Le Fonds local I est constitué de documents concernant Carouge. Le Fonds local II a été supprimé en 2021. Une partie des livres a été donnée à d'autres bibliothèques ou à des particuliers.

La collection de livres illustrés, édités entre 1850 et 1950, a fait partie du fonds de la Bibliothèque de Carouge au début du XX<sup>e</sup> siècle.

La collection de manuscrits est constituée des donations Jérôme Deshusses et Brocher (Henri, Jules et Henri fils).

Les livres numériques n'étaient pas comptabilisés avant 2020.

### Site des Grands-Hutins

Nouvelles acquisitions			2022	2021	Écart	2020
<b>Espace d'accueil</b>	Fiction	Petits et enfants	186	131	55	102
		Romans Ados	56	30	26	12
		Romans	236	199	37	138
		BD et mangas	173	211	-38	100
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>651</i>	<i>571</i>	<i>80</i>	<i>352</i>
	Documentaires	Jeunes et adultes	195	151	44	114
	Multimédia	DVD	113	127	-14	39
		Livres-CD	8	3	5	11
		CD musique	28	36	-8	44
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>149</i>	<i>166</i>	<i>-17</i>	<i>94</i>
<b>Total général</b>		<b>995</b>	<b>888</b>	<b>107</b>	<b>560</b>	

En septembre 2022, il a été décidé de supprimer la collection de CD musicaux à la BiblioQuartier.

État des collections au 31 décembre 2022			2022	2021	Écart	2020
<b>Espace d'accueil</b>	Fiction	Petits et enfants	1'720	1'917	-197	1'871
		Romans Ados	155	148	7	147
		Romans	1'123	1'087	36	968
		BD et mangas	1'394	1'358	36	1'278
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>4'392</i>	<i>4'510</i>	<i>-118</i>	<i>4'264</i>
	Documentaires	Jeunes et adultes	989	1'381	-392	1'372
	Multimédia	DVD	880	887	-7	868
		Livres-CD	125	124	1	110
		CD musique	0	968	-968	1'038
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>1'005</i>	<i>1'979</i>	<i>-974</i>	<i>2'016</i>
Presse (nombre de titres)		62	77	-15	64	
<b>Total général</b>		<b>6'448</b>	<b>7'947</b>	<b>-1'499</b>	<b>7'716</b>	

## e) Statistiques 2022 sur les animations

Animations « jeune public » – Fréquentation	2022	2021	Écart	2020
Comptines et jeux de doigts (4 cycles)	55	0	55	51
Éveil au livre – Né pour lire (6 séances)	64	0	64	107
Spectacles jeune public du mercredi (11 séances)	586	226	360	582
Calendrier de l'Avent (12 dates)	174	0	174	518
Alice au Pays du Codage	10	0	10	0
Printemps carougeois – Contes en pyjama	62	0	62	0
Chapiteaux enchantés (fréquentation non comptabilisée)	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>951</b>	<b>226</b>	<b>725</b>	<b>1'258</b>

En raison de la situation sanitaire Covid, les ateliers Comptines et jeux de doigts n'ont pas été proposés en 2021.

En raison de la situation sanitaire Covid, aucun spectacle n'a été proposé durant le premier semestre 2022. En octobre et novembre, 4 conteries ont été organisées à la salle des Charmettes, ainsi qu'un spectacle d'improvisation en décembre à l'Espace Grosselin.

En 2021, l'ensemble des fichiers a été hébergé sur notre site internet. Contrairement à 2020, nous n'avons donc pas eu recours à bandcamp et il n'a pas été possible, cette année, de comptabiliser les écoutes avec Google Analytics.

En raison de la situation sanitaire Covid, les séances d'éveil au livre (Né pour lire et Né pour lire raconté/chanté) n'ont pas été proposées en 2021.

Animations pour « adolescents-adultes » – Fréquentation	2022	2021	Écart	2020
Book Dating	7	0	7	0
BiblioWeekend – Atelier d'écriture pour adultes	6	0	6	0
Atelier livres déshebrés – Printemps carougeois (adultes)	11	0	11	0
Le Petit Prince, par Philippe Campiche	47	0	47	0
Baudelaire, par le projet XVII	26	0	26	0
Rencontres du jeudi (4 rencontres)	72	0	72	0
Bulles d'automne	77	45	32	0
Ateliers livres déshebrés – Avent (adultes)	6	22	-16	0
<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>67</b>	<b>185</b>	<b>0</b>

En 2020, en raison de la situation sanitaire Covid, la soirée « Bulles d'automne » a dû être annulée.

Les ateliers de livres déshebrés ont été proposés pour la première fois en 2021.

Animations tout public – Fréquentation	2022	2021	Écart	2020
BiblioWeekend – Histoires du soir pour filles rebelles	65	0	65	0
BiblioWeekend – Atelier d'écriture parent-enfant	11	0	11	0
Printemps carougeois – La planète du Petit Prince	65	0	65	0
Journée de la lecture à voix haute (fréquentation non comptabilisée)	0	0	0	0
Ateliers d'octobre	66	22	44	28
Ateliers livres déshebrés – Avent (enfants-parents)	8	0	8	0
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>22</b>	<b>193</b>	<b>28</b>

La thématique des ateliers d'octobre change chaque année, il s'agit d'ateliers parents-enfants.

Sélections mystère	2022	2021	Écart	2020
Kits de survie pour l'été	65	65	0	65
Kits voyages/évasion	17	60	-43	60
Livres mystères de l'Avent	60	60	0	60
Albums mystères	30	0	30	0
Polaroid	20	29	-9	0
Emoji books project	32	34	-2	68
<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>248</b>	<b>-24</b>	<b>253</b>

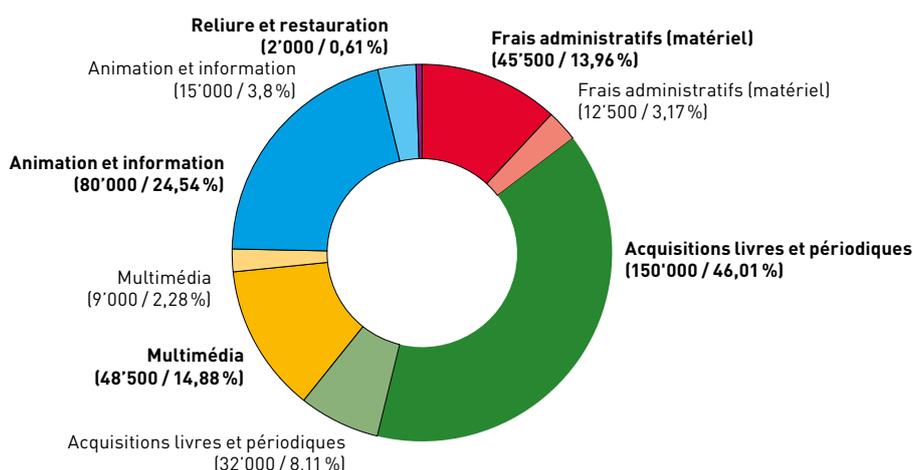
Visites de classes et de crèches – Nombre de visites		2022	2021	Écart	2020
Site des Promenades	École Sgipa	15	1	14	14
	École primaire	95	35	60	36
	Parascolaire	0	0	0	0
	Crèches	28	8	20	11
	Autre	0	0	0	0
	<b>Nombre de visites</b>	<b>138</b>	<b>44</b>	<b>94</b>	<b>61</b>
Site des Grands-Hutins	École primaire	21	6	15	6
	Crèches	30	19	11	12
	Maison de quartier	4	2	2	0
	<b>Nombre de visites</b>	<b>55</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>18</b>
<b>Nombre total de visites</b>		<b>193</b>	<b>71</b>	<b>122</b>	<b>79</b>

Par souci de rationalisation, un arrangement a été trouvé avec les classes du cycle 3 de l'École Sgipa venant à la bibliothèque, soit 6 classes. Celles-ci ont assisté aux visites par groupe de 2 classes. Ainsi chaque séance permet d'accueillir soit une classe, qui se compose d'un éducateur et de 7 élèves, soit 2 classes. Par ailleurs, 5 séances ont eu lieu hors murs, à l'École Sgipa, et n'apparaissent donc pas dans ces statistiques.

En raison de la situation sanitaire Covid, à la Bibliothèque de Carouge, 18 visites de classes de l'École SGIPA, 42 visites de classes de l'école primaire et 4 visites de crèches ont dû être annulées.

À la BiblioQuartier, 2 visites ont été annulées, il n'y a pas eu de programmation de visites entre janvier et juillet. Si celles-ci avaient pu avoir lieu, 42 visites supplémentaires auraient été comptabilisées.

#### f) Affectation du budget 2022 – Site des Promenades (*en gras*) et des Hutins



# Musée de Carouge

## Fréquentation

En 2022, le Musée de Carouge a pleinement réinvesti le bâtiment rénové. Il s'est à nouveau inscrit à cet emplacement auprès du public, après des mois de fermeture, une localisation temporaire au boulevard des Promenades et des ouvertures et fermetures répétées en raison de la pandémie du Covid.

L'année a débuté avec une exposition en hommage au fondateur du Musée de Carouge, le peintre Émile Chambon, afin de fêter pleinement la réouverture du musée, presque quarante ans après son ouverture grâce à une donation importante de l'artiste. Cette exposition ne mettait cependant pas seulement son œuvre en valeur mais interrogeait aussi son amitié avec la grande écrivaine française Louise de Vilmorin. Intitulée *Émile Chambon & Louise de Vilmorin – Une amitié fertile*, l'exposition a eu lieu du 24 février au 26 juin 2022.

Cette exposition a connu une fréquentation de 3'333 visiteurs pendant dix-huit semaines et une reconnaissance importante de la part du public et de la presse. Ils ont notamment admiré le choix des œuvres et la scénographie recherchée (imaginée par Jean-Marc Humm) et apprécié de découvrir ou de redécouvrir la personnalité riche et enchanteresse de la femme de lettres française mise en regard des tableaux de l'artiste genevois.

Diverses activités de médiation – à destination des enfants ou des adultes – ont été proposées dans le cadre de cette exposition, animées par Joëlle Sportès (calligraphie pour les scolaires et collages en scrap'récup pour les enfants tout public), Yvan Hostettler (création de calligrammes), Nirina Imbach (cyanotype), Florence Huguenin (atelier d'écriture) et Philippe Clerc (conférence). Le musée a également participé à la traditionnelle Nuit des musées.

La deuxième exposition de l'année fut consacrée à la 18<sup>e</sup> édition du Concours international de céramique de la Ville de Carouge. Du 17 septembre au 11 décembre 2022, l'exposition des artistes sélectionné-e-s a permis de présenter un large panorama de la création céramique contemporaine. Elle a coïncidé avec le 50<sup>e</sup> Congrès de l'Académie internationale de la céramique qui s'est déroulé à Genève ainsi qu'avec le Parcours céramique carougeois, attirant un public varié de 4'393 personnes pendant treize semaines.

*Bling-Bling ?* Cette édition proposait aux candidat-e-s de questionner nos valeurs et notre rapport à la réussite à travers l'interprétation du terme Bling-Bling. Ce sont 51 œuvres d'artistes âgé-e-s entre 25 et 73 ans représentant 16 nationalités différentes qui ont été choisies par un jury d'expert-e-s chargé d'étudier les 357 candidatures parvenues du monde entier. Cette sélection a témoigné de la richesse des univers artistiques de chacun-e, proposant des interprétations critiques, humoristiques et/ou poétiques de la thématique proposée. L'exposition a été scénographiée de manière à être clinquante tout en favorisant le réemploi du stock de socle du musée et la politique zéro déchet, permettant d'appuyer sur l'ambivalence soulevée par la thématique.

Trois pièces ont été primées à l'issue de ce concours. Le prix de la Ville de Carouge a été attribué à Mathieu Frossard (1987, France). Sunbin Lim (1981, Corée du Sud) a reçu le prix de la Fondation Bruckner, pour la promotion de la céramique. Enfin, le prix soutenu par Swissceramics a été octroyé à Jessie Derogy (1993, France).

L'exposition a été accompagnée d'un programme de médiation en lien avec la thématique. Il a été possible de s'initier à la pratique du Nail Art semi-permanent avec Eva Torres Morgado et d'expérimenter le Kintsugi, technique traditionnelle japonaise de réparation de céramique, avec le céramiste Yusuké Y. Offhause. En suivant ce même principe, lors des ateliers scolaires, Wendy Gaze proposait aux enfants de réparer un objet fétiche abîmé apporté par leurs soins.

## Expositions

### Émile Chambon & Louise de Vilmorin – Une amitié fertile

(du 24 février au 26 juin 2022)

Suite à sa réouverture après une campagne de travaux, le Musée de Carouge a rendu hommage à Émile Chambon, peintre carougeois, à l'origine de la création de cette institution. Une sélection de ses œuvres a été présentée en lien avec celles d'une femme de lettres française qui fut son amie, une muse et une mécène : Louise de Vilmorin. L'exposition fut l'occasion de parcourir leur vie, leur rencontre et de découvrir leurs œuvres et leur personnalité en explorant des thématiques qui les réunissent.

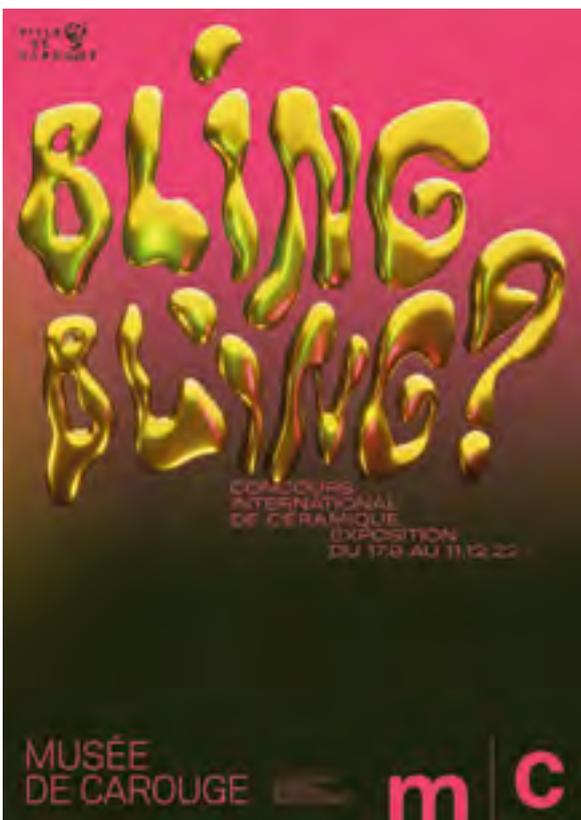
Cette exposition a été réalisée en partenariat avec la Fondation Émile Chambon.

« J'aime ses tableaux. Je les trouve beaux et s'il m'avait fait entrer dans l'un d'eux je serais sûre d'être admirée pour toujours. C'est pourquoi tout l'or du monde ne m'en ferait pas sortir. »

*Louise de Vilmorin, préface à l'exposition d'Émile Chambon à la Galerie Motte en 1962 à Paris, avec l'aimable autorisation de la Chancellerie des universités de Paris, Bibliothèque littéraire Jacques Doucet*



© Pedro Neto



© Graphisme : Ismaël Abdallah & Constance Jacob

**Bling-Bling ? 18<sup>e</sup> édition  
du Concours international  
de céramique de la Ville de Carouge**  
*(du 17 septembre au 11 décembre 2022)*

De manière technique et métaphorique, alchimie et céramique ont toujours été en étroite relation. Mais la pratique de l'alchimie, qui visait autrefois la transmutation du plomb en or, questionne actuellement les notions de succès, de richesse et de provenance des matériaux précieux.

Bling-Bling ? C'est sur cette interrogation, sous forme d'onomatopée évoquant le bruit créé par le choc des chaînes en or, que se sont penché-e-s de nombreux-ses artistes dans le cadre du Concours international de céramique de la Ville de Carouge. Les pièces sélectionnées par le jury sont réunies dans cette exposition qui ouvre les portes sur un univers éclatant et qui aborde le sujet dans sa dimension critique.



Photo : Raphaëlle Mueller © Musée de Carouge

## Événements

En mars et novembre 2022, le musée s'est associé à Art Carouge, qui organise, comme chaque année, un *vernissage commun des galeries et musée de Carouge*. Durant ces week-ends, le musée a ouvert ses portes au public selon des horaires élargis et a proposé diverses animations. En mars 2022, le public a ainsi eu la possibilité de suivre un atelier de création de calligrammes, d'en apprendre plus sur les collections d'Émile Chambon par Philippe Clerc, historien de l'art et support scientifique de la Fondation Chambon, et de réaliser des cyanotypes grâce à la lumière. En novembre 2022, ce sont des ateliers de Kintsugi traditionnel, de Nail Art et une visite décalée par le comédien-improvisateur Grégoire Leresche qui ont suscité l'intérêt des visiteurs.

## Publication

Dans le cadre de la 18<sup>e</sup> édition du Concours international de céramique de la Ville de Carouge, les 51 pièces sélectionnées et exposées au Musée de Carouge du 17 septembre au 11 décembre 2022 ont été réunies dans une publication de 60 pages, introduites par un texte de Joël Riff. Chaque œuvre est illustrée par une photographie et complétée par une biographie de l'artiste, une note d'intention et une description technique.



## Crédit cadre d'art contemporain

2022 marque la deuxième année du Crédit cadre (le second depuis la transformation du Fonds de décoration en Crédit cadre d'art contemporain fin 2017). Couvrant l'actuelle législature, il est doté d'un montant de CHF 950'000 et prendra fin en 2025.

## Réalisations 2022

Deux fresques ont été réalisées par des artistes locaux sur des lieux qui subissent fréquemment des déprédations – identifiés par le SVEM –, dans le but de dissuader ces dernières (voir page 41).

Au parc Montfalcon, Jean-Marc Humm – lauréat du concours lancé par le CCAC, en collaboration avec la peintre Lola Sacier – a réalisé une fresque immersive et colorée sur l'édicule des SIG: un ensemble graphique qui s'inscrit dans une optique de sensibilisation au thème du rapport à la nature.



Parc Montfalcon, fresque de Jean-Marc Humm

À la route de Veyrier, l'artiste Sevenlab – en collaboration avec le collectif Walls'Street – a peint une fresque sur un édicule des SIG régulièrement tagué. Panda et bambous ornent la face du bâtiment donnant sur la route (voir page 41).



Route de Veyrier 53, fresque de Sevenlab

Le collectif Walls'Street a souhaité fêter les 25 ans de la *Paint Jam* de 1997 au Rondeau de Carouge, en invitant, le temps d'un week-end, de nombreuses personnalités connues dans le monde des arts urbains à venir réaliser plusieurs fresques à cet endroit. Des ateliers pour enfants ont également été organisés.



Boucle du Rondeau, *Paint Jam – Aerosol Convention – 25 ans après*, 24 et 25 septembre

Dans le cadre du plan Lumière de la Ville de Carouge, l'artiste carougeois Exem – lauréat du concours organisé par le CCAC – a réalisé sept illustrations avec, comme fil conducteur, le lion des armoiries de Carouge. Ces dessins ont été transformés en gobos et projetés à sept endroits différents de la ville. Ils ont été installés en mars 2022 et éteints à la mi-novembre, conformément aux recommandations cantonales et fédérales émises dans le cadre de la crise énergétique.



École des Pervenches et Bibliothèque de Carouge, illustrations d'Exem



En 2022, le CCAC a fait l'acquisition du *Grand Mandrill*, une statue du sculpteur Yvan Larsen, étoffant ainsi le bestiaire carougeois de cet artiste. Fondue par l'atelier SwissArt Edition – la plus grande fonderie d'art de l'arc lémanique –, cette œuvre majestueuse en bronze a été installée dans l'entrée de la Salle des fêtes.

Enfin, le CCAC a fait l'acquisition de six oiseaux (trois petits et trois grands) de l'artiste Cédric Le Borgne, des œuvres qui ont été installées à la fontaine des Tours et à l'École du Val-d'Arve, dans le cadre des illuminations d'hiver de Carouge magique (voir page 49).

Salle des fêtes, Yvan Larsen, *Le Grand Mandrill* (1984), bronze (fonte SwissArt Edition) exemplaire 3/8, acquisition Ville de Carouge 2022



Fontaine des Tours, Cédric Le Borgne, *Oiseaux*, acquisition Ville de Carouge 2022

## Mouvements de personnel

- Engagement de deux agentes d'accueil auxiliaires pour les expositions temporaires de 2022: Armanda Roulin-Röschi et Pieralba Siano.
- Engagement en CDI de Benoît Boretti en tant que conservateur responsable du musée à 80%.

## Collections 2022

### Achats

#### Beaux-arts

- Achat auprès d'un particulier d'une huile sur toile de Louis Uldry intitulée *Plage d'Hermance*.
- Achat d'une œuvre tricotée intitulée *Les cornichons* de Marion Canevascini auprès de la galerie Tiramisù pour l'exposition *Espèce de cornichon*.
- Commande d'une œuvre auprès de Plonk et Replonk pour l'exposition *Espèce de cornichon*.
- Achat de deux lithographies de Charlotte Le Bon pour l'exposition *Espèce de cornichon: Yes et IFO (Identified Flying Object)*.
- Achat d'une impression sur papier de Herr & Frau Rio intitulée *Essiggurke* pour l'exposition *Espèce de cornichon*.
- Commande à Melchior Best du dessin sur papier intitulé *Lac du cucurbitacé* pour l'exposition *Espèce de cornichon*.
- Achat auprès d'un particulier de 7 tableaux: *Dégel à la rue de Lancy*, aquarelle sur papier et *Portrait de vieil homme*, pastel sur papier de Louis Uldry; *Matin de septembre*, huile sur carton de J. Decker; *Bords de l'Arve*, huile sur toile d'Andéol Wolf; *Couple se faisant servir du vin* et *Femme nue sur son lit*, deux encres de Chine sur papier d'Émile Chambon; *Les falaises de Champel*, huile sur carton de Kuhn.

#### Faïence et poterie

- Achat auprès d'un particulier de 400 pièces de faïences produites dans les manufactures carougeoises.
- Achat au marché aux puces d'un ancien pot à moutarde publicitaire Chirat en terre cuite émaillée.



Assiette de la manufacture  
Picolas & Degrange.  
© Musée de Carouge,  
photo Nicolas Lieber

### Céramique contemporaine

- L'œuvre *Give me more* de Mathieu Frossard a obtenu le Prix de la Ville de Carouge 2022 lors du Concours international de céramique organisé autour du thème *Bling-Bling?*
- Achat auprès des artistes de trois céramiques contemporaines présentées au Concours international de céramique 2022 : *Gangsta Shit. Beg for Mercy!* grès émaillé de Stéphanie-Marie Roos ; *Last Glimpse*, porcelaine de Nitsa Meletopoulos ; *Éclat(s)*, porcelaine et filet synthétique de Séverine Emery-Jacquier.

### **Dons**

#### Beaux-arts

- Don de M<sup>me</sup> Janine Proz d'un dessin d'Émile Chambon représentant un enfant de profil.
- Don de M<sup>me</sup> Sonia Revillod d'un dessin d'Émile Chambon représentant le caniche *Negus*.
- Don de M<sup>me</sup> Isabelle Naville d'une huile sur toile, *Scène de répétition*, d'André Kasper.
- Don de M. Jacques Benoît d'une plaque commémorative de la Société suisse des commerçants.
- Don de M. Huck Scarry de *Monsieur Maladroit*, aquarelle sur papier réalisée pour l'exposition *Espèce de cornichon*.
- Don anonyme d'une huile sur panneau, *Impasse Alexandre Gavard à Carouge*, œuvre de Rita Gallmann.



© Musée de Carouge, photo Nicolas Lieber

#### Faïence et poterie

- Don de M. Jacques Benoît d'un grand plat commémoratif en terre cuite émaillée de Marcel Noverraz réalisé en hommage à Henri Tissot.

### Céramique contemporaine

- Don par l'artiste Eulàlia Oliver de son œuvre en porcelaine *Une exubérance écrasée* présentée au Concours international de céramique 2022 sur le thème *Bling-Bling?*

#### Espace public

- Don de la part d'un particulier d'une œuvre composée de deux plaques en lave émaillée de Paul Corriger qui a été installée à l'intérieur de la Salle des fêtes de Carouge.

## Archives 2022

Les Archives de la Ville de Carouge ont pour mission :

- d'aider et conseiller le personnel administratif dans la gestion courante et intermédiaire des documents ;
- de réceptionner les dossiers produits par les services communaux, de les trier selon les directives des archives d'État, de les conditionner de manière adéquate et d'inventorier les dossiers d'archives ainsi constitués ;
- de conserver et mettre en valeur les documents à valeur patrimoniale et historique, qui constituent la mémoire de la Ville de Carouge.

En 2022, les Archives de la Ville de Carouge, service public et gratuit, ont été ouvertes au public le lundi, le mardi et le jeudi après-midi de janvier à décembre.

Durant l'année 2022, les Archives de la Ville de Carouge ont accueilli 57 consultants dans leurs locaux, hors collaborateurs de l'administration. L'archiviste a répondu à de nombreuses demandes scientifiques et recherches historiques.

L'année 2022 s'est bien déroulée bien que le traitement des documents d'archives ait été ralenti à la suite des difficultés engendrées par l'absence de stagiaire durant dix mois. En effet, les conditions de recrutement ont été modifiées et il n'a pas été possible d'employer de stagiaire avant le mois d'octobre. Par la suite, une transformation de la dotation fixe budgétaire de stagiaire en premier emploi a été réalisée afin d'accueillir des personnes pour un minimum de six mois. Ainsi, M<sup>me</sup> Meryl Momente a travaillé aux Archives de la Ville de Carouge d'octobre 2022 à février 2023.

Plusieurs registres anciens ont également été restaurés par Michel Magnin et Lucien Walker : *Mercuriales 1794*, *Octroi 1857-1878*, *Bienfaisance 1829-1873*, *Assurances 1831* et *Patentes des négociants 1794*. Les procès-verbaux du Conseil municipal de 2015 à 2020 ont été reliés et imprimés sur du papier d'archives correspondant à la norme ISO 11108, afin d'assurer la conservation à long terme. Ce papier filigrané, garanti mille ans, ne jaunit pas et ne se fragilise pas.

Une visite a eu lieu durant le mois de septembre pour les membres de l'association Le Boulet. Ces derniers sont venus visiter les dépôts des Archives de la Ville de Carouge et des Archives de la vie privée ainsi que découvrir le métier d'archiviste.

Les Archives de la Ville de Carouge ont prêté une vingtaine de plans anciens à l'Académie d'architecture de Mendrisio. Ceux-ci ont été présentés dans le cadre de l'exposition *André Corboz. Territory as Palimpsest* qui a eu lieu du 13 octobre 2022 au 20 janvier 2023.

Quelques lots d'archives privées relatives à Carouge sont entrés dans nos collections grâce à la bienveillance de :

- M. Jean-Bernard Lemoine – Archives sur le carillon de l'église Sainte-Croix, 1989-2003
- M. Claude Villat – Réaménagement place du Marché, 1996-2013, et travaux immeubles 2-10, boulevard des Promenades, 1997-2000
- M. Bernard Bard – Documentation numérique sur Carouge (plus de 30'000 documents : plans, photos, articles, publicités...)
- M. Pierre Baertschi – Fonds de M. Frederic Born sur le Parti socialiste carougeois, 1922-1969
- M. Jean-Pierre Eracle – Gazette de la Vigne-Rouge, n<sup>os</sup> 9, 10, 11, 12 2022
- M. Massimo Patané – Copie d'un article sur Carouge : «Un esempio di urbanistica unico in Svizzera», 1985, provenant de la *Revue Technique Suisse* (Zurich) par Giuseppe Patané, architecte
- M<sup>me</sup> Josée Leupin – Archives de la Fondation du Théâtre de Carouge, 2008-2020

Nos remerciements les plus vifs sont adressés à ces généreux donateurs.

# Communication

## Communication institutionnelle

Le secteur Communication du Service des affaires culturelles et de la communication harmonise et consolide l'identité institutionnelle de la Ville de Carouge par le biais d'une gestion globale de tous les supports édités en son sein. Grâce à cela, les multiples actions entreprises par tous les services de la Ville sont perçues à travers une présentation visuelle unifiée et unique. Le choix et l'utilisation des couleurs, polices, images et contenus ne sont pas laissés au hasard mais s'effectuent dans le cadre d'une charte graphique institutionnelle appliquée notamment sur les supports en communication suivants : journal communal, site internet, réseaux sociaux, communiqués de presse, infolettre électronique, campagnes d'information et culturelles, affiches institutionnelles ou affiches ponctuelles événementielles, brochures et divers imprimés, signalétique des bâtiments, des sites extérieurs, papeterie administrative, vidéos, etc.

La réalisation d'une identité institutionnelle forte et unifiée est un processus en constant développement, et son succès ne peut être assuré qu'à travers une application consistante et transversale des projets des neuf services, ce que le service essaie de faire autant que possible dans les limites des ressources humaines et des budgets à disposition. Cette identité institutionnelle est le reflet de la Ville de Carouge, marquée par son histoire passée et son futur ainsi que ses valeurs.

En 2022, une charte graphique dédiée aux supports audiovisuels a été développée. Celle-ci permet d'harmoniser et de consolider la visibilité de la Ville de Carouge sur ce support en augmentation constante.



## Journal *Vivre Carouge*

En 2022, le journal communal a été publié 4 fois, à savoir aux mois de mars (n° 97), de mai (n° 98), de septembre (n° 99) et de décembre (n° 100). *Vivre Carouge* est tiré à 13'500 exemplaires et imprimé avec des encres végétales, sur du papier certifié FSC, 100% recyclé, neutre en CO<sub>2</sub>. Ce journal de 48 pages est distribué comme un tout-ménage dans tous les foyers carougeois. Il rend compte de la vie communale le plus largement possible, tout en informant la population carougeoise des grands sujets concernant leur ville et commune au travers de ses rubriques *Dossier* et *Zoom*.



### N° 97

**DOSSIER Carouge repense la nature en ville.** Comment la Commune répond aux enjeux du changement climatique en réformant ses pratiques en matière d'entretien des surfaces naturelles.

### ZOOM L'art dans l'espace public : réenchanter la cité.

Plusieurs lieux et bâtiments de la Commune font l'objet d'interventions artistiques destinées à mettre l'espace public en valeur.



### N° 98

**DOSSIER Carrefour du mouvement : bouger plus, cultiver et manger mieux.** Le vaste espace dans la zone de la Fontenette et du Boulodrome est pensé pour favoriser l'activité physique et la cohésion sociale dans une perspective de durabilité.

**ZOOM Urbanisme : la zone piétonne s'étend sur toute la rue Saint-Joseph.** La zone piétonne a été agrandie jusqu'à la place d'Armes devenant un nouveau lieu de rencontre et incarnant l'esprit du bien-vivre ensemble.



### N° 99

**DOSSIER Aménagement du territoire : Carouge demain, c'est aujourd'hui.** La Ville est engagée dans la révision de son plan directeur communal, le PDCOM. Dans ce cadre, les autorités ont défini trois axes prioritaires : la santé, l'urgence climatique et la solidarité.

**ZOOM Ressources humaines : un Plan égalité.** La Ville de Carouge, portée par le Conseil administratif, s'est engagée à élaborer un Plan égalité basé sur sept axes dont l'égalité salariale et la prévention contre le harcèlement sexuel.



### N° 100

**DOSSIER Cohésion sociale : Carouge roule avec et pour la jeunesse.** La Ville compte plusieurs dispositifs pour accompagner les 12-30 ans afin de les intégrer à la vie citoyenne, sociale et professionnelle pour en faire des acteurs de la cohésion intergénérationnelle.

**ZOOM Carouge est : gros plan sur la nouvelle Cité Léopard.** La cité, dont l'achèvement des travaux est prévu en 2024-25, comportera notamment une ludothèque.

L'équipe veille à ce que le journal évolue dans un esprit respectant la charte éditoriale et graphique. Rédaction, direction artistique, choix des images, respect de l'identité visuelle, proposition d'articles aux différents services de l'administration et édition des articles reçus des associations sont autant de volets qui permettent de proposer un journal de qualité.

À noter que les archives du journal communal sont disponibles en ligne et sont accessibles à toutes et tous depuis le numéro 1 datant de 2004 : <https://www.carouge.ch/les-archives-du-vivre-carouge>.

## Campagnes de communication

Le secteur Communication soutient l'ensemble des services de la Ville de Carouge dans la conception, le développement et la diffusion des campagnes auprès du public.

De nombreuses campagnes de communication (information, événementiel, sensibilisation) sont réalisées chaque année en collaboration avec les autres services et sont déployées sur une palette de médias différents, choisis en fonction de l'importance de la campagne et du budget à disposition (réseaux d'affichages, plateformes digitales, etc.).



En 2022, outre les campagnes annuelles traditionnelles – Concours CourtsCarouge, Grande Braderie printanière, 1<sup>er</sup> Août, Grande Braderie automnale, Printemps carougeois, Fête de la musique, Carouge. Bienvenue ailleurs, Concerts d'automne, patinoire, Carouge magique –, le secteur Communication a largement œuvré pour le secteur Sport en développant l'identité graphique pour le Carrefour du mouvement.



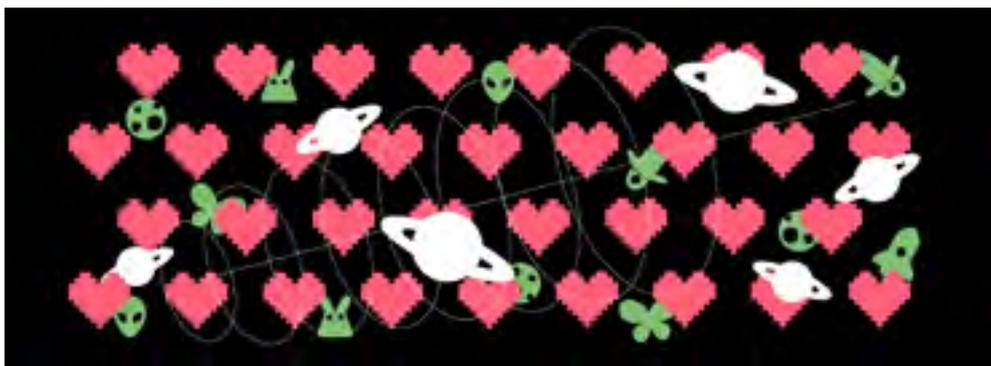
En collaboration avec la nouvelle déléguée à la promotion économique, un développement d'identité graphique dédiée aux entreprises a également été entrepris en 2022: logo, identité visuelle, film axé sur la transition écologique au sein des entreprises carougeoises.



## Printemps carougeois

Le festival culturel majeur et pluridisciplinaire de la Ville requiert un investissement très important du secteur Communication tout au long de l'année. Le développement d'une stratégie de communication conséquente est indispensable, tant les retombées en termes d'image et économique sont importantes.

Conception de l'affiche de la nouvelle édition, recherche de sponsors, élaboration du plan médias et des partenaires médias, achat des espaces publicitaires, développement d'une communauté digitale et mise en avant de la programmation auprès des journalistes culturels, influenceurs et blogueurs, et ce pour une grande diversité de spectacles et d'événements aux publics variés. En 2022, l'édition s'est articulée autour du thème du cosmos.



Les supports de communication sont largement diversifiés (réseaux d'affichage, annonces presse et web, animation, spot, banderoles, réseaux sociaux, radio, télévision, etc.) et permettent de décliner le visuel principal et de toucher le public tant carougeois, genevois qu'expatrié. La visibilité du Printemps carougeois auprès des Carougeois-es ainsi qu'en dehors des frontières de la commune reste une priorité, tant les retombées en termes d'images sont excellentes (rayonnement artistique et culturel important, retombées presse en augmentation chaque année).

Un site internet – [www.printemps-carougeois.ch](http://www.printemps-carougeois.ch) – est dédié à cette programmation culturelle annuelle et la met en valeur afin d'augmenter les chances de visibilité auprès de la presse et du public et permet un achat de billets de façon électronique.



De nombreux partenariats médias et privés ont été développés pour soutenir le festival. Le concours de courts métrages CourtsCarouge a également pu voir le jour, avec une projection des films et une annonce des lauréats.

Depuis 2014, le secteur Communication gère en effet la mise en place et la promotion du concours de courts métrages CourtsCarouge. La campagne dédiée au concours offre la possibilité de faire parler du Printemps carougeois bien en amont, dès le début de l'année en cours, ce qui permet d'augmenter la couverture médiatique du festival pendant de nombreux mois tout en faisant rayonner Carouge en dehors de ses frontières. En 2022, ce sont 57 films, dont 23 films sélectionnés pour la projection, qui sont entrés dans la compétition sous la présidence du réalisateur François-Christophe Marzal.

Les vidéos des vainqueurs ainsi que les archives des années précédentes sont disponibles sur le site : [www.printemps-carougeois.ch/courtscarouge](http://www.printemps-carougeois.ch/courtscarouge).

## Autres projets et supports en communication élaborés en collaboration avec les services de l'administration

Outre les traditionnelles campagnes, le secteur Communication gère un nombre toujours grandissant d'affiches ponctuelles en lien avec les projets développés par les autres services: infos chantiers, sécurité, Agenda 21, proches-aidants, manifestations communales, événements soutenus par la Ville de Carouge, sont autant de sujets et de projets qui ont occupé le secteur.

### Créations réalisées en interne

À noter qu'un grand nombre d'affiches et de publications sont réalisées en interne. En effet, le secteur Communication aide les autres services de l'administration à diffuser l'information relative aux projets menés par la Ville de Carouge, mais aussi ceux qu'elle soutient, que ce soit dans les domaines de la culture, du sport et du développement durable ou en ce qui concerne les associations.

Dans la mesure du possible, le secteur Communication se charge de relayer l'information dans les supports gratuits de la Ville de Carouge (agenda en ligne du site, publication sur les réseaux sociaux et dans le journal communal). Certains projets nécessitent une véritable coordination de campagne et de promotion auprès de la presse événementielle et/ou culturelle.

### Information à la presse

De nombreux communiqués de presse et autres sollicitations auprès des médias ont été mis en place tout au long de l'année. Des rencontres officielles ou plus informelles ont pu ainsi être concrétisées avec les médias pour une plus grande visibilité de la commune.

#### Communiqués de presse 2022

- 20 décembre: CourtsCarouge 2023 – *Rites et Rituels*
- 30 novembre: Carouge magique, un décor allégé
- 7 novembre: Invitation à l'exposition *Décoller pour la biodiversité*
- 4 novembre: La Ville de Carouge lance un défi Zéro déchet à la pause déjeuner
- 26 octobre: Lauréat du Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen
- 25 octobre: Concerts d'automne 2022
- 21 octobre: Mesures énergétiques adoptées par la Ville de Carouge
- 10 octobre: Nouveau conservateur responsable du Musée de Carouge
- 21 septembre: Lauréats de la 18<sup>e</sup> édition du Concours international de céramique
- 14 septembre: European 16: exposition au Carrefour du mouvement
- 9 septembre: Liste des finalistes pour le prix Yvette Z'Graggen
- 22 août: Exposition de la 18<sup>e</sup> édition du Concours international de céramique
- 20 juin: Bourse Marescotti – Ville de Carouge
- 16 juin: Carrefour du mouvement – Un nouveau pôle de bien-être
- 31 mai: Inauguration de l'extension de la zone piétonne, rue Saint-Joseph
- 16 mai: Voix de femmes migrantes
- 20 avril: Printemps carougeois 2022 – décollage immédiat
- 30 mars: Plan directeur communal de la Ville de Carouge
- 10 février: CourtsCarouge: une édition ultra-étoilée
- 9 février: Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen
- 1<sup>er</sup> février: Nouvelle exposition au Musée de Carouge: *Émile Chambon & Louise de Vilmorin, une amitié fertile*

Par ailleurs, le secteur Communication gère les demandes de la part de médias, partenaires, prestataires et pour tout échange avec le grand public (questions, remarques) en lien avec les supports de communication de la Ville de Carouge et la promotion touristique.



### Carte de vœux

Dans une perspective de transition écologique, l'administration carougeoise envoie depuis maintenant quelques années une carte de vœux au format électronique. Réalisée par Maud Oihénart sur le thème de la préservation de la biodiversité, elle est également déclinée dans d'autres formats papier pour souhaiter la bonne année à toute la population dans les rues carougeoises ainsi que dans le journal communal.

### Photographies

Afin de développer une base de données de qualité pour la Ville de Carouge, le secteur Communication fait régulièrement appel à une palette de photographes expérimentés et compétents pour couvrir les événements de la commune et les reportages dans le *Vivre Carouge*. Toutes ces photos viennent enrichir les visuels que le service s'efforce de nourrir qualitativement au fur et à mesure. Une sélection de ces photos se trouve sur notre galerie en ligne : <https://www.carouge.ch/galleries-photos>.

### Digital

Durant l'année 2022, le secteur Communication a assuré un service d'information à la population tout en convertissant toujours plus d'initiés sur les réseaux sociaux. Différents sujets majeurs ont été couverts, en voici quelques exemples.

La sobriété énergétique a rythmé la méthodologie de communication du secteur. Tous les sujets traités durant l'année ont intégré des notions d'économies d'énergie, d'écologie et de durabilité, y compris pour toutes les infrastructures et les manifestations carougeoises.

Les mesures liées à la sobriété énergétique ont été diffusées et actualisées en continu sur les différents supports digitaux de la Commune. Les dernières décisions fédérales, cantonales et carougeoises ont été relayées en direct. L'impact sur les différentes manifestations a été communiqué à la population, notamment dans le cadre des fêtes de fin d'année avec Carouge magique. La Ville de Carouge et ses autorités ont en effet souhaité maintenir l'attractivité de la Cité sarde et son commerce de proximité, en offrant à la population un environnement adéquat durant la saison des fêtes, tout en suivant les recommandations cantonales et fédérales visant à réduire la consommation d'énergie. C'est dans ce contexte que, par exemple, les illuminations d'hiver ont subi des adaptations.

En 2022, les alertes canicules et les différentes mesures en découlant ont été largement relayées sur tous les supports digitaux.

La Commune a matérialisé le chemin de Saint-Jacques de Compostelle en posant 25 coquilles pour guider les pèlerins. Une campagne de promotion digitale a été mise en place pour l'occasion.

### Site internet de la Ville de Carouge

Le site internet de la Ville de Carouge a été consulté par près de 281'000 utilisateurs différents. Ce qui représente environ 850'000 pages web consultées et plus de 452'000 sessions enregistrées tout au long de l'année.

Voici le classement des dix pages les plus visitées sur notre site internet en 2022 :

- |                             |                           |
|-----------------------------|---------------------------|
| 1. Page d'accueil           | 6. Agenda                 |
| 2. Piscine de la Fontenette | 7. Piscine des Pervenches |
| 3. Offres d'emplois         | 8. Patinoire              |
| 4. Carouge magique          | 9. La Grande Braderie     |
| 5. Carte journalière CFF    | 10. Les marchés           |

La rubrique «Agenda» est également sollicitée, avec pas moins de 408 événements publiés via notre formulaire en ligne en 2022.

### Infolettre électronique

*Sortir à Carouge* recense les actualités événementielles de la Ville de Carouge ou de ses partenaires à l'aide de photos, vidéos et liens. Chaque mois, l'habillage de l'infolettre change de couleurs – s'adaptant aux tonalités des saisons – et l'en-tête également, illustré avec soin par des artistes de la région. En 2022, elle est suivie par plus de 9'000 contacts.

Pour découvrir l'infolettre et s'y abonner : <https://www.carouge.ch/newsletter>.



### Facebook

La page Facebook de la Ville de Carouge compte 13'558 abonnés à la fin de l'année 2022. Cette plateforme permet d'annoncer les actualités majeures de la commune et de mettre en avant les événements organisés sur le territoire. Depuis la pandémie et dans le contexte de la guerre en Ukraine et les conséquences liées en matière d'économie d'énergie, Facebook est également devenu un précieux outil de communication de crise entre l'administration et la population carougeoise, qui a suivi attentivement nos publications quotidiennes. 11'190 mentions *j'aime* ont été effectuées sur les publications.

Voici quelques sujets très populaires en 2022 (les plus consultés) :

- Concours CourtsCarouge
- Concours international de céramique
- Carouge magique (activités de fin d'année et visite du Père Noël)
- Carouge durant l'été (réouverture piscine de la Fontenette et prolongation)
- Chemin Saint-Jacques de Compostelle
- Fête de la musique
- Fête nationale suisse

## Instagram

La page Instagram a enregistré une augmentation de sa base de données d'environ 1'783 nouveaux abonnés pour un total de 8'940 personnes.

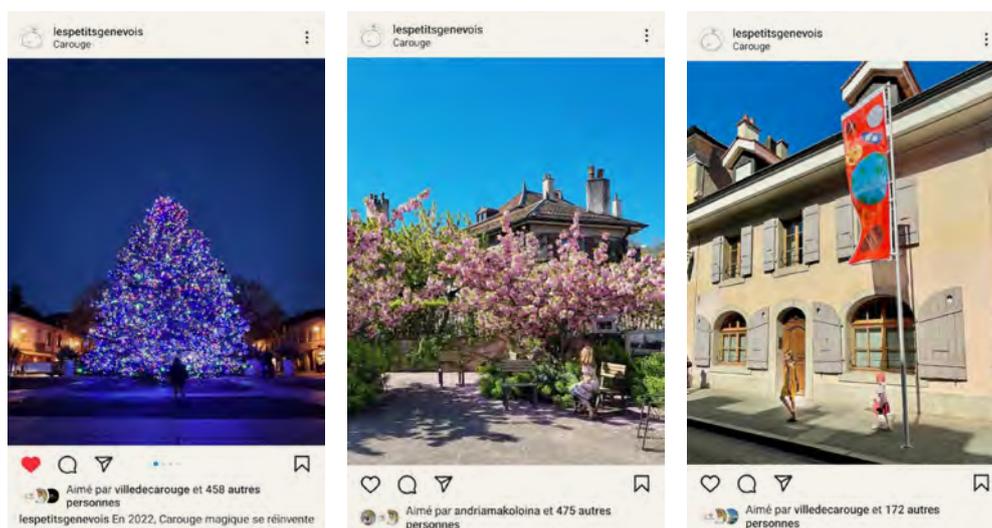
Le contenu publié fut essentiellement à vocation touristique. Néanmoins, différents leviers pouvant être activés via l'outil, notamment le fil d'actualité ou les « stories », ont permis de couvrir l'ensemble des sujets traités par le secteur Communication. Les dernières nouveautés et tendances de la plateforme, telles que les vidéos de types « Reels » et les « crosspost » ont été intégrés par l'équipe au calendrier de publication afin de dynamiser le profil.

## Partenariats digitaux

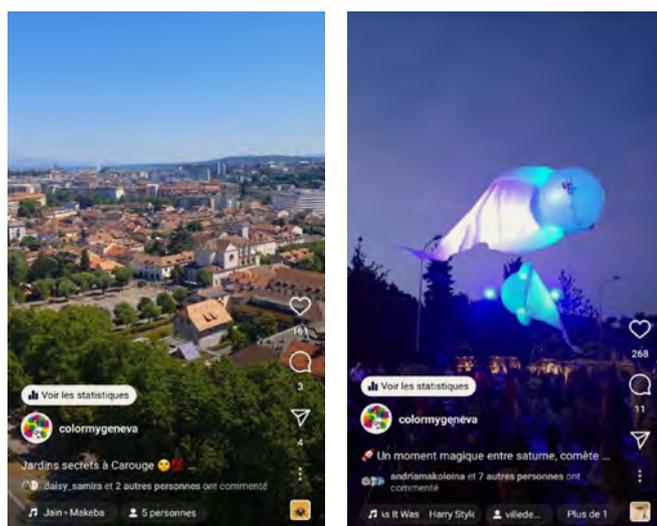
Des partenariats digitaux sont réalisés régulièrement dans le but d'attirer et de fidéliser de nouvelles audiences. En 2022, le secteur Communication a mandaté des médias digitaux et blogueurs pour valoriser les activités organisées par la Ville :

- **Campagne touristique intemporelle**

- Les Petits Genevois : <https://lespetitsgenevois.com/>



- Color my Geneva : <https://colormygeneva.ch/>



- **Campagne patinoire et Carouge magique**

Un événement influenceur a été organisé en collaboration avec le Service des sports pour l'ouverture de la patinoire et les activités liées dans le cadre de Carouge magique. L'enjeu pour la Commune a été d'identifier des profils offrant un rayonnement sur des populations différentes et variées. La cible, en termes d'âge, comprenait principalement les jeunes actifs et les familles. Nous avons choisi d'activer des profils prouvant la diversité culturelle de Genève. Les Petits Genevois, Rose-Marie Pékin express et Color my Geneva ont des audiences locales tandis que Geneva Soul, Jasminea Decker et Packsuitcase un public d'expatriés. Dans ce contexte, un spectacle sur glace, une visite des espaces et un repas complet ont été organisés par notre secteur. Les influenceurs suivants (par ordre d'apparition des visuels) ont été sollicités pour communiquer sur leurs différentes plateformes Instagram (publication & stories):

- Geneva Soul: [Geneva\\_soul \(@geneva\\_soul\)](#) • Photos et vidéos Instagram
- Jasminea Decker: [Jasmine Creator in Switzerland \(@jasminea.decker\)](#) • Photos et vidéos Instagram
- Color my Geneva: [Média bons plans Genève \(@colormygeneva\)](#) • Photos et vidéos Instagram
- Les Petits Genevois: [Les petits Genevois \(@lespetitsgenevois\)](#) • Photos et vidéos Instagram
- Packsuitcase: [Chris | Video Content Creator in Geneva \(@packdsuitcase\)](#) • Photos et vidéos Instagram
- Rose-Marie Pékin express: [Rose-Marie Pekin Express 14 \(@rosemarie-pekinexpress\)](#) • Photos et vidéos Instagram

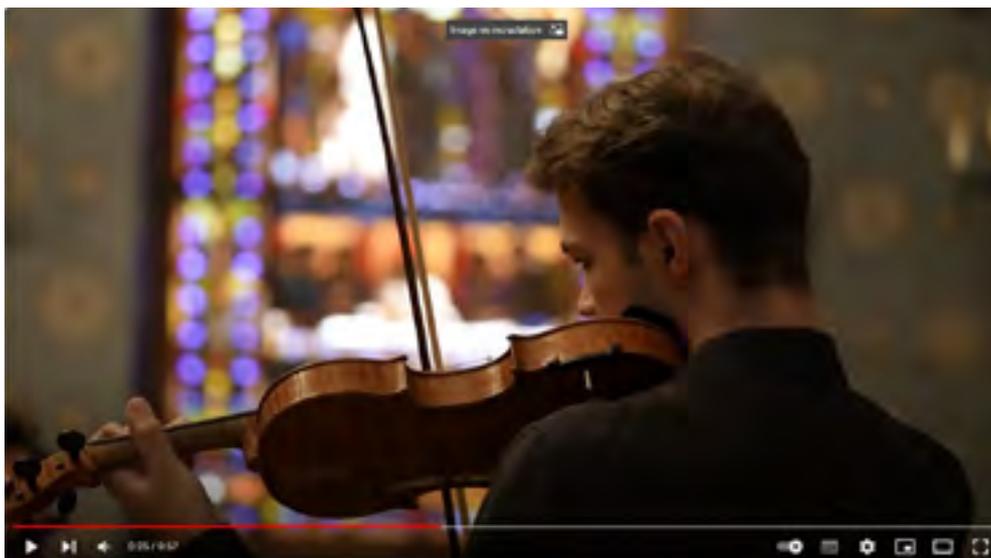


### Agendas en ligne

L'équipe Communication collabore avec un certain nombre d'agendas en ligne pour la valorisation de son activité événementielle : L'Agenda, Genève Tourisme, Color my Geneva, Ron Orp, la Décadanse, Loisirs.ch, MySwitzerland...

### Chaîne YouTube

La Ville de Carouge possède une chaîne YouTube lui permettant de partager les diverses vidéos réalisées au cours de l'année. Cette plateforme est avant tout utilisée dans le cadre du Printemps carougeois et de la promotion du concours de courts métrages, ainsi que pour mettre en avant certaines vidéos de promotion touristique (cf. section suivante) <https://www.youtube.com/user/carouge2011/videos>.



### LinkedIn

La Ville de Carouge est présente sur LinkedIn en tant que page d'entreprise, et est suivie par plus de 3'000 abonnés. Des offres d'emplois y sont relayées par le Service des ressources humaines.

## Mouvements du personnel

- M<sup>me</sup> Carol Köll a été engagée comme auxiliaire en juin 2022, en tant qu'assistante administrative à 60%.
- M<sup>me</sup> Samira Hamdani a été engagée en août 2022, en tant que chargée de la communication digitale à 60%, un contrat auxiliaire pour remplacer la titulaire du poste durant son congé sabbatique.
- M<sup>me</sup> Nina Langeset a été engagée en décembre 2022, en tant qu'assistante culture et communication à 60%, un contrat auxiliaire pour remplacer la titulaire du poste durant son congé maternité.

## Promotion touristique

Le secteur Communication du Service des affaires culturelles et de la communication est chargé de la promotion touristique de la Ville de Carouge. Depuis 2009, il a clarifié le positionnement de la ville de Carouge en tant que destination touristique ainsi que ses cibles, et a développé des supports en communication visant à promouvoir la diversité et la richesse culturelles de la cité. Une stratégie de promotion touristique a été ainsi dessinée au fil des ans.

En général, les supports en communication sont distribués dans les lieux suivants :

- Genève Tourisme
- Bureau du tourisme (Ville de Genève + Ville de Nyon)
- Bureaux de tourisme Grand Genève (cf. France voisine)
- Hôtels genevois
- Aéroport de Cointrin
- Entreprises multinationales et partenaires du Printemps carougeois
- Organisations internationales (via les Ressources humaines ou le bureau d'accueil de la Genève internationale)
- Carouge à votre service
- Musée de Carouge
- Bibliothèques de Carouge

En 2022, la campagne de promotion touristique estivale Carouge. Bienvenue ailleurs a été reprise et déployée dans les médias par le biais de sujets mettant en avant les attraits de la Ville de Carouge : artisanat, gastronomie, shopping, bien-être sont les axes de communication choisis. Les supports ont été variés : affichages dans le canton de Genève et en ville de Carouge, spots sur la télévision locale Léman Bleu et dans les cinémas, partenariats avec la World Radio Switzerland et Loisirs.ch.



### Visites estivales

En collaboration avec Illico Travel, quinze visites guidées ont pu être proposées au public, du 16 juillet au 22 octobre, le samedi matin à 11 heures. Quatre thèmes en alternance se sont succédé : « Passion de créateur·trice·s », « Les coulisses d'un haut lieu d'énergie », « Carouge et ses jardins secrets » et « L'art de vivre ». L'aspect convivial et spontané des visites est toujours très apprécié, ainsi que l'ouverture spéciale d'endroits normalement fermés au public.

### Jeux de pistes interactifs

La Ville de Carouge a continué sa collaboration avec Urban-events et ses jeux de pistes interactifs. L'opération « Chasse aux glaces et Rallye Vin-Tage » dans les rues et commerces de Carouge a été ouverte durant quatre mois, pendant les beaux jours, de mai à septembre, et a été un franc succès. La Chasse aux glaces a pu compter sur 464 participant·e·s contre 446 en 2021 ; 46 % résidaient en Suisse (38 % à Genève, 19 % à Carouge et 2 % à Fribourg) et 33 % en France voisine. Quant au Rallye Vin-Tage, il a accueilli 215 participant·e·s, dont 33 % venaient de Genève, 23 % de Carouge et 10 % du canton de Vaud.

L'accessibilité pour toutes et tous maintenue grâce à un tarif avantageux de 10 francs a également permis à des maisons de quartier de proposer l'activité à des enfants n'ayant pas l'occasion de partir en vacances. Et aussi, grâce à ce tarif, des classes d'élèves ont pu bénéficier de cette sortie ludique et éducative.

Le logo de la Ville de Carouge est présent sur les supports de communication des jeux de piste. Urban-events souligne l'excellent accueil des différents partenaires de cette Chasse aux glaces ainsi que le pari réussi dans le cadre de la découverte des commerces et des produits locaux.

## Carouge magique

Le secteur Communication a repris la campagne avec une nouvelle déclinaison poétique et féerique. Il a à nouveau proposé aux Intérêts de Carouge d'utiliser la campagne et de la déployer sur les supports de promotion qu'ils ont généralement l'habitude de développer afin de n'avoir qu'une seule et même campagne de promotion et d'augmenter ainsi la visibilité de Carouge face à la concurrence genevoise hivernale (Jardin anglais).

Largement déployée à travers la ville et sur une palette variée de médias – réseau d'affichage et tpg, spots radio, relations presse et blogueurs, réseaux sociaux, sets de table dans les restaurants genevois et carougeois –, elle a reçu un bel accueil auprès des commerçant-e-s.



## Plan touristique

Pour cette nouvelle édition, la Ville de Carouge s'est appliquée à mettre en avant les cinq secteurs de son territoire (nord, sud, est, ouest et centre) afin de donner une vision globale et augmentée de son territoire. Bâtiments d'intérêts, nouveautés et anecdotes viennent nourrir le recto de cette version et offrir ainsi une belle équité à tous les secteurs. Par ailleurs, cette nouvelle édition fait la part belle au shopping, à l'artisanat et aux bonnes tables.





## Spots

Dans le cadre du partenariat avec la chaîne de télévision locale Léman Bleu Télévision, deux vagues de spots promotionnels ont été diffusés avec pour objectif de promouvoir la ville de Carouge en tant que cité dotée d'attraits touristiques, tant en été qu'en hiver.

## Balade historique

Carouge rejoint la plateforme touristique iZi Travel en 2016 et propose une balade historique intitulée « Carouge, vivez l'esprit bohème de Genève », gratuite, en français et en anglais. Cette application à télécharger sur les smartphones permet de visiter Carouge tout en découvrant 19 points historiques. Elle est largement mise en avant dans les différents supports de la Ville de Carouge et à GE Tourisme. Par ailleurs, un flyer est envoyé à tous les hôtels de la place.



Les points présentés sont les suivants :

- |                               |                                       |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| 1. L'invention de Carouge     | 11. La rue Ancienne                   |
| 2. Le pont de Carouge         | 12. La place du Triangle              |
| 3. La rue Saint-Joseph        | 13. La place du Marché                |
| 4. Le temple                  | 14. La fontaine de la place du Marché |
| 5. Le Musée de Carouge        | 15. L'église Sainte-Croix             |
| 6. Les Tours                  | 16. Les jardins intérieurs            |
| 7. La statue de Titeuf        | 17. La maison du comte de Veyrier     |
| 8. Les promenades et le canal | 18. Le cimetière juif                 |
| 9. Le Rondeau                 | 19. La promenade des Orpailleurs      |
| 10. La faiencerie             |                                       |

## Relations médias

Des communiqués de presse sont envoyés à chaque occasion aux journalistes locaux pour diffuser l'information relative aux grandes manifestations et nouveautés. Depuis quelques années, l'équipe de la promotion touristique du secteur Communication a tissé de solides relations avec certains médias locaux.

## GE Tourisme

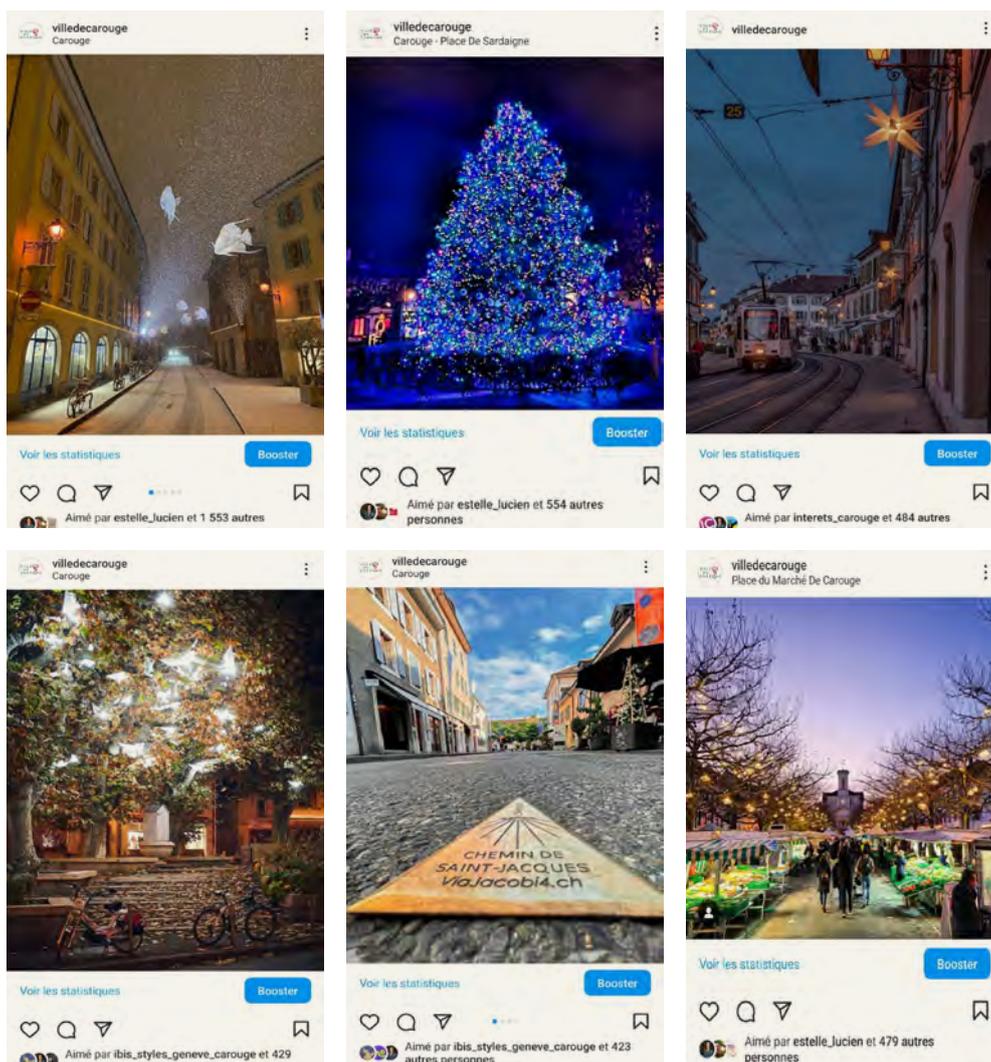
Une collaboration avec GE Tourisme a été mise en place depuis quelques années et l'équipe du secteur Communication s'efforce de les rencontrer pour toujours mettre en avant la ville de Carouge auprès des hôteliers genevois ainsi que d'être présents de façon optimale dans leurs brochures.

## Communication digitale

### Instagram

En 2022, le compte Instagram @villedecarouge est suivi par plus de 8'500 abonnés et 106 publications ont été réalisées. Sur cette plateforme, la communication se focalise avant tout sur la promotion touristique et économique de Carouge: architecture atypique, bon vivre, visites guidées, terrasses, marchés, brocantes, concerts, arts... Pour l'année écoulée, la stratégie de promotion touristique a inclus un événement avec des influenceurs aux univers variés et aux publics éclectiques (locaux et expatriés).

Voici les publications les plus populaires (*likées*) en 2022:



Différents leviers pouvant être activés via l'outil, notamment le fil d'actualité ou les «stories», ont permis de couvrir l'ensemble des sujets traités par le secteur Communication. Les dernières nouveautés et tendances de la plateforme, telles que les vidéos de types «Reels» ont été intégrées par l'équipe au calendrier de publication afin de dynamiser le profil.

## Blogs

Un certain nombre de blogs et d'agendas sont sollicités dans le courant de l'année pour diffuser l'information touristique relative à Carouge.

- <https://www.geneve.com/fr/>
- <https://colormygeneva.ch/>
- <http://www.genevafamilydiaries.net>
- <https://mybiggeneva.com>
- <http://www.glocals.com/>
- <https://www.tempslibre.ch/>
- <https://www.ronorp.net/geneve>

mais aussi sur les sites de tous nos partenaires (ONE FM, Léman Bleu, WRS, *Le Courrier*, etc.).

## Photographies

Le secteur Communication fait régulièrement appel à une palette de photographes expérimentés pour couvrir les événements de la commune et alimenter le compte Instagram. Une sélection de ces photos se trouve sur notre galerie en ligne: <https://www.carouge.ch/galleries-photos>.

Durant l'été et l'hiver 2022, l'équipe Communication a donné carte blanche à la talentueuse photographe Julie Au Contraire pour saisir des clichés de Carouge.



## Manifestations institutionnelles

### Manifestations

#### Apéritif communal 2022

L'apéritif communal a été reporté au vendredi 29 avril 2022 dans la Salle des fêtes de Carouge rénovée et inaugurée lors de cet événement.

Une trentaine de champion-ne-s ont été félicité-e-s et remercié-e-s dont voici la liste:

Société	Noms	Prix
<b>Aeby Perneger &amp; Associés</b>		Prix européen « Best architects 22 » pour l'élaboration du quartier des Halles à Morges – catégorie quartiers résidentiels et familiaux
<b>Boucherie du Palais SA</b>		Prix d'excellence et médaille d'or : filet de porc laineux séché aux herbes Médaille d'or : saucisson brioché des rives du Léman Médaille de bronze pour le fromage de tête Médailles d'argent : jambon persillé & longeole IGP
<b>Wolfisberg SA</b>		Médailles d'argent pour le pain Marcel et le pain Wolfi Médaille de bronze pour la baguette de mon père Médaille d'or pour le pain W.
<b>Footgolf club Carouge</b>	Christophe Riondel Fabio Garrido Élodie Munier Michael Guillod Loïc Niclasse Helio Matias Oscar Acosta Julian Perrone Cherazade Boussanoune Éric Fama Julien Babel Granit Shaquiri Mikael Guillod	Récompense d'équipe Champions suisses par équipe pour la 2 <sup>e</sup> année consécutive Elites Swiss Footgolf Tour Championnat suisse des clubs de Footgolf
	Adriano Piccoli	Champion suisse en double & 7 <sup>e</sup> à l'Eurofootgolf Récompense en solo
	Lucile Rochat	Championne suisse féminine Récompense en solo
	Rayane Zanella	Champion suisse junior en individuel Récompense en solo
	Hervé Cousin	Champion suisse senior Récompense en solo
	Guy Pernet	Président
	David Mancino	Entraîneur
	Lionel Jacot	Entraîneur

Société	Noms	Prix
<b>CHP Genève</b>	Léo Ladermann	Vice-champion suisse de relais 3×1'000 Vice-champion suisse de 5'000 mètres en 2021
	Pierre Morath	Entraîneur
	Jean-Baptiste Fouda Abega	Président
<b>Triathlon Club de Genève</b>	Thomas Huwiler	Gagnant du Ventournax 2021, un triathlon transformé en duathlon (vélo et course) Gagnant du Naturman 2020 en 4h31'2'' (40'56'' en natation, 2h28'40'' à vélo et 1h17'31'' en course à pied)
	Éric Monot	Président
<b>Geneva Total Wrestling</b>	Denis Lage	Champion suisse GTW et champion genevois
	Xavier Jörimann	Entraîneur
<b>Musique municipale de Carouge</b>	Remo Dello Buono	30 ans
	Maurice Rorato	40 ans
	Stéphane Monet	40 ans
	Jean-Marc Horchstrasser	40 ans

Le buffet était tenu par l'Auberge communale pour 320 personnes.



Apéritif communal 2022 © David Wagnières

## Mérite carougeois 2022

Le Mérite carougeois 2022 a été décerné à Béatrice Berthet, ancienne présidente des Intérêts de Carouge. Le Conseil administratif lui a remis son prix lors de l'Apéritif communal 2023 le vendredi 13 janvier 2023 à la Salle des fêtes.



Mérite carougeois 2022 © David Wagnières

## 18 ans à Carouge en 2022

Le Conseil administratif a convié les jeunes gens habitant notre commune qui fêtaient leurs 18 ans en 2022 le lundi 9 mai à la Salle des fêtes. La salle était décorée des différentes origines desdits jeunes.

M. Julien Barro, président du Conseil municipal, et M<sup>me</sup> Anne Hiltbold, maire, ont prononcé des discours pour saluer tous les jeunes présents. Les jeunes réfugiés du Foyer de l'Étoile étaient également conviés.

La soirée a été ponctuée d'interventions de M. Jean Liermier, directeur du Théâtre de Carouge, et de M. Jean Christophe Hembert, comédien, puis elle a continué avec un repas servi à table par Speedy-Food, Luciani.

Enfin, la Ville de Carouge a fait fabriquer, à partir des bâches d'événements communaux, des fourres PC qui ont été offertes aux jeunes, accompagnées d'un exemplaire «Les institutions politiques genevoises» de Mix & Remix, du guide «Coup de pouce» de l'Hospice général et d'un papillon des réseaux sociaux communaux.



Soirée des 18 ans 2022 © Audrey Leclerc

## Nouveaux citoyens naturalisés en 2022

Les personnes ayant acquis la citoyenneté carougeoise en 2022 ont pu être reçues lors de la soirée prévue le lundi 20 mars 2023 à la Salle des fêtes.

La soirée a été ponctuée d'intermèdes musicaux par l'Orchestre de Chambre de Carouge, puis M. Raphaël Fraomene, président du Conseil municipal, et M<sup>me</sup> Sonja Molinari, maire, ont prononcé des discours.

La remise des diplômes aux nouveaux naturalisés a été effectuée par les trois conseillères administratives.

Un buffet d'entrée de salades et une raclette, suivie d'une salade de fruits, ont été servis par Genecand traiteur.

Chaque famille est repartie avec un sac contenant différents cadeaux selon les membres de la famille et les âges.



Soirée des Nouveaux citoyens 2022 © David Wagnières

## Vide-grenier 2022 – La Grande Braderie 2022

322 emplacements ont été vendus lors de la journée d'inscription du mercredi 13 avril 2022.

Lors de l'édition du printemps, qui s'est déroulée le dimanche 15 mai 2022, différentes animations étaient prévues telles que :

- stand de restauration tenu par les APE (Associations de parents d'élèves);
- manège de Christian Walder «Sissi»;
- un clown sur son vélo avec une frite pour rappeler aux gens de maintenir les 3,5 mètres de distanciation pour les passages d'urgence;
- un stand de réparation électrique et électronique par le CFPT.



Vide-grenier 2022 – printemps © Aude Catimel

Pour donner suite à une demande du Conseil municipal et à une pétition, un deuxième événement a été organisé à l'automne, soit le dimanche 9 octobre, pour lequel plus de 300 emplacements ont été vendus et où les animations suivantes étaient présentes :

- stand de restauration tenu par les APE (Associations de parents d'élèves) ;
- manège de Christian Walder «Sissi» ;
- un stand de réparation électrique et électronique par le CFPT.

Les deux événements ont rencontré un vif succès pour les inscriptions, mais également par le public venu en nombre à ces deux versions.



Vide-grenier 2022 – automne © Nicolas Dupraz

## Fête des écoles 2022

Cet événement a débuté avec la soirée des enseignant-e-s qui s'est déroulée à l'aula de l'école du Val-d'Arve le lundi 27 juin 2022. Les enseignant-e-s partant à la retraite ont reçu un plat en céramique de Christelle Parizot, ceux quittant la commune ont reçu un bon des «Intérêts de carouge».

À la suite des modifications apportées lors du Covid-19, et du souhait des enseignant-e-s et des directions des écoles primaires carougeoises, la Fête des écoles aura dorénavant lieu sur deux jours, mais également au plus près des enfants, soit pour cette année elle a eu lieu, durant la journée, le jeudi 30 juin pour les écoles des Promenades, du Val-d'Arve et de Jacques-Dalphin et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet pour les écoles de la Tambourine, de la Vigne-Rouge et des Pervenches-Montfalcon.

Les enfants ont pu bénéficier de plusieurs manèges et animations par école, tels que :

- carrousel (R. Etter, R. Wetzler ou C. Walder) ;
- animations par Yatouland (course de sacs et tir à l'arc, animations gonflables telles que Martiens, rocher d'escalade, Safari) ;
- planétariums (Frédéric Graf, UniGe & Cie des Alpes)
- ou discothèque avec différents jeux.

Comme chaque année, les élèves et les enseignant-e-s ont pu déguster des petits pains au chocolat confectionnés par trois boulangeries carougeoises :

- Doux péché a livré 908 petits pains dans les écoles du Val-d'Arve et des Promenades ;
- Guerrazzi a livré 760 petits pains dans les écoles des Pervenches-Montfalcon et de Jacques-Dalphin ;
- Taillé a livré 564 petits pains dans les écoles de la Vigne-Rouge et de la Tambourine.

Soit 2'232 petits pains au chocolat ont été fournis pour le goûter des élèves, aux enseignant-e-s et aux animateurs et animatrices.

Chaque élève a également reçu un cadeau de fin d'année :

- 1<sup>re</sup> primaire: un jeu de société provenant de l'Astuce, soit un total de 258 jeux ;
- de la 2<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> primaire: un livre provenant de la librairie Nouvelles pages (345 exemplaires), de la Librerit (880 exemplaires) ou de la librairie La Ligne (257 exemplaires), soit un total de 1'482 exemplaires ;
- 8<sup>e</sup> primaire: le dictionnaire Le Petit Larousse illustré 2022 provenant de la Librerit.

Pour décorer le prolongement de la rue Saint-Joseph jusqu'à la place d'Armes, des drapeaux ont été créés avec tous les dessins des enfants ayant participé au concours de dessins sur le thème de l'univers ([voir page 48](#)). La rue a été parcourue lors du cortège qui s'est déroulé le vendredi soir, suivi de la fête ouverte au public. Depuis plusieurs années, les enfants des écoles primaires carougeoises ont pu faire des tours de manège gratuitement sur présentation du bracelet officiel.



Fête des écoles 2022 © Pedro Neto

## Fête nationale du 1<sup>er</sup> août 2022

La fête nationale 2022 a gardé le concept des mini-concerts organisés lors du Covid-19 qui se sont déroulés, entre 18h et 20h, sur les places suivantes :

- place du Marché ;
- fontaine des Tours ;
- esplanade de la Salle des fêtes.

Le public, qu'il soit installé confortablement au balcon, sur la terrasse d'un restaurant participant ou sur les places, a pu écouter ces récitals qui étaient donnés par :

- la Musique municipale de Carouge ;
- un quatuor de cors des Alpes de la Fête des vigneronns 2019 ;
- le Cœur des Yodleuses de Genève.

M<sup>me</sup> Sonja Molinari, maire, a fait son discours officiel accompagné de la Musique municipale de Carouge dès 20h15.

Pour la deuxième fois, un lot de trois objets à l'effigie de Titeuf était en vente sur le marché de Carouge le samedi précédant l'événement, ainsi que le jour de l'événement dans la Salle des fêtes :

- linge de bain (microfibres et coton recyclé) fabriqué avec Tradexpor, société carougeoise ;
- sac de piscine (100 % polyester recyclé) assemblé en Europe avec Tradexpor, société carougeoise ;
- verre réutilisable avec son couvercle rouge (polypropylène sans bisphénol), de capacité de 30 cl, fabriqué avec Idéelle, société carougeoise.



Fête nationale du 1<sup>er</sup> août 2022 © Audrey Leclerc

## Tri des déchets

Lors des différents événements ouverts aux publics, la vaisselle réutilisable est devenue obligatoire et sans consigne pour les événements suivants :

- la Grande Braderie, soit le vide-grenier plus spécifiquement ;
- la Fête des écoles où des associations tiennent des stands-buvettes ;
- la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août où des associations carougeoises tiennent lesdits stands.

Voici quelques chiffres concernant la Fête des écoles comparativement à 2019 (événements avant le Covid-19) :

### Incinérables

- Incinérables : 120 kg
- Papier : déclassé en incinérables 70 kg
- Organiques : déclassé en incinérables 54 kg
- Total incinérables : 244 kg
- Comparatif 2019 : total incinérables 182 kg

### Papier

- 0 kg – déclassé en incinérables
- Comparatif 2019 : total papier 80 kg

### Organiques

- 0 kg – déclassé en incinérables
- Comparatif 2019 : total organiques 90 kg

### Verre

- 300 kg (3 conteneurs de 240 litres)
- Comparatif 2019 : total verre 400 kg

### Pet

- 15 kg (3 sacs de 240 litres)
- Comparatif 2019 : total pet 50 kg

### Aluminium

- Non mesurable – trop peu et c'est bien car interdit en manifestation
- Comparatif 2019 : total alu 10 kg

## Inaugurations et réceptions

Plusieurs inaugurations ou réceptions ont dû être reportées ou annulées à cause du Covid-19 ou d'autres éléments indépendants de notre volonté.

Le mercredi 26 janvier, nous avons pu inaugurer les cerisiers du Japon qui se situent à l'arrière du Théâtre de Carouge, sur l'esplanade, en compagnie de M. Kiyoshi Iwai, président du Japan Club de Genève, et de M. Koso Honsei, ambassadeur du Japon à Genève. M<sup>me</sup> Anne Hiltbold, maire, a également fait une allocution.



Inauguration des cerisiers © Pedro Neto



Les cerisiers en fleurs © Sarah Najjar

Il y a eu deux vernissages pour le musée qui ont pu être organisés :

- Chambon le 23 février 2022;
- Parcours céramique sur le thème «Bling Bling ?» le samedi 17 septembre 2022.

Mais également une surprise qui attendait les visiteurs et visiteuses pour la Nuit des musées du samedi 21 mai 2022. Un nouveau restaurateur à l'emporter, Chou, tenait un stand dans le jardin du musée auprès duquel le public a pu se sustenter.



Vernissage exposition «Bling Bling ?»  
© Patrick Gillieron Lopreno



Nuit des musées © Magali Girardin

Le Prix de l'artisanat a été remis le mercredi 5 octobre 2022 dans la Salle des fêtes à MM. Claude Luyet et Georges Schwizgebel. Un intermède musical a été joué par le fils de celui-ci, Louis Schwizgebel.



Prix de l'artisanat © David Wagnières



# SERVICE INFORMATIQUE, LOGISTIQUE ET PROTECTION DE LA POPULATION

## Informatique et logistique

### Liaison en fibre optique

Le secteur Informatique a continué l'optimisation du réseau par fibre optique durant l'année 2022. Cela offre la possibilité aux utilisateurs de travailler dans de bonnes conditions, de pouvoir utiliser l'ensemble des outils informatiques mis à leur disposition et d'améliorer la communication interne à l'administration.

Au 31 décembre 2022, 40 bâtiments et sites communaux sont reliés en fibre optique et 12 sites ont le wifi gratuit.

### Mise en place de la suite Office 365

Le secteur Informatique a commencé la mise en place de la suite Office 365 au sein de l'administration. Le passage à Office 365 va nous permettre d'améliorer la collaboration via les outils qui seront disponibles après la mise en place de la gouvernance de ces outils.

## Protection de la population

### Protection civile

Durant l'année 2022, le commandant de l'OPC Grégoire Haenni et/ou son adjoint Jérémy Baraldi ont participé aux rapports des commandants des ORPC/OPC au Centre de la sécurité civile cantonale à Bernex, ainsi qu'aux séances de comité de l'AGOPC (Association genevoise des ORPC/OPC), association qui regroupe les commandant·e·s des organisations genevoises.

L'effectif de l'OPC Carouge au 31.12.2022, calculé sur 22'694 habitant·e·s, 2 sections, est le suivant :

Direction OPC	2
Secteur Protection et assistance	64
Aide à la conduite	20
Secteur Appui	59
Secteur Logistique	14
Secteur Protection des biens culturels	6
<b>Nombre total d'astreints</b>	<b>165</b>

## **État-major (31.12.2022)**

Durant toute l'année, une fois par mois, l'état-major se réunit pour préparer les services et planifier les formations.

Il est composé de :

- Even JACOT-DESCOMBES – Logistique
- Gregory MINETTO – Assistance
- Jérémy BARALDI – chef Assistance
- Jérémie BLANCHARD – Télématicque
- Nils COUTURIER – chef PBC
- David FERREIRA – chef de la Télématicque
- Didier GUILLOD – suppléant du commandant
- Grégoire HAENNI – commandant
- Laurent HIRT – chef du secteur Logistique
- Christopher MORET – chef de la coordination logistique
- Thierry PASCHE – responsable de l'office
- Clément ROHNER – chef de la protection ABC
- Sébastien WALLER – adjoint P+A
- Marc PASQUALATTO – chef Appui
- Damien RIEDWEG – comptable
- Joao VIEIRA DA SILVA – P+A
- Nicolas COCHET – Appui
- Yanick BADER – PBC

## **Jours de service**

### Janvier

Du 26 au 28 janvier : 7 astreints effectuent les contrôles périodiques des constructions de protection civile (CPC). Ils effectuent également le contrôle périodique et l'entretien du matériel (CPM).

### Février

Le 2 février : le premier mercredi du mois de février est toujours le théâtre des essais de sirènes.

### Février/mars

Du 14 février au 31 mars : engagement Covid-19.

### Mars

Du 16 au 18 mars : engagement HOSPITIUM.

### Mai

Du 18 au 20 mai : 22 APCI effectuent un contrôle périodique des abris (CPA).

### Juin

Du 17 au 22 juin : 3 astreints sont mobilisés pour la canicule.

### Juillet

Du 19 au 25 juillet : 5 participants sont mobilisés à la salle des aînés pour la canicule.

### Août

Le 17 août : 5 APCI sont convoqués pour gérer le recyclage des poudres de désintoxication.

### Septembre

Du 28 au 30 septembre : 27 APCI de l'assistance se lancent dans un contrôle périodique massif des abris de protection civile.

### Novembre

Le 28 novembre : les deux commandants suppléants se réunissent pour planifier la fin de l'année.

### Décembre

Les 30 et 31 décembre : 47 APCI de la logistique, des PBC et des forces de l'appui partagent ces deux jours de fin d'année pour remplir leur besogne.

## Corps des sapeurs-pompiers

Effectif au 31.12.2022	
Commandant	1
Officiers	5
Médecin	1
Sous-officiers supérieurs	2
Sergents	3
Caporaux	7
Appointés	8
Sapeurs	35
<b>Total</b>	<b>62</b>

### Interventions en 2022

180 interventions représentant 1'825 heures et 831 personnes engagées.

### Gardes et services divers

- Gardes de préservation
- Contrôle des gardes
- Service de piquet
- Séances administratives
- Garde pour le Bonhomme hiver
- Contrôle annuel des bouches à eau

*Total : 2'500 heures, 600 heures de garde par semaine.*

### Décompte des heures

La Compagnie des sapeurs-pompiers a effectué pour l'année 2022, tous travaux confondus (interventions, exercices, gardes de préservation, certains travaux administratifs, cours, écoles et divers), 4'325 heures.

## Carouge à votre service

### Guichet de prestations

Porte d'entrée du CAVS, son guichet est le premier de ses pôles. Il pourvoit à toutes les prestations courantes d'une administration communale, qu'il s'agisse d'un simple renseignement ou d'une demande particulière, comme une carte journalière CFF ou un abonnement de piscine. Le CAVS assure les services habituels de l'accueil d'une mairie.

Comme certaines démarches peuvent se faire en ligne, le guichet CAVS met à disposition, à l'accueil, un ordinateur pour les usagères et les usagers, qui peuvent ainsi toujours bénéficier d'un accompagnement dans leurs demandes. Le guichet du CAVS s'occupe également de traiter les locations des salles communales, 320 en 2022.

### Manifestations

Impactant plusieurs de ses services qui ont tous à cœur de proposer des manifestations conviviales, de qualité et sécurisées, 761 demandes de manifestations ont été adressées à la Commune en 2022. Celles-ci concernent des locations de salles, le prêt de matériel et la mise à disposition éphémère du domaine public. Les demandes d'occupations du domaine public sont gérées par le CAVS qui a traité 153 de ces demandes en 2022.

Le CAVS pilote la coordination des manifestations, qu'elles soient organisées par des tiers ou à l'interne par les services de la Commune. Au quotidien, une étroite collaboration avec le secteur Ateliers et manifestations du Service voirie, espaces verts et matériel permet la réalisation de ces nombreux événements. En outre, il assure une coordination avec la Police municipale, le Service de la culture et de la communication ainsi qu'avec le Service de l'urbanisme. Le CAVS est également chargé de délivrer les autorisations aux manifestations qui ont lieu sur la commune.

### Marché

Les marchés de Carouge comptent 41 marchands fixes et environ 27 marchands aux tickets. Les trois jours de marché de Carouge (mercredi matin, jeudi fin d'après-midi/soirée et samedi matin) sont toujours des lieux empreints de convivialité qui favorisent les producteurs et artisans locaux. Le marché du jeudi est un point d'ancrage et de rencontre qui rassemble touristes et habitués, il y règne une ambiance *after work* très appréciée de la population.

Environ 30 à 40 demandes sont adressées chaque année à la Commune pour des emplacements à l'un ou l'autre des marchés. Les nouvelles demandes sont analysées en fonction de leur adéquation aux règlements et objectifs communaux qui sont de favoriser les petits producteurs, locaux de préférence, ainsi qu'une culture respectueuse de l'environnement compatible avec le développement durable.

### Terrasses

En 2022, près de 121 terrasses de cafés-restaurants/buvettes accessoires ont été autorisées et exploitées, que ce soit sur le domaine public ou sur le domaine privé.

La Commune a continué à travailler en concertation avec la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) pour tous les dossiers situés dans le périmètre du Vieux-Carouge, afin de respecter la valeur architecturale du patrimoine tout en favorisant la mise en œuvre des terrasses.

### Procédés de réclame

Ce sont environ 300 dossiers récurrents et environ 30 nouveaux dossiers qui ont été traités en 2022. Le Vieux-Carouge étant un site protégé, les demandes d'enseignes et de stores doivent être soumises à l'Office cantonal du patrimoine et des sites pour préavis de la CMNS. Le nombre considérable de dossiers traités reflète la forte attractivité de la ville, mais aussi un taux important de renouvellement des établissements et commerces dans Carouge. Les nouveaux propriétaires ou gérants ne sont pas toujours au courant des modalités à respecter lors de l'ouverture de nouveaux établissements. Par conséquent, il s'avère essentiel d'accompagner ces derniers et de les guider dans les démarches nécessaires afin qu'ils puissent obtenir les autorisations requises.

# Dicastère de M<sup>me</sup> Anne Hiltpold

*Conseillère administrative*

## **Ressources humaines**

Actions et projets RH  
Évolution du personnel fixe  
Apprentis et stagiaires  
Indicateurs au 31.12.2022

## **Affaires sociales**

Petite enfance  
Écoles et parascolaire  
État civil  
Cimetière  
Maison de quartier  
Travailleur·euse·s sociaux·ales hors murs  
Locaux en gestion accompagnée  
Projets Emploi Jeunes  
Aîné·e·s et établissements médico-sociaux  
Service social communal  
Centre d'action sociale et de santé  
Intégration et aide humanitaire  
Associations et vie associative

## **Police municipale**

# PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

## Actions et projets RH

### A) Domaines d'activité du service

Le Service RH assure les prestations suivantes :

- rémunération du personnel et gestion des assurances sociales ;
- élaboration et gestion du budget du personnel ;
- recrutement et engagement ;
- formation et développement ;
- conseil et soutien aux cadres et aux collaborateurs et collaboratrices ;
- application et respect du statut du personnel et expertise auprès des autorités et de la direction ;
- promotion de la qualité de vie au travail et de la santé ;
- communication interne.

### B) Consolidation

#### Évolution des conditions de travail

Au cours de l'année, plusieurs modifications réglementaires ont eu lieu afin de répondre à l'évolution des attentes et des contextes professionnels.

- À la suite de la mise en place du télétravail et toujours dans l'optique d'une meilleure articulation des vies privées et professionnelles, les plages des horaires variables ont été rendues plus flexibles après une phase test qui en a démontré la faisabilité sans impact négatif sur l'organisation (élargissement de la journée de travail possible de 6 à 20 heures et réduction des horaires blocs de présence indispensable).
- Afin de mieux répondre aux réalités de notre organisation, les modalités de calcul lors de remplacements ponctuels ou de longue durée ainsi que lors de promotion interne ont été revues afin de mieux reconnaître l'investissement et l'évolution des membres de notre personnel.
- Considérant l'action des membres de l'administration qui engagent leurs responsabilités dans le cadre de leur activité, il a été essentiel de déterminer également les conditions d'avances de frais de procédure juridique et de frais d'honoraires d'avocats pour des procédures intentées par des tiers en lien avec leur activité professionnelle en dehors de fautes graves ou intentionnelles.
- L'évolution du monde du travail suscite des demandes de formations certifiantes tant de la part du personnel pour progresser professionnellement que de l'administration, afin d'anticiper les besoins en compétences à venir. Ces constats nous ont conduits à ouvrir la révision de nos conditions de prise en charge des développements professionnels.

## Système d'information en ressources humaines (SIRH) et autres outils de gestion

Le projet d'acquisition et d'implémentation d'un SIRH en collaboration avec d'autres communes et le SIACG se poursuit et a principalement concerné, pour l'année 2022, la phase d'analyse détaillée des processus RH.

L'application de gestion et suivi des absences de santé a été implémentée au sein de la Ville de Carouge après une phase test avec un service et une formation de l'ensemble de la hiérarchie. L'objectif est de faciliter les actions de prévention et de suivi des absences. Un bilan sera effectué à la fin de l'année 2023.

Le SRH s'est également doté d'une nouvelle application de gestion des fonctions permettant d'assurer la gestion des postes et fonctions ainsi que la gestion et le suivi de l'ensemble du processus d'évaluation des fonctions. Cette application prend donc en charge un processus qui n'est pas prévu usuellement par un SIRH et assure ainsi la consolidation de la gestion de la base des données, du traitement des évaluations et du travail d'analyse de la commission paritaire.

## **C) Politique RH**

### Santé, climat de travail et proximité

Le projet de prévention des risques psychosociaux s'est poursuivi après l'identification des 118 mesures par les services de l'administration.

Nous rappelons que l'objectif est que ces mesures soient mises en œuvre par les équipes elles-mêmes, développant ainsi la participation, l'implication et l'autonomie, et que ce processus s'inscrive dans une démarche pérenne et cyclique de la Ville de Carouge qui s'intègre dans nos modalités de gestion et nous inscrive ainsi résolument dans une démarche de prévention et d'amélioration des conditions et contextes de travail.

À la fin de l'année 2022, nous pouvons relever que :

- 52 mesures ont été mises en œuvre ;
- 21 mesures sont en cours de résolution ;
- 31 mesures seront traitées dans un délai de six à douze mois ;
- 7 mesures seront traitées d'ici douze à vingt-quatre mois ;
- 7 mesures ont été abandonnées.

En 2023, un bilan de l'exercice sera effectué avec une analyse de la pertinence à traiter les mesures qui n'auront pas été priorisées. Cette démarche globale sera reconduite en 2025.

Dans le cadre des axes transversaux identifiés, le SRH – plus particulièrement chargé des axes relatifs à l'accueil, l'intégration et la cohésion, le management et la participation, ainsi que la prévention liée aux modalités d'exercice de l'activité professionnelle (voir CRAF 2021) – a pu mettre en place et/ou lancer les actions suivantes :

- Mise en place de « journées cadres » semestrielles afin de consolider et développer conjointement nos pratiques et compétences managériales, harmoniser notre vision et préparer l'avenir.
- Engagement dans un programme de formation managériale qui comprend l'octroi d'un CAS Cap Manager de la HEG pour tous les cadres supérieur-e-s et intermédiaires au cours des prochaines années et le développement d'une formation de longue durée avec la HEG spécifique au personnel d'encadrement de terrain. Afin d'assurer la pérennité d'une telle formation et de la proposer lors de chaque nouvel engagement, une collaboration intercommunale est indispensable. Cette formation sera donc développée en partenariat avec d'autres grandes communes.

- Développement d'un programme de prévention en gestion de la santé également avec une collaboration intercommunale et le soutien de la SUVA. L'objectif est d'établir des actions types ciblées par thématiques et/ou professions. La mutualisation du personnel des différentes communes permettra d'organiser régulièrement en fonction des besoins et des mouvements du personnel des actions de prévention. Ce programme comprend trois volets, soit l'ergonomie et la prévention des accidents, la gestion du stress et du changement et enfin les questions autour de l'alimentation, du sommeil et de la prévention des addictions, qui se déploieront sur plusieurs années.

Pour le premier volet relatif à l'ergonomie, des analyses spécifiques ont été conduites au sein du Service de la voirie, espaces verts et matériel (SVEM) et du Service de la police municipale (SPM) afin de définir des actions concrètes ciblées suivies par les services. En termes de réalisations, nous pouvons notamment relever une formation sur la manutention des charges et un programme d'échauffements matinaux bihebdomadaire au sein du SVEM, ainsi que l'adaptation du matériel au sein du SPM.

Pour la suite, une planification des actions liées à l'ergonomie a été prévue pour chaque groupe professionnel en fonction de leurs besoins spécifiques sur les années 2023-2024.

Nous avons également pu organiser une journée de prévention pour l'ensemble de nos apprenti-e-s grâce à la SUVA et à l'aimable collaboration des TPG qui ont mis leur infrastructure à notre disposition.

- Encouragement au mouvement par le biais d'actions telles que la marche de l'espoir des entreprises et le financement partiel de propositions de collaborateur-trice-s.

Au-delà des actions collectives citées ci-dessus, le Service RH, à l'aide des outils de suivi et de gestion des absences, a également accentué l'accompagnement des personnes atteintes dans leur santé ou traversant des périodes professionnelles plus complexes afin de mettre en œuvre plus rapidement des mesures internes lorsque cela est indiqué ou de sollicitation du réseau médical.

### Égalité et diversité & Protection de la personnalité

Dans le cadre de notre projet Égalité et Diversité, un règlement relatif à la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes a été adopté afin d'édicter les principes et les actions attendues.

Conformément à ce règlement, un groupe transversal a été créé afin de proposer différentes mesures selon les axes d'intervention définis ainsi que des indicateurs.

La première action forte a été d'adopter une déclaration de tolérance zéro concernant le harcèlement sexuel et de diffuser le kit de prévention, mis à disposition par l'État de Genève, dont l'ensemble du personnel a pris connaissance. Les nouvelles personnes engagées doivent également en prendre connaissance. Chaque membre du personnel doit ainsi attester par écrit de sa bonne compréhension de cette thématique et de son engagement à respecter les attitudes attendues.

Nous avons également ouvert la révision de notre règlement relatif à la protection de la personnalité afin de préciser encore les dispositions y relatives ainsi que les processus d'action possibles. En parallèle, un règlement concernant les lanceurs d'alerte est en cours d'élaboration.

### Mobilité douce

Dans le cadre du projet d'instauration d'un plan de mobilité concernant le personnel de la Ville de Carouge et visant à limiter les déplacements pendulaires motorisés et individuels, initié fin 2021, le personnel a été invité à répondre à un sondage dont les résultats ont ensuite été affinés par un groupe de travail représentatif du personnel. Des propositions ont été faites au Conseil administratif; elles devraient aboutir à l'adoption d'un plan mobilité en 2023.

### Évolution du monde du travail

Le monde du travail vit une mutation profonde, ce qui impacte l'orientation des pratiques et processus RH ainsi que les attentes des services de l'administration quant aux prestations du SRH. Afin de mieux répondre à cette évolution et proposer des modèles d'action plus agiles permettant de mieux gérer la complexité managériale à différents niveaux, le SRH s'est engagé dans une réflexion sur son fonctionnement, son organisation et son positionnement avec le concours d'une société spécialisée dans l'accompagnement des organisations vers le développement d'une culture et d'une organisation plus agile, privilégiant l'intelligence collective et une performance durable.

### Formation des futur-e-s professionnel-le-s

Nos collaborateurs et collaboratrices s'investissent quotidiennement pour la formation professionnelle des jeunes.

Nos domaines de formation sont les suivants :

- Niveau AFP
  - aide-maçon
- Niveau CFC
  - menuiserie/charpente
  - horticulture-paysagisme
  - conduite véhicules lourds
  - peinture en bâtiments
  - exploitation-conciergerie
  - exploitation-voirie
  - information documentaire
  - commerce
- Niveau HES/universitaire
  - travail social
  - gestion documentaire

## Évolution du personnel fixe

### **A) Engagements du personnel permanent : 19 personnes**

#### Service des affaires sociales

- 1 nouveau poste de responsable jeunesse et action citoyenne à 80 %
- 1 remplacement de poste d'administratrice à 80 %
- 1 remplacement de poste de gestionnaire CAFIPE à 75 %

#### Service informatique, logistique et protection de la population

- 1 remplacement de poste de collaborateur d'accueil et d'information à 80 %

#### Service de l'urbanisme

- 1 remplacement de poste d'ouvrier spécialisé maçon-fossoyeur à 100 %
- 2 remplacements de poste d'urbaniste à 80 % et 100 %
- 1 nouveau poste de cheffe de secteur Énergie et durabilité à 90 %

#### Service de la voirie, des espaces verts et du matériel

- 1 remplacement de poste de manœuvre polyvalent à 100 %
- 1 remplacement de poste de menuisier à 100 %

### Service de la police municipale

- 2 remplacements de poste d'agent de police municipale à 100%

### Service des affaires culturelles et de la communication

- 1 remplacement de poste de bibliothécaire à 80%
- 1 nouveau poste de conservateur de musée à 80%

### Service financier

- 1 nouveau poste de déléguée aux entreprises et au commerce à 80%

### Service constructions, entretien et sports

- 1 remplacement de poste d'aide-concierge à 60%

### Service secrétariat général

- 2 remplacements de poste d'assistante de direction à 70%
- 1 nouveau poste de secrétaire générale adjointe à 90%

## **B) Promotions internes : 0 personne**

## **C) Départs à la retraite : 6 personnes**

## **D) Fin des rapports de service : 10 personnes**

- 6 démissions, 2 départs conventionnés, 1 licenciement, 1 décès

## **E) Jubilaires**

- Dix ans de service : 13 personnes
- Vingt ans de service : 1 personne
- Vingt-cinq ans de service : 1 personne
- Trente ans de service : 2 personnes
- Quarante ans de service : 1 personne

## **F) Engagements du personnel auxiliaire et agent spécialisé**

- 29 engagements dans des postes auxiliaires, dont 16 personnes durant la saison estivale à la piscine de la Fontenette et 1 personne à la patinoire saisonnière
- 2 engagements dans des postes d'agents spécialisés

## **G) Engagements du personnel en formation**

- 8 apprenti-e-s, dans les domaines de l'horticulture, de la maçonnerie, de la peinture, de la conduite de poids lourds, de l'exploitation et de l'information documentaire
- 7 stagiaires rémunéré-e-s (stage entre un jour et douze mois) et plusieurs stages de découverte non rémunérés

## **H) Engagements du personnel étudiant**

- 64 engagements dans des postes de personnel étudiant, dont 56 engagements de jeunes, pendant trois semaines durant les vacances scolaires d'été, répartis dans différents secteurs de l'administration.

**Effectif du personnel fixe ou auxiliaire occupant une unité de poste fixe au 31 décembre 2022**

Services	Effectifs en 2022	
	ETP	Personnes
Secrétariat général	5,2	6
Affaires sociales	23,8	33
Affaires culturelles et de la communication	19,6	28
Informatique, logistique et protection de la population	9,9	12
Constructions, entretien et sports	37,2	42
Voirie, espaces verts et matériel	79,25	81
Ressources humaines	7,2	9
Finances	10,3	11
Police municipale	30,5	54
Urbanisme	16,5	19
<b>TOTAL</b>	<b>239,45</b>	<b>295</b>

## Indicateurs au 31.12.2022

### A) Indicateurs globaux

Services	Âge moyen	% Hommes-Femmes		% Hommes-Femmes ETP		Ancienneté moyenne (années)	Taux d'absentéisme (%)
		% H	% F	% H ETP	% F ETP		
		Secrétariat général	50	16,67	83,33		
Affaires sociales	46	12,12	87,88	14,29	85,71	7,06	4,58
Affaires culturelles et de la communication	42	17,86	82,14	17,86	82,14	6,96	4,30
Informatique, logistique et protection de la population	45	58,33	41,67	62,63	37,37	8,00	17,50
Constructions, entretien et sports	51	59,52	40,48	65,59	34,41	12,33	7,30
Voirie, espaces verts et matériel	47	92,59	7,41	93,19	6,81	13,02	8,28
Ressources humaines	46	33,33	66,67	34,72	65,28	4,78	9,91
Finances	45	54,55	45,45	58,25	41,75	11,55	2,96
Police municipale	47	42,59	57,41	71,97	28,03	9,26	12,15
Urbanisme	44	57,89	42,11	62,42	37,58	6,11	2,50
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>54,24</b>	<b>45,76</b>	<b>63,94</b>	<b>36,06</b>	<b>9,89</b>	<b>7,95</b>

### B) Taux d'absentéisme

La statistique présentée dans le tableau ci-dessus couvre l'ensemble du personnel fixe de la Ville de Carouge. À des fins de cohérence de comparaison annuelle, elle tient également compte des auxiliaires qui occupent des postes fixes vacants.

Il sied de relever que le taux d'absentéisme global se monte à 7,95% en tenant compte de l'ensemble des situations d'absence pour cause de maladie et d'accident de courte et de longue durée, y compris celles débouchant sur une rente de l'assurance invalidité :

- Maladie sans certificat médical: 0,65%
- Maladie avec certificat médical: 6,56%
- Accident professionnel: 0,30%
- Accident non professionnel: 0,44%

Par rapport à l'année 2021, nous pouvons relever une baisse de 8,5% sur le taux global. Cette différence est liée à une diminution de 50% dans les accidents non professionnels et de 5% dans les absences maladies. En parallèle à ces deux baisses,

nous observons une augmentation de 27% dans les cas de maladie sans certificat médical.

Les absences d'une durée supérieure à six mois représentent 2,23% et celles inférieures ou égales à six mois un taux de 5,72%.

### C) Turn-over

- Le turn-over global, sans les auxiliaires, pour l'année 2022 est de 5,37%.
- Sur cinq ans, nous avons un turn-over qui se situe en moyenne à 6,50%.

Le tableau ci-dessous explique les différences d'une année à l'autre :

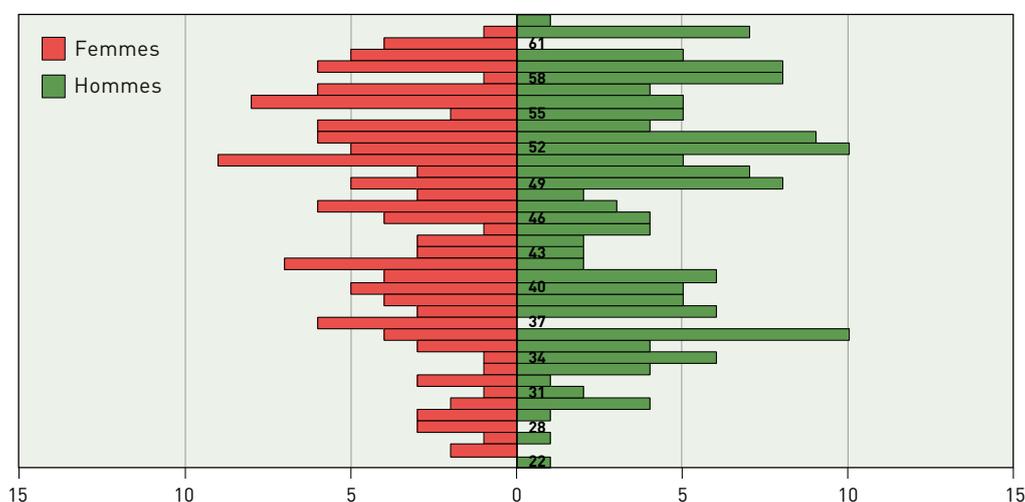
Raison du départ	2018		2019		2020		2021		2022	
	Nbr	Taux (%)								
Licenciement	3	1,17	3	1,07	3	1,05	2	0,70	1	0,34
Retraite	7	2,72	6	2,15	6	2,11	5	1,74	6	2,01
Démission	6	2,33	13	4,66	6	2,11	5	1,74	6	2,01
Décès	0	0,00	0	0,00	1	0,35	0	0,00	1	0,34
Résiliation d'un commun accord	1	0,39	3	1,07	2	0,70	3	1,05	2	0,67
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>6,61</b>	<b>25</b>	<b>8,95</b>	<b>18</b>	<b>6,33</b>	<b>15</b>	<b>5,23</b>	<b>16</b>	<b>5,37</b>

### D) Répartition hommes-femmes – postes de cadres et fonctions d'encadrement

Niveau de responsabilité	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres supérieure-s	8	3	11
Cadres intermédiaires	8	9	17
Cadres intermédiaires sans responsabilité d'encadrement	8	17	25
Personnel d'encadrement	18	3	21

La parité entre les cadres intermédiaires est atteinte et une plus large représentation des femmes est observée dans les fonctions de cadre sans gestion d'équipe. Ce sont des fonctions qui œuvrent généralement dans le domaine des sciences humaines, de la durabilité et de la communication. Le personnel d'encadrement est surtout représenté dans les services assurant des tâches techniques, manuelles ou liées à la sécurité, domaines dans lesquels la représentation des hommes est majoritaire. Nous relevons peu de changement au niveau des cadres supérieure-s au vu du faible turn-over dans ces fonctions.

### E) Pyramide des âges

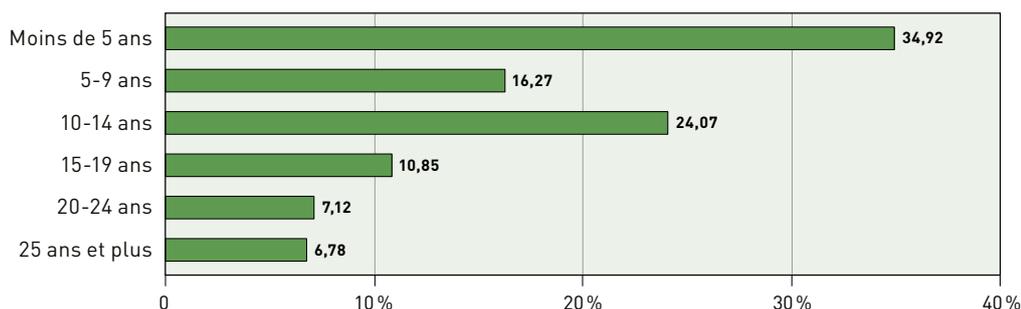


La répartition des âges est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total	%
≥20 ans <30 ans	8	3	11	3,73
≥30 ans <45 ans	48	59	107	36,27
≥45 ans <55 ans	48	55	103	34,92
≥55 ans <60 ans	21	30	51	17,29
≥60 ans	10	13	23	7,80
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>	<b>160</b>	<b>295</b>	<b>100,00</b>

Les employé-e-s ayant entre 30 et 55 ans représentent 71 % du personnel de la Ville de Carouge.

## F) Ancienneté



### Répartition de l'ancienneté - Hommes - Femmes

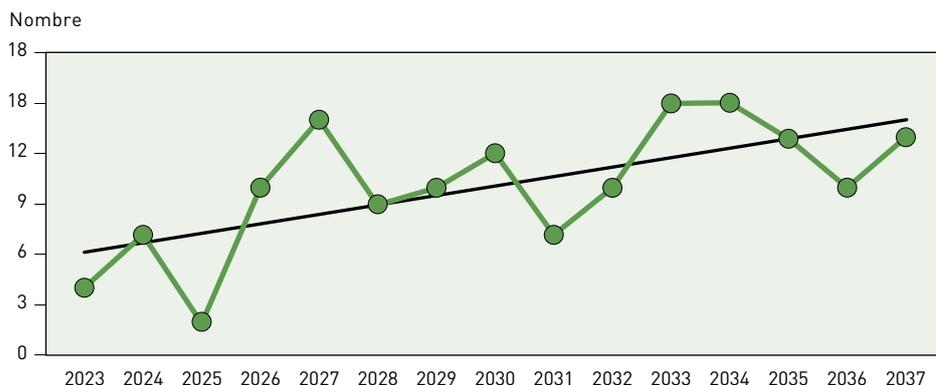
Ancienneté	Homme	%	Femme	%	TOTAL	%
Inférieure à 5 ans	53	51,46	50	48,54	103	34,92
Entre 5 et 10 ans	30	62,50	18	37,50	48	16,27
Entre 10 et 15 ans	35	49,30	36	50,70	71	24,07
Entre 15 et 20 ans	23	71,88	9	28,13	32	10,85
Entre 20 et 25 ans	12	57,14	9	42,86	21	7,12
Entre 25 et 30 ans	3	30,00	7	70,00	10	3,39
Entre 30 et 35 ans	2	25,00	6	75,00	8	2,71
Supérieure à 35 ans	2	100,00	0	0,00	2	0,68
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>160</b>	<b>54,24</b>	<b>135</b>	<b>45,76</b>	<b>295</b>	<b>100,00</b>

Comme le montre le tableau ci-dessus, les personnes ayant une ancienneté entre 0 et 10 ans représentent 51 % des employé-e-s. On remarque également dans le tableau ci-dessus une mixité quasiment à l'équilibre depuis quinze ans.

## G) Projection des départs à la retraite

De 2023 à 2027, la moyenne du nombre de départs par an s'élève à 7,40.

Le tableau ci-dessous montre une évolution à la hausse pour les prochaines années.



Année	Nombre de départs à la retraite
2023	4
2024	7
2025	2
2026	10
2027	14
<b>Sous-moyenne I</b>	<b>7,40</b>
2028	9
2029	10
2030	12
2031	7
2032	10
<b>Sous-moyenne II</b>	<b>9,60</b>
2033	15
2034	15
2035	15
2036	13
2037	10
<b>Sous-moyenne III</b>	<b>13,60</b>
<b>Moyenne 10 ans</b>	<b>8,5</b>

On note une première augmentation à partir de l'année 2026.

Dès 2033, le nombre de départs annuels sera égal ou supérieur à 10 pour représenter sur cinq ans un total de 68 personnes. Si l'on effectue l'analyse de 2023 à 2037, il y aura 47% de l'effectif total qui sera parti à la retraite.

Dans un avenir plus proche (huit ans), le nombre de départs sera de 68 personnes, ce qui représente un renouvellement de 21% du personnel et laisse envisager un changement générationnel important. L'ancrage fort des valeurs de l'administration auprès du personnel présent et une bonne intégration sont indispensables au maintien et au développement de la culture d'entreprise de notre administration.

# AFFAIRES SOCIALES

Le Service des affaires sociales est organisé en quatre secteurs d'activité : **Solidarité, Petite enfance, Jeunesse, aîné-e-s et action citoyenne, Citoyenneté et état civil**. Le présent rapport rend compte de l'activité de ces secteurs en éclairant certains faits marquants. L'étendue des prestations permet également de mieux percevoir plusieurs des enjeux liés à l'évolution de la ville de Carouge.

## Secteur Solidarité, prestations sociales individuelles

L'année 2022 a été synonyme de retour à la normale en termes de restrictions et d'impacts liés à la crise sanitaire.

Le secteur Solidarité se compose d'une équipe de 5 travailleuses sociales, de 2 assistantes administratrices et d'1 chargée d'accueil dédiées essentiellement à l'accompagnement psychosocial et administratif des Carougeois-es dans le besoin qui s'adressent à notre service.

Ainsi l'accompagnement individuel est la mission première qui vient s'étoffer avec des permanences thématiques ad hoc et des événements ponctuels.

La grande diversité des situations et des besoins qui se présentent à notre secteur requiert une adaptation de réponses et une grande palette de connaissances de la part de l'équipe.

En effet, l'équipe reçoit beaucoup de personnes fragilisées avec un besoin d'écoute et de soutien psychosocial. Dans ce cas, c'est avant tout du temps et une oreille attentive et bienveillante dont ont besoin les personnes. Selon les situations, une orientation vers un soutien psychologique, une activité de socialisation ou encore un traitement médicalisé est proposé.

La thématique du logement est toujours très prégnante et rendue ardue par un marché du logement très tendu dans notre canton. Beaucoup de personnes qui se présentent au SAS sont en recherche de logement et requièrent une aide pour ces démarches (inscription en ligne, renouvellement des inscriptions...). Il n'est pas rare de soutenir des familles mal logées, surtout en situation de suroccupation criante, avec parfois des enfants à besoins spécifiques.

Les difficultés financières sont un autre axe récurrent, présent en filigrane de la grande majorité des situations. Il s'agit notamment de personnes flirtant avec les différents barèmes et seuils et ne jouissant ainsi pas de certaines prestations sociales. Dans tous les cas, la première étape réalisée par l'équipe professionnelle est de vérifier si la personne bénéficie des diverses prestations auxquelles elle pourrait prétendre et, le cas échéant, d'effectuer avec elle les démarches en vue de leur obtention. La gestion de budget est l'aspect complémentaire et inhérent aux difficultés financières. Qu'une gestion de budget fragile soit l'origine ou la conséquence de difficultés financières, il est primordial d'accompagner les personnes dans cet aspect basique de la vie quotidienne. Cela représente un travail de longue haleine pour lequel la collaboration et l'investissement de la personne sont nécessaires.

La possibilité d'octroyer des soutiens ponctuels financiers de manière rapide permet de réagir parfois dans l'urgence et de sauvegarder des éléments fondamentaux, notamment le loyer et le raccordement SIG. En 2022, le SAS a octroyé pour un montant d'environ CHF 470'000 d'aide ponctuelle financière, ce qui représente un dépassement d'environ CHF 30'000 par rapport au budget.

À noter que les frais de dentiste, les frais d’emménagement ainsi que les dettes de cartes de crédit – entre autres – viennent passablement alourdir des budgets déjà précaires. Cela implique parfois des saisies sur salaire en générant des dettes (dans des situations notamment où il n’y en avait pas jusqu’alors, ce qui ne manque pas de prêter la gestion du budget et susciter du stress et des inquiétudes) ou entretient un cercle vicieux de poursuites et de dettes. Ce dernier aspect n’est pas sans conséquence étant donné que cela peut nuire aux renouvellements et à l’obtention de permis de séjour et restreint l’accès à certains logements ou prestations. À ce titre, le SAS a effectué en 2022 des demandes de fonds auprès de grandes institutions privées pour un montant total de presque CHF 308’000. Nous réitérons ici encore notre grande reconnaissance face à cette générosité et remercions ces divers partenaires pour l’excellente collaboration.

Les difficultés conjugales et familiales sont aussi un élément de sollicitation important, que ce soit la « pointe de l’iceberg » ou au contraire un élément sous-jacent non explicité lors de la première demande. La violence conjugale ou domestique – physique, psychologique ou encore économique – et les difficultés relationnelles conséquentes, parfois en lien avec des problèmes de comportement ou d’addiction, sont des éléments qui prêter grandement la dignité, la sécurité et le bien-être des personnes, le développement des enfants ainsi que l’équilibre familial. Cela requiert de temps à autre des actions fortes telles que des signalements et/ou des démarches juridiques et dans tous les cas un accompagnement sur mesure, où confiance, bienveillance et proximité sont plus que jamais requises. Un réel travail en réseau avec les partenaires ad hoc est aussi de mise.

Les personnes âgées représentent également une part importante des accompagnements effectués. Qu’elles s’adressent d’elles-mêmes à notre service ou nous soient relayées par un·e voisin·e ou l’IMAD, notre service effectue le travail d’évaluation de la situation, de soutien dans l’accès aux prestations, d’orientation et de mise en lien avec les partenaires ou structures ad hoc, notamment les EMS. Lorsque la situation le requiert, les visites de l’équipe peuvent se faire à domicile.

Les thématiques ci-dessus représentent une grande partie des situations et demandes qui se présentent. Cela n’est pas une liste exhaustive et une multitude d’autres cas de figure constitue le quotidien de l’équipe sociale.

## **Permanences et actions ponctuelles**

### **Chômage**

Cette permanence est relayée notamment auprès de l’OCE et dans les divers répertoires d’espaces de soutien pour les personnes en recherche d’emploi et/ou au chômage. Elle s’est tenue les lundis après-midi, assumée par une travailleuse sociale référente. Les personnes ont pu y trouver des réponses d’ordre administratif (liées aux démarches auprès des caisses et de l’OCE), d’ordre plus technique (voire une orientation vers un conseil juridique) en cas de pénalités notamment, ou encore d’ordre plus général pour les recherches d’emploi (CV, liste d’entreprises intérim...).

### **50+ par Qualife**

La permanence 50+ a continué ses accueils du mardi matin. Une fréquentation modeste mais constante permet d’offrir une prise en charge de haute qualité. Des cafés contacts mensuels ont eu lieu. Ces espaces, qui s’adressent aux personnes ayant fréquenté la permanence, traitent de manière collective d’une thématique ciblée. Ce format permet un échange d’expériences et des interactions riches et utiles entre les participant·e·s.

Enfin la permanence et les cafés contacts sont enrichis d’un accompagnement individualisé de plusieurs séances dans les locaux de Qualife.

L’accès à la permanence pour des personnes au-dessous de 50 ans a pu se maintenir. Cela s’est fait par un échange préalable entre la travailleuse sociale et le conseiller en insertion afin de justifier cette situation. Cela est une réelle plus-value

puisque la recherche d'emploi concerne une grande frange de la population, que des difficultés autres que l'âge peuvent prêter cette recherche et qu'un conseiller en insertion est présent pour prodiguer des réponses idoines.

### Désendettement par la Fondation genevoise de désendettement

Cette permanence mensuelle est accessible tant aux Carougeois-es non suivi-e-s au SAS qu'aux personnes accompagnées par l'équipe. Dans ce cas-là, le travail en collaboration permet d'une part de mieux préparer les dossiers (en soutenant la personne si besoin) et d'autre part d'assurer un accompagnement social plus global. Ce travail nécessaire de gestion de budget et d'aide dans les diverses démarches offre un soutien plus complet et vise une stabilisation durable de la situation.

Une gestion un minimum stable du budget est d'ailleurs une condition préalable à un désendettement avec la fondation. Cela implique donc que les factures essentielles courantes soient payées (loyer, assurance maladie...) et qu'il n'y ait pas de nouvelles dettes créées.

En 2022 il y a eu un total de 41 demandes soumises dont 39 ont été traitées car répondant aux critères. La fondation a ainsi octroyé un total de CHF 621'000, dont CHF 94'000 sous forme de prêt, et CHF 527'000 sous forme de dons. Nous remercions vivement la fondation pour cet immense et précieux soutien.

### Impôts et Action jeunes et impôts

Au total 307 déclarations ont été effectuées par le mandataire. Nous avons en effet pu augmenter le nombre de places offertes en passant de 240 à 300 places. Le nombre de personnes sollicitant la permanence et entrant dans les critères (seuil maximum de revenu et de fortune) augmente, notamment du fait de la hausse des situations avec des bas revenus.

Cette prestation revêt une importance primordiale vu la nécessité de fournir l'avis de taxation en vue de l'obtention de certaines prestations sociales d'une part et d'autre part face au risque que représente la taxation d'office.

L'Action jeunes et impôts a mobilisé presque 80 jeunes en tout lors des 3 sessions.

Cette année les sessions se sont déroulées dans la salle du Conseil municipal afin de marquer un lien avec la citoyenneté. Une collaboration accrue avec les collègues du PEJ et les TSHM a permis de développer d'une part des liens entre professionnel-le-s et d'autre part de proposer des modalités nouvelles. Deux jeunes de PEJ ont ainsi assuré un volet collectif de partage d'expérience et de rappels de bonnes pratiques. Le partenariat avec l'AFC s'est renouvelé et s'avère toujours précieux et concluant. Cela permet notamment de créer les e-démarches sur le moment et garantit l'envoi immédiat de la déclaration.

## **Accompagnement social**

### Chiffres clés de l'exercice

Le nombre de dossiers s'élève à **841 dossiers actifs** pour 2022. Précisons qu'un dossier peut inclure plusieurs personnes, conjoint-e et/ou enfant-s essentiellement. Il y a une nette majorité de femmes (517 femmes pour 324 hommes) qui fait appel à notre service.

Concernant l'âge des bénéficiaires, la tranche **la plus représentée reste celle des 25-44 ans** (311 personnes sur 841 dossiers, chiffre en légère augmentation par rapport à 2021); ensuite viennent les 45-54 ans (164 personnes), suivis de près par les 55-64 ans (136 personnes). Les 65-79 ans sont au nombre de 121, nombre relativement important qui suggère que le passage à la retraite requiert un soutien, que ce soit administratif, psychosocial ou financier. Relevons encore que **61 personnes ont plus de 80 ans**; cette tranche est donc légèrement plus représentée que les 18-24 ans (47 personnes). Précisons que les personnes de plus de 80 ans concernées résident à domicile.

Il y a eu au total 3'134 entretiens, dont une infime partie effectuée par téléphone. Hormis les soutiens ponctuels précédemment cités et liés surtout à des besoins vitaux (loyer, SIG, soins médicaux, LAMAL), le SAS a octroyé environ CHF 8'500 d'aides à l'insertion professionnelle (cours et formation essentiellement) et CHF 56'300 d'aide sociale à la jeunesse, ce qui permet de garantir une activité parascolaire (sport surtout) et/ou la prise en charge d'un centre aéré/camp pendant les vacances d'été. Cette ligne est en dépassement d'environ CHF 16'000, en lien avec l'accueil et la prise en charge de familles ukrainiennes.

## **Intégration**

La Commission extraparlamentaire de l'intégration a tenu séance à deux reprises en 2022, sous la présidence de M<sup>me</sup> Anne Hiltbold, conseillère administrative. La séance de printemps permet entre autres de présenter les différents avancements des projets et celle d'automne sert d'élaboration du calendrier des projets et événements.

### **Exposition Migration – Voix de femmes**

Ce projet, c'est d'abord un livre qui s'est concrétisé par une exposition en plein air sur de grands panneaux d'affichage ainsi qu'une table ronde.

En 22 panneaux de format mondial disposés le long du mail des Promenades, cette exposition a invité le public à découvrir les parcours de vie de 10 femmes issues de la migration. Ces magnifiques portraits photographiques de Sarah Carp, lauréate du Swiss Press Award 2021, sont extraits du livre *Migration – Voix de femmes*, rédigé par Nicole von Kaenel, de l'Association Belles Pages. Ils sont de plus contextualisés par des repères démographiques, historiques, géopolitiques et sociaux.

La commission a souhaité prolonger ce questionnement sur la condition féminine et la migration en organisant une table ronde *Femmes et migration: du vécu aux perspectives politiques*. Nathalie Fontanet, conseillère d'État, Maryam Yunus Ebener, conseillère administrative d'Onex, Anne Hiltbold, conseillère administrative, et Lulia Hasdeu, docteure en anthropologie et adjointe scientifique à l'HETS, ont partagé leur expérience, leur vision, leur opinion sur ces questions. Ce fut un moment privilégié de partage intimiste, en présence d'auditrices professionnelles, expertes et impliquées sur ces enjeux.

### **Cours de français au parc**

Cette deuxième édition, à nouveau en partenariat avec la Roseaie et l'UPA, a été un grand succès. Grâce à une météo plus qu'agréable, les cours ont pu avoir lieu tous les jours. Sur l'ensemble des deux semaines, 157 personnes ont pris part à ces cours avec une moyenne de 75 personnes par jour. De plus, 39 enfants ont bénéficié de l'espace accueil enfants. Face à une fréquentation importante dès le premier jour, un cinquième cours a pu être ouvert très rapidement pour faire face au nombre important de participant-e-s.

En parallèle de ces cours, deux circuits découvertes ont été proposés par des membres de la commission. Ces circuits offrent une promenade conviviale dans des coins propices de la commune et permettent ainsi de faire découvrir des itinéraires et lieux de charme tout en garantissant la pratique de la langue française en petit comité.

La fête de clôture des cours de français au parc a réuni plus d'une septantaine de personnes (participants, enfants, formateurs, encadrants et organisateurs compris). Ce fut un joli moment de partage où les participant-e-s ont eu à cœur de faire découvrir leurs spécialités culinaires.

### **Le parcours d'accueil**

Les deux parcours d'accueil du printemps et de l'automne ont réuni à chaque fois une trentaine de personnes et mobilisé plusieurs accompagnant-e-s (les membres fondateurs et quelques membres de la commission). Même si la participation n'est

pas celle d'avant Covid en termes de nombre, les retours sont toujours très positifs. Les groupes plus restreints permettent des discussions plus approfondies avec le public et ce dernier est toujours très satisfait du parcours, des échanges et du moment convivial de clôture à la Maison de quartier.

### Activités pérennes soutenues financièrement par la commission

Les deux cours dispensés par Camarada s'adressent respectivement aux débutants et aux personnes ayant un niveau élémentaire ou intermédiaire. Ces cours se renouvellent d'année en année et les inscriptions se remplissent très vite. Le rôle de la commission est d'assurer un soutien financier.

La commission continue à soutenir financièrement les cours de langue d'origine, à raison de CHF 120 par an et par élève résidant sur le territoire de la commune. Là aussi le rôle consiste surtout en un soutien financier.

### **Ukraine et requérant·e·s d'asile**

Quelques jours après le déclenchement des hostilités en Ukraine, le Conseil administratif s'est joint à l'élan solidaire de Carouge Natation en vue de l'accueil de 8 familles ayant fui leur pays. Ainsi, début mars 2022, 22 personnes – des femmes avec leurs enfants – ont été accueillies dans le dortoir du bâtiment des Charmettes.

Cet accueil réalisé en urgence a mobilisé dans un premier des bénévoles très investis de Carouge Natation ainsi que des membres de l'administration. Grâce à un effort collectif, l'organisation commune de la vie quotidienne a pu se faire au mieux. La promiscuité des dortoirs en sous-sol, les repas quotidiens – dont une partie ont été offerts par l'EMS de la Provvidenza qui a quotidiennement accueilli les familles pendant les quinze premiers jours –, l'achat et la récupération d'habits et d'effets personnels, les démarches administratives en vue de l'obtention du permis S sont autant d'éléments qu'il a fallu mettre en place, organiser, soutenir, encourager. Passé les premiers jours, c'est l'installation d'espaces où cuisiner et prendre les repas qui a mobilisé l'administration ainsi que les visites médicales, démarches de scolarisation, inscription aux cours de français, activités de socialisation qui ont été menées à bien grâce aux compétences de 2 collaborateurs engagés temporairement et au soutien de nombreux bénévoles qui se sont manifestés.

Une soirée d'information et d'appel à bénévoles en présence de la direction de l'aide aux migrants de l'Hospice général et de la directrice de Caritas Genève a réuni 200 personnes le 22 mars 2022 sous la présidence du Conseil administratif. La gestion et l'organisation de ces offres et personnes bénévoles ont requis un travail important. Cela a notamment débouché sur la mise sur pied de cours de français gratuits, pris d'assaut tout de suite.

Le relogement en familles d'accueil et la mise en place d'un réseau de personnes relais/marraines venant en soutien des familles d'accueil ont été un autre volet important de la mission de ces 2 collaborateurs. Ainsi les 8 familles accueillies via Carouge Natation ainsi que 4 autres familles ont pu être relogées dans des familles d'accueil dès le mois de mai. C'est ensuite Caritas qui a repris ce mandat de suivi et de coordination pour tout le canton.

Une fois les familles relogées, la salle des Charmettes a été occupée pour un accueil des personnes ukrainiennes en offrant un espace de rencontres et d'activités via des bénévoles (chant, yoga, visites extérieures, ateliers de support administratif), en sus des cours de français.

Dès la fin de l'été, convaincu de la nécessité de poursuivre les efforts pour l'accueil du public tant ukrainien qu'issu de l'asile et de la migration, le Conseil administratif a décidé de maintenir cet espace de rencontres et ces activités favorisant l'intégration. Une nouvelle collaboratrice a été engagée pour la suite de cette mission.

Les cours de français se sont ainsi davantage ouverts à toutes les personnes désirant apprendre le français. Un suivi, un soutien et une coordination plus soutenus ont été mis en place pour encadrer les bénévoles.

De plus, plusieurs visites permettant de découvrir les structures carougeoises (Maison de quartier, ludothèque, espace enfants-parents...) ont eu lieu.

Un cycle de 4 ateliers de deux heures autour des questions d'alimentation au sens large (activité physique, équilibre alimentaire, gestion du budget, stress...) a été organisé. Ce sont entre autres des « multiplicateur-trice·s » issu·e·s de la migration et formé·e·s qui animent ces ateliers, via l'association Agent·e·s de santé. Cette action fructueuse est amenée à se renouveler ponctuellement selon les besoins et les envies.

À l'automne, face à plusieurs sollicitations du Canton qui peinait à loger les requérant·e·s d'asile dont les arrivées étaient en hausse, le Conseil administratif s'est à nouveau montré solidaire en proposant de mettre à disposition le dortoir des Charmettes. Ainsi, à la veille de Noël, quelques familles ont été accueillies dans les dortoirs. Les personnes sont arrivées progressivement et, fin 2022, quelques familles burundaises et kurdes avec des enfants en bas âge y étaient hébergées.

Cet accueil s'est fait cette fois en étroite collaboration avec l'aide aux migrants de l'Hospice général, organe en charge de ce public.

Si un nombre maximum de 30 personnes a été fixé afin de garantir des conditions les plus optimales possibles dans un espace qui reste rudimentaire, ce n'est qu'à fin janvier 2023 que le dispositif a été complet.

## Secteur Petite enfance

### Pilotage et fonctionnement des institutions

L'année 2022 a été synonyme de retour à la normale après la pandémie avec des prestations pour les familles stabilisées, des activités et des sorties extra-muros pour le plus grand bonheur des enfants et des équipes éducatives.

Le secteur a poursuivi son travail d'impulsion de projets et de fédération autour des enjeux de la petite enfance, en lien étroit avec les directions et les adjointes de direction. Des rencontres mensuelles autour des différentes thématiques ont ponctué l'année (politique petite enfance, organisation des prestations, ressources humaines et structuration du dispositif, harmonisation des prestations, projets et événements petite enfance).

Mis à part l'impulsion, l'organisation et la coordination de nombreux projets, le secteur Petite enfance a également participé à de nombreuses réunions intercommunales, avec les autres responsables de la petite enfance, le SASAJ, Pro enfance, etc., permettant d'échanger sur les enjeux dans ce domaine.

La collaboration avec les directions des structures d'accueil se renforce continuellement et le secteur, toujours plus professionnel, est de plus en plus sollicité en soutien et conseils. Il a ainsi pu accompagner les directions en matière de gestion du personnel (support RH, conseils juridiques), de gestion financière, administrative et organisationnelle, de gestion de projets, de médiation avec certaines familles et de soutien auprès des comités employeurs.

### CAFIPE

Durant l'année 2022, le CAFIPE a dû continuer à faire preuve de réactivité et de flexibilité. Il est constaté que les situations des familles sont de plus en plus changeantes (perte de travail, modification de taux d'activité, séparations, etc.). Ces modifications ont un impact sur les contrats et la facturation, générant un travail supplémentaire de réajustement pour les gestionnaires CAFIPE.

La réunion du CAFIPE et du CIAPE dans un même lieu a permis de renforcer encore les liens et de revoir certains processus liés à l'inscription et la signature du contrat pour les familles.

## CIAPE

Le nombre de familles en attente d'une place dans une structure d'accueil de la petite enfance subventionnée par la Ville de Carouge reste assez stable, avec une forte pression de la demande pour les 0-2 ans, en particulier pour les bébés de moins d'un an.

Il est observé que les familles utilisent de plus en plus les possibilités d'inscription en ligne pour déposer leur demande de place en structure d'accueil.

L'organisation relative à l'attribution des places en structures d'accueil est de plus en plus efficace grâce à une collaboration fluide avec les directions des structures. Le système informatique permet une gestion fine de la liste d'attente et une optimisation de l'occupation des groupes au sein des structures. En 2022, le taux de satisfaction est de 55% (pourcentage de familles en liste d'attente ayant obtenu une place).

## Accueil familial de jour

Avec le départ de la commune de Veyrier au 31 décembre 2021, c'est avec 14 accueillantes carougeoises et une de la commune de Bardonnex que l'AFJGSO a poursuivi son activité. Elles accueillent entre 2 et 4 enfants par jour selon leur capacité d'accueil délivrée par le SASAJ (service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour).

129 enfants ont été accueillis durant l'année 2022, ce qui représente 67'840 heures de garde. Le coût à la place pour 2021 est de CHF 27'806.79.

Toujours à la recherche de solutions afin d'optimiser l'occupation des places, il a été décidé de ne proposer plus que des journées complètes avec un abonnement minimum de deux jours par semaine, ce qui correspondait déjà aux besoins effectifs de la majorité des familles sous contrat. Pour d'autres, il a fallu trouver des solutions transitoires.

Ces modifications d'horaires et de types d'abonnements ont rendu nécessaire la mise à jour de la convention d'accueil qui a été revue en conséquence et validée par l'assemblée générale.

Au niveau informatique, une nouvelle base de données est en fonction depuis la rentrée scolaire 2022. Les parents ont désormais la possibilité de s'inscrire en ligne sur la liste d'attente. À compter de janvier 2023, les accueillantes peuvent même inscrire les présences/absences des enfants sur une tablette qui leur est mise à disposition par la structure. Une petite formation a été donnée aux accueillantes pour faciliter l'utilisation de ce nouvel outil professionnel.

Comme chaque année, les accueillantes ont été invitées à participer à des accueils collectifs avec les enfants qui leur sont confiés. Ces accueils ont lieu les mardis matin entre 9 et 11 heures à la ludothèque de Carouge. Une animation et une collation sont proposées aux enfants. C'est un moment convivial où les accueillantes se rencontrent et échangent sur leur activité. Les enfants manifestent du plaisir à se retrouver autour de la dînette ou d'un jeu de construction. Ils peuvent profiter également de la piscine à boules ou des petits parcours d'obstacles dans l'une des deux salles.

Des sorties ont également été proposées dans le courant de l'année, comme la découverte du canapé forestier au Val-d'Arve, des jeux d'eau dans le parc derrière la Salle des fêtes, la construction de châteaux de sable au parc Cottier, comptines et jeux de doigts ainsi que la visite de la forêt enchantée à la Julienne.

Les accueillantes ont également la possibilité de venir sur d'autres plages horaires, à 2 ou 3 avec les enfants qu'elles accueillent et partagent les locaux avec un groupe d'enfants et de professionnel-le-s venant d'une structure d'accueil de Carouge. Les échanges qui en découlent sont en général riches et constructifs.

## **Projets**

Plusieurs projets ont pu se poursuivre ou voir le jour en 2022.

### *Transition vers l'école*

Toujours dans le but de faciliter l'entrée à l'école, notamment pour des familles en intégration, le projet *Bientôt à l'école* a continué en 2022 au sein de l'EVE de la Tambourine. Ce projet a pu encore être financé par le Bureau de l'intégration des étrangers de l'État de Genève.

Le projet *Transition SAPE-école* a également perduré, en collaboration avec les directions d'établissements scolaires, le parascolaire, la bibliothèque municipale et les directions des SAPE, sous la coordination du secteur. Le Service des affaires culturelles a également apporté son appui avec la réalisation d'un petit flyer à l'intention des familles. Un partenariat a été mis sur pied avec la Bulle d'air et l'association Lire en jeu, afin de proposer une comptine sur la base du livre offert à tous les groupes de futurs écolier·ère·s. Un livret a été rédigé, proposant des astuces et des animations diverses à l'intention des professionnel·le·s autour du livre choisi et de la comptine.

### *L'Espace d'accueil adultes-enfants à l'EVE des Promenades*

L'espace d'accueil parents-enfants a poursuivi ses accueils du mercredi matin avec beaucoup de succès. Plus d'une dizaine de personnes viennent chaque mercredi profiter d'un espace d'accueil et de jeu libre, encadré par des professionnel·le·s de l'enfance. Ce lieu d'accueil gratuit et sans inscription permet de nouer des liens entre parents, d'apporter un regard professionnel, de répondre aux questions des familles, de les orienter dans le dispositif petite enfance et d'effectuer un travail de prévention ou encore d'accompagnement à la parentalité. Des propositions d'animations culturelles ou des interventions de partenaires en matière d'éducation ou de périnatalité sont organisées en alternance. Des ateliers ou des séances d'informations sont également proposés régulièrement.

### *Crèche aérée d'été*

La crèche aérée d'été proposant 25 places d'accueil par semaine sur quatre semaines durant la pause estivale a été reconduite avec succès. En 2022, elle s'est tenue à l'EVE des Grands-Hutins. Cette prestation permet non seulement de soulager les familles, pour une semaine, durant la fermeture estivale habituelle des structures d'accueil, mais aussi de proposer aux enfants des animations ludiques et diversifiées en plein air. Le système d'inscription et de facturation a pu être amélioré grâce au travail du CAFIPE.

### *Les Chapiteaux enchantés*

En partenariat avec le Bureau d'intégration des étrangers et dans le cadre du Plan d'intégration cantonal (PIC), la Ville de Carouge a accueilli une nouvelle édition des Chapiteaux enchantés en juillet 2022. Une dizaine de petits chapiteaux installés sur la parcelle de la Fondation Emma Kammacher aux Auréas ont accueilli des animations gratuites pour les tout-petits et leurs familles. Différents partenaires ont participé à ces animations d'éveil (Bibliothèque de Carouge, Bulle d'air notamment).

### *Les couches lavables*

Un enfant consomme au moins 900 kg de couches de la naissance à la propreté ! Au niveau cantonal, ces couches représentent encore 6% de la poubelle incinérée. En plus de la diminution des déchets, les couches lavables présentent d'autres avantages car elles sont meilleures pour la santé des bébés (sans produits nocifs et n'augmentant pas la température des parties scrotales) et facilitent de plus l'acquisition de la propreté pour les enfants. Lavées et transportées à certaines conditions, elles ont un impact écologique bien moins élevé que les couches jetables ([voir page 23](#)).

Du 28 février au 6 mai 2022, des couches lavables au lieu de jetables ont été utilisées dans les EVE des Menuisiers et du Val-d'Arve. Ces dernières ont choisi, pour des questions de charge de travail et d'hygiène, d'avoir un prestataire externe pour le lavage. Au total, ce sont 7 familles à l'EVE des Menuisiers et 14 familles à l'EVE du Val-d'Arve qui ont participé à ce projet pilote, sur l'ensemble de la période.

Ce projet, lancé par SIG-éco21 dans le cadre du programme «Déchets et économie circulaire», a permis de valider le fait que cette démarche est logistiquement possible dans des institutions de la petite enfance. Par ailleurs, un modèle de couche lavable optimal a été identifié pour répondre au mieux au confort des enfants et des équipes éducatives.

Durant ces dix semaines, cette expérience a pu mettre en évidence des points très positifs tels que l'implication et la motivation des équipes professionnelles pour mener au mieux les aspects logistiques, organisationnels et de communication envers les parents. Qu'elles en soient ici vivement remerciées! La quantité de couches évitées à l'incinération a pu être calculée, soit environ 470 kg de couches jetables évitées.

D'autres aspects du projet sont à approfondir (coûts, transparence et traçage de tout le cycle de vie de la couche, recherche d'un partenaire adéquat de location, lavage et transports de couches, etc.).

Le secteur Petite enfance et l'Agenda 21 approfondiront ces aspects en 2023.

### **La petite enfance carougeoise 2022 en quelques chiffres**

Dix structures d'accueil de la petite enfance : 6 structures d'accueil à prestations élargies (crèches) + 5 places subventionnées à la crèche de la Cigogne, et 4 structures d'accueil à prestations restreintes (garderies et jardins d'enfants). Un espace adultes-enfants d'une capacité d'accueil de 15 familles.

En 2022, la Ville de Carouge a ainsi subventionné 458 places d'accueil préscolaire :

- 374 places d'accueil à horaires élargis ;
- 84 places d'accueil à horaires restreints ;
- 670 enfants accueillis durant l'année 2022 ;
- plus de 260 employés fixes et temporaires dans ces structures.

### **Restaurants scolaires**

Les partenaires des restaurants scolaires, soit la Ville de Carouge, le GIAP, Novae restauration et l'association des commissaires se sont réunis à 7 reprises en 2022. Les deux faits marquants de l'année ont été la fin de la période Covid et la reprise progressive d'un fonctionnement normal, ainsi qu'une rentrée 2022 sans la présence des commissaires.

Le fait que les animateur-trice-s ne pouvaient pas manger avec les enfants au début de l'année 2022 a été compliqué à gérer. Insatisfaction des animateur-trice-s, ambiance modifiée avec des adultes debout, davantage en posture de contrôle que «d'être avec». Par ailleurs les enfants ont été absents plus que d'habitude avec de nombreux oublis d'information de la part des parents.

Après de très nombreuses années de collaboration avec l'association des commissaires qui avait été au siècle dernier l'initiatrice du premier restaurant scolaire de Carouge, décision a été prise d'y mettre fin compte tenu de l'évolution de plus en plus professionnelle de ce secteur d'activité. C'est une page importante qui s'est tournée et ce rapport annuel donne l'occasion de les remercier à nouveau pour leur engagement.

La thématique du gaspillage alimentaire a préoccupé l'ensemble des partenaires. Différentes opérations ont été mises sur pied. Pesage, bidons posés sur les tables pour visualiser ce qui est jeté, affiches «faim de loup et appétit d'oiseau» pour permettre aux enfants d'exprimer leur appétit. À l'évidence, parmi les facteurs prépondérants, l'attitude des animateur-trice-s est essentielle. C'est une des conclusions partagées par l'ensemble des partenaires à la suite de la semaine de l'alimentation

durable qui a eu lieu en automne. Encouragement ou non à goûter et/ou à finir son assiette, attention attirée sur la quantité demandée par l'enfant font toute la différence. Le retour à la normale après une longue période Covid a été difficile quant au fait de retrouver de bonnes habitudes.

Novae restauration a réalisé puis exposé son important rapport sur le développement durable. Cette démarche a beaucoup intéressé les partenaires.

La semaine du goût a mis en avant les épices. Repas avec les trois plats épicés, présentation de différentes épices à voir et à sentir. Diverses animations ont pu être proposées aux enfants. Elles ont toutes rencontré un vif succès. Atelier chocolat, passion sucrée, cocktails sans alcool et gaufres, zéro déchets, visite des ruches, repas spéciaux proposés sur les divers sites. Différents tours du monde pour découvrir des plats venus d'ailleurs et valoriser ainsi les provenances très variées des enfants. Le projet d'établir une charte pour préciser les règles de fonctionnement des partenaires n'a en revanche pas pu être réalisé. La visite d'une équipe du GIAP dans la cuisine de production des Promenades lui a permis de mieux comprendre les contraintes de la restauration collective avec pour objectif une meilleure collaboration sur le terrain.

## Secteur Jeunesse, aîné-e-s et action citoyenne

L'année 2022 a été marquée par des changements importants qui ont vu, dès septembre, la création d'un nouveau secteur Jeunesse, aîné-e-s et action citoyenne et l'engagement de M. Jérôme Grand comme responsable de secteur pour diriger les projets de ces domaines. L'équipe se compose aujourd'hui d'1 travailleur social communautaire, de 3 conseillères en insertion professionnelle et de 3 intervenantes pédagogiques, auxquels il faut ajouter – indirectement – 7 travailleur-euse-s sociaux-ales hors murs et 9 animateur-trice-s de la Maison de quartier de Carouge.

### Politique jeunesse

Une première coordination jeunesse a eu lieu le 15 décembre 2022; elle a réuni une trentaine de professionnel-le-s dans le domaine de la jeunesse (assistantes sociales, conseillères en orientation, conseillères en insertion professionnelle, TSHM) et dans des secteurs aux prises avec les enjeux y relatifs (Police municipale, Service voirie, espaces verts et matériel, etc.). Cette première rencontre a été l'occasion de renouer les liens du réseau carougeois et de dresser un premier diagnostic de la jeunesse carougeoise. Des contacts ont été pris avec le mandataire Qualinsight pour étayer ce diagnostic avec l'opinion et la parole des jeunes de 12 à 25 ans via une étude qui sera diffusée dans les établissements du secondaire ainsi que sur les réseaux sociaux en 2023. Si le Contrat de quartier de la Tambourine s'est terminé en décembre 2021, la ligne budgétaire dédiée aux projets participatifs a, elle, été conservée pour permettre le développement d'un dispositif de soutien aux actions collectives des jeunes de 12 à 25 ans qui est en cours d'élaboration et qui sera piloté par des acteur-trice-s issu-e-s de cette coordination dès 2023.

### Projets Emploi Jeunes

Du côté de Projets Emploi Jeunes (PEJ), l'arrivée de Jérôme Grand a été accompagnée d'un retour de l'ensemble des activités de PEJ dans les locaux de l'avenue Vibert. L'équipe de conseillères en insertion professionnelle est passée de 4 à 3 personnes, pour un taux d'activité total de 210 EPT. Elles se sont réparties une partie des activités administratives de la structure, assumées depuis 2016 par l'assistante administrative, tandis que la gestion RH et les rémunérations ont été externalisées dans une autre partie du SAS à raison de 10% de temps de travail. Cette équipe de base est toujours complétée par les 3 étudiant-e-s engagé-e-s quelques heures par semaine comme intervenant-e-s en soutien pédagogique pour l'animation de l'espace cours. PEJ a reçu 109 nouvelles demandes en 2022, pour suivre 87 jeunes

entre un et douze mois, dont 47 poursuivaient les démarches commencées l'année précédente et 62 découvraient la structure ou y revenaient après d'autres expériences. Un total de 88 semaines de stages en entreprise ont été organisées, dont 33 au sein de la Ville de Carouge, parfois à temps partiel. Par ailleurs, les services de la Commune ont donné l'occasion aux jeunes faisant l'objet d'un suivi de réaliser 5'262 heures de mises en activités, notamment à travers des missions de support en lien avec l'accueil, la sécurité du public et le respect de nouvelles mesures sanitaires, par exemple lors de manifestations publiques ou dans les écoles primaires. Enfin, grâce à un suivi régulier, 28 jeunes ont pu reprendre le chemin de la formation, 12 ont poursuivi leur formation, tandis que 8 autres ont trouvé un emploi et 3 ont été diplômé·e·s. Le Recrutement en direct, événement annuel organisé en collaboration avec l'OFPC et le PEJ, a pu reprendre en présentiel en 2022. Cet événement a permis à 11 entreprises et à la Ville de Carouge de mener de nombreux entretiens, de rencontrer des candidats à l'apprentissage et de faciliter leur recrutement. Il a été précédé par l'organisation d'une journée photo CV permettant aux jeunes d'obtenir une photo professionnelle pour leur CV, et par des permanences spéciales mises en place pour permettre aux jeunes de travailler leur dossier de candidature. Enfin, en 2022, 3 jeunes ont pu bénéficier des studios de Pinchat. Ces logements répondent aux besoins des jeunes suivis à PEJ de bénéficier d'un logement adéquat pour leur projet de formation. Un accompagnement éducatif soutenu des conseillères en insertion de PEJ s'avère toujours nécessaire pour traverser des périodes délicates de prise d'autonomie et d'indépendance.

Au cours de l'année écoulée, le PEJ a développé de nouveaux partenariats, comme avec le secteur Finance et promotion économique de la Ville de Carouge au sujet du nouveau pôle de promotion économique, ou avec les communes de Lancy et de Planles-Ouates sur le plan de l'insertion professionnelle. En parallèle, le responsable de secteur a pris le temps de faire connaissance avec l'équipe des TSHM et celle de la Maison de quartier, et a noué des liens de confiance avec les coordinateurs d'équipes.

### **Maison de quartier de Carouge**

L'année 2022 a vu 29 bénévoles et 83 professionnel·le·s de différents horizons (administration, entretien, cuisine, cours) graviter autour de la Maison de quartier de Carouge, parmi lesquels 10 animateur·trice·s socioculturel·le·s, dont un responsable d'équipe, pour un EPT de 6,2, et 20 moniteur·trice·s. Du côté des adolescents·e·s et des jeunes adultes, un fort accent a été mis sur trois aspects. Le premier a été la création de la Street Youth League, un tournoi de football se jouant sur les terrains multisports à 5 contre 5, mis sur pied par l'association Gennecy Bricks. Ce projet, qui a vu huit journées de matchs avoir lieu, réunissant 8 équipes d'autant de quartiers du canton de Genève, encadrées par des professionnel·le·s de la FASe, est une réponse aux violences interquartiers qui ont eu lieu en 2021. L'idée a été de donner une place valorisante à ces jeunes qui vivent des décrochages scolaires, des problèmes de formation ou des contextes familiaux précaires. Le succès fut tel que le projet se poursuivra en 2023 avec des premiers effets positifs sur les participant·e·s. Le deuxième axe a été culturel. La Maison de quartier a des locaux de musique en gestion accompagnée et collabore étroitement dans ce domaine avec l'équipe des TSHM. Plombés par les interdictions dues à la crise sanitaire, les concerts ont pu reprendre. Les musicien·ne·s ont beaucoup donné de leur personne pour mener à bien une soirée de concert en février, le Lokos Festival en juin, le Festival Murs du son en septembre et une soirée de concert lors de l'assemblée générale des locaux de musique en novembre. Tous ces projets sont participatifs et dépendent de l'engagement des jeunes, qui élaborent la programmation, les supports de communication, tiennent la buvette et installent les scènes. Enfin, dernier axe, 6 jeunes sont partis en camp au sud de la France en juillet, à Fréjus. Ce projet leur demande beaucoup de travail: réunions d'élaboration, de vote sur la destination, recherche d'activité et présentation du projet au comité de la Maison de quartier, recherche de fonds par la vente de pâtisseries lors d'événements publics ou la préparation du dessert pour

l'assemblée générale de la Maison de quartier. Un camp qui sur le papier est gratuit mais demande à chaque jeune une trentaine d'heures d'investissement bénévole.

Enfin, pour ce qui est des adultes, des collectifs ou des associations, trois éléments peuvent être retenus. Le premier est la réflexion de l'association sur ses espaces de participation. Pour permettre au plus grand nombre de vivre un bénévolat à son image et dans les limites de ses possibilités, des commissions mixtes se sont renforcées notablement cette année, sur plusieurs quartiers. La commission action est passée de 6 à 13 bénévoles, membres du comité ou de l'association. Elle réfléchit, construit et réalise les fêtes de quartier. Du côté de Carouge est, le collectif «projet», constitué d'habitant-e-s, définit et réalise les actions collectives dans leur quartier : une sortie à la montagne, un repas de quartier et une excursion en Gruyère ont eu lieu. La commission Carouge est, constituée de 2 membres du comité de la Maison de quartier et de 3 habitant-e-s, oriente les actions du quartier et remonte les besoins du terrain. Elle a permis entre autres le développement de ressources humaines en 2021 pour qu'un accueil pour adolescent-e-s puisse être créé. Elle travaille désormais sur une enquête de quartier pour identifier les besoins des habitant-e-s en vue de l'investissement prochain de la Maison Brocher. En troisième lieu, les professionnel-le-s ont soutenu l'émergence d'une nouvelle association «Femmes Partage du monde», qui a pris racine dans un groupe de parole et d'échange entre femmes, migrantes et suisses.

### **Équipe de Travail social hors murs – TSHM**

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement de l'équipe de TSHM à hauteur de 70%. Elle se compose de 7 travailleur-euse-s sociaux-ales, d'1 assistant socio-éducatif et d'1 secrétaire sociale pour un temps de travail total de 4,10 EPT pour la Ville de Carouge, 0,80 EPT pour la Fondation Emma Kammacher (FEK) et 0,80 EPT pour la Fondation immobilière de la Ville de Carouge (FIVC).

Les TSHM (affilié-e-s à la FASe) sont partenaires de premier plan du Service des affaires sociales (SAS) et constituent le lien essentiel des structures actives pour les jeunes à Carouge. Entre 250 et 300 adolescent-e-s et jeunes adultes sont encadré-e-s et suivi-e-s individuellement et collectivement par cette équipe.

Présents à la fois sur le terrain et dans leur permanence de la salle des Charmettes, les TSHM sont en contact direct avec les jeunes. Entre 50 et 60 nouveaux jeunes sollicitent les TSHM chaque année. Les raisons vont d'une aide ponctuelle à l'élaboration d'un projet. Les TSHM sont également actifs et présents par le biais d'actions collectives, telle qu'Intermezz'O. Il s'agit d'une action ciblée sur la prévention et la réduction des risques, mais aussi d'un moyen de rencontre et une source de liens. L'été, le programme Tour de plage, orchestré par l'équipe des TSHM, offre de nombreuses activités sportives et récréatives aux jeunes et aux familles dans un esprit interactif et participatif. Chaque année, les TSHM, en collaboration avec la Maison de quartier, organisent le Festival Murs du son, qui se tient sur la place du Temple. Durant la saison culturelle, les TSHM collaborent également avec le Théâtre de Carouge au travers d'ateliers et via la mise à disposition de places de spectacle pour les jeunes suivi-e-s par les TSHM.

Le dispositif des hébergements provisoires mis en place depuis 2016 en étroite collaboration avec la FIVC et l'équipe des TSHM a permis d'accueillir jusqu'à ce jour 22 jeunes âgé-e-s de 18 à 25 ans (11 jeunes hommes et 11 jeunes femmes). Ce dispositif vise à les guider vers l'accession à un logement autonome. Depuis le début de cette aventure, 18 jeunes ont retrouvé le chemin d'un relogement durable, auprès des FIVC, FIDP, CPEG, Fondation immobilière de Chêne-Bougeries ou encore des régies privées. En décembre 2022, il y avait 4 appartements en gestion à la rue des Allobroges 9 à Carouge. Parmi les situations accompagnées, 82% des jeunes ont retrouvé un logement pérenne.

### L'année 2022 des TSHM résumée

- 800 entretiens individuels (40 ont bénéficié d'une aide administrative, 14 ont repris une activité professionnelle, 9 ont repris une formation, 10 ont bénéficié d'un suivi thérapeutique, 6 ont bénéficié des appartements, 6 ont été accompagnés pour des demandes de bourse Wilsdorf);
- tournoi socio-sportif Street Youth League : 8 équipes, 8 samedis, 35 matchs joués avec plus de 100 jeunes inscrit-e-s;
- 19 ouvertures sport pour tous (Val-d'Arve et Tambourine);
- 28 jours d'ouverture Tour de plage du jeudi au dimanche pendant l'été : 8 concerts, DJ set, initiations musicales, 2 spectacles et initiations au cirque, 7 «Bricolage en folie», 1 initiation de danse);
- 6 week-ends de l'action Intermezz'O entre juin et mi-juillet;
- 2'200 heures de dispositif d'insertion, 80 contrats annualisés;
- 3 événements musicaux (1 week-end Murs du son et Lokos Festival, et l'assemblée générale de Murs du son);
- 22 musiciens, 8 formations musicales;
- 9 sorties théâtre;
- 6 sorties collectives jeunes (hiver et été);
- 27 soirées jeux et repas jeunes;
- des manifestations collectives mobilisant toutes les générations : 43 animations tout public (Tour de plage et Auréas), 32 animations jeux en bois tout public.

### **La CREA**

La Commission de réflexion enfance et adolescence (CREA) s'est réunie à trois reprises en 2022. En mars, le directeur du CO de Pinchat, M. Alain Basset, est venu présenter différentes réalisations entreprises dans son établissement scolaire. S'inscrivant dans la mission globale du DIP, le CO de Pinchat a développé une vision à moyen terme visant à promouvoir une école humaine (vivante, généreuse, de qualité) où tous les acteurs se rencontrent, trouvent leur place dans un environnement ouvert et contribuent au développement de la communauté scolaire. Une école vivante pour un élève en devenir. Il s'agit de favoriser des initiatives, des projets et de mettre en place des structures et des fonctionnements diversifiés avec le support d'une communication positive. M. Basset a donné des exemples de réalisations et mis en avant les actions de promotion de la santé et de prévention. Enfin, cette école promeut la participation avec une assemblée des élèves très active.

Lors de la séance de juin, la Fondation genevoise de désendettement (FgD) a présenté ses activités. 12,7% de la population carougeoise est surendettée, soit quasiment le double de la moyenne cantonale. Le revenu des personnes endettées est si faible qu'il ne leur permet pas de rembourser leurs dettes. C'est là qu'intervient la FgD qui tient dans différentes communes, dont Carouge, une permanence mensuelle. Leurs spécialistes collaborent étroitement avec les travailleur-euse-s sociaux-ales des communes pour détecter d'éventuels non-recours à des droits. L'analyse complète de la situation de la personne ou de la famille endettée se conclut le plus souvent par une négociation avec les créanciers et un don pour rembourser les dettes. Des informations ont été également données par le SAS sur la permanence jeunes et impôts organisée pour les jeunes de la commune âgé-e-s entre 18 et 25 ans.

La séance d'octobre a permis à l'association Avenir familles de se présenter. Sa mission est de mieux connaître les réalités de la vie quotidienne des familles dans le canton de Genève, ainsi que défendre et relayer leurs besoins auprès des professionnels et des décideurs. Avenir familles a 4 axes de travail : la recherche, les assises de la famille, le suivi des assises et des réalisations concrètes. Son objectif est d'étudier les relations et les dynamiques familiales en lien avec une problématique. En 2022, ils se sont intéressés au décrochage scolaire sur la base d'études quantitatives existantes, de focus groupes et d'entretiens. Ils ont partagé avec les personnes présentes leurs réflexions, ce qui a donné lieu à une séance très intéressante.

## **Politique participative**

### Cellule participation

Alors que la Ville de Carouge va devoir faire face ces prochaines années à un doublement de sa population, le nouveau secteur Jeunesse, aîné·e·s et action citoyenne se veut être un pivot central au sein de l'administration carougeoise pour inclure dans la planification de l'aménagement du territoire les populations les moins représentées et les plus vulnérables. En septembre 2022, une cellule participation a été créée, permettant de construire un lien durable entre le Service des affaires sociales et le Service de l'urbanisme. La cellule a présenté et fait valider ses lignes directrices auprès du Conseil administratif et s'est réunie à trois reprises en 2022, occupée notamment par les concertations sur le Plan localisé de quartier Cardinal-Mermillod entrepris par le Canton et par les ateliers Faire la Ville avec les écoles du Forum Grosselin. Des liens ont été établis avec le comité du Forum Grosselin et la cellule a joué le rôle d'intermédiaire, auprès du Conseil administratif, concernant le renouvellement de la subvention et la définition du programme relatif et auprès de différents services de la Ville de Carouge à propos des ateliers participatifs en cours (Département de l'instruction publique et direction des écoles et Service des constructions, entretien et sports).

### Soutien associatif

En parallèle, le secteur a apporté son soutien à l'association La Ruche, qui gère depuis 2020 une buvette associative et des aménagements temporaires sur le site de la Battelle. Jérôme Grand a été nommé coordinateur de ce dossier pour la Ville de Carouge par le secrétariat général et deux premières séances ont eu lieu en décembre en présence des jeunes de l'association et des différents services de la Ville de Carouge concernés. Le travail porte actuellement sur une mise aux normes des infrastructures et le conventionnement de l'association sur une durée de trois ans. Un soutien a également été apporté – en coordination avec l'équipe de TSHM – à l'association Team Pervenches, qui développe des activités sportives variées, ainsi qu'à l'association l'Enclume, qui regroupe des jeunes issus des locaux de musique en gestion accompagnée et qui cherche à promouvoir les opportunités de se produire pour les jeunes musiciens. Diverses associations ont par ailleurs été reçues, sur leurs demandes, pour pouvoir exposer leurs projets et trouver des soutiens méthodologiques et logistiques.

## **Politique des aîné·e·s**

Au cœur de la politique des aîné·e·s se trouvent notre accompagnement de l'association du Club des aînés, l'organisation des rencontres du groupe de parole Entr'Aidants, la Journée internationale des personnes âgées, le repas des jubilaires et le goûter des nonagénaires. Le projet de bénévolat d'accompagnement, qui a vu le jour dans le cadre de l'action menée par la Ville de Carouge pour lutter contre les situations d'isolement de personnes âgées, a pu être poursuivi normalement pour la sixième année consécutive. Conduit en partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, il nous permet de proposer aux personnes concernées la visite hebdomadaire d'une bénévole formée à cet accompagnement. La Journée internationale des personnes âgées a fait l'objet d'une attention toute particulière, avec une réédition complète du magazine *Poivre & Sel* qui recense l'ensemble des activités proposées aux seniors sur la commune et une journée à la Salle des fêtes donnant la possibilité aux diverses associations et institutions actives pour les seniors de se présenter et de recruter de nouveaux membres.

Cette année 2022 a également été marquée par le lancement du Plan mobilité senior sur le secteur Carouge est, une démarche participative menée en collaboration avec l'Association Transports et Environnement (ATE) qui vise à promouvoir une mobilité plus douce et durable auprès des aîné·e·s et qui a pour objectif d'aider

la Ville de Carouge à adapter son espace public afin de faciliter l'autonomie des déplacements des seniors. Le Service des affaires sociales a par ailleurs continué à soutenir le programme «Carrefour du mouvement», des binômes sportifs composés d'un-e jeune et d'un-e senior qui se rencontrent une à deux fois par semaine pour une session de gym douce en plein air sur des bancs actifs.

Enfin, conscient des multiples enjeux posés par le vieillissement de la population, le service participe activement aux réflexions menées sur les projets de densification en cours, ainsi qu'à des démarches participatives, pour s'assurer que les besoins des personnes âgées soient bien pris en compte.

## **Perspectives**

Du côté de l'équipe du PEJ, l'année 2023 sera marquée par l'entrée en formation continue d'une des conseillères qui va suivre en 2023-2024 un CAS en insertion professionnelle. Elle sera aussi marquée par des séances de réflexion sur le fonctionnement d'équipe et par la reprise d'une supervision pédagogique régulière. Les perspectives de collaborations et les développements de projets s'annoncent riches, notamment à l'interne de l'administration en ce qui concerne le partenariat avec le secteur Finance et promotion économique avec qui le PEJ développe le projet de visite d'entreprises, à travers l'accueil d'un-e stagiaire au PEJ et une réflexion transversale sur les compétences informatiques des jeunes accompagné-e-s par le PEJ, mais aussi à l'externe via le développement de partenariats régionaux, avec un projet de convention avec la commune de Veyrier, ainsi que par le renforcement de la coordination avec Lancy et Plan-les-Ouates. L'équipe sera aussi sollicitée l'année prochaine pour développer et proposer un projet de café-restaurant insertion qui pourrait prendre place dans une arcade dans le quadrilatère de la SUVA (anciennement Cité Léopard) fin 2024.

Au niveau de la politique participative, la cellule sera amenée à poursuivre et développer sa collaboration avec le Forum Grosselin, notamment via l'organisation d'un forum ouvert en novembre 2023 à la Salle des fêtes de Carouge, mais aussi via une copostulation au fonds citoyenneté de la Confédération pour développer un projet d'accueil des nouveaux-elles habitant-e-s.

En ce qui concerne la politique des aîné-e-s, le secteur travaillera notamment à la poursuite du Plan mobilité senior dans le secteur Carouge est, ainsi qu'au renforcement de ses liens avec l'IMAD pour améliorer, via un formulaire unique en ligne, la transmission des informations concernant les activités et les services d'aide existants sur la commune par les infirmières et aides-soignantes prodiguant des soins à domicile. Le projet des bancs actifs devrait lui être repris par l'association Team Pervenches à laquelle notre secteur offre déjà son soutien.

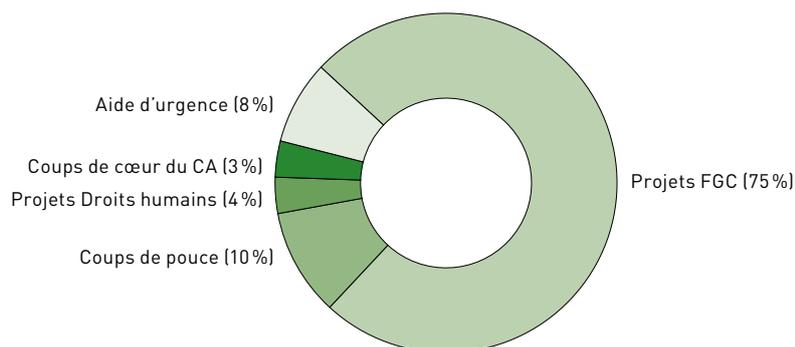
## **Aide aux pays en voie de développement APED**

La Ville de Carouge a consacré 0,7% de son budget de fonctionnement à la solidarité internationale, soit CHF 755'000 en 2022. Ce budget est alloué et réparti entre plusieurs types de projets de développement :

- les projets de développement d'envergure portés par la Fédération genevoise de coopération (FGC), partenaire clé de la Ville de Carouge ;
- les projets de développement de moindre ampleur, portés par de petites associations, usuellement appelés «Coups de pouce» ;
- les projets dans le domaine de la promotion des droits humains ;
- l'aide d'urgence en lien avec des catastrophes humanitaires ;
- des projets spécifiques jugés d'intérêt par le Conseil administratif, usuellement appelés «Coups de cœur du Conseil administratif».

Trente et une associations portant des projets dans plus de 20 pays ont ainsi pu bénéficier du soutien de la Ville de Carouge.

Le graphique suivant présente la répartition des moyens financiers en 2022, selon ces différentes affectations :



L'aide d'urgence humanitaire a permis de soutenir la Chaîne du bonheur pour son aide aux victimes de la guerre en Ukraine, la Croix-Rouge suisse pour son soutien aux populations touchées par les pluies torrentielles et les crues dévastatrices dans le nord-est du Bangladesh, ainsi que SOS Méditerranée pour ses actions de sauvetage en mer Méditerranée.

## Secteur Citoyenneté et état civil

### *Officières de l'état civil*

M<sup>me</sup> Sandra Stucki

M<sup>me</sup> Lauriane Genser

M<sup>me</sup> Jacqueline Lüthi

### *Officières et officier de l'état civil extraordinaires*

M<sup>me</sup> Anne Hiltbold

M<sup>me</sup> Stéphanie Lammar

M<sup>me</sup> Sonja Molinari

### *Collaboratrices de l'état civil et chargées du cimetière*

M<sup>me</sup> Sibylle Coluni

M<sup>me</sup> Véronique Papaux

### *Huissières de l'état civil*

M<sup>me</sup> Valérie Galati

M<sup>me</sup> Yulia De Mallac De Vessac

## État civil

La ressaisie, dans le système fédéral informatisé de l'état civil (INFOSTAR), des personnes originaires de Carouge est terminée.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, possibilité d'annoncer à l'état civil la venue au monde d'un enfant né sans vie (pas d'enregistrement dans le registre d'état civil) et de demander l'établissement d'une confirmation.

Dès le 27 mars 2019, modification du règlement sur l'état civil du canton de Genève, ainsi les magistrats genevois sont habilités, s'ils ont souhaité être nommés officier ou officière de l'état civil extraordinaire, à enregistrer les partenariats enregistrés, en plus de célébrer les mariages.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, abandon du délai d'attente de dix jours à la fin des procédures préparatoires de mariage.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le changement de sexe peut être enregistré sur déclaration à l'état civil. Si elle le souhaite, la personne concernée peut, en même temps, modifier ses prénoms. Ces changements sont directement inscrits dans le registre de l'état civil suisse.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022, entrée en vigueur du mariage pour tous, à savoir que le mariage peut également être célébré pour deux personnes de même sexe. De ce fait, il n'est plus possible en Suisse, dès cette date, de signer de partenariat enregistré. Le partenariat enregistré signé avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022 peut être converti en mariage, sur déclaration à l'état civil (avec ou sans cérémonie).

L'État civil est un lien permanent et indispensable entre les citoyen-ne-s et l'administration, tant par les déclarations de reconnaissance d'enfants et d'autorité parentale conjointe, la rencontre des fiancés et des partenaires en vue de leur future union que les collaboratrices célèbrent et enregistrent avec beaucoup de plaisir. Celles-ci sont amenées à partager des instants importants jalonnant les parcours de vie.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, l'état civil de Carouge est regroupé avec celui de Troinex, avec siège de l'arrondissement à Carouge.

Nous avons ainsi traité les événements suivants en 2022 :

### Naissances

L'office a enregistré 2 naissances.

### Reconnaisances

L'office a reçu 117 déclarations de reconnaissance d'enfants.

### Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

L'office a reçu 110 déclarations.

### Mariages

- 121 mariages ont été célébrés et 3 conversions de partenariat enregistré en mariage ont été enregistrées.
- 10 autorisations de célébrer le mariage ont été délivrées à des fiancés pour leur permettre de se marier dans un autre office de l'état civil suisse.
- 3 certificats de capacité matrimoniale en vue d'un mariage à l'étranger ont été remis.

### Partenariats enregistrés

- 5 partenariats ont été enregistrés.

### Déclarations de nom

- 41 déclarations de nom ont été reçues.

### Décès

- 102 décès ont été enregistrés.

### Mandats pour cause d'inaptitude

- 77 demandes d'inscription de mandat ont été traitées.

### Procédures de naturalisation

- 100 dossiers ont été déposés.

### Changements de sexe

- 9 déclarations ont été enregistrées.

## **Documents d'identité suisses**

Dès le 1<sup>er</sup> mars 2010, seules les commandes de cartes d'identité sont traitées par la commune de domicile. Les commandes de passeports et de combinés (passeport + carte d'identité) sont enregistrées exclusivement par le secteur passeports de l'Office cantonal de la population et des migrations qui possède les appareils nécessaires à la fabrication du nouveau passeport biométrique.

Voici les chiffres concernant les commandes de cartes d'identité enregistrées à Carouge : 611 commandes pour des adultes et 340 pour des enfants, soit un total de 951 documents remis durant l'année 2022.

## **Formalités relatives au domicile**

Il sied de préciser qu'une nouvelle compétence a été dévolue à l'office dès le 1<sup>er</sup> décembre 2009. Nous sommes ainsi habilités à gérer, conjointement à l'Office cantonal de la population et des migrations, le registre des habitant·e·s suisses de Carouge. En conséquence, nous pouvons, entre autres, délivrer diverses attestations, enregistrer des changements d'adresse et des départs à l'étranger.

## **Cimetière**

Un nouveau règlement du cimetière de Carouge a été adopté par le Conseil municipal en 2020. Il s'agit principalement d'éviter aux familles qui avaient demandé une inhumation à la ligne d'une durée de vingt ans pour leur défunt de devoir, une fois l'échéance arrivée, le faire exhumer afin de pouvoir prolonger la concession dans un autre emplacement.

Désormais, les tombes peuvent être renouvelées au même endroit, pour dix ou vingt ans, mais pour une durée maximale cumulée de nonante-neuf ans. Il en est de même pour le columbarium.

En 2022, il a été procédé à 115 inhumations et mises en place au columbarium, y compris celles de cendres. Il faut également noter que les chambres mortuaires ont été utilisées 48 nuits et que 19 urnes ont été déposées au jardin du souvenir.

Outre les statistiques, nous tenons à rappeler que la gestion administrative du cimetière fait appel aux mêmes qualités que celles utiles à la profession d'officière et d'officier de l'état civil. En effet, rigueur, écoute et attention font partie intégrante du métier.

Ainsi, afin de pouvoir informer au mieux nos citoyen·ne·s, un stand a été mis en place durant trois heures le samedi 28 octobre devant le cimetière, lors desquelles deux collègues de l'État civil, un de l'Urbanisme et un du secteur Espaces verts ont pu répondre aux questions et doléances des usager·ère·s. Cette expérience sera désormais renouvelée deux fois par année, au printemps et en automne.

# POLICE MUNICIPALE

## Missions générales

Tout au long de l'année 2022, la Police municipale a veillé à la sécurité, à la tranquillité et au bien-être de la population présente à Carouge, en répondant aux appels et en traitant les doléances des citoyens, ainsi qu'en exerçant ses prérogatives et en assurant ses missions de police dans une démarche sécuritaire de proximité, de visibilité et de service public.

Les efforts de la Police municipale ont été axés sur les thématiques suivantes :

- maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques par une présence accrue et visible sur le territoire municipal, de jour comme de nuit, notamment aux abords des établissements et bâtiments publics, des commerces, des écoles et des cycles d'orientation, ainsi que dans les parcs et autres lieux fréquentés de l'espace public ;
- lutte contre les incivilités et la délinquance de rue par le biais d'actes d'autorité et d'actions ponctuelles de prévention et de répression ;
- mise en place de contrôles de circulation pour prévenir et/ou sanctionner les infractions à la loi fédérale sur la circulation routière ;
- détection de problématiques sécuritaires en amont, en tissant des liens de confiance avec la population et les commerçants, en développant des partenariats de proximité et en appliquant les méthodes de résolution de problèmes ;
- contrôle de l'usage du domaine public et du respect des conditions d'autorisations délivrées par l'autorité compétente, surveillance des marchés hebdomadaires ;
- engagement et évaluation des mesures de sécurisation dans le cadre des manifestations et événements organisés sur le territoire communal.

La Police municipale a également pris part à de nombreuses séances de coordination avec ses différents partenaires que ce soit pour traiter des aspects sécuritaires en lien avec l'organisation et le déroulement des manifestations/événements en ville de Carouge ou pour aborder des questions relatives à la sécurité publique, à la prévention des incivilités et à la vie dans les quartiers.

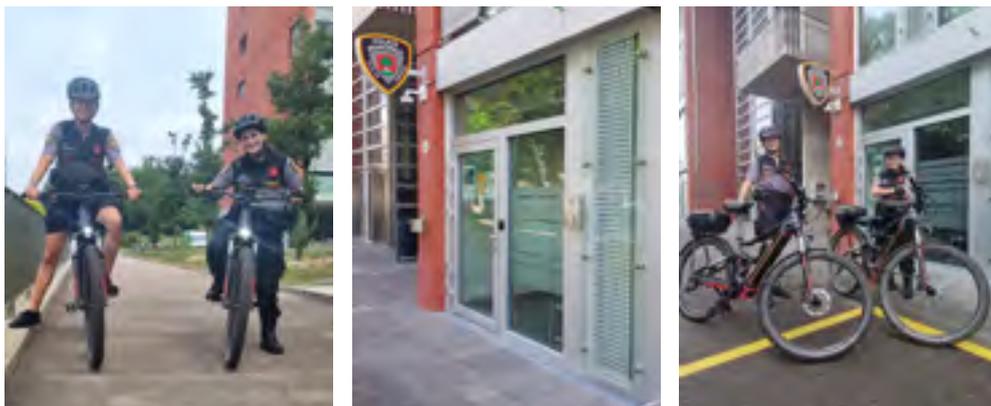
Elle a exercé ses tâches de police judiciaire et traité les délits aux dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière, de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration et de la loi fédérale sur les armes, en appliquant les mesures de contrainte prévues par le code de procédure pénale, telles que l'arrestation provisoire et l'arrestation en flagrante contravention de prévenu-e-s, conformément aux directives du procureur général.

## Horaires

Tout au long de l'année, la Police municipale a assuré les horaires de service comme suit :

- Lundi de 7h00 à 19h00
- Mardi-mercredi de 7h00 à 1h30
- Jeudi de 7h00 à 2h30
- Vendredi-samedi de 7h00 à 3h00
- Dimanche de 9h00 à 19h00

Stationnée à la route de Saint-Julien 5b, la Police municipale a maintenu ses heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. En dehors des heures d'ouverture au public, elle a été atteignable au numéro de service 079 122 17 17 (patrouille mobile) durant son horaire d'activité afin de répondre aux besoins de la population.



## Chiffres 2022

### La Police municipale est intervenue

- **870** fois sur réquisition de la population ou des services partenaires de l'administration ;
- **492** fois sur réquisition de la Police cantonale.

Les réquisitions représentent les appels parvenus à la Police municipale qui ont nécessité une intervention ou une assistance auprès de la population. Les appels en lien avec les nuisances sonores, les incivilités et les véhicules gênants ont été les plus courants.

	2022	2021	Comparatif 2022-2021
Réquisitions sur appel de la population ou des services partenaires	870	976	-11 %
Réquisitions sur appel de la Police cantonale	492	432	+14 %

Durant cette année, la Police municipale a également effectué pas loin de 500 patrouilles préventives/dissuasives sur l'espace public, en portant notamment une grande attention aux incivilités, aux nuisances sonores et à la délinquance de rue.

## La Police municipale a traité

- **123** doléances émanant de la population :

	2022	2021	2020	2019
Nombre	123	138	153	105
Variation d'une année à l'autre: 2019-2020 – 2020-2021 – 2021-2022	-10%	-9%	+45%	

Les doléances sont inhérentes aux diverses problématiques qui sont exposées à la Police municipale par la population, résidente ou non résidente, relatant une difficulté sur le territoire carougeois. En 2022, il a été constaté une légère diminution des doléances par rapport à 2021 (-10%). Celles-ci nécessitent une prise en charge particulière par la Police municipale, en passant généralement par une évaluation de situation, un contact avec le-la requérant-e et une réponse adaptée (enquête de proximité, mise en place de contrôles, gestion du suivi, analyse et bilan). Cette méthode, qui implique un suivi administratif pour en conserver la traçabilité, s'inscrit dans le cadre de la résolution de problème.

- **125** sollicitations émanant des services partenaires :

	2022	2021	2020	2019
Nombre	125	101	113	116
Variation d'une année à l'autre: 2019-2020 – 2020-2021 – 2021-2022	+23%	-10%	-2%	

Les sollicitations sont inhérentes aux diverses problématiques qui sont soumises par les services de la Ville de Carouge et les différentes instances partenaires. Dans la prise en charge, l'évaluation, le traitement, la réponse et le suivi administratif des sollicitations, la Police municipale applique la même méthodologie que pour les doléances. En 2022, il a été constaté une augmentation des sollicitations par rapport à 2021 (+23%).

## La Police municipale a effectué

### Contrôles/actions

- **157** contrôles/actions de circulation visant à sensibiliser les usagers de la route au respect des dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière dans le cadre de doléances de la population, de la sécurité des enfants aux abords des écoles, du contrôle de la nouvelle zone piétonne et d'actions diverses, dont :
  - **14** actions ciblées à différents endroits de la commune afin de faire respecter les dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière auprès des différentes catégories d'usagers de la route. L'objectif de ces actions était, d'une part, de répondre aux doléances et inquiétudes de la population et, d'autre part, de modifier des comportements trop fréquents d'usagers de la route irrespectueux des règles de circulation. Lors de ces actions, la Police municipale a sanctionné **81** infractions pour lesquelles la procédure d'amende d'ordre a été appliquée et **13** infractions qui ont fait l'objet de rapports de contravention, et elle a procédé à **1** interpellation d'une personne faisant l'objet d'un mandat.
  - **67** contrôles lors des rentrées scolaires aux abords des écoles dans le cadre de la campagne PréDiRe afin de sécuriser le cheminement des écolières et des écoliers et de rappeler aux usagers de la route les règles de comportement à respecter de manière à ne pas gêner ni mettre en danger autrui. Lors de ces contrôles, la Police municipale a sanctionné **36** infractions pour lesquelles la procédure d'amende d'ordre a été appliquée et **16** infractions qui ont fait l'objet de rapports de contravention, a établi **1** fiche technique (mise en conformité de l'état du véhicule) et a procédé à **1** arrestation provisoire d'un usager de la route ayant commis un délit.

- **397** contrôles sous forme de points de contact/patrouilles dans le cadre du traitement des doléances de la population exposant une difficulté sur le territoire carougeois, en rapport avec les incivilités, le stationnement illicite, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. À ce chiffre s'ajoutent **57** patrouilles qui ont été effectuées au mois de décembre pour marquer un effort particulier de visibilité et de sécurité de proximité dans les zones à forte densité de public.

#### **Tâches de police judiciaire**

- **42** procédures d'arrestation provisoire et/ou auditions de prévenu·e·s pour des délits à la loi fédérale sur la circulation routière, à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration, ainsi qu'à la loi fédérale sur les armes.
- **8** procédures d'interpellation pour la remise à la Police cantonale d'auteurs de délits, dont le traitement ne relevait pas des compétences de la Police municipale.
- **3** procédures d'arrestation en flagrante contravention pour empêcher une récidive immédiate de la part de contrevenant·e·s.

#### **Enlèvements de véhicules**

- **58** procédures d'enlèvement de véhicules stationnés illicitement, entravant la déambulation des piétons ou gênant la circulation routière.
- **35** procédures de mise en fourrière de véhicules pour différents motifs, tels que le stationnement sur la voie publique sans la ou les plaques de contrôle prescrites, ainsi que le non-respect des exigences techniques requises pour les véhicules routiers ou des prescriptions concernant l'admission des véhicules à la circulation routière.

#### **La Police municipale a délivré ou établi**

##### **Amendes d'ordre**

- **3'534** amendes pour des infractions à la loi fédérale sur la circulation routière;
- **10** amendes pour des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes.

##### **Rapports de contravention**

- **407** rapports pour des infractions aux dispositions suivantes :
  - **279** pour des infractions à la loi fédérale sur la circulation routière;
  - **72** pour des infractions à la loi pénale genevoise;
  - **37** pour des infractions au règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques;
  - **11** pour des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes;
  - **6** pour des infractions à la loi sur les chiens;
  - **2** pour des infractions à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration.

##### **Rapports de renseignements**

- **10** rapports de renseignements :
  - **6** pour des infractions et événements divers;
  - **2** pour des infractions à la loi sur le domaine public;
  - **1** pour des infractions à la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement;
  - **1** pour des infractions à la loi sur la gestion des déchets et/ou au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Tous les actes d'autorité rédigés par la Police municipale ont été transmis aux instances et autorités compétentes pour suite à donner.

### Autres activités menées par la Police municipale

Durant l'année 2022, la Police municipale a engagé à plusieurs reprises ses ressources afin de garantir la sécurité des élèves des écoles primaires et secondaires à l'occasion de déplacements/sorties scolaires.

La Police municipale a également été régulièrement présente aux abords des cycles d'orientation afin d'assurer une présence préventive et dissuasive à la sortie des classes ou prévenir d'éventuelles tensions entre les élèves. Il est à noter qu'une visite du poste de la Police municipale et une présentation de la fonction d'APM ont été organisées pour une classe du cycle d'orientation de Drize.

La Police municipale a aussi participé à diverses séances mettant l'accent sur la prévention et la collaboration entre les institutions et les différents acteurs sociaux.

Une action de prévention a également été conduite dans le cadre de la nouvelle zone piétonne de la rue Saint-Joseph afin de sensibiliser les différents usagers au respect de l'arrêté cantonal de circulation. Des contrôles ont été menés par la suite.

Une action de prévention et de sensibilisation, via la mise en place d'un radar antibruit au chemin de Pinchat, a été menée par la Ville de Carouge, en collaboration avec le Touring Club Suisse, du mois de mai au mois de juillet 2022. Le dispositif a permis de capturer la vitesse et les décibels produits par les véhicules, sachant qu'une conduite nerveuse, avec accélération, produit plus de nuisances sonores qu'une conduite souple et adaptée. En définitive, cette action a démontré que, si la très grande majorité des usagers de la route adoptait une conduite adéquate et que le dispositif semblait donc influencer les comportements routiers, les principales sources de nuisances sonores étaient effectivement l'œuvre d'une minorité d'entre eux, avec une certaine propension pour les véhicules deux-roues motorisés. La Police municipale reste attentive à ce phénomène sachant que cela touche, d'une part, la sécurité routière et, d'autre part, la qualité de vie dans les quartiers.



### **Contrat local de sécurité**

La collaboration entre la Police municipale et la Police cantonale de proximité s'est poursuivie dans le cadre du Contrat local de sécurité (CLS), afin d'accroître l'échange de renseignements, tout en mettant l'accent sur la visibilité, l'occupation de l'espace public, la prévention, les appuis mutuels, les actions en commun, le partenariat et la résolution de problèmes.

Les trois axes prioritaires de collaboration sont les suivants :

- la lutte contre la délinquance de rue et les incivilités, liées notamment à la consommation et au trafic de stupéfiants ;
- la lutte contre le bruit des établissements publics et des personnes, celle pour le respect de la tranquillité publique, de l'exercice des libertés publiques, de la propreté et de la salubrité publiques, ainsi que celle pour le respect de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement ;
- la prévention et la lutte contre les infractions à la loi sur la circulation routière.

## Vidéosurveillance

Le système de vidéosurveillance de la Ville de Carouge a démontré son utilité et son efficacité à plusieurs reprises en 2022 à la suite de divers événements qui se sont produits sur l'espace public. La vidéosurveillance a pour but de contribuer à la sécurité de la population et du territoire, cela dans le respect des dispositions de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD).

## Fondation des parkings

En 2022, les agent.e.s du Service du stationnement de la Fondation des parkings ont amendé **28'938** véhicules lors des contrôles effectués les jours ouvrables (du lundi au samedi) en application des prescriptions fédérales relatives au stationnement sur le territoire communal, contre **29'672** en 2021.

## Patrouilleuses scolaires

Le Service de la police municipale a géré l'organisation, la planification et l'engagement opérationnel des patrouilleuses scolaires sur le territoire communal.

En ville de Carouge, ce sont **29** patrouilleuses, supervisées par **2** cheffes d'équipe et réparties sur **22** emplacements situés à proximité des écoles primaires, qui ont veillé à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, durant l'année scolaire.

Les patrouilleuses ont eu pour mission de protéger les enfants des dangers de la circulation, en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans ce cadre, elles ont également contribué à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation.

Dans l'exercice de leur fonction, elles ont aussi contribué à la cohésion sociale en prêtant assistance aux personnes vulnérables qui pouvaient avoir besoin de leur appui pour traverser la route, tout en ayant de nombreux contacts avec les parents d'élèves et la population carougeoise.

Leurs horaires d'activité ont été les suivants :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi: 7h40-8h50 / 11h30-11h50  
13h10-14h05 / 16h00-16h20
- Mercredi: 7h40-8h15 / 11h30-11h50

## Comptes et tableaux



## Bilan au 31 décembre 2022

Natures	Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>340'522'688.70</b>	<b>319'995'055.00</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>125'336'167.16</b>	<b>124'008'795.08</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	17'461'084.83	12'801'405.22
101	Créances	40'662'682.10	40'964'998.48
104	Actifs de régularisation	4'101'850.42	4'379'354.27
107	Placements financiers	2'239'580.70	2'503'310.35
108	Immobilisations corporelles PF	60'180'085.61	62'687'490.41
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	690'883.50	672'236.35
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>215'186'521.54</b>	<b>195'986'259.92</b>
140	Immobilisations corporelles du PA	219'860'542.07	212'775'023.96
142	Immobilisations incorporelles	1'916'123.96	2'833'371.34
144	Prêts	900'002.00	793'335.00
145	Participations, capital social	6'088'026.35	6'063'774.35
146	Subventions d'investissements	6'986'165.88	8'127'288.98
148	Amortissements complémentaires cumulés	-20'564'338.72	-34'606'533.71
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>340'522'688.70</b>	<b>319'995'055.00</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>160'130'745.74</b>	<b>138'218'012.21</b>
200	Engagements courants	2'087'286.03	5'425'925.63
201	Engagements financiers à court terme	12'461'933.40	15'000'000.00
204	Passifs de régularisation	17'191'958.99	6'425'911.09
205	Provisions à court terme	6'804'541.02	6'319'877.44
206	Engagements financiers à long terme	113'779'317.83	98'735'813.35
208	Provisions à long terme	6'865'055.15	5'299'682.74
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers	940'653.32	1'010'801.96
<b>29</b>	<b>Capital propre</b>	<b>180'391'942.96</b>	<b>181'777'042.79</b>
299	Excédent/découvert du bilan	180'391'942.96	181'777'042.79
	<b>BILAN</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Présentation échelonnée du compte de résultat 2022

	Description	Comptes 31.12.2021	Budget 31.12.2022	Comptes 31.12.2022
	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>109'941'487.37</b>	<b>119'142'556.00</b>	<b>120'718'043.31</b>
30	Charges de personnel	38'815'420.47	41'389'320.00	40'771'666.11
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20'781'593.46	23'945'060.00	28'047'249.90
33	Amortissements du patrimoine administratif	12'835'363.97	14'245'205.00	11'915'928.13
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	21'835.80		107'743.73
36	Charges de transfert	37'437'273.67	39'562'971.00	39'796'551.44
37	Subventions redistribuées	50'000.00		78'904.00
	<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>117'490'154.02</b>	<b>108'442'345.00</b>	<b>124'848'031.31</b>
40	Revenus fiscaux	99'727'776.37	92'834'451.00	108'895'714.60
41	Patentes et concessions			
42	Taxes	7'570'614.62	7'130'267.00	7'633'717.66
43	Revenus divers	3'151'102.35	2'212'300.00	1'387'148.86
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	18'947.94		-18'947.94
46	Revenus de transfert	6'971'712.74	6'265'327.00	6'871'494.13
47	Subventions à redistribuer	50'000.00		78'904.00
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7'548'666.65</b>	<b>-10'700'211.00</b>	<b>4'129'988.00</b>
34	Charges financières	588'187.91	780'761.00	7'460'401.52
44	Revenus financiers	7'655'189.04	8'512'562.00	18'757'708.34
	<b>Résultat financier</b>	<b>7'067'001.13</b>	<b>7'731'801.00</b>	<b>11'297'306.82</b>
	<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>14'615'667.78</b>	<b>-2'968'410.00</b>	<b>15'427'294.82</b>
38	Charges extraordinaires	11'101'142.60		14'042'194.99
48	Revenus extraordinaires			
	<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>-11'101'142.60</b>		<b>-14'042'194.99</b>
	<b>RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>3'514'525.18</b>	<b>-2'968'410.00</b>	<b>1'385'099.83</b>

## Compte de résultat 2022

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>18'061'832.61</b>	<b>17'880'553</b>	<b>21'717'833.61</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>4'356'036.91</b>	<b>4'138'790</b>	<b>2'734'345.64</b>
<b>01</b>	<b>Conseil municipal et Exécutif</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>943'010.77</b>	<b>913'730</b>	<b>954'794.32</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>54'400.50</b>	-	<b>15'053.15</b>
30	Charges de personnel	889'629.85	841'990	903'203.37
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	53'380.92	71'740	51'590.95
42	Taxes	51'351.55	-	13'898.00
43	Revenus divers	3'048.95	-	1'155.15
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>17'118'821.84</b>	<b>16'966'823</b>	<b>20'763'039.29</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>4'301'636.41</b>	<b>4'138'790</b>	<b>2'719'292.49</b>
30	Charges de personnel	8'992'200.52	10'158'488	9'793'664.72
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'706'448.20	3'776'291	3'450'905.04
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'927'066.49	1'675'843	1'790'994.15
34	Charges financières	59'343.64	113'528	39'178.27
36	Charges de transfert	1'171'350.50	1'242'673	1'209'869.50
38	Charges extraordinaires	1'262'412.49	-	4'478'427.61
42	Taxes	405'215.74	1'189'000	577'286.53
43	Revenus divers	1'946'120.45	1'009'000	29'934.10
44	Revenus financiers	1'889'533.69	1'871'833	2'049'591.96
46	Revenus de transfert	60'766.53	68'957	62'479.90
<b>1</b>	<b>ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>7'272'908.97</b>	<b>8'544'687</b>	<b>8'842'173.90</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>1'509'257.02</b>	<b>2'051'897</b>	<b>2'003'084.80</b>
<b>11</b>	<b>Sécurité publique</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>4'554'611.59</b>	<b>4'965'697</b>	<b>4'719'169.00</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>452'279.11</b>	<b>558'002</b>	<b>554'969.06</b>
30	Charges de personnel	3'944'644.74	4'329'193	4'135'776.03
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	242'523.85	246'115	237'338.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	367'443.00	390'389	346'054.00
42	Taxes	443'939.01	557'002	525'452.66
43	Revenus divers	8'340.10	1'000	15'796.40
46	Revenus de transfert	-	-	13'720.00
<b>14</b>	<b>Questions juridiques</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>754'785.20</b>	<b>1'189'760</b>	<b>1'082'198.21</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>781'771.00</b>	<b>1'275'635</b>	<b>1'432'090.09</b>
30	Charges de personnel	534'656.95	540'260	543'363.44
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	148'825.55	589'000	470'470.79
34	Charges financières	22'958.20	18'000	19'477.40
36	Charges de transfert	48'344.50	42'500	48'886.58
42	Taxes	398'092.25	349'500	683'281.10
43	Revenus divers	2'250.90	1'300	1'406.59
44	Revenus financiers	351'059.85	893'000	714'450.40
46	Revenus de transfert	30'368.00	31'835	32'952.00

## Compte de résultat 2022

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
<b>15</b>	<b>Service du feu</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>1'727'442.22</b>	<b>2'062'911</b>	<b>2'800'741.02</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>227'037.56</b>	<b>200'000</b>	<b>-</b>
30	Charges de personnel	10'561.75	17'933	13'975.40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	325'601.54	464'716	460'567.55
33	Amortissements du patrimoine administratif	95'065.93	88'864	84'047.93
36	Charges de transfert	1'296'213.00	1'491'398	1'435'007.00
46	Revenus de transfert	227'037.56	200'000	807'143.14
<b>16</b>	<b>Défense</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>236'069.96</b>	<b>326'319</b>	<b>240'065.67</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>48'169.35</b>	<b>18'260</b>	<b>16'025.65</b>
30	Charges de personnel	119'611.35	165'360	127'963.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	101'706.11	137'959	86'797.67
36	Charges de transfert	14'752.50	23'000	25'304.50
44	Revenus financiers	-	2'210	-
46	Revenus de transfert	48'169.35	16'050	16'025.65
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>17'692'825.03</b>	<b>12'318'821</b>	<b>13'174'167.29</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>1'833'005.55</b>	<b>1'586'253</b>	<b>1'797'643.71</b>
<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>17'015'420.00</b>	<b>11'696'673</b>	<b>12'579'293.75</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>1'661'883.30</b>	<b>1'546'253</b>	<b>1'709'745.81</b>
30	Charges de personnel	2'789'614.44	2'653'861	2'836'360.76
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'016'756.64	2'151'359	2'062'111.95
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'711'137.80	2'752'343	2'094'155.79
34	Charges financières	974.35	1'100	974.35
36	Charges de transfert	3'949'992.51	4'138'010	4'106'900.96
38	Charges extraordinaires	5'546'944.26	-	1'478'789.94
42	Taxes	133'137.30	4'500	124'915.50
43	Revenus divers	1'115'958.00	1'160'000	1'211'579.33
44	Revenus financiers	71'723.75	84'013	72'490.00
46	Revenus de transfert	341'064.25	297'740	300'760.98
<b>29</b>	<b>Formation, autres</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>677'405.03</b>	<b>622'148</b>	<b>594'873.54</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>171'122.25</b>	<b>40'000</b>	<b>87'897.90</b>
30	Charges de personnel	618'893.00	564'900	539'923.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	49'274.03	48'010	45'712.44
33	Amortissements du patrimoine administratif	238.00	238	238.00
36	Charges de transfert	9'000.00	9'000	9'000.00
42	Taxes	169'024.95	40'000	87'225.25
43	Revenus divers	2'097.30	-	672.65

## Compte de résultat 2022

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
<b>3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>28'287'154.64</b>	<b>28'960'964</b>	<b>27'700'843.86</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>4'531'009.49</b>	<b>5'040'555</b>	<b>5'662'300.74</b>
<b>31</b>	<b>Héritage culturel</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>855'595.92</b>	<b>1'189'325</b>	<b>1'028'489.56</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>9'513.20</b>	<b>7'200</b>	<b>22'037.70</b>
30	Charges de personnel	303'935.85	439'650	371'812.34
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	411'296.27	593'300	468'391.02
33	Amortissements du patrimoine administratif	363.80	16'375	48'286.20
36	Charges de transfert	140'000.00	140'000	140'000.00
42	Taxes	2'348.20	1'200	5'990.90
44	Revenus financiers	7'165.00	6'000	6'046.80
46	Revenus de transfert	-	-	10'000.00
<b>32</b>	<b>Culture, autres</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>12'819'020.26</b>	<b>13'983'007</b>	<b>12'891'380.19</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>3'096'616.88</b>	<b>3'510'744</b>	<b>3'577'329.05</b>
30	Charges de personnel	4'236'119.76	4'303'680	4'249'393.27
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'383'037.27	2'371'609	2'285'639.42
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'551'913.38	2'225'118	1'259'684.50
36	Charges de transfert	5'046'950.00	5'082'600	5'046'663.00
37	Subventions à redistribuer	50'000.00	-	50'000.00
38	Charges extraordinaires	550'999.85	-	-
42	Taxes	227'617.98	147'600	177'685.95
43	Revenus divers	6'411.90	30'000	12'173.95
44	Revenus financiers	139'187.00	643'144	647'319.15
46	Revenus de transfert	2'673'400.00	2'690'000	2'690'150.00
47	Subventions à redistribuer	50'000.00	-	50'000.00
<b>33</b>	<b>Médias</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>627'991.69</b>	<b>793'440</b>	<b>665'797.40</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>16'937.55</b>	<b>2'800</b>	<b>29'123.25</b>
30	Charges de personnel	331'836.40	409'040	328'134.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	255'175.29	335'400	263'572.45
36	Charges de transfert	40'980.00	49'000	49'790.00
37	Subventions à redistribuer	-	-	24'300.00
42	Taxes	15'994.75	2'800	4'823.25
43	Revenus divers	942.80	-	-
47	Subventions à redistribuer	-	-	24'300.00
<b>34</b>	<b>Sports et loisirs</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>13'984'546.77</b>	<b>12'995'192</b>	<b>13'115'176.71</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>1'407'941.86</b>	<b>1'519'811</b>	<b>2'033'810.74</b>
30	Charges de personnel	5'133'593.52	5'281'510	5'305'174.37
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'891'366.33	3'633'673	3'568'836.09
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'449'821.95	1'600'989	1'210'492.75
34	Charges financières	2'256.05	-	2'199.40
36	Charges de transfert	2'176'900.57	2'479'020	2'431'938.90
37	Subventions à redistribuer	-	-	4'604.00
38	Charges extraordinaires	2'330'608.35	-	591'931.20
42	Taxes	855'292.01	759'720	1'226'241.89
43	Revenus divers	4'751.35	-	4'076.55
44	Revenus financiers	460'698.50	672'891	711'688.30
46	Revenus de transfert	87'200.00	87'200	87'200.00
47	Subventions à redistribuer	-	-	4'604.00

## Compte de résultat 2022

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
<b>4</b>	<b>SANTÉ</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>76'971.49</b>	<b>91'915</b>	<b>84'748.76</b>
<b>41</b>	<b>Hôpitaux, homes médicalisés</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>46'667.00</b>	<b>46'667</b>	<b>46'667.00</b>
36	Charges de transfert	46'667.00	46'667	46'667.00
<b>42</b>	<b>Soins ambulatoires</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>30'304.49</b>	<b>45'248</b>	<b>38'081.76</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'304.49	25'248	18'081.76
36	Charges de transfert	20'000.00	20'000	20'000.00
<b>5</b>	<b>SÉCURITÉ SOCIALE</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>20'964'173.08</b>	<b>22'621'531</b>	<b>24'408'414.21</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>3'006'698.98</b>	<b>2'608'672</b>	<b>2'152'961.85</b>
<b>53</b>	<b>Vieillesse et survivants</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>137'688.99</b>	<b>195'025</b>	<b>157'512.78</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4'920.00</b>
30	Charges de personnel	1'018.84	5'500	1'420.04
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	96'570.15	147'300	136'324.74
33	Amortissements du patrimoine administratif	25'100.00	27'225	4'768.00
36	Charges de transfert	15'000.00	15'000	15'000.00
46	Revenus de transfert	-	-	4'920.00
<b>54</b>	<b>Famille et jeunesse</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>16'960'458.50</b>	<b>18'222'675</b>	<b>19'860'828.72</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>2'751'790.90</b>	<b>2'511'833</b>	<b>1'780'885.45</b>
30	Charges de personnel	922'746.60	951'870	953'969.45
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'871'794.18	2'096'628	1'901'106.28
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'064'701.98	1'077'152	1'079'551.04
36	Charges de transfert	13'101'215.74	14'097'025	14'000'943.90
38	Charges extraordinaires	-	-	1'925'258.05
42	Taxes	934'318.05	1'145'000	272'095.30
43	Revenus divers	-	-	426.15
44	Revenus financiers	23'333.35	2'700	-
46	Revenus de transfert	1'794'139.50	1'364'133	1'508'364.00
<b>56</b>	<b>Construction de logements sociaux</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>10.90</b>	<b>1'500</b>	<b>-</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10.90	1'500	-
<b>57</b>	<b>Aide sociale et domaine de l'asile</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>3'136'467.34</b>	<b>3'429'761</b>	<b>3'645'966.31</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>254'908.08</b>	<b>96'839</b>	<b>367'156.40</b>
30	Charges de personnel	1'594'246.37	1'831'290	1'872'721.86
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	330'369.56	366'526	376'988.60
33	Amortissements du patrimoine administratif	7'421.00	7'420	7'420.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	21'835.80	-	107'743.73
36	Charges de transfert	1'182'594.61	1'224'525	1'281'092.12
42	Taxes	79'117.80	-	63'763.30
43	Revenus divers	46'058.44	-	90'521.69
44	Revenus financiers	103'133.90	96'839	208'460.35
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	18'947.94	-	-18'947.94
46	Revenus de transfert	7'650.00	-	23'359.00
<b>59</b>	<b>Domaine social, non mentionné ailleurs</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>729'547.35</b>	<b>772'570</b>	<b>744'106.40</b>
30	Charges de personnel	16'196.35	17'570	17'606.40
36	Charges de transfert	713'351.00	755'000	726'500.00

## Compte de résultat 2022

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>10'206'766.96</b>	<b>10'450'402</b>	<b>14'563'270.49</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>5'362'124.38</b>	<b>4'510'795</b>	<b>5'580'491.70</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>10'197'845.16</b>	<b>10'441'483</b>	<b>14'554'407.29</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>5'362'124.38</b>	<b>4'510'795</b>	<b>5'580'491.70</b>
30	Charges de personnel	3'507'704.56	3'763'250	3'627'024.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'037'543.85	3'235'024	3'421'258.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'506'228.75	3'338'209	2'785'657.67
36	Charges de transfert	96'291.20	105'000	96'524.80
38	Charges extraordinaires	1'050'076.80	-	4'623'941.85
42	Taxes	2'158'046.41	1'621'345	2'147'823.64
43	Revenus divers	10'185.70	-	3'633.00
44	Revenus financiers	2'880'192.27	2'575'750	3'115'335.06
46	Revenus de transfert	313'700.00	313'700	313'700.00
<b>62</b>	<b>Transports publics</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>3'450.00</b>	<b>3'447</b>	<b>3'453.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	164.00	161	167.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'286.00	3'286	3'286.00
<b>63</b>	<b>Transports, autres</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>471.80</b>	<b>472</b>	<b>410.20</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	471.80	472	410.20
<b>64</b>	<b>Télécommunications</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>5'000.00</b>	<b>5'000</b>	<b>5'000.00</b>
33	Amortissements du patrimoine administratif	5'000.00	5'000	5'000.00
<b>7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>9'543'030.09</b>	<b>9'500'039</b>	<b>9'739'417.95</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>1'762'722.58</b>	<b>1'348'262</b>	<b>1'832'012.63</b>
<b>71</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>336'239.65</b>	<b>340'066</b>	<b>350'766.10</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>12'411.45</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
30	Charges de personnel	157'301.85	160'170	158'979.83
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	122'724.58	119'165	135'572.05
33	Amortissements du patrimoine administratif	56'213.22	60'731	56'214.22
42	Taxes	12'326.00	-	-
43	Revenus divers	85.45	-	-
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>748'844.85</b>	<b>556'166</b>	<b>646'702.85</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>162'014.30</b>	<b>115'000</b>	<b>177'732.09</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	129'004.93	147'280	173'172.74
33	Amortissements du patrimoine administratif	510'575.57	408'886	336'826.91
38	Charges extraordinaires	109'264.35	-	136'703.20
42	Taxes	-	-	20'502.00
46	Revenus de transfert	162'014.30	115'000	157'230.09

## Compte de résultat 2022

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
<b>7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (suite)</b>			
<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>5'583'747.04</b>	<b>5'458'769</b>	<b>5'440'305.13</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>1'392'301.58</b>	<b>1'141'000</b>	<b>1'472'846.59</b>
30	Charges de personnel	2'538'491.98	2'618'830	2'614'363.59
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'662'402.36	2'720'845	2'633'081.72
33	Amortissements du patrimoine administratif	88'799.75	88'802	162'568.22
36	Charges de transfert	43'216.45	30'292	30'291.60
38	Charges extraordinaires	250'836.50	-	-
42	Taxes	1'387'240.93	1'141'000	1'468'954.39
43	Revenus divers	3'862.65	-	3'892.20
44	Revenus financiers	1'198.00	-	-
<b>74</b>	<b>Aménagements</b>			
	<b>Total dépenses</b>	-	<b>2'000</b>	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	2'000	-
<b>74</b>	<b>Lutte contre la pollution de l'environnement</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>192'493.00</b>	<b>224'169</b>	<b>180'621.40</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>9'912.00</b>	-	<b>15'824.00</b>
33	Amortissements du patrimoine administratif	192'493.00	224'169	180'621.40
42	Taxes	9'912.00	-	15'824.00
<b>77</b>	<b>Protection de l'environnement, autres</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>1'152'861.12</b>	<b>1'300'116</b>	<b>1'260'326.08</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>142'254.70</b>	<b>92'262</b>	<b>119'396.70</b>
30	Charges de personnel	838'958.96	876'675	899'398.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	251'963.91	333'799	302'847.48
33	Amortissements du patrimoine administratif	9'643.00	9'642	9'642.00
36	Charges de transfert	52'295.25	80'000	48'437.85
42	Taxes	125'221.60	63'600	81'039.85
43	Revenus divers	180.85	-	60.00
44	Revenus financiers	1'662.00	1'662	1'662.00
46	Revenus de transfert	15'190.25	27'000	36'634.85
<b>78</b>	<b>R&amp;D protection de l'environnement</b>			
	<b>Total dépenses</b>	-	-	<b>-365.00</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>300.00</b>	-	<b>1'200.00</b>
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	-	-365.00
42	Taxes	300.00	-	1'200.00
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>1'528'844.43</b>	<b>1'618'753</b>	<b>1'861'061.39</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>43'528.55</b>	-	<b>45'013.25</b>
30	Charges de personnel	1'333'456.83	1'458'300	1'477'436.94
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'747.35	18'640	8'811.20
33	Amortissements du patrimoine administratif	139'476.35	95'649	328'649.35
36	Charges de transfert	46'163.90	46'164	46'163.90
42	Taxes	41'863.10	-	44'334.20
43	Revenus divers	1'665.45	-	679.05

## Compte de résultat 2022

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
<b>8</b>	<b>ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>157'468.21</b>	<b>181'875</b>	<b>157'358.93</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>1'382.06</b>	<b>11'000</b>	<b>11'142.05</b>
<b>82</b>	<b>Sylviculture</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>19'500.00</b>	<b>19'500</b>	<b>19'500.00</b>
33	Amortissements du patrimoine administratif	19'500.00	19'500	19'500.00
<b>84</b>	<b>Tourisme</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>34'093.21</b>	<b>35'000</b>	<b>35'223.93</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>-857.94</b>	<b>11'000</b>	<b>11'142.05</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	34'093.21	35'000	35'223.93
43	Revenus divers	-857.94	11'000	11'142.05
<b>85</b>	<b>Industrie, artisanat et commerce</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>-</b>	<b>23'500</b>	<b>-</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>2'240.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-	23'500	-
42	Taxes	2'240.00	-	-
<b>87</b>	<b>Combustibles et énergie</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>103'875.00</b>	<b>103'875</b>	<b>102'635.00</b>
33	Amortissements du patrimoine administratif	103'875.00	103'875	102'635.00
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>9'367'686.80</b>	<b>9'372'530</b>	<b>21'832'410.82</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>102'783'106.09</b>	<b>95'658'683</b>	<b>121'831'756.53</b>
<b>91</b>	<b>Impôts</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>2'971'143.83</b>	<b>2'430'000</b>	<b>8'017'188.53</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>101'056'804.36</b>	<b>93'996'163</b>	<b>110'601'092.21</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	561'471.89	222'000	5'433'576.88
36	Charges de transfert	2'409'671.94	2'208'000	2'583'611.65
40	Revenus fiscaux	99'727'776.37	92'834'451	108'895'714.60
42	Taxes	118'014.99	108'000	91'379.95
46	Revenus de transfert	1'211'013.00	1'053'712	1'613'997.66
<b>92</b>	<b>Conventions fiscales</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>4'915'949.00</b>	<b>5'119'825</b>	<b>5'279'686.18</b>
36	Charges de transfert	4'915'949.00	5'119'825	5'279'686.18
<b>93</b>	<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>900'374.00</b>	<b>1'118'272</b>	<b>1'118'272.00</b>
36	Charges de transfert	900'374.00	1'118'272	1'118'272.00
<b>96</b>	<b>Administration de la fortune et de la dette</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>580'219.97</b>	<b>704'433</b>	<b>7'417'264.11</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>1'726'301.73</b>	<b>1'662'520</b>	<b>11'230'664.32</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	77'564.30	56'300	18'692.01
34	Charges financières	502'655.67	648'133	7'398'572.10
44	Revenus financiers	1'726'301.73	1'662'520	11'230'664.32
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>121'630'817.88</b>	<b>119'923'317</b>	<b>142'220'639.82</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>125'145'343.06</b>	<b>116'954'907</b>	<b>143'605'739.65</b>
	<b>Δ</b>	<b>3'514'525.18</b>	<b>-2'968'410</b>	<b>1'385'099.83</b>

## Tableau des flux de trésorerie 2022

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant 2021	Montant 2022
1	Résultat total du compte de résultats	3'514'525.18	1'385'099.83
2	+ Amortissement du PA et subventions d'investissement	24'149'213.47	26'212'100.02
3	+ Amortissement des prêts et participations du PA	70'919.00	125'919.00
4	- Augmentation / + diminution des créances	-15'488'842.92	-302'316.38
5	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00	0.00
6	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	2'471'122.91	-277'503.85
7	Augmentation / diminution de biens-fonds du PF (transferts du/au PA)	0.00	0.00
8	+ Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00	0.00
9	+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	-20'863.50	-2'720'650.80
10	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-6'415'555.92	3'338'639.60
11	+ Augmentation / - diminution des provisions	-15'384'185.87	-2'050'035.99
12	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	3'016'012.37	-10'766'047.90
13	+ Augmentation / - prélèvements d'engagement pour les financements/ fonds spéciaux	2'887.86	88'795.79
<b>FTO</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>-4'084'767.42</b>	<b>15'033'999.32</b>
14	+ Remboursement des tiers	0.00	0.00
15	+ Subventions acquises	11'491'643.97	11'957'312.12
16	+ Remboursements des prêts et de participations	5'000.00	5'000.00
<b>RI</b>	<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>11'496'643.97</b>	<b>11'962'312.12</b>
17	- Immobilisations corporelles	-29'645'543.05	-16'953'866.08
18	- Immobilisations incorporelles	-427'704.70	-751'103.44
19	- Prêts et participations	0.00	0.00
20	- Propres subventions d'investissements	-1'185'083.01	-1'395'100.00
<b>CI</b>	<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>-31'258'330.76</b>	<b>-19'100'069.52</b>
<b>FTI</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)</b>	<b>-19'761'686.79</b>	<b>-7'137'757.40</b>
20	- Achat de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à court terme	0.00	0.00
21	+ Vente de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à court terme	2.00	0.00
22	- Achat de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à long terme	-564'338.65	-51'025.00
23	+ Vente de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à long terme	1'541.45	541.35
<b>FTP</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)</b>	<b>-562'795.20</b>	<b>-50'483.65</b>
<b>TOT1</b>	<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT (FTI+P)</b>	<b>-20'324'481.99</b>	<b>-7'188'241.05</b>
24	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	280'997.40	2'538'066.60
25	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	37'751'836.54	-15'043'504.48
<b>FTF</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>38'032'833.94</b>	<b>-12'505'437.88</b>
<b>TOT2</b>	<b>VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME (FTO+FTI+P+FTF)</b>	<b>13'623'584.53</b>	<b>-4'659'679.61</b>
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.2022	3'837'500.30	17'461'084.83
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.2022	17'461'084.83	12'801'405.22
<b>TOT3</b>	<b>VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME</b>	<b>13'623'584.53</b>	<b>-4'659'679.61</b>